





# ComplexitéS



P.I.E. Peter Lang

Bruxelles · Bern · Berlin · Frankfurt am Main · New York · Oxford · Wien

*Pour Michel*



**Pascale HADERMANN,**  
**Alex HOUSEN et Dan VAN RAEMDONCK (dir.)**

# **ComplexitéS**

Gramm-R  
Vol. 35

Cette publication a fait l'objet d'une évaluation par les pairs.

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'éditeur ou de ses ayants droit, est illicite. Tous droits réservés.

© P.I.E. PETER LANG S.A.  
Éditions scientifiques internationales  
Bruxelles, 2017  
1 avenue Maurice, B-1050 Bruxelles, Belgique  
www.peterlang.com ; info@peterlang.com

Imprimé en Allemagne

ISSN 2030-2363  
ISBN 978-2-8076-0205-2  
ePDF 978-2-8076-0206-9  
ePUB 978-2-8076-0207-6  
Mobi 978-2-8076-0208-3  
D/2017/5678/10

Information bibliographique publiée par « Die Deutsche Nationalbibliothek ».

« Die Deutsche Nationalbibliothek » répertorie cette publication dans la « Deutsche Nationalbibliografie » ; les données bibliographiques détaillées sont disponibles sur le site <<http://dnb.d-nb.de>>.

# Table des matières

<b>Présentation</b> .....	9
<i>Pascale Hadermann, Alex Housen, Dan Van Raemdonck</i>	

## PREMIÈRE PARTIE. COMPLEXITÉ DES STRUCTURES

<b>Une analyse conjointe des syntagmes nominaux et verbaux complexes</b> .....	17
<i>Jean-Marcel Léard et Sébastien Marengo</i>	

<b>Essai d'analyse de phrases complexes</b> .....	39
<i>Marc Wilmet</i>	

<b><i>Une minute de plus, et Michel était parti : une construction coordonnée ? Ça dépend vraiment du point de vue</i></b> .....	53
<i>Audrey Roig, Dan Van Raemdonck</i>	

<b>La complexité syntaxique dans les productions écrites d'étudiants de français finnophones. Comparaison avec des étudiants néerlandophones</b> .....	85
<i>Eva Havu</i>	

<b>Vers l'énoncé complexe en français langue étrangère : quelques voies de développement</b> .....	101
<i>Daniel Véronique</i>	

## DEUXIÈME PARTIE. COMPLEXITÉ DES MARQUEURS

<b>Les fondements sémantico-syntaxiques de la poly-fonctionnalité discursive du marqueur illocutionnaire : <i>j'avoue que</i></b> .....	125
<i>Olga Galatanu</i>	

<b>De la complexité de la personne ou Sur l'irréductibilité de <i>JE</i> et <i>TU</i> .....</b>	<b>151</b>
<i>Georges Kleiber</i>	

**TROISIÈME PARTIE. COMPLEXITÉ DES  
CONCEPTUALISATIONS ET DES CONCEPTS**

<b><i>Le chien court devant</i> versus <i>Le cerf avance</i>. Der Einfluss der L1 Deutsch und der L1 Spanisch auf den Erwerb von Bewegungsereignissen im Französischen .....</b>	<b>171</b>
<i>Stefanie Goldschmitt</i>	
<b>Sur la notion de généralisation .....</b>	<b>187</b>
<i>Olga Inkova, Émilio Manzotti</i>	

## Présentation

Pascale HADERMANN\*, ALEX HOUSEN\*\*,  
Dan VAN RAEMDONCK\*\*\*

*\*Universiteit Gent*

*\*\*Vrije Universiteit Brussel*

*\*\*\*Université libre de Bruxelles, Vrije Universiteit Brussel*

Au cours des dernières décennies, le concept de complexité a bénéficié d'un intérêt croissant, et ce, dans un large éventail de disciplines scientifiques, dont les sciences du langage (voir Mitchell 2009). Des linguistes, s'inscrivant dans des courants théoriques divers, ont souligné son importance pour le développement de mesures fiables et objectives de la performance, de la maîtrise ou encore du développement linguistique. Certaines approches de la complexité en langue s'appuient sur des théories ayant pour objectif la description de structures linguistiques et les évolutions qu'elles subissent, de même que la comparaison de systèmes linguistiques dans des variétés ou dans des langues différentes (entre autres : Waldrop 1992, Simon 1996, Dahl 2004, Gell-Mann 2005, Hawkins 2005, Friederici *et al.* 2006, Risager 2006, Boogert *et al.* 2008, Larsen-Freeman 2008, Liu 2008, Riecker *et al.* 2008, Lee *et al.* 2009, Faraclas & Klein 2009, Givón 2009, Mitchell 2009, Pellegrino *et al.* 2009, Cyran 2010, Trudgill 2011, McWhorter 2011, Gibson 1998, Changizi & Shimojo 2005, Papagno & Cecchetto 2006, Lee *et al.* 2007, Suh *et al.* 2007, Miestamo *et al.* 2008, Givón & Shibatani 2009, Sampson *et al.* 2009 et Culicover 2013). Ces dernières approches, à visée clairement théorique, remettent parfois en cause l'un des axiomes les plus établis de la linguistique contemporaine, l'hypothèse de « l'équi-complexité », selon laquelle toutes les langues sont tout aussi complexes : une complexité élevée dans un domaine linguistique particulier serait compensée par une plus grande simplicité dans un autre domaine.

Cependant, des linguistes typologues (McWhorter 2001, Dahl 2004, Shosted 2006) considèrent que les langues se caractérisent toutes par des niveaux de complexité différents, qui ne sont d'ailleurs pas immuables. Ainsi, les situations de contact linguistique et d'acquisition sont censées

affecter la complexité des langues en question. La position la plus élaborée, qui est présentée par McWorter (2008) et par Trudgill (2011) (voir aussi Lupyán & Dale 2010 ; pour les critiques et les nuances de cette position, voir par exemple Rice 2004, Campbell & Poser 2008), s'articule autour de quatre affirmations : (i) peu de contact (par exemple l'isolement) tend à préserver la complexité ; (ii) l'acquisition (précoce) de la langue première par les enfants tend à augmenter la complexité ; (iii) des variétés linguistiques parlées dans les sociétés très soudées et fermées ont tendance à plus se complexifier ; (iv) l'acquisition d'une langue seconde par les adultes tend à réduire la complexité.

Le concept de complexité a aussi une longue histoire dans les domaines de la linguistique appliquée et de la recherche en acquisition du langage. Déjà dans les années 1970 et 1980, les notions de complexification et de simplification apparaissaient à l'avant-plan dans les premiers modèles théoriques sur l'apprentissage des langues secondes (par exemple Andersen 1983, Schumann 1978 ; voir aussi Meisel *et al.* 1981, Tickoo 1993, Leow 1997). Des linguistes tels que John Schuman et Roger Andersen ont comparé cet apprentissage aux processus de pidginisation et de créolisation, avec un processus de complexification progressive, qui consiste en le développement à partir d'une variété d'interlangue lexicalement et structurellement simple (le basilecte) d'une variété de plus en plus complexe de la langue cible (l'acrolecte). De manière analogue, les recherches menées au sein du projet du ESF (Perdue 1993) se sont appuyées sur les notions de complexification et de simplification pour décrire le développement et la structure de la variété de base et les stades parcourus ultérieurement par des apprenants au-delà de cette variété de base (cf. Klein 1997).

Dans les années 1990, Skehan (1989), se fondant sur des travaux antérieurs – entre autres de Brumfit (1984) –, a proposé un modèle d'acquisition pour la L2 qui considère la complexité comme l'une des trois dimensions de base (avec la précision et la fluidité, en anglais : CAF pour complexity, accuracy, fluidity) à l'aide desquelles la performance, la maîtrise et le développement des apprenants L2 pourraient être appréhendés. La complexité en L2 est désormais définie comme référant à l'ensemble de formes (par exemple éléments, structures, schémas, règles) à la disposition de l'apprenant et au degré de sophistication de ces formes (Wolfe-Quintero *et al.* 1998 : 69, 101 ; Ortega 2003 : 492).

Dans le domaine du français, la notion de complexité connaît un essor important avec la naissance de la grammaire scolaire au XIX<sup>e</sup> siècle et les études des rapports logiques au sein de la phrase dite « complexe ». Dans des descriptions du français, portant aussi bien sur le français L1 que L2, la complexité réfère donc souvent à la construction d'unités

phrastiques. Elle en arrive à désigner la constitution interne de syntagmes ou de séquences de mots, et certaines approches l'appliquent même à la caractérisation de concepts descriptifs. L'objectif de cet ouvrage est précisément de montrer l'élasticité du concept de « complexité » à travers neuf contributions qui s'articulent respectivement autour des axes suivants :

- i. la complexité des structures, syntagmatiques (Jean-Marcel Léard et Sébastien Marengo, Daniel Véronique) et phrastiques (Marc Wilmet, Audrey Roig et Dan Van Raemdonck), tant en français L1 (Jean-Marcel Léard et Sébastien Marengo, Marc Wilmet, Audrey Roig et Dan Van Raemdonck) qu'en français L2 (Eva Havu, Daniel Véronique) ;
- ii. la complexité des marqueurs en français L1 (Olga Galatanu, Georges Kleiber) ;
- iii. la complexité des conceptualisations et des concepts en français L1 et L2 (Olga Inkova et Émilio Manzotti, Stefanie Goldschmitt).

Sous-jacente à ces axes se trouve la figure de Michel Pierrard, à qui cet ouvrage veut rendre hommage. Après ses études de Philologie Romane, Michel Pierrard s'attelle, sous la direction de Marc Wilmet, à la rédaction d'une thèse de doctorat portant sur la relative sans antécédent, qu'il soutiendra à la Vrije Universiteit Brussel en 1983 et dont il extraira un livre, publié en 1988<sup>1</sup>. À partir de l'existence d'un paradoxe terminologique (relative *sans* antécédent), cette recherche donne lieu à un aperçu critique de la manière dont les grammaires appréhendent la notion de relativisation et, plus généralement, de subordination. Elle inaugure un ensemble impressionnant de travaux sur la complexité de la connexion propositionnelle, tant au niveau de la nature même des mécanismes de liaison que dans le domaine du marquage de cette liaison. Très vite Michel Pierrard étendra ses réflexions théoriques du français L1 au français L2, où il considère la complexité comme une des dimensions possibles du processus d'appropriation langagière. De même, dans les nombreux cours qu'il a donnés à l'université de Bruxelles, ainsi que dans d'autres universités (Aix-en-Provence, Helsinki, Nantes, Sherbrooke, etc.), son objectif a toujours été de sensibiliser les étudiants à la complexité du français, que ce soit au niveau de son analyse et de sa description, de son appropriation, de son évolution ou encore de son contact avec d'autres systèmes linguistiques. C'est avec enthousiasme et persévérance qu'il a formé plusieurs doctorants, et son goût pour le partage de connaissances a fait de lui une figure clé dans de nombreux échanges avec des collègues internes et externes à l'université de Bruxelles, échanges lors desquels il

<sup>1</sup> *La relative sans antécédent en français moderne. Essai de syntaxe propositionnelle*, Paris, Peeters (Bibliothèque de l'Information Grammaticale), 1988, 291 pp.

incite à l'esprit critique, à l'approfondissement et à la concrétisation de la réflexion théorique. Ce volume se veut en être le témoignage.

## Bibliographie

- Andersen R. (1983), *Pidginization and creolization as language acquisition*, Rowley, Newberry House Publishers.
- Boogert N. *et al.* (2008), « Song complexity correlates with learning ability in zebra finch males », *Animal Behavior* 76 : 1735-1741.
- Brumfit C. (1984), *Communicative methodology in language teaching : The roles of fluency and accuracy*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Campbell L., Poser W. (2008), *Language classification : History and method*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Changizi M., Shimojo S. (2005), « Character complexity and redundancy in writing systems over human history », *Proceedings of the Royal Society B : Biological Sciences* 272 : 267-275.
- Culicover P. (2013), « Simpler syntax and explanation », in S. Müller (dir.), *Proceedings of the 20<sup>th</sup> International Conference on Head-Driven Phrase Structure Grammar*, Stanford, CSLI Publications : 263-282.
- Cyran E. (2010), *Complexity scales and licensing in phonology*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- Dahl Ö. (2004), *The growth and maintenance of linguistic complexity*, Amsterdam, John Benjamins.
- Faraclas N., Klein T. (dir.) (2009), *Simplicity and complexity in creoles and pidgins*, Londres, Battlebridge.
- Friederici A. *et al.* (2006), « Processing linguistic complexity and grammaticality in the left frontal cortex », *Cerebral Cortex* 16 : 1709-1717.
- Gell-Mann M. (2005), « Language and complexity », in J. Minett, W. Wang (dir.), *Language acquisition, change and emergence*, Hong Kong, University of Hong Kong Press : 495-526.
- Gibson E. (1988), « Linguistic complexity : Locality of syntactic dependencies », *Cognition* 68 : 1-76.
- Givón T. (2009), *The genesis of syntactic complexity : Diachrony, ontogeny, neuro-cognition, evolution*, Amsterdam, John Benjamins.
- Givón T., Shibatani M. (dir.) (2009), *Syntactic complexity : Diachrony, acquisition, neuro-cognition, evolution*, Amsterdam, John Benjamins.
- Hawkins J. (2005), *Efficiency and complexity in grammars*, Oxford, Oxford University Press.
- Klein W. (1997), « Learner varieties are the normal case », *The Clarion* 3 : 4-6.
- Larsen-Freeman D. (2008), *Complex systems and applied linguistics*, Oxford, Oxford University Press.



- Lee Y. *et al.* (2007), « Linguistic complexity and information structure in Korean : Evidence from eye-tracking during reading », *Cognition* 104 : 495-534.
- Lee N. *et al.* (2009), *The interactional instinct : The evolution and acquisition of language*, Oxford, Oxford University Press.
- Leow R. (1997), « Simplification and second language acquisition », *World Englishes* 16 : 291-296.
- Liu H. (2008), « The complexity of Chinese syntactic dependency networks », *Physica A* 387 : 3048-3058.
- Lupyan G., Dale R. (2010), « Language structure is partly determined by social structure », *PLoS ONE* 5 : e8559.
- McWhorter J. (2001), « The world's simplest grammars are creole grammars », *Linguistic Typology* 5 : 125-166.
- McWhorter J. (2008), « Deconstructing creole », *Journal of Pidgin and Creole Languages* 23/2 : 289-306.
- McWhorter J. (2011), *Linguistic simplicity and complexity : Why do languages undress*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- Meisel J. *et al.* (1981), « On determining developmental stages in natural second language acquisition », *Studies in Second Language Acquisition* 3 : 109-135.
- Miestamo M. *et al.* (dir.) (2008), *Language complexity : Typology, contact, change*, Amsterdam, John Benjamins.
- Mitchell M. (2009), *Complexity – A guided tour*, Oxford, OUP.
- Ortega L. (2003), « Syntactic complexity measures and their relationship to L2 proficiency : A research synthesis of college-level L2 writing », *Applied Linguistics* 24/4 : 492-518.
- Papagno C., Cecchetto C. (2006), « Is syntactic complexity processing limited by the phonological loop capacity ? Evidence from an STM patient », *Brain and Language* 99 : 161-162.
- Pellegrino F. *et al.* (dir.) (2009), *Approaches to phonological complexity*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- Perdue C. (dir.) (1993), *Adult language acquisition : Cross-linguistic perspectives*, t. 1-2, Cambridge, Cambridge University Press.
- Rice K. (2004), « Language contact, phonemic inventories, and the Athapaskan language family », *Linguistic Typology* 8/3 : 321-343.
- Riecker A. *et al.* (2008), « The influence of syllable onset complexity and syllable frequency on speech motor control », *Brain and Language* 107 : 102-113.
- Risager K. (2006), *Language and culture : Global flows and local complexity*, Clevedon, Multilingual Matters.
- Sampson G. *et al.* (dir.) (2009), *Language complexity as an evolving variable*, Oxford, Oxford University Press.

- Schumann J. (1978), *The pidginization process : A model for second language acquisition*, Rowley, Newbury House.
- Simon H. (1996), *The sciences of the artificial*, Cambridge, MIT Press.
- Shosted R. (2006), « Correlating complexity : A typological approach », *Linguistic Typology* 10 : 1-40.
- Skehan P. (1989), *Individual differences in second language learning*, Londres, Edward Arnold.
- Suh S. *et al.* (2007), « Effects of syntactic complexity in L1 and L2 : An fMRI study of Korean-English bilinguals », *Brain Research* 1136 : 178-189.
- Tickoo M. (dir.) (1993), *Simplification : Theory and application*, Singapore, SEAMEO Regional Language Center.
- Trudgill P. (2011), *Sociolinguistic typology : Social determinants of linguistic complexity*, Oxford, Oxford University Press.
- Waldrop M. (1992), *Complexity : The emerging science at the edge of order and chaos*, New York, Simon & Schuster Paperbacks.
- Wolfe-Quintero K. *et al.* (1998), *Second language development in writing : Measures of fluency, accuracy, and complexity*, Honolulu, University of Hawaii.

## **PREMIÈRE PARTIE**

### **COMPLEXITÉ DES STRUCTURES**



# Une analyse conjointe des syntagmes nominaux et verbaux complexes

Jean-Marcel LÉARD\* et Sébastien MARENGO\*\*

\*Professeur associé, Université de Sherbrooke

\*\*Observatoire de linguistique Sens-Texte, Université de Montréal

**Résumé** : Dans un syntagme nominal ou verbal, la zone qui précède la tête est souvent d'une grande complexité (*Une dizaine de brouettées de roches / Léa va devoir commencer à travailler*). Nous tentons une approche parallèle de ces syntagmes en partant de deux hypothèses : cette zone est consacrée à la construction de la référence, définie de façon étroite (référer, c'est quantifier et repérer) ; il existe une hiérarchie quaternaire dans chaque cas (spécifieurs ; co-noms et co-verbes spécifiques ; co-noms et co-verbes référentiels ; noms et verbes lexicaux). Les marques (morphologie, spécifiques) et la syntaxe justifient cette hiérarchie qui a une base sémantique commune.

## 1. Perspective générale

### 1.1. Le problème et l'approche

Les syntagmes nominaux (SN) complexes (*Une dizaine de brouettées de roches*) et les syntagmes verbaux (SV) complexes (*Léa va devoir commencer à agir*) posent trois problèmes. Il faut en effet :

- saisir leur nature propre, expliquer pourquoi ils existent ;
- classer les constituants, justifier leur distribution ;
- voir si les mêmes principes sont à l'œuvre dans les SN et les SV.

Une approche sémantique modulaire (Léard 2008) peut éclairer ces questions. L'activité de parole a pour départ des notions hiérarchisées : entités, prédicats de premier niveau, prédicats de deuxième niveau, qui correspondent canoniquement à des catégories lexicales (nom ; verbe ou adjectif ; adverbe). Ces notions sont soumises à des opérations de référence et de prédication et ce sont les opérations de référence qui paraissent ici en cause.

## 1.2. La construction de la référence : flexifs, spécifiques

La première étape consiste à préciser le rôle des éléments grammaticaux, souvent caractérisés de façon si floue qu'elle exclut toute comparaison entre les marques du nom (N) et du verbe (V) :

Ce que tous ces êtres de langue [les parties de langue non prédicatives] ont en commun, c'est leur absence de référence, au moins relativement directe, à l'expérience acquise par la pensée humaine dans son appréhension de l'univers extérieur. La matière notionnelle de ces vocables est presque exclusivement demandée à une prise de conscience, opérée par la pensée, des mécanismes de son propre fonctionnement (Moignet 1981 : 19 et 20).

Les monèmes grammaticaux sont porteurs de sens au même titre que les éléments lexicaux. Mais ils n'ont, en principe, pas de valeur « référentielle », contrairement à certains noms. Cependant il existe des unités, qui, sans avoir de référent, en impliquent un : *sous*, dans une structure à valeur spatiale, renvoie à la position d'un élément par rapport à un autre, *le chat est sous la table* (Feuillard 2007 : 8).

Le cadre modulaire proposé permet d'apporter rapidement les précisions nécessaires mais seuls les éléments grammaticaux qui accompagnent le N<sup>1</sup> ou le V sont considérés, qu'ils se présentent sous forme de spécifiques ou de flexifs :

- dans ses fonctions de base, le N est précédé de spécifiques (prédéterminants) qui quantifient et déterminent, c'est-à-dire repèrent, ce qui est le rôle des déictiques ou des embrayeurs (dans l'espace physique ou discursif pour le démonstratif ; selon le statut des participants dans l'échange linguistique pour le possessif ; selon le trait /±REPÉRÉ/ pour l'article)<sup>2</sup>. Ces opérations de quantification et de repérage effectuent le passage du dénoté (extension, référence virtuelle) au référent (extensité, référence réelle). Dit autrement, le N dénote mais le SN réfère ;

---

<sup>1</sup> Nous négligeons aussi la préposition, qui entre dans deux modules : elle joue un rôle référentiel (complément circonstanciel : *sur le mur, avant midi*) ; elle attribue une fonction dans le schéma de prédication (*Léa a prêté un livre à Luc*).

<sup>2</sup> Une terminologie sémantique (déterminant, quantifieur) ne peut donc désigner adéquatement tous les prédéterminants, dont la distribution dépend de traits sémantiques. Les déterminants (articles, possessifs, démonstratifs) combinent les traits [REPÈRE, QUANTITÉ] et suivent les antédéterminants (terme emprunté à Buvet 2013 dans un sens plus étroit) *de* et *tout*, qui portent le trait [±TOTALITÉ] (*tous les amis / de la soie*) ; ils précèdent les postdéterminants, qui sont des quantifieurs (*mes deux amis*). Le trait [±DÉFINI] est peu pertinent pour la classification : chaque type contient des indéfinis et le trait est souvent sans objet (par ex. *deux, tout*). Un dernier groupe s'utilise seul (*plusieurs*).

- pour le V, les marques sont liées (flexifs) ou se présentent sous forme de spécificateurs (auxiliaires). Mais la quantité et le repérage sont aussi en cause même si les traits sont plus abstraits car ils concernent le temps. La quantité de temps correspond à l'aspect (partie, totalité ; itération) et cette distinction est désormais acquise (Gosselin 1996 : 9 et 10) : les couples *inaccompli / accompli* et *imperfectif / perfectif* ou encore *sécant / global* indiquent que c'est la quantité qui est en cause<sup>3</sup>. Le repérage correspond à la localisation temporelle (passé, présent, futur ; antérieur, simultané, ultérieur).

Sur ces bases, on peut proposer que les flexifs et les spécificateurs ont pour rôle de quantifier et de repérer aussi bien dans le domaine nominal que dans le domaine verbal. Ces opérations constituent le moyen exclusif d'établir un rapport entre les signes linguistiques et la réalité, l'univers extra-linguistique, c'est-à-dire de construire la référence. Cela explique pourquoi ces marqueurs n'ont pas de référence ou de valeur référentielle et ont un sens abstrait<sup>4</sup> : leur rôle est de construire celle des N et des V auxquels ils sont rattachés.

### ***1.3. La construction de la référence : co-noms et co-verbes***

Ce rapprochement entre les marques du N et du V en permet un autre, qui concerne les N et les V placés devant les éléments lexicaux et que nous appelons co-noms et co-verbes. La distribution particulière de ces derniers pourrait s'expliquer par leur rôle référentiel : ils quantifient ou repèrent et complètent les spécificateurs, ce qui enrichit les syntagmes et les rend parfois très complexes. Ce ne sont pas des éléments lexicaux (entités ou prédicats notionnels) et ils accompagnent les N et les V têtes. Beaucoup dédoublent une lexie (sens particulier d'un vocable) qui a un statut lexical et qui possède une autre distribution. La question de la grammaticalisation, fréquente pour ces co-noms et co-verbes, surgit alors mais sa nature sémantique reste elle aussi souvent abstraite :

La grammaticalisation se caractérise aussi par des mécanismes sémantiques. On évoque souvent la désémantisation (« blanchiment »), mais celle-ci est partiellement compensée, au démarrage, par un renforcement sur le plan

---

<sup>3</sup> La terminologie traditionnelle masque la nature de l'aspect qui correspond « au mode de présentation du procès » (Gosselin 1996 : 10) ou au point de vue de l'énonciateur sur le déroulement du procès... L'opposition *temps impliqué / temps expliqué* de Guillaume (1969 : 47 et 48) et les notions de *temps interne*, de *déroulement interne* évoquent peu l'idée de quantité et il vaut mieux parler de repérage pour le temps expliqué et de quantité pour le temps impliqué.

<sup>4</sup> Comme le montre la citation de Moignet, les guillaumiens, pourtant centrés sur les éléments non lexicaux (nos spécificateurs) et sur les flexifs, sont énigmatiques et n'ont pas perçu le rôle identique des marqueurs du N et du V.

pragmatique, et au final, par l'acquisition d'un sens grammatical. On constate par ailleurs une hausse dans l'abstraction, liée au passage à un sens grammatical (...). Un autre phénomène (...) a désormais acquis sa place dans la description du processus de grammaticalisation, en particulier à la suite des travaux de Traugott (1995 entre autres) : il s'agit de la subjectification, mouvement vers une interprétation abstraite et subjective du monde (en termes de langage) (Prévost 2006 : 124)<sup>5</sup>.

Or si le rôle des marqueurs grammaticaux est de construire la référence, la grammaticalisation est orientée : elle produit des marqueurs qui ont les traits [QUANTITÉ, REPÈRE]. Ce n'est donc pas une « désémantisation » mais une modification des traits de l'unité lexicale. Par ailleurs, la grammaticalisation est distincte de la pragmatification (Badiou-Monferran et Buchi 2012) dont les résultats sont variés et Dostie (2004 : 33-48) parle de polypragmatification : un marqueur pragmatique (ou discursif) réalise un acte illocutoire, précise l'interprétation d'un acte, structure le discours (enchaînement, parfois argumentatif), indique l'interaction (signal de réception, d'invitation à poursuivre...). Cela circonscrit le champ de la pragmatique : si elle étudie « le langage en action et la relation avec le moment ou le lieu de l'énonciation », elle englobe les repérages réalisés par les embrayeurs et les déictiques qui relèvent directement de la sémantique référentielle et, à notre avis, sont sans lien avec la pragmatique<sup>6</sup>.

#### ***1.4. Les opérations de référence : parenté du N et du V***

Le N et le V sont opposés au plan notionnel : autonome, le N établit un lien direct avec des dénotés, entités que nous percevons ou imaginons<sup>7</sup> ; le V appelle un support (son sujet) qui lui donne un rang et auquel il fait un apport sémantique au moyen de la prédication. Cette perspective est illustrée par les guillaumiens, structuralistes qui visent à construire un système d'oppositions :

Avec le substantif [N], on nomme des êtres qu'on sait discerner sans tenir compte du fait que tout être est engagé dans le temps (...). Il n'en va pas de même avec le verbe. Cette partie de langue a pour caractère fondamental d'être adossée au temps, le temps étant, lui, adossé à l'espace (Moignet 1981 : 15).

---

<sup>5</sup> Idée partagée par Marchello-Nizia (2006 : 181), qui parle « d'une phase essentielle du processus de grammaticalisation, celle de la 'subjectivation'... »

<sup>6</sup> La « pragmatique des temps verbaux » a été à la mode dans les années 1990 (Moeschler 1998) mais la lecture de Moeschler *et al.* (2012) montre combien elle est devenue vaporeuse (traits procéduraux narratif, subjectif, explicite).

<sup>7</sup> Les N peuvent aussi être des prédicats, des notions dont l'existence est présupposée, qu'elle soit spécifique (*Le retour de Léa m'a surpris*) ou générique (*Le retour paraît souvent plus rapide que l'aller*).



Mais si l'on change de plan (ou de module), un rapprochement s'impose entre le N et le V. Les deux catégories exigent des opérations de référence, même si leur manifestation peut varier : la flexion, de plus en plus portée par les auxiliaires, est en pratique réservée au V. Mais les deux catégories ont des spécifieurs (prédéterminants, auxiliaires) et sont précédées d'éléments qui résultent d'une grammaticalisation orientée. Des parallélismes locaux ont d'ailleurs été esquissés : Anscombe (1986, 1992) rapproche l'imparfait du déterminant zéro et du massif. Rappelons aussi que la théorie X-barre unifie la structure des groupes nominaux (GN) et des groupes verbaux (GV) : dans le cadre du syntagme, les deux contiennent des spécifieurs ; dans le cadre du groupe, au plan de la prédication, les deux intègrent dans leurs expansions des arguments internes et des prédicats internes : l'adjectif épithète est le prédicat interne du GN et l'adverbe est le prédicat interne du GV (1a-c)<sup>8</sup>.

- (1a) Le sénat a rapidement adopté le projet.
- (1b) L'adoption rapide du projet par le sénat
- (1c) La rapidité de l'adoption du projet par le sénat

## 2. Les deux types de co-noms et de co-verbes

Les enjeux et la zone d'étude étant établis, il reste à vérifier que les co-noms et les co-verbes portent les traits attendus, ce qui permettra un premier rapprochement entre les SN et les SV complexes. Il faut ensuite classer les co-noms et les co-verbes, ce que facilitent la syntaxe et la morphologie : certains co-noms et co-verbes sélectionnent plus fortement les marques de leur catégorie (flexifs, spécifieurs) et subissent aussi de plus fortes contraintes distributionnelles que d'autres dans le syntagme. Nous proposons deux classes dans une terminologie nouvelle :

- les uns sont proches des spécifieurs (prédéterminants, auxiliaires), ont quelques propriétés de leur catégorie mais elles sont restreintes. Ils sont dits N-spécifieurs et V-spécifieurs ;
- les autres ont beaucoup de propriétés de leur catégorie de base mais aussi des comportements distincts des N ou V lexicaux. Ils sont dits N-référentiels et V-référentiels<sup>9</sup>.

---

<sup>8</sup> Le véritable adverbe, prédicat interne du GV, est éloigné en syntaxe et en sémantique d'autres éléments qui gravitent autour du N et du V et construisent la référence telle que définie : les « adverbes » de quantité sont des spécifieurs de quantité (*souvent, trop...*) ; les circonstants repèrent (*ici, alors...*). Le syntagme est distingué du groupe : un syntagme combine la tête et les spécifieurs ; le groupe contient en plus les prédicats et les arguments internes.

<sup>9</sup> Plusieurs adjectifs, souvent grammaticalisés (au sens proposé), construisent aussi la référence (Marengo 2011). Ces adjectifs référentiels refusent la fonction attribut, sont rarement gradables et, comme prévu, peuvent être classés sur la base de leurs traits :

Une fois cette distinction établie, il est possible d'identifier les traits sémantiques qui opposent les N-spécifieurs aux N-référentiels et les V-spécifieurs aux V-référentiels. Finalement, on vérifiera si les faits sémantiques explicateurs sont identiques. En tableau :

Spécifieurs	Co-noms et co-verbos		Notions lexicales
Prédéterminants	N-spécifieurs	N-référentiels	N lexicaux
Auxiliaires	V-spécifieurs	V-référentiels	V lexicaux

## 2.1. Les co-noms : noms spécifieurs et noms référentiels

Les grammaires de niveau universitaire ont peu abordé ces co-noms et, par exemple, Riegel *et al.* (1994 : 153, 171) sont laconiques. Suite au travail de Benninger (1999), les auteurs consacrent dans une édition ultérieure une section aux déterminants composés, dont plusieurs contiennent un N (2009 : 306-308). Tous sont dits indéfinis mais cela fait problème pour des cas mentionnés (N de mesure, de contenant) et pour d'autres cas négligés (*morceau de bois / accès de rage*). Tous aussi sont dits quantifieurs, ce qui est vrai pour les termes étudiés, qui précèdent tous *de N*, mais écarte *moitié / partie*, qui ont une valeur particulière (partitive) et précèdent plutôt *de SN* (spécifieur + N). Enfin, des N comme *foule*, traités avec les collectifs (2009 : 325), sont, dans les termes de Benninger (2001 : 27), des « substantifs quantificateurs à valeur ou à interprétation collective et non (...) des noms collectifs »<sup>10</sup>.

De leur côté, Flaux et Van de Velde (2000 : 12-24) font d'utiles observations sur « les noms qui en quantifient d'autres » mais leur classification, à base sémantique, nous paraît trop complexe : quantité ouverte pure ou métaphorique / quantité fermée approximative ou exacte (mesure, nombre, fractions). Notre approche suggère aussi d'étudier ces N quantifieurs avec les « Noms démunis d'autonomie référentielle » (p. 42-44) qui localisent une partie (*fond*) et combinent donc les traits constitutifs de la référence. D'autre part, dans son ouvrage sur la détermination nominale, Buvet (2013 : 108-135, 408, 413) classe *morceau* et *partie* dans le même type « partie » malgré des différences visibles : *partiel* précède un SN (*une partie du bois*) et *morceau* précède plutôt un N (*un morceau de bois*). Un autre regard n'est donc pas inutile et nous allons proposer une typologie différente.

---

les uns repèrent (*ancien policier, chapitre précédent*), les autres quantifient (*bonne demi-heure, grand amateur de jazz, vraie bagnole*).

<sup>10</sup> Un exemple de nom vraiment collectif serait *forêt* ('regroupement d'arbres').

### 2.1.1. Les noms spécifieurs

Les N-spécifieurs partagent trois caractéristiques : ce sont toujours les premiers N du SN, leur prédéterminant est unique et ils sélectionnent fortement l'adjectif. Ils ne représentent pas la tête du SN<sup>11</sup> et sont de deux types de base : l'un exprime la quantité pure et l'autre est partitif.

Le premier type est associé à *un*<sup>12</sup> et précède *de N*. Il contient *degré / niveau, nombre / quantité*, qui ne sont pas orientés et sont donc compatibles avec divers adjectifs (2a). Mais la plupart des marqueurs quantitatifs orientent vers un pôle et ne sont compatibles qu'avec de rares adjectifs intensifs. Ceux qui portent le trait [GRANDE QUANTITÉ] quantifient les N nombrables : *multitude*, incompatible avec *toute* et un adjectif intensif (2b) ; *armée2, flopée2, foule2, kyrielle, masse2, meute2, montagne2, paquet2, ribambelle, tas2...* (2c, d) et *avalanche2, cascade2, chapelet2, train2* (2e), souvent associés à l'antédéterminant *tout*. Ceux qui portent le trait [PETITE QUANTITÉ] sont compatibles avec quelques adjectifs à valeur limitative comme *léger, petit, bref* : *poignée2*<sup>13</sup> réfère à une petite quantité d'entités (2f) ; *éclair2, instant* quantifient un procès ou un état de durée infime ; *brin2, nuage2, soupçon2, trace2...* quantifient un N indénombrable (2g). Appartiennent aussi à ce type *espèce2, genre2* et *sorte2*, qui quantifient non les référents mais les traits du dénoté, incomplets ou incertains aux yeux de l'énonciateur (2h). Ces N-spécifieurs acceptent l'interprétation générique (2i) mais seuls *degré / niveau* et *nombre / quantité* acceptent le passage au GP, qui modifie la lexie dans les autres cas (2j, k).

- (2a) Un {certain / petit} nombre de mots / Un {fort / haut} degré de pureté
- (2b) Il a lu {une / \*toute une / \*une grande} multitude de livres.
- (2c) Luc a croisé {une / \*la} flopée d'enfants. / Luc a {un / \*le} tas2 de pépins.
- (2d) Léa a réglé {un gros / un sacré / tout un} paquet2 de problèmes.
- (2e) Un chapelet2 d'injures / (Tout) un train2 de mesures [*procès*]
- (2f) Il réserve ça à une poignée2 d'amis.
- (2g) Léa a ajouté un (petit) soupçon2 de sel dans le potage.
- (2h) Une {espèce2 / sorte2} de voiture / Un genre2 de vélo sans selle

<sup>11</sup> On pourrait aussi les considérer comme la tête syntaxique. Voir Polguère (2014) pour les constructions évaluatives (*ce chien de Gustave*), en partie semblables à celles étudiées ici.

<sup>12</sup> *Ce* ou *le* sont acceptables en cas d'anaphore (a). En outre, *nombre* et *quantité* acceptent l'absence de prédéterminant (b).

(a) Ce grand nombre d'insultes ne l'a pas empêché de poursuivre.

(b) {Nombre / Quantité} de citoyens s'opposent au projet.

<sup>13</sup> La lexie *poignée2* est un N-référentiel : {Deux / Quelques} poignées de grain.

- (2i) Une meute<sub>2</sub> de chiens (, ça) fait peur. / Un brin<sub>2</sub> d'humour ne nuit pas.  
 (2j) Luc a un grand nombre d'amis. ⇔ Luc a des amis en grand nombre.  
 (2k) Luc a des tas<sub>2</sub> de problèmes. ⇔ \*Luc a des problèmes {en / par} tas<sub>2</sub>.

D'autres N-spécificateurs, moins nombreux, portent le trait [±PARTITIF], précèdent toujours *de SN* (3a, b) mais le prédéterminant qu'ils sélectionnent varie. *Partiel*<sup>14</sup>, neutre quant au résultat de la partition, est associé à *une* et n'est compatible qu'avec quelques adjectifs quantifieurs (3c). *Totalité / ensemble* ('totalité' et non 'groupe de musiciens'), *plupart* (figé), *plus grande partie*, *cœur<sub>2</sub>*, *essentiel*, qui évoquent un faible reste, sélectionnent *le* (3d) : ils forment des singletons car il ne peut y avoir qu'une quantité ou partie principale. *Moitié<sub>1</sub>* est compatible aussi bien avec *une* qu'avec *la*, ce qui ne surprend guère en raison d'un partage équilibré (3e, f)<sup>15</sup>. Un N-spécifieur partitif ne peut suivre un N-spécifieur quantitatif (3g) mais il peut précéder un N-référentiel (3h). Le N-spécifieur partitif accepte le passage au GP, qui reste quantitatif et peut se placer dans le SV, ce qui est réservé aux marques de quantité (3i).

- (3a) Cela résout une partie {des / \*de} problèmes.  
 (3b) Luc a utilisé une partie {de la / \*de} farine.  
 (3c) Léa a vu une {grande / grosse / petite} partie de ses amis.  
 (3d) {La / \*Une} totalité de mes amis est là. / La totalité du béton est coulée.  
 (3e) Luc a pris la moitié<sub>1</sub> {des pommes / de la farine / de la pomme}.  
 (3f) Luc a pris une moitié<sub>1</sub> {de l'orange / de la farine}. / Luc connaît une moitié<sub>1</sub> des élus.  
 (3g) \*Luc a vu un tas de parties de ses amis.  
 (3h) Léa a pris une partie des morceaux de sucre.

<sup>14</sup> La lexie *partie<sub>2</sub>*, synonyme de *morceau / section*, est un N-référentiel compatible avec *la*, qui indique la présupposition (a), avec le pluriel (b), avec la valeur générique et *de N* (c) mais non avec *de SN* pluriel (d).

- (a) [La partie<sub>2</sub> du far qui est restée]<sub>pp</sub> est au frigo.  
 (b) Les parties<sub>2</sub> du bâtiment qui ont brûlé seront reconstruites.  
 (c) Une partie<sub>2</sub> de bâtiment incendiée est difficile à reconstruire. [*générique*]  
 (d) \*[La partie<sub>2</sub> des amis que j'ai vue]<sub>pp</sub> a été convaincue.

<sup>15</sup> Dans le SN *une moitié de N*, *moitié* pourrait être un N-spécifieur quantitatif puisqu'il précède *de N*. Mais, comme pour le vocable *partie*, il faut prévoir une lexie *moitié<sub>2</sub>*, qui est un N-référentiel réservé aux N d'entités, lesquels ont une forme, et compatible avec divers prédéterminants au singulier et au pluriel (a) ; *moitié<sub>2</sub>* ne peut précéder un N massif ni le pluriel s'il est au singulier (b).

- (a) J'ai mangé {une / ma} moitié<sub>2</sub> d'orange / {Les / Des / Deux} moitié<sub>2</sub> d'oranges / La moitié d'orange que j'ai mangée est acide.  
 (b) \*Une moitié<sub>2</sub> de farine / \*Une moitié<sub>2</sub> d'oranges

- (3i) {La totalité / Une partie / Une moitié} de la question est résolue. ⇔ La question est {en totalité / en partie / à moitié} résolue.

Deux N-spécificateurs (*majorité*, *minorité*), qui ne quantifient que les N nombrables, sont à part. Ils semblent antonymes mais ce n'est pas vraiment le cas. *Minorité* porte le trait [PETITE QUANTITÉ], a une polarité négative, est incompatible avec *grande* et présente plutôt les caractéristiques du type quantitatif : il précède *de N* et ne peut devenir un GP quantitatif (4a-c)<sup>16</sup>. *Majorité* porte le trait [GRANDE QUANTITÉ], n'a pas de polarité, est compatible aussi bien avec *petite* qu'avec *grande* et hésite entre les deux types : perçu comme quantitatif, il est précédé de *une* et précède *de N* (4d) ; vu comme partitif, il est précédé de *la* et précède *de SN* (4e). Il produit aussi le GP attendu, qui peut s'insérer dans le SV, ce qui confirme sa différence avec *minorité* (4f).

- (4a) Un *minorité* {d' / \*des} élus a voté contre.  
(4b) Une {\*grande / petite} *minorité* d'élus  
(4c) Une *minorité* d'élus est pour. ⇔ \*Les élus sont en *minorité* pour.  
(4d) Une {petite / grande} *majorité* d'élus a voté contre.  
(4e) La *majorité* des élus a voté contre.  
(4f) La *majorité* des élus est pour. ⇔ Les élus sont en *majorité* pour.

### 2.1.2. Les noms référentiels

Un N-référentiel est compatible avec un large spectre de prédéterminants au singulier ou au pluriel (*un, le, ce, mon, deux, quelques...*) (5a). Quelques types (mesure, contenant) sont souvent accompagnés au singulier de l'antédéterminant *tout* et des adjectifs *entier, plein* (5b) mais les N de mesure, qui font un découpage ou un regroupement homogène, sont peu compatibles avec *certain* (5c). Un N-référentiel peut suivre un N-spécificateur, qui fait partie d'un autre paradigme (5d) ; il peut entrer dans une chaîne *SN1 de N2 de N3 de N4* car il existe des types différents de N-référentiels. L'ordre est précis : un N-référentiel de nombre rond (*dizaine*) ou constituant un ensemble établi (*douzaine*) précède un N-référentiel de mesure ou de contenant et précède un N-référentiel de forme (5e). Dans le groupe, le premier N-référentiel est souvent la tête du SN, son rôle référentiel est plus fort que celui du N complément si bien que l'adjectif et le V peuvent s'accorder avec lui (5f).

<sup>16</sup> À nouveau, la présupposition vient brouiller les faits et non seulement *la* est acceptable mais aussi *de SN* (a). La situation est identique avec *foule* : *la foule des badauds* n'est pas partitif mais équivaut à *les nombreux badauds* (b).

- (a) [La *minorité*2 {des élus / d'élus} qui a voté contre]<sub>pp</sub> reste silencieuse.  
(b) La *foule* {des / de} *badauds* s'impatientait.

- (5a) Léa a pris {deux parts / ma part} de far. / Prends cette part de far.
- (5b) Il faut {tout un camion / un camion entier / un plein camion} de sable.
- (5c) Léa a pris {\*certains / quelques} kilos de pommes.
- (5d) Luc a utilisé un tas2 de brouettées de pierres.
- (5e) Il a utilisé une dizaine de brouettées de morceaux de bois.
- (5f) Il a pris la part de gâteau {restante / \*restant}.

Le N-référentiel évoque une forme ou une certaine configuration, ce qui lui permet de créer des dénotés et ce rôle dénotatif lui permet d'être quantifié ou repéré. Cela le distingue du N-spécifieur et la forme résulte de deux faits contraires :

– la configuration correspond à un regroupement d'entités ou de matière. Si ce regroupement est entièrement inscrit dans la dénotation du N (*classe* 'ensemble d'élèves', *ensemble2* 'groupe de musiciens', *essaim*, *quatuor*), ce dernier est un N ordinaire, un N collectif « dont le singulier dénote une pluralité d'entités isolables, de même type et perçues comme un tout » (Benninger 2001 : 22). Au contraire, dès lors que le regroupement n'est pas prévisible ou ne correspond qu'en partie aux prévisions, le N est syncatégorématique, doit être saturé et est un N-référentiel. Ce regroupement vaut pour l'espace (6a-d) et pour le temps (6e) ;

- (6a) Un bouquet de fleurs / Un cordon de policiers / Un troupeau de lamas
- (6b) Un {amas / tas2} de roches / Un tas2 de sable / Une botte de foin
- (6c) Une boîte de petits pois / Un panier de pêches / Une grappe de raisin
- (6d) Une douzaine d'œufs / Une centaine de badauds [*numération autour d'un pôle conventionnel, nombre rond*]
- (6e) Une {rafale / suite / volée} de coups / Un train de mesures [*séquence d'événements*]

– la configuration résulte d'une segmentation qui a une certaine forme de nature spatiale ou temporelle. Dans l'espace, la forme peut correspondre à une réalité naturelle (7a, b), résulter de celle d'un contenant (7c) et être localisée (7d). La segmentation peut aussi résulter d'un regroupement homogène dans un ensemble hétérogène (7e, f). Dans le temps, le N-référentiel précise la façon dont se manifeste une occurrence, effectue la segmentation d'un procès, d'un état ou d'une propriété et parfois localise le segment (7g, h).

- (7a) Un grain de riz / Une feuille de papier
- (7b) Un bout de bois / Une part de far / Un morceau de pain
- (7c) Une cuillerée de farine [*forme liée au contenant*]

- (7d) Un cœur d'artichaut / Un fond de panier / Un bas de pantalon [localisation]
- (7e) Une {espèce / variété} de roses / Une marque de chaussures / Une race de bovins / Une génération d'enfants [segmentation et regroupement]
- (7f) Une variété de {blé / farine}
- (7g) Un {cas / exemple} de folie / Un moment de joie [segmentation d'un événement ou d'un état]
- (7h) Un accès de rage / Un début de grippe [occurrence de propriété]

Les N de mesure sont à part : ils ont longtemps correspondu à une forme naturelle (*ped, gorgée, poignée ; grain ; jour*) (8a). Ils ont ensuite été établis sur des bases plus rationnelles mais aussi plus arbitraires pour l'usager et mesurent des regroupements (N d'entités nombrables) ou la segmentation (N massif) (8b, c).

- (8a) {Un jour / Une journée} de travail / Un pied de tissu / Une poignée de sel
- (8b) Un kilo de cerises
- (8c) Une heure de repos [temps] / Un {are / mètre / mètre carré / mètre cube} de terre / Un gramme de poivre / Un litre d'eau

La valeur des N-référentiels est spécifique ou générique (9a, b), mais *un* s'impose au singulier générique (9c). Par ailleurs, en raison de leur statut quasi nominal, la plupart des N référentiels entrent dans divers GP où ils perdent leur valeur quantifiante ou ne l'expriment qu'à travers la manière : *en N / sous forme de N* caractérisent surtout les N à partir de leur forme (9d) ; *par N* apporte une idée d'itération (9e) ; *à N* exprime la manière (9f) ; ceux qui localisent une partie entrent dans un GP circonstant (9g). Cependant, au contraire des N-spécificateurs, les GP contenant un N-référentiel ne peuvent s'insérer dans un SV (9h).

- (9a) J'ai lu un début de livre. [spécifique / \*générique]
- (9b) Les débuts de livres sont parfois étonnants. [\*spécifique / générique]
- (9c) {\*Le / Un} début de livre est parfois surprenant. [\*spécifique / générique]
- (9d) Il vend le sucre en sacs. / Il groupe les plants en dizaines. / Des tirs en rafale / Des enfants en groupes / Un avion désintégré en fragments
- (9e) Il vend ses terres par morceaux. / J'achète du vin par litre.
- (9f) Le vin se vend au litre. / Il mange des cerises à pleines poignées.
- (9g) Sur le côté / Dans le fond / À ce moment / Au {bord / début / fond}
- (9h) \*Luc a par morceaux vendu ses terres.

Plusieurs N-référentiels acceptent en plus un emploi partitif dans lequel ils précèdent un SN qui accepte lui aussi divers prédéterminants (*le / mon / ce / deux*, etc.) et les deux SN ont un statut nominal plein (10a). La partition

exige que l'ensemble soumis à extraction ait des propriétés caractéristiques ou du moins soit caractérisé par son accessibilité, ce qui entraîne souvent la présence de *ce / mon* (10b, c). Dans une chaîne de N-référentiels, un seul SN peut être partitif (10d, e). Quelques N-référentiels à valeur localisante privilégient des emplois partitifs (10f) mais la généralité renforce leur valeur référentielle et exclut l'usage partitif (10g).

- (10a) Léa a pris un morceau {du / de son} gâteau et un kilo de ces fruits.
- (10b) \*J'ai contourné {un / le} tas de ce sable. / La meute {?des / \*de ces} chiens / \*Une rafale {de ces / des} coups / Un morceau {?de ce / \*du} bois / \*Un instant du travail / ??Un lingot de {cet / mon} or / \*Une feuille de ce papier / ?Une goutte de cette eau
- (10c) Après une journée de ce travail, on est exténué.
- (10d) Il a utilisé une dizaine {des brouettées de pierres / de brouettées des pierres} qu'il a fait venir.
- (10e) \*Il a utilisé une dizaine des brouettées {de ces / des} pierres.
- (10f) Léa attend la fin {de la pluie / du débat}. / Le début de son hésitation
- (10g) Les dessus {de / \*des} paniers sont souvent trompeurs. / Un fond {de / \*de la} bouteille contient souvent de la lie.

### 2.1.3. L'interprétation des faits

Dans notre perspective, plusieurs questions perdent leur intérêt (métaphorisation ; co-nom essentiellement ou occasionnellement quantifiant...). Seuls deux points importent : les co-noms (ou les lexies qui ont ce statut) attendent d'être saturés ; ils sont de deux types, N-spécifieurs et N-référentiels. La distinction entre ces types ne peut se faire sur la base de la présence d'un prédéterminant dans le groupe qui suit, puisque les deux types contiennent des éléments compatibles avec *de N* et *de SN*. Mais le classement s'appuie sur tout un faisceau de propriétés :

- les N-spécifieurs, exclusivement quantifieurs, précèdent *de N* ou *de SN* selon leur type (quantitatif ou partitif) ; ce sont toujours les premiers N dans le SN ; leur prédéterminant est fixe ; la modification par un adjectif est limitée (l'adjectif doit être quantifiant) ;
- les N-référentiels précèdent surtout *de N* mais *de SN* n'est pas exclu ; ils ont un statut plus nominal, acceptent une large gamme de prédéterminants. Même s'ils n'ont pas une totale autonomie conceptuelle, ils ont une capacité dénotative, sont associés à une organisation, à une forme, à une « quantité compacte, non dispersée » (Flaux et Van de Velde 2000 : 18). La présence d'un prédéterminant donne à ces N-référentiels la valeur référentielle attendue d'un SN mais, dans le syntagme, ils ont aussi un rôle dans la construction de la valeur référentielle du second N.



Comme celle de Benninger (2001 : 24), qui oppose N collectifs et substantifs quantificateurs, notre classification est binaire mais elle en est éloignée. *Flopée* n'appartient pas au même type que *morceau* : *flopée* est un N-spécifieur purement quantifieur, comme *partiel* ; *morceau* est un N-référentiel, évoque un dénoté qui peut être quantifié par un prédéterminant et n'est pas un vrai quantifieur même s'il suggère une idée de séparation.

## 2.2. Les co-verbes : verbes spécifieurs et verbes référentiels

Dans la zone verbale, en plus de la morphologie et de la distribution, on peut recourir à la structure d'arguments associée au V pour délimiter la zone d'étude et proposer une classification. La tradition grammaticale a déjà esquissé une certaine hiérarchie (auxiliaire, semi-auxiliaire, V ordinaire) mais il y a unanimité sur un point : la notion de semi-auxiliaire n'a jamais été définie.

Chu (2008) propose une analyse globale de ce qu'il appelle les V modaux qui se combinent aux autres V et met dans cet ensemble *devoir* / *pouvoir*, *aller*, *commencer*, *paraître*. Il s'appuie sur la syntaxe et sur la sémantique (combinaison, rôle thématique) pour proposer un continuum (axes réalis / irréalis et objectif / subjectif). Son approche et ses critères sont attirants mais posent un problème : les lexies modales basiques de *devoir* / *pouvoir* et *vouloir* (notées *devoir*<sub>1</sub> / *pouvoir*<sub>1</sub> / *vouloir*<sub>1</sub>) sont des V ordinaires même si les grammaires les disent souvent semi-auxiliaires. Ce sont des prédicats qui ont leurs propres arguments, les sélectionnent, peuvent en partager un avec le V infinitif mais ne peuvent être impersonnels (11a). Ils acceptent plusieurs transformations : la pronominalisation ou l'effacement de leur second argument, récupéré en contexte (11b) ; le clivage de leur second argument et la dislocation (11c) ; la nominalisation sans modification de la catégorie de leur second argument (11d). Feuillard (2007 : 23) partage ce point de vue : « ... la notion de semi-auxiliaire ne sera pas retenue ; les modaux seront considérés comme des verbes »<sup>17</sup>.

---

<sup>17</sup> Les V modaux restent particuliers. Ils modulent le degré de vérité de la prédication et, en ce sens, ont une valeur quantitative. En outre, ce n'est pas seulement le premier argument de *devoir*<sub>1</sub> / *pouvoir*<sub>1</sub> et *vouloir*<sub>1</sub>, qui a le trait [ANIMÉ], qui peut être partagé avec le V infinitif : le second argument du V infinitif peut aussi devenir sujet de *devoir*<sub>1</sub> / *pouvoir*<sub>1</sub> même s'il porte le trait [INANIMÉ] (a). Mais l'exigence d'un agent, d'une source demeure (b) et une cause permet à *devoir*<sub>1</sub> la forme impersonnelle (c).

(a) Ce texte doit<sub>1</sub> être lu (par Luc). / Ce trou doit<sub>1</sub> être bouché. [‘J'exige...’]

(b) Il lui convient de faire face. / Il lui faudra faire face.

(c) \*Il doit<sub>1</sub> pleuvoir. / Il {doit<sub>1</sub> pleuvoir / faut qu'il pleuve} pour faire l'essai.

- (11a) {Luc / \*Le train} veut<sub>1</sub> partir. / \*Il veut<sub>1</sub> neiger.  
(11b) A – Est-ce que je reste ? B – Tu peux<sub>1</sub> (le faire) et même tu dois<sub>1</sub>  
et de plus je veux<sub>1</sub>. / Tu le peux<sub>1</sub> et même tu le dois<sub>1</sub> et de plus je le  
veux<sub>1</sub>.  
(11c) C'est partir que Léa veut<sub>1</sub>. / Partir, Léa le peut<sub>1</sub>.  
(11d) Luc veut<sub>1</sub> chanter. ⇔ {La volonté de Luc / Sa volonté} de chanter

La décision de faire des V modaux des prédicats résout le problème de la frontière entre les « semi-auxiliaires » *devoir<sub>1</sub> / pouvoir<sub>1</sub>, vouloir<sub>1</sub>* et les nombreux V voisins suivis d'un V infinitif et considérés comme des prédicats. Ces V expriment la volonté (*aspirer à, désirer, souhaiter ; accepter de, consentir à, exiger de, refuser de, rêver de, tenir à*, etc.), la nécessité (*Il convient de*) et la capacité (*savoir<sub>2</sub>* 'pouvoir après apprentissage'). Restent alors les co-verbes *laisser / faire*, qui ont deux arguments : le premier leur est propre, le second est partagé avec le V infinitif. Ce dernier joue deux rôles sémantiques et, pour cette raison, accepte diverses distributions ou fonctions : sous forme de SN, il peut occuper deux positions avec *laisser* et remplir deux fonctions avec *faire* (12a, b) ; s'il est clitique, il peut se placer devant le co-verbe (12c). Ce partage de l'argument ne fait pas de *faire / laisser* des « semi-auxiliaires ».

- (12a) Luc a laissé {partir les enfants / les enfants partir}.  
(12b) Luc a fait chanter {les enfants / cette chanson aux enfants}.  
(12c) Luc leur a fait chanter cette chanson.

La classe des co-verbes « semi-auxiliaires » est donc restreinte et concerne avant tout des lexies aspectuelles : *aller<sub>2</sub> / venir<sub>2</sub> de* (distinctes des lexies spatiales *aller<sub>1</sub> / venir<sub>1</sub> de*) ; *commencer à / finir de...* Il faut y ajouter les lexies aléthiques *devoir<sub>2</sub> / pouvoir<sub>2</sub> / vouloir<sub>2</sub>* (distinctes de *devoir<sub>1</sub> / pouvoir<sub>1</sub> / vouloir<sub>1</sub>*). Il reste alors à vérifier si le couple V-spécifieur / V-référentiel est défendable et s'il impose une autre classification de ces co-verbes.

### 2.2.1. Les verbes spécifieurs

Les V-spécifieurs sont défectifs sous plusieurs aspects : ils refusent la forme infinitivale car ils sont toujours fléchis et doivent marquer le rang (13a) ; *aller<sub>2</sub> / venir<sub>2</sub> de* sont incompatibles avec le passé simple et le passé composé (13b, c) ; *devoir<sub>2</sub>* et *pouvoir<sub>2</sub>* sont incompatibles avec le passé simple et le futur (13d, e). Ils sont incompatibles avec les V-spécifieurs et les V-référentiels et occupent toujours la première position dans le SV, ce qui tient à un trait sémantique ou à l'exigence d'un rang personnel qui impose l'adjacence au sujet (13f) ; ils n'ont pas d'argument propre et sont

compatibles avec un V impersonnel (13g)<sup>18</sup>. Le V infinitif ne peut être pronominalisé, effacé (*le faire* s'impose en cas d'anaphore) (13h), clivé ou détaché au moyen d'une dislocation (13i). Enfin le V-spécifieur refuse la nominalisation.

- (13a) Léa {va2 / vient2 de} parler. / \*Luc espère {aller2 / venir2 de} partir.  
 (13b) \*Léa alla2 réussir. / \*Léa vint2 de chanter.  
 (13c) \*Léa est allée2 réussir. / \*Léa est venue2 de chanter.  
 (13d) \*Il {dut2 / put2} partir. [*lexies aléthiques* : 'Il est {probable / possible}']  
 (13e) \*Luc devra2 partir. / \*Luc pourra2 partir. [*lexies aléthiques*]  
 (13f) \*Luc veut aller2 travailler. / \*Luc va pouvoir2 rester.  
 (13g) Il va2 pleuvoir. / On dirait qu'il veut2 neiger.  
 (13h) \*Léa le va2. / \*Léa va2. / Léa va2 le faire.  
 (13i) C'est partir que Léa \*{va2 / veut2}. / \*Partir, Léa le peut2.

Les V-spécifieurs *aller2 / venir2 de* sont aspectuels et construisent la référence en portant doublement le trait /QUANTITÉ/ : ils expriment un intervalle réduit entre un repère, qui est souvent le moment de l'énonciation, et la borne d'ouverture (*aller*) ou de fermeture (*venir de*) (14a, b) ; selon le cas, la quantité réalisée du procès est nulle (*aller2*) ou totale (*venir2 de*). Quant aux lexies aléthiques *devoir2, pouvoir2, vouloir2*, elles quantifient la relation prédicative (14c)<sup>19</sup>.

- (14a) Luc va2 manger. [*distance faible entre le repère et la borne d'ouverture ; quantité réalisée nulle*]  
 (14b) Luc vient2 de manger. [*distance faible entre le repère et la borne de fermeture ; quantité réalisée totale*]

<sup>18</sup> Les GP aspectuels de statut adjectival suivis d'un V infinitif posent problème. *Sur le point de*, qui remplace *aller* au futur et au passé simple, est compatible avec un V impersonnel, n'a donc pas d'argument et se rapproche du V-spécifieur (a). *En {train / voie / passe} de* sont incompatibles avec un V impersonnel, ce qui suggère qu'ils ont un argument (b, c). *En voie de* peut précéder un N et *en cours de* ne précède qu'un N (d).

- (a) Il {sera sur le point de / \*ira} neiger. / Léa {fut sur le point de / \*alla} rire.  
 (b) Il est en { ? ?train / \*voie / \*passe} de pleuvoir.  
 (c) Léa est en {train / voie / passe} de réussir.  
 (d) La centrale est en {voie / cours} de réalisation.

<sup>19</sup> Suivis d'un V infinitif, *paraître / sembler* et *faillir / risquer2 de* (lexie distincte de *risquer1*, qui est suivi d'un SN) sont aussi des V-spécifieurs aléthiques sans argument propre et compatibles avec l'impersonnel. Ils sont un peu à part : seul *faillir* est vraiment déféctif ; *paraître, sembler, risquer2* acceptent l'emploi infinitival, sauf après un V-spécifieur (a) ; le V est récupérable avec *faillir* (b).

- (a) Pour sembler comprendre, il hochait la tête. / \*Luc va sembler partir.  
 (b) Il n'a pas crié mais il a failli (le faire).

- (14c) À cette heure-ci, Luc {doit2 être au travail / peut2 être absent}. / Il veut2 pleuvoir. [‘La pluie est probable’]

### 2.2.2. Les verbes référentiels

Les co-verbes référentiels ont un statut plus verbal : ils ne sont pas défectifs et peuvent suivre les V-spécifieurs, ce qui signifie qu’ils acceptent la forme infinitivale et plusieurs positions dans la phrase (15a-c). Comme le notent Gosselin *et al.* (2011 : 166), ils sont aussi compatibles avec un adverbe de manière (15d)<sup>20</sup>. Ils sont pourtant différents des V lexicaux : ils n’ont pas d’argument propre et sont compatibles avec un V impersonnel (15e). Le V infinitif n’est pas leur second argument ou du moins il s’agit d’un argument particulier : il refuse la pronominalisation et doit être remplacé par *le faire* (15f, g) mais est effaçable quand il est présupposé ou récupérable en contexte (15h) ; il refuse le clivage et le détachement (15i). Le V-référentiel accepte la nominalisation, ce qui produit un nom référentiel car sa nominalisation doit se faire conjointement à celle du V infinitif, lequel impose sa catégorie à son marqueur (15j). Enfin, comme les N-référentiels, les V-référentiels acceptent le cumul (15k) et entrent sous forme nominale dans un GP, lequel a cette fois une valeur de circonstant (15l).

- (15a) Luc {commence à / continue de / finit de / a cessé de / se met à} manger.  
(15b) Léa va commencer à travailler. / Léa {vient de / va bientôt} finir de parler.  
(15c) Léa espère {commencer / les faire commencer} à travailler demain.  
(15d) Luc commence tranquillement à préparer le repas.  
(15e) Il {commence à / continue de / finit de / a cessé de / se met à} pleuvoir.  
(15f) \*Léa y commence.  
(15g) Léa chante bien et pourtant elle commence (à le faire).  
(15h) Léa {commence / continue / finit / a cessé / \*se met à}.  
(15i) ?C’est à chanter que Léa commence. / \*À chanter, Léa commence.  
(15j) Luc commence à chanter. ⇒ Le commencement {\*de chanter / du chant}  
(15k) Luc commence à cesser de travailler le soir.  
(15l) Il pleuvait {au commencement / à la fin}.

---

<sup>20</sup> Au contraire de ces auteurs (p. 165), nous ne voyons pas dans *se hâter, s’apprêter, hésiter* des semi-auxiliaires ni donc des V-référentiels. Proches des V modaux, ces V ont deux arguments et le premier porte le trait /ANIMÉ/. *Tarder* est plus complexe mais est sans doute un V-spécifieur.

En outre, les V-référentiels acceptent une structure d'arguments parfois considérée comme dérivée ou qui représente un cas de polysémie (Marengo 2011 : 261) : l'infinitif est remplacé par un SN dérivé du V (16a) ou est récupérable à partir de son deuxième argument (un SN) (16b) ; le SN peut même devenir sujet à condition qu'il dénote une idée de procès (16c, d).

(16a) Luc commence {à travailler / son travail}.

(16b) Luc commence (à écrire) son livre.

(16c) Le travail commence. / Le travail a commencé.

(16d) Le livre est commencé. / \*Le livre commence.

Ces V-référentiels ont une valeur aspectuelle car ils segmentent le procès, tout en situant le segment, qui correspond à une borne (début, fin) ou se situe entre les deux bornes (intérieurité).

### 2.2.3. L'interprétation des faits

Il existe donc deux classes de co-verbes, les V-spécificateurs et les V-référentiels, qui précèdent des V infinitifs et ne sont pas des prédicats notionnels. Il n'est pas encore évident que l'analyse sémantique retenue pour les co-noms s'applique : le N-spécificateur est purement quantitatif, le N-référentiel ajoute une idée de forme (2.1.3). Mais des spécialistes de l'aspect, qui ont déjà distingué deux types de marqueurs, font une analyse sémantique identique à celle que nous proposons pour le N :

Les marqueurs de phase se distinguent nettement des marqueurs d'aspect, les premiers mettant en relation le temps d'un procès global et le temps (instant ou court intervalle) de sa phase initiale ou finale (en dehors de toute prise en compte du temps de référence en cours), les seconds mettant au contraire le temps d'un procès [en relation] avec le temps de référence en cours (J. François 1993, cité par Gosselin *et al.* 2011 : 163).

Interprétons ces propos abstraits dans notre cadre :

- les marqueurs d'aspect sont nos V-spécificateurs (*aller...*). Ils sont purement quantitatifs : mettant en relation le temps d'un procès avec le temps de référence en cours, ils dénotent simplement un intervalle très bref entre un procès et un repère, n'ajoutent rien à la représentation du procès, lui sont extérieurs. Les co-verbes qui quantifient la prédication (*sembler* ; *devoir*<sub>2</sub> et *pouvoir*<sub>2</sub>), eux aussi purement quantitatifs, font partie des V-spécificateurs ;
- les marqueurs de phase sont nos co-verbes référentiels (*commencer...*). Ils sont quantitatifs mais aussi partitifs : ils construisent des sous-procès, les localisent dans le processus global, mettent en relation le temps du procès global et celui d'une de ses phases. « Les co-verbes de phase servent à rendre

saillantes des phases latentes des procès, ce qui suppose que les procès possèdent une structure phasale intrinsèque » (Gosselin *et al.* 2011 : 161). Cela correspond à l'idée de forme dans le domaine nominal. Selon nos critères, puisqu'ils mettent en jeu la quantité, ils sont eux aussi aspectuels.

### 3. Conclusion

#### 3.1. Bilan

Ce parcours sur les SN et les SV complexes permet de répondre, en bonne partie, aux trois questions posées au début :

- les co-noms et les co-verbes placés devant les N et les V lexicaux exigent un apport notionnel, demandent à être saturés. Ils participent aux opérations de construction de la référence, ce qui met en jeu des faits sémantiques précis (quantification, y compris partition ; repérage ou localisation). Ils complètent les spécifieurs du N (les prédéterminants) et les spécifieurs du V (les auxiliaires, moins nombreux) ;
- co-noms et co-verbes sont de deux types. Cela met de l'ordre dans la zone prénominale ou préverbale et écarte l'idée d'une lente progression des notions lexicales vers les marques grammaticales. Le type spécifieur est déficient du côté des marques (prédéterminants pour le N-spécifieur ; tiroirs verbaux pour le V-spécifieur) ; il est toujours le premier N ou le premier V du syntagme ; s'il est verbal, il est privé d'argument et refuse la nominalisation. Le type référentiel est peu déficient du côté des marques ; il suit les N-spécifieurs et les V-spécifieurs ; il accepte le cumul (*un wagon de sacs de pommes / Luc commence à cesser de travailler*) ; s'il est verbal, il accepte une structure d'arguments minimale et la nominalisation, conjointement avec l'élément qu'il segmente ;
- le point qui motivait cette réflexion et nous a menés à diverses (re)lectures est de savoir si l'opposition spécifieur / référentiel a une base sémantique commune. Il apparaît que oui : N-spécifieurs et V-spécifieurs sont strictement quantitatifs ; N-référentiels et V-référentiels mettent en jeu une certaine forme ou organisation. Dans l'espace, l'idée de forme, d'autonomie conceptuelle est claire sauf peut-être pour les N de mesure ; dans le domaine temporel, les faits sont moins saisissables mais les V-référentiels sont bien associés à une structure d'événement.

Dans le débat, il faut tenir compte de la polysémie, parfois dissimulée mais que l'hypothèse retenue met en évidence. Ainsi, il est peu douteux que le vocable *tas* possède deux lexies : le N-référentiel *tas1* précède

un N singulier ou pluriel ; le N-spécifieur *tas2* précède seulement un N pluriel. Cela est moins évident pour le vocable *moitié* : le N-spécifieur *moitié1*, quantitatif, est singulier et précède un SN qui peut être singulier ou pluriel ; le N-référentiel *moitié2*, associé à une forme, accepte divers prédéterminants au singulier ou au pluriel, précède un N d'entité dont il partage le nombre mais non un N massif (voir note 15).

### 3.2. Ouvertures

Il existe cependant des séries nominales d'une autre nature. Ainsi, un type restreint (*maximum / minimum / total*) appartient plutôt à l'ensemble des marqueurs d'ajustement référentiel (Léard et Marengo 2006 ; Léard et Marengo, en cours, II, 4), marqueurs flottants qui acceptent deux distributions (17a, b). D'autres N souvent juxtaposés relèvent du module notionnel : leur ordre dans le GN s'explique par la hiérarchie dénotative, par nature réservée aux GN. Cet ensemble contient au moins deux types : N d'appellation à faible valeur dénotative (le titre *majesté*, l'appellation *maître* et l'appellation générale *monsieur*) (18a, b) ; N classifieurs (statut social, classe d'objets, N métalinguistique) souvent dits épithètes (prédicats internes) car ils peuvent devenir attributs (prédicats externes) (18c). Ils sont alors traités dans le cadre de la prédication mais le statut de prédicat présente des difficultés car le prédéterminant change (18d). Leur statut dans l'échelle dénotative explique tant leur apparition que leur ordre et peut en plus s'appliquer aux N comme *ami*, pourtant proches des prédicats internes (18e) : ils deviennent facilement attributs ou appositions (prédicats externes ou seconds), sans changer de prédéterminant ou en s'échangeant un prédéterminant (18f).

- (17a) Il faut {un minimum de vingt points / vingt points (au) minimum}.
- (17b) Il faut {au moins vingt points / vingt points au moins}.
- (18a) Sa majesté le Roi / Maître Dubois / Monsieur {le Président / Dubois}
- (18b) (Votre) Majesté ! / Maître (Dubois) ! / Monsieur (le Président) !
- (18c) Le ministre Papin / L'épée Durandal / Le nom (de) Dubois
- (18d) Papin est un ministre. / Durandal est une épée. / Dubois est un nom.
- (18e) Nos amies les bêtes / Son imbécile de mari / Son colonel de mari
- (18f) Les bêtes, nos amies / Son mari, un imbécile

## Bibliographie

- Anscombre J.-C. (1986), « L'article zéro en français : un imparfait du substantif ? », *Langue française* 72 : 4-39.
- Anscombre J.-C. (1992), « Imparfait et passé composé : des forts en thème/ propos », *L'Information Grammaticale* 55 : 43-53.

- Badiou-Monferran C., Buchi E. (2012), « Plaidoyer pour la désolidarisation des notions de pragmatization et de grammaticalisation », *3<sup>e</sup> Congrès Mondial de Linguistique Française 1* : 127-144.
- Benninger C. (1999), *De la quantité aux substantifs quantificateurs*, Metz, Centre d'études linguistiques des textes et des discours.
- Benninger C. (2001), « Une meute de loups / une brassée de questions : collection, quantification et métaphore », *Langue française* 129 : 21-34.
- Buvet P.-A. (2013), *La dimension lexicale de la détermination en français*, Paris, Honoré Champion.
- Chu X. (2008), *Les verbes modaux en français*, Paris, Éditions Ophrys.
- Dostie G. (2004), *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- Feuillard C. (2007), « Grammaticalisation et synchronie dynamique », *La linguistique* 43 : 3-28.
- Flaux N., van de Velde D. (2000), *Les noms en français : esquisse de classement*, Gap-Paris, Ophrys.
- Gosselin L. (1996), *Sémantique de la temporalité en français*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Gosselin L., Lenepveu V., Legallois D. (2011), « Les phases : de l'aspect des procès à la structuration textuelle », in F. Neveu, P. Blumenthal, N. Le Querler (eds.), *Au commencement était le verbe – Syntaxe, Sémantique, Cognition*, Berne, Peter Lang : 161-186.
- Guillaume G. (1969), *Langage et science du langage*, Paris, Nizet.
- Léard J.-M., Marengo S. (2006), « L'exception et la restriction : similitude, différence ou inclusion ? », in G. Kleiber, C. Schnedecker, A. Theissen (ed.), *La relation partie-tout*, Louvain-Paris-Dudley, Peeters : 525-542.
- Léard J.-M. (2008), « La syntaxe en modules sémantiques : hiérarchie notionnelle, référence, prédication », in D. Van Raemdonck (dir.) avec la collaboration de K. Ploog, *Modèles syntaxiques. La syntaxe à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, PIE-Peter Lang : 183-211.
- Léard J.-M., en collaboration avec S. Marengo (en cours), *Grammaire sémantique modulaire. Notions lexicales, référence, prédication*, <<http://www.usherbrooke.ca/crifuq/recherche/projets/projets-en-cours/grammaire-semantique-modulaire/>>.
- Marengo S. (2011), *Les adjectifs jamais attributs. Syntaxe et sémantique des adjectifs constructeurs de la référence*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- Marchello-Nizia C. (2006), *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles, De Boeck.
- Moeschler J. (1998), *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*, Paris, Kimé.



- Moeschler J., Grisot C., Cartoni B. (2012), « Jusqu'où les temps verbaux sont-ils procéduraux ? », *Nouveaux cahiers de linguistique française* 30 : 119-139.
- Moignet G. (1981), *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck.
- Polguère A. (2014), « Rection nominale : retour sur les constructions évaluatives », *Travaux de linguistique* 68 : 83-102.
- Prévost S. (2006), « Grammaticalisation, lexicalisation et dégrammaticalisation : des relations complexes », *Cahiers de Praxématique* 46 : 121-140.
- Riegel M., Pellat J.-C., Rioul R. (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- Riegel M., Pellat J.-C., Rioul R. (2009), *Grammaire méthodique du français*, 7<sup>e</sup> édition, Paris, PUF.



# Essai d'analyse de phrases complexes

Marc WILMET

*Université libre de Bruxelles*

**Résumé** : L'adjectif *complexe* perd en grammaire son sens ordinaire de « compliqué » quand il désigne un type de *phrase*. Il lui arrive pourtant de remériter cette acception. La présente contribution en témoigne par deux exemples de Marcel Proust, sans doute l'écrivain français qui a construit le plus de phrases enchevêtrées, dont le découpage et le remontage s'apparentent dès lors à un puzzle. L'exercice vise surtout à montrer que, loin des naïvetés scolaires d'antan, l'« analyse logique » requiert une théorisation rigoureuse des *natures* de mots, des *fonctions* syntaxiques et des *prédications* constitutives de l'*énoncé* phrastique que l'*énonciation* installe dans une situation de communication.

S'il est avéré, comme le dit Chomsky, que « les hommes les plus bêtes arrivent à parler tandis que les singes les plus intelligents n'y arrivent jamais », on aurait mauvaise grâce à prétendre que le fonctionnement des langues naturelles soit le moins du monde *complexe* au sens commun de « difficile ». En revanche, la description des mécanismes spontanés du langage requiert de la part des spécialistes un bagage théorique et terminologique considérable<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Le schéma d'analyse qu'on va découvrir a été précédé de plusieurs ébauches : « La leçon de Guillaume : essai de réanalyse logique », dans *Du percevoir au dire. Hommage à André Joly* (D. Leeman & A. Boone eds., Paris, L'Harmattan, 1996), p. 375-388. – « Pour une analyse logique revisitée », dans *La lingüística francesa en Espana camino del siglo XXI* (M. L. Casal Silva et al. eds., Arrecife, 2001), p. 75-82. – « Pour une analyse de phrase intégrante », dans *Grammatica. Festschrift in honour of Michael Herslund* (Berne, Lang, 2006), p. 523-535. Leur seul intérêt désormais est qu'elles permettent de mesurer le chemin parcouru à travers la *Grammaire critique du français* (première édition 1997, cinquième édition 2010 : voir la note 3 ci-dessous) au regard, essentiellement, des *classes* ou des *natures* de mots hors emploi (quatre classes : 1° le nom, qui n'attend aucun support étranger ; 2° l'adjectif et 3° le verbe, en attente d'un support étranger – mais l'adjectif émergeant aux catégories du nom : le genre et le nombre, et le verbe créant ses catégories : le mode, le temps, l'aspect ; 4° le connectif, en attente de deux supports étrangers) et des *fonctions* en emploi : 1° déterminative (quantifiants, qualifiants, quantifiqualifiants), 2° complétive

Techniquement, l'adjectif *complexe* sert à nommer par opposition à *simple* un certain type de phrase, dont la caractérisation varie au demeurant d'un grammairien à l'autre. Flaux (1993) y range ainsi les « propositions indépendantes » juxtaposées ou coordonnées, que Goosse (1993) appelle de son côté « sous-phrases »<sup>2</sup>.

Quelques précautions de vocabulaire ne paraîtront pas superflues.

La *Grammaire critique du français* définit la phrase : « la première séquence quelconque de mots née de la réunion d'une énonciation et d'un énoncé qui ne laisse en dehors d'elle que le vide ou les mots d'un autre énoncé » (§ 538)<sup>3</sup>. Les phrases avaient été subdivisées au préalable selon deux dichotomies :

- *primo*, celle de la phrase *unique* VS la phrase *multiple* (qui associe des phrases par juxtaposition, coordination ou emboîtement) ;
- *secundo*, celle de la phrase *simple* VS la phrase *complexe* (qui intègre au moins une autre phrase à son énoncé).

La phrase intégrante peut être dite *phrase matrice* – non plus « proposition principale » –, la phrase intégrée *sous-phrase* – et non « proposition subordonnée ». Les sous-phrases sont insérées dans les phrases matrices tantôt par enchâssement : les sous-phrases *enchâssées* (au moyen d'adjectifs, de pronoms, d'adverbes conservant une fonction à l'intérieur de la sous-phrase, ou de conjonctions privées de toute fonction autre que celle d'*enchâsseur*), tantôt par incision : les sous-phrases *incises*.

Soit, afin de fixer les idées, une phrase de Bernanos.

Si la raison s'oppose au dogme – et c'est, il me semble, le cas (car si elle ne s'y opposait point, pourquoi donc exiger de la foi, où le simple bon sens et le raisonnement suffiraient) – l'Église est contrainte d'évoluer avec la raison.

La phrase complexe *si la raison s'oppose au dogme l'Église est contrainte d'évoluer avec la raison* (phrase matrice *l'Église est contrainte d'évoluer avec la raison*, sous-phrase à enchâsseur conjonctival ou, en bref, sous-phrase conjonctivale *si la raison s'oppose au dogme*) s'associe au moyen de tirets une phrase emboîtée complexe *et c'est, il me semble,*

---

(compléments nucléaires ou linéaires de l'adjectif et du verbe), 3° prédicative (thème et rhème d'une prédication première et d'une prédication seconde), 4° opérative (opérateurs LIG = « ligature » des conjonctions dites « de coordination », LIG + TRANS = « transposition », « transfert » ou « translation » des prépositions, LIG + TRANS + ENCH = « enchâssement » des conjonctions dites « de subordination »).

<sup>2</sup> Flaux N. (1993), *La grammaire*, Paris, PUF, Goosse, A., *Le bon usage. Grammaire française*, Paris-Gembloux, Duculot, <sup>11</sup>1993.

<sup>3</sup> Wilmet M. (2010), *Grammaire critique du français*, Bruxelles, Duculot.

*le cas* (phrase matrice *et c'est le cas*, sous-phrase incise *il me semble*), qui s'associe à son tour à l'aide de parenthèses une phrase emboîtée complexe *car si elle ne s'y opposait point, pourquoi donc exiger de la foi, où le simple bon sens et le raisonnement suffiraient* (phrase matrice *car pourquoi donc exiger de la foi*, sous-phrase conjonctivale *si elle ne s'y opposait point*, sous-phrase à enchâsseur pronominal ou, en bref, sous-phrase pronominale *où le simple bon sens et le raisonnement suffiraient*) pour élaborer au total une phrase multiple<sup>4</sup>.

Marcel Proust est parmi tous les écrivains français celui qui a la réputation – on verra qu'elle n'a rien d'usurpé – d'enfiler les phrases les plus longues et les plus tortueuses. En voici un échantillon, que je soumets à la sagacité des lecteurs, et d'abord au jugement du collègue, ancien élève et précieux ami, à qui ces lignes sont affectueusement dédiées. Il devrait au minimum les changer des squelettes phrastiques *Le petit chat de la voisine aime ma bonne cuisine* ou *Il est important que John ne perde pas son job et que Mary n'abandonne pas l'école*, etc. auxquels se bornent trop d'analystes, tant européens qu'américains.

*À la recherche du temps perdu*, coll. de la Pléiade, I, p. 125-126.

Au moment où nous arrivions à la maison, maman s'aperçut qu'on avait oublié le saint-honoré et demanda à mon père de retourner avec moi sur nos pas dire qu'on l'apportât tout de suite. Nous croisâmes près de l'église Legrandin qui venait en sens inverse conduisant la même dame à sa voiture. Il passa contre nous, ne s'interrompit pas de parler à sa voisine, et nous fit du coin de son œil bleu un petit signe en quelque sorte intérieur aux paupières et qui, n'intéressant pas les muscles de son visage, put passer parfaitement inaperçu de son interlocutrice ; mais, cherchant à compenser par l'intensité du sentiment le champ un peu étroit où il en circonscrivait l'expression, dans ce coin d'azur qui nous était affecté il fit pétiller tout l'entrain de la bonne grâce qui dépassa l'enjouement, frisa la malice ; il subtilisa les finesses de l'amabilité jusqu'aux clignements de la connivence, aux demi-mots, aux sous-entendus, aux mystères de la complicité ; et finalement exalta les assurances d'amitié jusqu'aux protestations de tendresse, jusqu'à la déclaration d'amour, illuminant alors pour nous seuls, d'une langueur secrète et invisible à la châtelaine, une prunelle énamourée dans un visage de glace.

L'extrait aligne trois phrases graphiques (que délimitent une majuscule initiale et un point final) numérotées ci-après en chiffres romains.

---

<sup>4</sup> Attention, le *et* et le *car* à l'initiale de phrase ne coordonnent pas, et l'incise *il me semble* placée entre deux virgules diffère d'une phrase juxtaposée par le fait qu'elle exerce à l'égal des précédents une fonction dans la phrase matrice (voir la note 6).

I. *Au moment où nous arrivions à la maison, maman s'aperçut qu'on avait oublié le saint-honoré et demanda à mon père de retourner avec moi sur nos pas dire qu'on l'apportât tout de suite.*

Phrase multiple (abréviation Π), composée d'une première phrase (abréviation P) complexe et d'une deuxième phrase (abréviation 2°P) complexe coordonnée à P par la conjonction (abréviation CONJ) *et*. P et 2°P enchâssent (abréviation ENCH) successivement deux sous-phrases et une sous-phrase (abréviation SOUP), représentables au sein de la phrase matrice (abréviation PMAT) par l'icône Δ du vide déclarant prévisionnellement une fonction à saturer dans PMAT : Δ *maman s'aperçut* Δ *et demanda à mon père de retourner avec moi sur nos pas dire* Δ.

L'énonciation de P ou SOUP revient à ancrer l'énoncé dans une situation de communication au triple point de vue (1) d'une personne distributrice des rôles actanciels (la SOUP de 2°P ayant la particularité que l'énonciateur primaire cède la parole à un intervenant secondaire : le *discoureur*), (2) d'un repère temporel tributaire du mode : repère *actuel et personnel* de l'indicatif (temps présent, temps passé – sous aspect global du « passé simple » ou sous aspect sécant de l'« imparfait » –, temps futur, temps futur du passé), repère *inactuel et personnel* du subjonctif (temps rétrospectif du subjonctif dit « imparfait », temps prospectif du subjonctif dit « présent »), repère *inactuel et impersonnel* de l'infinitif et du participe (temps incident de l'infinitif dit « présent », temps adjacent du participe dit « présent », temps décadent du participe dit « passé »)<sup>5</sup>, (3) d'une modalité assertive, interrogative ou injonctive.

L'énoncé de P ou SOUP se présente sous l'espèce d'une *prédication première* (abréviation PRED1) rapportant un *rhème* à un *thème*. Le thème est appelé *sujet* et le rhème, dépourvu d'étiquette en grammaire française, à moins que la prédication s'effectue par le truchement d'une copule (auquel cas on parle d'*attribut*), peut être dit – son appellation usuelle dans d'autres traditions grammaticales – *prédicat*.

En guise de sujets, nous n'aurons ici que des pronoms (abréviation PRO) ou des syntagmes nominaux (abréviation SN) découpables en un noyau nominal (abréviation NN) et un ou plusieurs déterminants : *quantifiants* (abréviation QUANT) marqueurs d'extensité, i.e. la quantité d'êtres du monde auxquels le NN est appliqué ; *qualifiants* (abréviation QUAL) marqueurs d'extension, i.e. la quantité d'êtres du monde auxquels le NN est applicable ; *quantiquantifiants* marqueurs conjoints d'extensité et d'extension (abréviation QUANTQUAL). Le NN accompagné d'un QUAL forme avec lui un groupe nominal (abréviation GN).

<sup>5</sup> À ces temps « absolus » s'ajoutent les deux temps « relatifs » *antérieur* (pour les formes composées de l'auxiliaire *avoir* ou de l'auxiliaire *être*) et *postérieur* (pour les formes composées de l'auxiliaire *aller*).

Le prédicat revêt les dehors d'un syntagme verbal (abréviation SV), découparable en un noyau verbal (abréviation NV) ou en un groupe verbal (abréviation GV) et des compléments *nucléaires* (abréviation CV), intégrés au verbe (abréviation CV0) ou répondant à un questionnement direct (abréviation CV1) ou indirect (abréviation CV2). Les SN précédés d'une préposition (abréviation PREP) sont des SN prépositionnels (abréviation SNPREP). Le verbe construit aussi des compléments *linéaires* (communément dits « circonstanciels » : abréviation CC), parfois synthétisés en *adverbes* (abréviation ADV), à échelonner, d'après la portion de prédication qu'ils couvrent, du rang 1 (complément obligatoire CC1), aux rangs 2 et 3 (les CC2 et CC3 respectivement sensibles ou insensibles à la négation), au rang 4 si les compléments annexent l'énonciation (CC4) et au rang 5 s'ils dominent P ou en débordent (CC5)<sup>6</sup>.

Concrètement (la flèche → est à lire « se réécrit » ; le trait d'union marque le passage d'une fonction à une nature ; l'apostrophe inscrit un GV à l'intérieur d'un autre GV ; la barre oblique accole les deux natures nominale et verbale de l'infinitif, adjectivale et verbale des participes ; le point-virgule indique la continuation d'une analyse ; le soulignement signale la reprise d'une analyse laissée en suspens ; l'incrustation ® annonce l'intervention d'un discoureur mêlant sa voix à celle de l'énonciateur ; Ø mentionne une absence).

**Π = P COMPLEXE + 2°P COMPLEXE COORDONNÉE A P PAR CONJ ET.**

**P** (*au moment où nous arrivions à la maison, maman s'aperçut qu'on avait oublié le saint-honoré*).

**PMAT.**

**Énonciation.** Personne : 3. Temps : passé (global). Modalité : assertion.

**Énoncé.** PRED1. SUJET-SN → QUANT Ø + NN *maman*. PRÉDICAT-SV → CC3-Δ + GV ; → GV' + CV1-2°Δ ; → ENCH-CONJ *que* (élide) + 2°SOUP. GV' → CV0-PRO *se* (élide) + NV *aperçut*. Δ → ENCH-CONJ *au moment où* + SOUP<sup>7</sup>.

**SOUP.**

**Énonciation.** Personne : 4. Temps : passé (sécat). Modalité : assertion.

**Énoncé.** PRED1. SUJET-PRO *nous*. PRÉDICAT-SV → NV *arrivions* + CC2-SNPREP ; → PREP *à* + SN ; → QUANT *la* + NN *maison*.

<sup>6</sup> Dans la phrase de Bernanos examinée plus haut, les conjonctions « de coordination » *et* et *car* exerceraient ainsi la fonction CC5 et l'incise *il me semble* la fonction CC4.

<sup>7</sup> Il a semblé excessif de scinder l'enchâsseur conjonctival *au moment où* en un syntagme nominal prépositionnel *au moment* suivi d'une sous-phrase pronominale *où nous arrivions à la maison*.

## 2°SOUP.

**Énonciation.** Personne : 3. Temps : passé (sécant) antérieur. Modalité : assertion.

**Énoncé.** PRED1. SUJET-PRO *on*. PRÉDICAT-SV → NV *avait* (auxiliaire) *oublié* (auxilié) + CV1-SN ; → QUANT *le* + NN *saint-honoré*.

**2°P** (*demanda à mon père de retourner avec moi sur nos pas dire qu'on l'apportât tout de suite*).

## PMAT.

**Énonciation.** Personne : 3. Temps : passé (global). Modalité : assertion.

**Énoncé.** PRED1. SUJET Ø. PRÉDICAT-SV → GV + CV2-SNPREP ; → PREP *à* + SN ; → QUANTQUAL *mon* + NN *père*. GV → NV *demanda* + CV1-SN/SVPREP ; → PREP *de* + SV ; → GV + CC2-SNPREP ; → PREP *sur* + SN ; → QUANTQUAL *nos* + NN *pas*. GV → GV' + CC2-SNPREP ; → PREP *avec* + PRO *moi*. GV' → NV *retourner* + CC1-SN/SV ; → NV *dire* + CV1-Δ ; → ENCH-CONJ *que* (élide) + SOUP.

## SOUP.

**Énonciation.** ® (le père de l'énonciateur). Personne : 3. Temps : rétrospectif. Modalité : injonction.

**Énoncé.** PRED1. SUJET-PRO *on*. PRÉDICAT-SV → GV + CC2-ADV *tout de suite*. GV → CV1-PRO *le* (élide) + NV *apportât*.

Passons à la deuxième phrase graphique.

II. *Nous croisâmes près de l'église Legrandin qui venait en sens inverse conduisant la même dame à sa voiture.*

À nouveau une phrase complexe. L'innovation est qu'une *prédication seconde* (abréviation PRED2) vient se greffer sur la prédication première, au cœur, en l'occurrence, du CV1 de PMAT et du sujet de SOUP (on rencontrera dans la phrase III le modèle extérieur PRED1 + PRED2, balisé par un et deux astérisques). Le rhème apport de PRED2 est une *apposition* (abréviation APP) et son thème support un *apposé* (abréviation AP). Concrètement (deux barres obliques solidarisent l'ensemble CV1/PRED2/ et SUJET/PRED2/ ; la mise entre parenthèses d'un segment rappelle qu'il a déjà été pris en compte).

## P COMPLEXE.

### PMAT.

**Énonciation.** Personne : 4. Temps : passé (global). Modalité : assertion.

**Énoncé.** PRED1. SUJET-PRO *nous*. PRÉDICAT-SV → GV + CC2-SNPREP ; → PREP *près de* + SN ; → QUANT *la* (élide) + NN *église*. GV → NV *croisâmes* + CV1/PRED2/.



/PRED2/. AP-SN → QUANT Ø + NN *Legrandin*. APP-Δ → ENCH-PRO  
*qui* + SOUP.

**SOUP.**

**Énonciation.** Personne : 3. Temps : passé (sécant). Modalité : assertion.

**Énoncé.** PRED1. SUJET/PRED2/. PRÉDICAT-SV → NV *venait* + CC2-SNPREP ; → PREP *en* + SN ; → QUANT Ø + GN ; → NN *sens* + QUAL *inverse*.

/PRED2/. AP (*qui*). APP-SA/SV → GV + CC2-SNPREP ; → PREP *à* + SN ; → QUANTQUAL *sa* + NN *voiture*. GV → NV *conduisant* + CV1-SN ; → QUANT *la* + GN ; → QUAL *même* + NN *dame*.

La troisième phrase graphique orchestre un authentique morceau de bravoure syntaxique.

III. *Il passa contre nous, ne s'interrompit pas de parler à sa voisine, et nous fit du coin de son œil bleu un petit signe en quelque sorte intérieur aux paupières et qui, n'intéressant pas les muscles de son visage, put passer parfaitement inaperçu de son interlocutrice ; mais, cherchant à compenser par l'intensité du sentiment le champ un peu étroit où il en circonscrivait l'expression, dans ce coin d'azur qui nous était affecté il fit pétiller tout l'entrain de la bonne grâce qui dépassa l'enjouement, frisa la malice ; il subtilisa les finesses de l'amabilité jusqu'aux clignements de la connivence, aux demi-mots, aux sous-entendus, aux mystères de la complicité ; et finalement exalta les assurances d'amitié jusqu'aux protestations de tendresse, jusqu'à la déclaration d'amour, illuminant alors pour nous seuls, d'une langueur secrète et invisible à la châtelaine, une prunelle énamourée dans un visage de glace.*

Nous avons affaire à une phrase multiple constituée de quatre phrases simples et de deux phrases complexes. Concrètement (l'apostrophe inscrivant un GN ou un GV à un autre GN ou GV, l'apostrophe double inscrit un GN ou un GV à un GN' ou un GV' ; SA désigne un syntagme adjectival, décomposable en un noyau adjectival NA ou en un groupe adjectival GA et des compléments de l'adjectif CA ; CD est un complément de la détermination unissant dans GA un QUAL à son NN et CP un complément de la prédication reliant l'attribut ATT à son sujet par une copule COP ou l'apposition APP à son apposé AP)<sup>8</sup>.

**Π = P SIMPLE + 2°P SIMPLE JUXTAPOSEE A P PAR LA VIRGULE + 3°P COMPLEXE JUXTAPOSEE A 2°P PAR LA VIRGULE + 4°P COMPLEXE JUXTAPOSEE A 3°P PAR LE POINT-VIRGULE +**

<sup>8</sup> Exemple de CD, l'ADV *très* du SN *la très jolie Marie*. Exemple de CP, l'ADV *très* de la PRED1 *Marie est très jolie* ou de la PRED2 *Marie, très jolie...*

**5°P SIMPLE JUXTAPOSEE A 4°P PAR LE POINT-VIRGULE + 6°P SIMPLE JUXTAPOSEE A 5°P PAR LE POINT-VIRGULE.**

**P** (*il passa contre nous*).

**Énonciation.** Personne : 3. Temps : passé (global). Modalité : assertion.

**Énoncé.** PRED1. SUJET-PRO *il*. PRÉDICAT-SV → NV *passa* + CC2-SNPREP ; → PREP *contre* + PRO *nous*.

**2°P** (*ne s'interrompt pas de parler à sa voisine*).

**Énonciation.** Personne : 3. Temps : passé (global). Modalité : assertion.

**Énoncé.** PRED1. SUJET Ø. PRÉDICAT-SV → CC2-ADV *ne... pas* + GV ; → GV' + CV2-SN/SVPREP ; → PREP *de* + SV ; → NV *parler* + CV2-SNPREP ; → PREP *à* + SN ; → QUANTQUAL *sa* + NN *voisine*. GV' → CV1-PRO *se* (élide) + NV *interrompt*.

**3°P** (*et nous fit du coin de son œil bleu un petit signe en quelque sorte intérieur aux paupières et qui, n'intéressant pas les muscles de son visage, put passer parfaitement inaperçu de son interlocutrice*).

**PMAT.**

**Énonciation.** Personne : 3. Temps : passé (global). Modalité : assertion.

**Énoncé.** PRED1. SUJET Ø. PRÉDICAT-SV → CC5-CONJ *et* + GV ; → GV' + CV2-SNPREP ; → PREP *de* + SN ; → QUANT *le* (contraction *de + le = du*) + GN ; → NN *coin* + QUAL-SNPREP ; → PREP *de* + SN ; → QUANTQUAL *son* + GN ; → NN *œil* + QUAL *bleu*. GV' → CV2-PRO *nous* + GV'' ; → NV *fit* + CV1-SN ; → QUANT *un* + GN ; → QUAL *petit* + GN' ; → NN *signe* + QUAL-SA [+ Δ coordonné à SA par CONJ *et*] ; → CD-SNPREP + GA ; → NA *intérieur* + CA-SNPREP ; → PREP *à* + SN ; → QUANT *les* (contraction *à + les = aux*) + NN *paupières*. SNPREP → PREP *en* + SN ; → QUANTQUAL *quelque* + NN *sorte*. [Δ → ENCH-PRO *qui* + SOUP].

**SOUP.**

**Énonciation.** Personne : 3. Temps : passé (global). Modalité : assertion.

**Énoncé.** PRED1 + PRED2.

\*PRED1. SUJET (*qui*). PRÉDICAT-SV → NV *put* + CV1-SN/SV ; → NV COP *passer* + ATT-SA ; → CP-ADV *parfaitement* + GA ; → NA *inaperçu* + CA-SNPREP ; → PREP *de* + SN ; → QUANTQUAL *son* + NN *interlocutrice*.

\*\*PRED2. AP (*qui*). APP-SA/SV → CC2-ADV *ne* (élide)... *pas* + GV ; → NV *intéressant* + CV1-SN ; → QUANT *les* + GN ; → NN *muscles* + QUAL-SNPREP ; → PREP *de* + SN ; → QUANTQUAL *son* + NN *visage*.

**4°P** (*mais, cherchant à compenser par l'intensité du sentiment le champ un peu étroit où il en circonscrivait l'expression, dans ce coin d'azur qui nous était affecté il fit pétiller tout l'entrain de la bonne grâce qui dépassa l'enjouement, frisa la malice*).

**PMAT.**

**Énonciation.** Personne : 3. Temps : passé (global). Modalité : assertion.

**Énoncé.** PRED1 + PRED2.

\*PRED1. SUJET-PRO *il*. PRÉDICAT-SV → CC5-CONJ *mais* + GV ; → CC3-SNPREP + GV' ; → NV *fit* + CV1/PRED2//. SNPREP → PREP *dans* + SN ; → QUANTQUAL *ce* + GN ; → GN' + QUAL-Δ ; → ENCH-PRO *qui* + SOUP. GN' → NN *coin* + QUAL-SNPREP ; → PREP *de* (éclidé) + GN ; → QUANT Ø + NN *azur*.

/PRED2/ (inversée). AP//PRED2//. APP *pétiller*.

//PRED2//. AP-SN → QUANT *tout le* (éclidé) + GN ; → NN *entraîn* + QUAL-SNPREP ; → PREP *de* + SN ; → QUANT *la* + GN' ; → QUAL *bonne* + NN *grâce*. APP-2°Δ [+ 3°Δ juxtaposé à 2°Δ par la virgule] ; → ENCH PRO *qui* + 2°SOUP. [3°Δ → ENCH Ø + 3°SOUP].

**SOUP.**

**Énonciation.** Personne : 3. Temps : passé (sécant). Modalité : assertion.

**Énoncé.** PRED1. SUJET-PRO (*qui*). PRÉDICAT-SV → CV2-PRO *nous* + GV ; → NV COP *était* + ATT *affecté*.

**2°SOUP.**

**Énonciation.** Personne : 3. Temps : passé (global). Modalité : assertion.

**Énoncé.** PRED1. SUJET (*qui*). PRÉDICAT-SV → NV *dépassa* + CV1-SN ; → QUANT *le* (éclidé) + NN *enjouement*.

**3°SOUP.**

**Énonciation.** Personne : 3. Temps : passé (global). Modalité : assertion.

**Énoncé.** PRED1. SUJET Ø. PRÉDICAT-SV → NV *frisa* + CV1-SN ; → QUANT *la* + NN *malice*.

\*\*PRED2. AP (*il*). APP-SA/SV → NV *cherchant* + CV1-SN/SVPREP ; → PREP *à* + SV ; → GV + CV2-SNPREP ; → PREP *par* + SN ; → QUANT *la* (éclidé) + GN ; → NN *intensité* + QUAL-SNPREP ; → PREP *de* + GN ; → QUANT *le* (contraction *de* + *le* = *du*) + NN *sentiment*. GV → NV *compenser* + CV1-SN ; → QUANT *le* + GN ; → GN' + QUAL-Δ ; → ENCH PRO *où* + SOUP. GN' → NN *champ* + QUAL-GA ; → CD-ADV *un peu* + NA *étroit*.

**SOUP.**

**Énonciation.** Personne : 3. Temps : passé (sécant). Modalité : assertion.

**Énoncé.** PRED1. SUJET-PRO *il*. PRÉDICAT-SV → CC3-PRO (*où*) + GV ; → CV1-SN + NV *circoncrivait*. SN → QUANT *la* (éclidé) + GN ; → QUAL-PRO *en* + NN *expression*.

**5°P** (*il subtilisa les finesses de l'amabilité jusqu'aux clignements de la connivence, aux demi-mots, aux sous-entendus, aux mystères de la complicité*).

**Énonciation.** Personne : 3. Temps : passé (global). Modalité : assertion.

**Énoncé.** PRED1. SUJET-PRO *il*. PRÉDICAT-SV → GV + CC2-SNPREP [+ 2°SNPREP juxtaposé à SNPREP par la virgule + 3°SNPREP juxtaposé à 2°SNPREP par la virgule + 4° SNPREP juxtaposé à 3°SNPREP par la virgule] ; → PREP *jusqu'à* + SN ; → QUANT *les* (contraction *à + les = aux*) + GN ; → NN *clignements* + QUAL-SNPREP ; → PREP *de* + SN ; → QUANT *la* + NN *connivence*. [2°SNPREP → PREP *à* + SN ; → QUANT *les* (contraction *à + les = aux*) + GN ; → QUANT *demi* + NN *mots*]. [3°SNPREP → PREP *à* + SN ; → QUANT *les* (contraction *à + les = aux*) + NN *sous-entendus*]. [4°SNPREP → PREP *à* + SN ; → QUANT *les* (contraction *à + les = aux*) + GN ; → NN *mystères* + QUAL-SNPREP ; → PREP *de* + SN ; → QUANT *la* + NN *complicité*]. GV → NV *subtilisa* + CV1-SN ; → QUANT *les* + GN ; → NN *finesses* + QUAL-SNPREP ; → PREP *de* + SN ; → QUANT *la* (élide) + NN *amabilité*.

**6°P** (*et finalement exalta les assurances d'amitié jusqu'aux protestations de tendresse, jusqu'à la déclaration d'amour, illuminant alors pour nous seuls, d'une langueur secrète et invisible à la châtelaine, une prunelle énamourée dans un visage de glace*).

**Énonciation.** Personne : 3. Temps : passé (global). Modalité : assertion.

**Énoncé.** PRED1 + PRED2.

\*PRED1. SUJET Ø. PRÉDICAT-SV → CC5-CONJ *et* + GV ; → CC5-ADV *finale*ment + GV' ; → GV'' + CC2-SNPREP [+ 2°SNPREP juxtaposé à SNPREP par la virgule] ; → PREP *jusqu'à* + SN ; → QUANT *les* (contraction *à + les = aux*) + GN ; → NN *protestations* + QUAL-SNPREP ; → PREP *de* + SN ; → QUANT Ø + NN *tendresse*. [2°SNPREP → PREP *jusqu'à* + SN ; → QUANT *la* + GN ; → NN *déclaration* + QUAL-SNPREP ; → PREP *de* (élide) + SN ; → QUANT Ø + NN *amour*]. GV'' → NV *exalta* + CV1-SN ; → QUANT *les* + GN ; → NN *assurances* + QUAL-SNPREP ; → PREP *de* (élide) + SN ; → QUANT Ø + NN *amitié*.

\*\*PRED2. AP (Ø). APP-SV → GV + CC2-ADV *alors*. GV → GV' + CC2-SNPREP ; → PREP *pour* + SN ; → NPRO *nous* + QUAL *seuls*. GV' → GV'' + CV2-SNPREP ; → PREP *de* (élide) + SN ; → QUANT *une* + GN ; → NN *langueur* + QUAL *secrète* [+ SA coordonné à *secrète* par CONJ *et*]. [SA → NA *invisible* + CA-SNPREP ; → PREP *à* + SN ; → QUANT *la* + NN *châtelaine*]. GV'' → NV *illuminant* + CV1-SN ; → QUANT *une* + GN ; → GN' + QUAL-SNPREP ; → PREP *dans* + SN ; → QUANT *un* + GN ; → NN *visage* + QUAL-SNPREP ; → PREP *de* + SN ; → QUANT Ø + NN *glace*. GN' → QUANT *une* + GN ; → NN *prunelle* + QUAL *énamourée*.

Certaines phrases proustiennes se plaisent à multiplier les sous-phrases et à y incorporer à la façon des poupées russes de nouvelles sous-phrases (abréviation SSOUP). Soit, sans préambule ni commentaires oiseux, une phrase proprement télescopique suivie de l'essai d'analyse.

*À la recherche du temps perdu*, coll. de la Pléiade, I, p. 704-705.

Et à cette heure où des rayons venus d'expositions et comme d'heures différentes, brisaient les angles du mur, à côté d'un reflet de la page mettaient

sur la commode un reposoir diapré comme les fleurs du sentier, suspendaient à la paroi les ailes repliées, tremblantes et tièdes d'une clarté prête à reprendre son vol, chauffaient comme un bain un carré de tapis provincial devant la fenêtre de la courette que le soleil festonnait comme une vigne, ajoutaient au charme et à la complexité de la décoration mobilière en semblant exfolier la soie fleurie des fauteuils et détacher leur passementerie, cette chambre, que je traversais un moment avant de m'habiller pour la promenade, avait l'air d'un prisme où se décomposaient les couleurs de la lumière du dehors, d'une ruche où les sucres de la journée que j'allais goûter étaient dissociés, épars, enivrants et visibles, d'un jardin de l'espérance qui se dissolvait en une palpitation de rayons d'argent et de pétales de rose.

## P COMPLEXE.

### PMAT.

**Énonciation.** Personne : 3. Temps : passé (sécant). Modalité : assertion.

**Énoncé.** PRED1 + PRED2.

\*PRED1. SUJET-SN → QUANTQUAL *cette* + NN *chambre*. PRÉDICAT-SV → CC5-CONJ *et* + GV ; → CC3-SNPREP + GV' ; → NV COP *avait* l'air de (éclidé) + ATT-SN [+ 2°SN juxtaposé à SN par la virgule + 3°SN juxtaposé à 2°SN par la virgule] ; → QUANT *un* + GN ; → NN *prisme* + QUAL-Δ ; → ENCH-PRO *où* + SOUP. [2°SN → QUANT *une* + GN ; → NN *ruche* + QUAL-2°Δ ; → ENCH-PRO *où* + 2°SOUP]. [3°SN → QUANT *un* + GN ; → GN' + QUAL-3°Δ ; → ENCH-PRO *qui* + 3°SOUP. GN' → QUANT *un* + GN ; → NN *jardin* + QUAL-SNPREP ; → PREP *de* + SN ; → QUANT *la* (éclidé) + NN *espérance*]. SNPREP → PREP *à* + SN ; → QUANTQUAL *cette* + GN ; → NN *heure* + QUAL-4°Δ ; → ENCH-PRO *où* + 4°SOUP.

### SOUP.

**Énonciation.** Personne : 6. Temps : passé (sécant). Modalité : assertion.

**Énoncé.** PRED1 (inversée). SUJET-SN → QUANT *les* + GN ; → NN *couleurs* + QUAL-SNPREP ; → PREP *de* + SN ; → QUANT *la* + GN ; → NN *lumière* + QUAL-SNPREP ; → PREP *de* + SN ; → QUANT *le* (contraction *de* + *le* = *du*) + NN *dehors*. PRÉDICAT-SV → CC3 (*où*) + GV ; → CV1-PRO *se* + NV *décomposaient*.

### 2°SOUP.

**Énonciation.** Personne : 6. Temps : passé (sécant). Modalité : assertion.

**Énoncé.** PRED1. SUJET-SN → QUANT *les* + GN ; → GN' + QUAL-Δ ; → ENCH-PRO *que* + SSOUP. GN' → NN *sucs* + QUAL-SNPREP ; → PREP *de* + SN ; → QUANT *la* + NN *journée*. PRÉDICAT-SV → CC3 (*où*) + GV ; → NV COP *étaient* + ATT *dissociés* [+ *épars* juxtaposé à *dissociés* par la virgule + *enivrants* juxtaposé à *épars* par la virgule + *visibles* coordonné à *épars* par CONJ *et*].

**SSOUP.**

**Énonciation.** Personne : 1. Temps : passé (sécant) postérieur. Modalité : assertion.

**Énoncé.** PRED1. SUJET-PRO *je* (élide). PRÉDICAT-SV → CV1 (*que*) + NV *allais* (auxiliaire) *goûter* (auxilié).

**3°SOUP.**

**Énonciation.** Personne : 3. Temps : passé (sécant). Modalité : assertion.

**Énoncé.** PRED1. SUJET (*qui*). PRÉDICAT-SV → GV + CC2-SNPREP ; → PREP *en* + SN ; → QUANT *une* + GN ; → NN *palpitation* + QUAL-SNPREP [+ 2°SNPREP coordonné à SNPREP par CONJ *et*] ; → PREP *de* + GN ; → NN *rayons* + QUAL-SNPREP ; → PREP *de* (élide) + SN ; → QUANT Ø + NN *argent*. [2°SNPREP → PREP *de* + GN ; → NN *pétales* + QUAL-SNPREP ; → PREP *de* + SN ; → QUANT Ø + NN *rose*]. GV → CV1-PRO *se* + NV *dissolvait*.

**4°SOUP.**

**Énonciation.** Personne : 6. Temps : passé (sécant). Modalité : assertion.

**Énoncé.** PRED1. SUJET-SN → QUANT *des* + GN ; → NN *rayons* + QUAL-SA/SV [+ 2°SA/SV coordonné à SA/SV par CONJ *et*] ; → NV *venus* + CC2-SNPREP ; → PREP *de* (élide) + SN ; → QUANT Ø + GN ; → NN *expositions* + QUAL Ø. [2°SA/SV → CC4-ADV *comme* + GV ; → NV Ø + CC2-SNPREP ; → PREP *de* (élide) + SN ; → QUANT Ø + GN ; → NN *heures* + QUAL *différentes*] (le QUAL du NN *heures* donnant à postériori un contenu au QUAL Ø du NN *expositions*). PRÉDICAT-SV [+ 2°SV juxtaposé à SV par la virgule + 3°SV juxtaposé à 2°SV par la virgule + 4°SV juxtaposé à 3°SV par la virgule + 5°SV juxtaposé à 4°SV par la virgule] → NV *brisaient* + CV1-SN ; → QUANT *les* + GN ; → NN *angles* + QUAL-SNPREP ; → PREP *de* + SN ; → QUANT *le* (contraction *de* + *le* = *du*) + NN *mur*. [2°SV → CC3-SNPREP + GV ; → GV' + CC2-SNPREP ; → PREP *sur* + SN ; → QUANT *la* + NN *commode*. SNPREP → PREP à côté *de* (élide) + SN ; → QUANT *un* + GN ; → NN *reflet* + QUAL-SNPREP ; → PREP *de* + SN ; → QUANT *la* + NN *plage*. GV' → NV *mettaient* + CV1-SN ; → QUANT *un* + GN ; → NN *reposoir* + QUAL-SA ; → NA *diapré* + CD-SNPREP ; → PREP *comme* + SN ; → QUANT *les* + GN ; → NN *fleurs* + QUAL-SNPREP ; → PREP *de* + SN ; → QUANT *le* (contraction *de* + *le* = *du*) + NN *sentier*]. [3°SV → GV + CV2-SNPREP ; → PREP à + SN ; → QUANT *la* + NN *paroi*. GV → NV *suspendaient* + CV1-SN ; → QUANT *les* + GN ; → GN' + QUAL-SNPREP ; → PREP *de* (élide) + SN ; → QUANT *une* + GN ; → NN *clarté* + SA ; → NA *prête* + CA-SN/SVPREP ; → PREP à + GV ; → NV *reprandre* + CV1-SN ; → QUANTQUAL *son* + NN *vol*. GN' → NN *ailles* + QUAL *repliées* {+ *tremblantes* juxtaposé à *repliées* par la virgule + *tièdes* coordonné à *tremblantes* par CONJ *et*}. [4°SV → GV + CC2-SNPREP ; → PREP *comme* + SN ; → QUANT *un* + NN *bain*. GV → NV *chauffaient* + CV1-SN ; → QUANT *un carré de* + GN ; → GN' + QUAL-SNPREP ; → PREP *devant* + SN ; → QUANT *la* + GN ; → NN

*fenêtre* + QUAL-SNPREP ; → PREP *de* + SN ; → QUANT *la* + GN ; → NN *courette* + QUAL-Δ ; → ENCH-PRO *que* + SSOUF. GN' → NN *tapis* + QUAL *provincial*]<sup>9</sup>. [5°SV → GV + CC2-SA/SVPREP ; → PREP *en* + SV ; → NV COP *semblant* + ATT-SN/SV {+ 2°SN/SV coordonné à SN/SV par CONJ *et* } ; → NV *exfolier* + CV1-SN ; → QUANT *la* + GN ; → GN' + QUAL-SNPREP ; → PREP *de* + SN ; → QUANT *les* (contraction *de* + *les* = *des*) + NN *fauteuils*. GN' → NN *soie* + QUAL *fleurie*. {2°SN/SV → NV *détacher* + CV1-SN ; → QUANTQUAL *leur* + NN *passementerie*}. GV → NV *ajoutaient* + CV2-SNPREP {+ 2°SNPREP coordonné à SNPREF par CONJ *et* } ; → PREP *à* + SN ; → QUANT *le* (contraction *à* + *le* = *au*) + GN ; → NN *charme* + QUAL Ø. {2°SNPREP → PREP *à* + SN ; → QUANT *la* + GN → NN *complexité* + QUAL-SNPREP ; → PREP *de* + SN ; → QUANT *la* + GN ; → NN *décoration* + QUAL *mobilière*} (le QUAL du NN *complexité* donnant à postériori un contenu au QUAL Ø du NN *charme*).

### SSOUF.

**Énonciation.** Personne : 3. Temps : passé (sécant). Modalité : assertion.

**Énoncé.** PRED1. SUJET-SN → QUANT *le* + NN *soleil*. PRÉDICAT-SV → GV + CC2-SNPREP ; → PREP *comme* + SN ; → QUANT *une* + NN *vigne*. GV → CV1 (*que*) + NV *festonnait*<sup>10</sup>.

\*PRED2. AP (*cette chambre*). APP-Δ ; → ENCH-PRO *que* + SOUF.

### SOUF.

**Énonciation.** Personne : 1. Temps : passé (sécant). Modalité : assertion.

**Énoncé.** PRED1. SUJET-PRO *je*. PRÉDICAT-SV → GV + CC2-SN ; → QUANT *un* + GN ; → NN *moment* + QUAL-SN/SVPREP ; → PREP *avant* *de* + GV ; → GV' + CC2-SNPREP ; → PREP *pour* + SN ; → QUANT *la* + NN *promenade*. GV → CV1 (*que*) + NV *traversais*. GV' → PRO *me* (élide) + NV *habiller*.

De quoi donner le tournis dans le dédale des crochets et des accolades...

Mais pourquoi pas, aussi, des perspectives de travail à un jeune retraité ? Car j'aurais bien envie de mettre l'excellent connaisseur des prédications secondes et des relatives avec ou sans antécédent que fut et reste Michel Pierrard face au dilemme fameux de l'enchaînement de deux sous-phrases pronominales à enchâsseurs successifs *que* et *qui* où

<sup>9</sup> Analyse alternative : GV → NV *chauffaient* + CV1-SN ; → QUANT *un* + GN ; → GN' + QUAL-SNPREP ; → PREP *devant* + SN ; → QUANT *la* + GN ; → NN *fenêtre* + QUAL-SNPREP ; → PREP *de* + SN ; → QUANT *la* + GN ; → NN *courette* + QUAL-Δ ; ENCH-PRO *que* + SSOUF. GN' → GN'' + QUAL *provincial*. GN'' → NN *carré* + QUAL-SNPREP ; → PREP *de* + SN ; → QUANT Ø + NN *tapis*.

<sup>10</sup> Analyse alternative : PRÉDICAT-SV → CV1/PRED2/ + NV *festonnait*. /PRED2/. AP-PRO (*que*). APP-SNPREF → PREP *comme* + SN ; → QUANT *une* + NN *vigne*.

Ferdinand Brunot décelait la « forme la plus complexe de proposition relative qu'on pouvait trouver au temps du Ménestrel de Reims et qui a survécu jusqu'aujourd'hui », avant de jeter lui-même l'éponge : « Le langage vivant se dérobe aux exigences d'une logique trop minutieuse »<sup>11</sup>.

C'est par une phrase de Proust encore que Claude Muller illustre l'énigme<sup>12</sup>.

*Du côté de Guermantes*, coll. du Livre de Poche, II, p. 233.

...il n'y avait pour moi de beaux spectacles que ceux *que je savais qui n'étaient pas artificiellement combinés pour mon plaisir*, mais étaient nécessaires, inchangeables, – les beautés du paysage ou du grand art.

---

<sup>11</sup> *Histoire de la langue française des origines à 1900*, Paris, Colin, 1905-1953, vol. II, p. 428 et 430.

<sup>12</sup> *Les bases de la syntaxe*, Bordeaux, Presses universitaires, 2008, p. 428.



***Une minute de plus, et Michel était parti :***  
**une construction coordonnée ?**  
**Ça dépend vraiment du point de vue**

Audrey ROIG\*, Dan Van RAEMDONCK\*\*

\*Université Paris Descartes ; EDA (EA 4071)  
Gramm-R

\*\*Université libre de Bruxelles ; LaDisco  
Vrije Universiteit Brussel  
Gramm-R

**Résumé** : Les structures corrélatives non marquées du type « *Une minute de plus et Michel était parti* », dont la première prédication ne comporte aucune forme verbale conjuguée à un temps fini, posent une série de problèmes à l'analyse syntaxique, parmi lesquels l'identification du mode de liaison qui réunit les deux membres du diptyque corrélatif. Dans cette contribution, nous montrerons que les deux séquences de cette construction sont liées par le mécanisme de la subordination (juxtaposition subordonnante du point de vue de l'hypotaxe syntagmatique). Au niveau de la constituance (hypotaxe paradigmatique), la structure étudiée illustre un cas de *complexité impliquée*, et, si la première séquence se présente tantôt sous la forme d'un groupe prédicatif second, tantôt d'un groupe déterminatif nominal, elle se laisse décrire en termes de prédication *expliquée* tantôt *complète* (GP2), tantôt *incomplète* (elliptique : GDN), plutôt qu'en termes de prédication *impliquée* comme le révèle notamment l'examen de la détermination nominale dans la première séquence corrélatif.

## **1. Subordination, corrélation et complexité ?**

L'abondance de la littérature sur les notions de *subordination* et de *corrélation* en syntaxe (i.e. Allaire 1982, Blanche-Benveniste *et al.* 1990, Pierrard 1994, Muller 1996, 2008, Hadermann *et al.* 2006, Mouret 2007, Béguelin *et al.* 2010, Hadermann *et al.* 2010, Roig 2013a, Roig & Van Raemdonck 2014, etc. pour le français ; ou encore Foley & Van Valin 1984, Lehmann 1988, Culicover & Jackendoff 1997, 1999, 2005, Van Valin &

LaPolla 1997, Van Valin 2005, Fabricius-Hansen & Ramm 2008, etc. pour l'anglais), s'apparente certes à une richesse scientifique, mais elle participe également à l'éclatement de la notion de *subordination* (et, par extension, des autres modes de liaison comme la coordination, voire la corrélation)<sup>1</sup>. Les définitions proposées, cependant, tournent chacune autour de quelques concepts grammaticaux clés, comme la *dépendance*, ainsi que le rappelait déjà Pierrard en 1994 : « La subordination est généralement caractérisée comme un rapport de dépendance », écrivait-il alors (1994 : 17). Cependant, si « La dépendance syntaxique est sans doute une caractéristique du “noyau dur” des subordinées » (*ibid.* : 22), elle

ne constitue pas un trait suffisant pour englober l'ensemble des « propositions subordinées ». Les rapports de dépendance entre propositions recouvrent, dans leur sens plus général, tout type de lien marquant une certaine hiérarchie. La dépendance impliquera donc au moins l'expression d'une hiérarchie, et plus précisément même la notion de degré d'infériorité hiérarchique (*ibid.*).

Selon Pierrard, la *dépendance* n'est pas le calque de la *rection* ; ces deux notions, de l'observation des faits, ne se recouvrent pas entièrement : si un élément régi sera probablement dépendant, tout élément dépendant, affirme Pierrard, n'est pas régi (1994 : 20-21). C'est le cas par exemple des classiques *subordinations inverses* (1, 2) ou des moins classiques *structures corrélatives isomorphes* (3) que l'auteur mentionne dans cette même contribution de 1994 (*ibid.*).

- (1) À peine était-il sorti que déjà l'autre arrivait (Pierrard 1994 : 20).
- (2) Il me le demanderait que je ne lui dirais pas (*ibid.*).
- (3) Plus il mange, plus il a faim (*ibid.*).

Mais ces quelques tours, d'après Pierrard, dans lesquels aucune des deux propositions n'est régie à proprement parler – en attestent l'incomplétude syntaxique de chaque proposition prise isolément, ainsi que les contraintes de contrôle sur les temps verbaux et les adverbes, montre l'auteur –, « reste[nt] encore lié[s] à la notion de dépendance [...] sous une forme qui rappelle la classique corrélation », conclut-il en citant ces mots de Deulofeu (1986 : 90, in Pierrard 1994 : 21). Ces tours approchent cependant davantage la coordination que les subordinations canoniques du type *Je veux qu'il parte* ; d'où la pertinence de consacrer une catégorie de la corrélation.

Cette catégorie « corrélation », en tant que moyen terme entre une coordination et une subordination classiques, trouvera écho, plus tard, dans d'autres travaux de Pierrard : dans un article intitulé « Les

---

<sup>1</sup> Cf. Roig (2013a).

structures corrélatives. Pour une inscription dans les sous-systèmes parataxe/hypotaxe et coordination/subordination » (2010) qu'il co-signe<sup>2</sup>, Hadermann *et al.* optent pour l'application des paramètres de Lehmann (1988) à la construction corrélatrice isomorphe (CI) *plus...plus*, au terme d'un recensement des raisons qui conduisent au renoncement d'une indexation tranchée de la structure aux côtés des traditionnelles coordination/parataxe et subordination/hypotaxe. Si la structure *plus... plus* occupe effectivement la saisie « corrélation » sur le continuum allant de la parataxe vers l'hypotaxe (premier des six paramètres de Lehmann), le reste des conclusions présentées témoigne toutefois de la difficulté de donner une carte d'identité claire et non équivoque des marqueurs de cette construction, ce qui invite d'ailleurs Hadermann *et al.* à terminer par une piqûre de rappel, soulignant à nouveau le caractère *complexe* de ces constructions et l'impossibilité de ne pas les marginaliser dans le système organisationnel des modes de liaison :

L'analyse des marqueurs de corrélation à partir des différents paramètres empruntés à la typologie lehmannienne donne une image complexe de leur rôle dans la connexion prédicationnelle. Leur réactivité aux différents tests et axes dessine une carte d'identité qui leur est spécifique, ce qui nous empêche de les amalgamer avec d'autres.

De même, au vu de ces résultats, l'hypothèse d'un continuum « simple » qui irait de la coordination à la subordination se révèle insatisfaisante, de même, le classement des corrélatives dans la parataxe ou l'hypotaxe n'apparaît pas tellement aisé. Des arguments dans un sens comme dans l'autre sont échangés, qui nous incitent à penser que les items corrélatifs ne verseraient ni exactement dans la parataxe, ni exactement dans l'hypotaxe. Si hypotaxe et parataxe [...] restent des pôles théoriques fixes dans la structuration du lien entre prédications (hiérarchisation-dépendance ou non), le classement des items par rapport à ce bipôle structurel peut toutefois conduire à renoncer à une indexation tranchée (les locuteurs n'ayant pas tous la même lecture du tour, ou ne le situant pas au même endroit de la tension (2010 : 237)

Une contribution de 2013<sup>3</sup> vient préciser, *a posteriori*, le caractère *complexe* des marqueurs *plus* (dans les structures *plus...plus*) :

[...] il ressort que la factorisation de la prise en compte de la saillance des marqueurs permet de dresser une carte d'identité spécifique aux différents connecteurs. Les composants du marqueur des CI s'y retrouvent au titre de connecteurs secondaires adverbiaux et la particularité de leur fonctionnement en fait un groupe de marqueurs à part. L'examen, en effet, de leur comportement donne à voir, au niveau des propriétés internes, une faible autonomie des composants du marqueur des CI traduite par l'obligation

---

<sup>2</sup> Avec Pascale Hadermann, Dan Van Raemdonck, Valérie Wielemans.

<sup>3</sup> Michel Pierrard, avec Pascale Hadermann, Audrey Roig et Dan Van Raemdonck.

de la co-réalisation des deux items, et, avec elle, l'impossibilité de les déplacer dans la structure phrastique. Au niveau des propriétés externes, il apparaît que chacun des composants se livre à l'exercice d'une fonction de détermination au sein de la prédication ouverte, [...] (2013 : 250).

mais elle permet surtout reposer la question de l'identification de la nature de la jonction entre les deux prédications, en l'inscrivant dans une perspective nouvelle :

Cette inscription spécifique à l'intérieur d'un envisagement systémique de la liaison de prédications est de nature, nous semble-t-il, à éclairer de nouvelle manière la question qui taraude toute personne qui se penche sur les constructions C[orrélatives] I[somorphes] : parataxe ou hypotaxe ? Le degré de grammaticalisation du connecteur double, indique que, dans les constructions étudiées, les deux composants auraient refusé de troquer complètement leur costume d'adverbe au profit de celui de véritable coordonnant (*ibid.*).

Mais la question du mode de liaison, quoique nouvellement éclairée, reste cependant irrésolue. Et si les marqueurs de la construction exemplifiée en (3) ne sont pas des coordonnants, cela ne renseigne néanmoins pas autant qu'espéré sur la nature du mode de liaison, dans la mesure où beaucoup ont déjà signalé le caractère dangereux de s'en remettre aux marqueurs pour identifier la nature d'une liaison (cf. le cas de « *car* », canonisé en tant que *conjonction de coordination* mais fonctionnant, dans certains énoncés, davantage comme un terme subordonnant ; Marcotte 1997, Benzitoun 2010, Roig 2013a).

(3) Plus il mange, plus il a faim (Pierrard 1994 : 20).

Le problème reste donc d'actualité, et si nous avons été amenés à proposer une lecture exclusivement subordonnante de la construction *plus...plus* (Van Raemdonck 1996, Roig 2013a, 2014), c'est au prix d'une reconsidération des paramètres définissant le mécanisme syntaxique de la *subordination*. Il n'est pas toujours évident de savoir si la subordination, dans les travaux de Pierrard, doit être appréhendée sous la forme d'une saisie d'un continuum, ou sous celle d'un mécanisme entrant en seule opposition avec la coordination. Mais la proposition de l'auteur de définir la *subordination* en termes de *dépendance* et de *hiérarchisation* conduit à l'élaboration d'un cadre d'analyse des modes de liaison binaire par essence : si l'on observe le paramètre de la dépendance, le fait est que, si cela dépend un peu, cela dépend quand même ; il en va de même pour la hiérarchisation : si c'est un peu hiérarchisé, cela reste de la hiérarchisation. Ce n'est qu'au prix d'un croisement des résultats que de tierces catégories apparaissent, dont celle de la *corrélacion* (DÉPENDANCE +, HIÉRARCHISATION -), bien utile pour la catégorisation

d'énoncés comme ceux exemplifiés en (1), (2) et (3). Pourtant, cette façon de concevoir l'organisation systémique des jonctions séquentielles pose en amont une question non dépourvue d'importance, celle de savoir ce qu'est, exactement, la *dépendance*. Une rapide analyse d'une série de discours grammaticaux et linguistiques montre que, sous cette étiquette, se cachent des concepts aussi hétérogènes que l'*enchâssement* ou l'*intégration* (Muller 2008), l'absence d'*autonomie* d'une séquence (Allaire 1982, Cherdon 2005), la capacité pour une séquence d'exercer une fonction dans une autre (Grevisse & Goosse 2007) – voire également la *rection*<sup>4</sup> (Melis 1994), mais pour laquelle Pierrard a clarifié son propos dès 1994 – ; de sorte qu'il devient difficile à ce jour de convenir de la dépendance ou non d'une séquence.

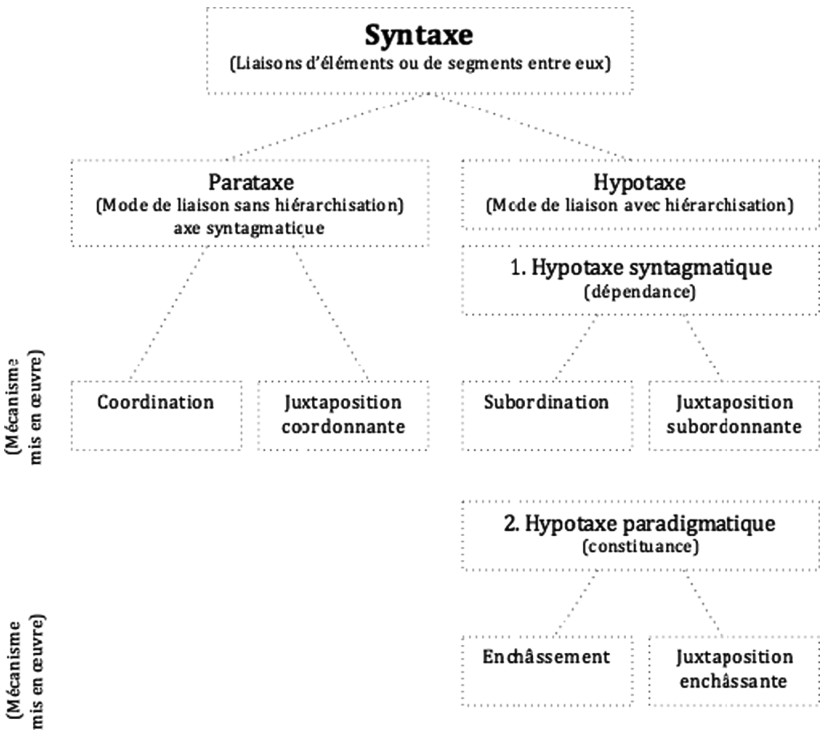
Ces *points de vue* – puisque de « *points de vue* » il s'agit... – nous invitent, pour notre part, à en revenir à une approche plus tranchée des modes de liaison, et à récupérer un cadre d'analyse strictement dichotomique, dans lequel la coordination est réellement le pendant de la subordination. Nous avons montré (cf. Roig & Van Raemdonck 2014) que sous le terme de *subordination* sont rangés tour à tour, et parfois de façon combinée, plusieurs concepts : la *dépendance*, l'*enchâssement*, la *rection*, la *hiérarchisation*, l'*intégration* et la *non-autonomie*. Dans le *Bon usage*, Grevisse & Goosse (1986, 1993, 2007) présentent, quant à eux, une vision très large de la subordination : dans tout syntagme – quelle que soit sa nature : syntagme nominal, verbal, etc. –, un apport sera dit « *subordonné* » à son support-noyau. Dans le prolongement de cette approche, nous proposons à notre tour de qualifier de *subordonnée* toute relation d'un élément X, apport, à un élément Y, son support syntaxique (Roig 2013a, 2014 ; Roig & Van Raemdonck 2014). On retrouve de la sorte les relations d'incidence externe (reposant sur le concept de dépendance) entre apport et support de signification, chères à Gustave Guillaume. Nous avons dès lors procédé à une réorganisation de l'ensemble des relations syntaxiques, réparties en relations parataxiques et hypotaxiques (Van Raemdonck 2015<sup>2</sup>, 2016 ; Roig & Van Raemdonck 2014). Les premières marquent la liaison entre éléments sans hiérarchisation, et sont mises en œuvre par *coordination* ou *juxtaposition coordonnante* ; les secondes entre éléments avec hiérarchisation. Dans ce second cas, il faut encore subdiviser la catégorie en deux types : l'*hypotaxe syntagmatique*, d'un côté, qui procède par *subordination* ou *juxtaposition subordonnante*, et implique la dépendance (elle est le pendant de la parataxe, toujours syntagmatique quant à elle) ; et, de l'autre, l'*hypotaxe paradigmaticque*, qui procède par *enchâssement* ou *juxtaposition enchâssante* d'une sous-phrase dans une

---

<sup>4</sup> Quand elle ne se confond pas directement avec la *hiérarchisation* comme c'est le cas dans la grammaire de Braun & Cabillau (2007) notamment.

position fonctionnelle de la phrase matrice, et concerne la constituance, la complexité et, par la bande, la dépositionnalisation.

Ce point de vue permet d'éviter la confusion trop fréquente entre subordination (dépendance) et enchâssement (constituance). Il existe en effet des sous-phrases enchâssées qui ne dépendent de rien, comme les sous-phrases noyau de phrase : *Que Michel parte nous attriste*. La subordination est essentiellement tributaire d'une relation de dépendance apport-support, l'apport dépendant syntaxiquement du support. L'enchâssement est essentiellement tributaire de l'intégration d'une sous-phrase contenant un verbe conjugué à un mode personnel. Ils sont par ailleurs tous deux ramenés ici au niveau du mécanisme de mise en œuvre d'un mode de liaison hypotaxique, comme la coordination l'est pour le mode de liaison parataxique. En schéma :



Le redéploiement des concepts permet, on le voit, une prise en compte systématique plus fine des phénomènes. En tableau :

Une minute de plus, et Michel était parti : *une construction coordonnée ?*

	SUB	ENCH
<i>Michel et ses collègues prévoient d'aller dîner</i>		
<i>Michel mange des ris de veau ; un Michel francophone ; Michel sort (pendant) la nuit</i>	X	
<i>Que Michel parte nous attriste</i>		X
<i>Comme il pleut, Michel rentre ; Tu parles de corrélatrice isomorphe subordonnée, Michel t'étripe</i>	X	X

À l'aune de cette redéfinition du système des modes de liaison et de leur mise en œuvre, les énoncés du type de ceux exemplifiés en (1), (2) et (3) ne peuvent se laisser indexer, du point de vue de la dépendance, que du côté de la parataxe (mode de liaison mis en œuvre par coordination ou juxtaposition coordonnante) ou de l'hypotaxe syntagmatique (mode de liaison mis en œuvre par subordination ou juxtaposition subordonnante), dans la mesure où il n'existe aucune *corrélation* en tant que mode de liaison, la corrélation étant pour nous un phénomène syntaxique échappant, par essence, aux catégories des modes de liaison.

## 2. Critères pour l'identification d'une subordination (hypotaxe syntagmatique)

Au terme d'un examen critique de la littérature sur les tests avancés de part et d'autre pour ou contre une lecture subordonnante d'une construction (cf. notamment les synthèses partielles des tests effectuées par Piot 1988, 1993, 1995, 2000), nous avons choisi, à partir de nos travaux (Hadermann *et al.* 2010), de ne préserver que les quelques critères suivants comme indices *potentiels* pour révéler une liaison hypotactique (Roig 2013a, 2014) :

- la focalisation d'un groupe par *c'est...que*, garante de l'appartenance du segment clivé à la composante phrastique de l'énoncé, à son contenu propositionnel ;
- le mode verbal (certains subjonctifs témoignant d'une incidence de la prédication dans laquelle ils sont réalisés) ;
- la force illocutoire (cf. notamment les travaux du Gars et du Groupe de Fribourg).

La prosodie a, quant à elle, également été préservée au rang des indices utiles à observer, mais elle est réservée à d'autres fins : tout liage prosodique entre deux éléments, sans signaler l'incidence d'un segment par rapport à un autre, permet au minimum d'assurer l'existence d'un liage de type syntaxique (qu'il s'agisse de coordination ou de subordination) entre ces deux éléments, ce qui permet d'écartier consécutivement la thèse de deux unités totalement autonomes sur le plan syntaxique (par exemple, deux « phrases »).

L'observation de ces seuls paramètres suffit à apporter une solution au problème de l'indexation des corrélatives en *plus...plus* : la possibilité, vérifiée, de cliver la première prédication atteste assez bien du fait que la première des deux prédications (dans l'ordre linéaire, Préd1) fait partie de la composante phrastique de l'énoncé et que, n'étant pas noyau-sujet de l'énoncé global, elle est incidente, et donc *subordonnée*, à la seconde (Préd2).

- (3a) Elle a peur, certes, elle a peur de voir galvauder, abîmer inutilement son trésor. Mais c'est plus elle est sûre de ce qu'elle tient que plus elle a peur de le hasarder... (*Frantext* : J. Rivière, *À la trace de Dieu*, 1937 : 36)
- (3b) Alors que par contraste c'est au plus un être humain vit cloisonné dans un ego cristallisé dans l'angle de l'évolution qu'il représente qu'au plus la conscience d'un être humain tant à l'extrémisme et à l'exclusivisme, voir au fanatisme comme peut encore le constater de façon générale de nos jours dans notre société humaine en regard aux différents mouvements religieux et philosophiques et des nombreuses sectes existantes... (internet)

L'incidence de la Préd1 à la Préd2 nous est pareillement révélée dans les constructions telles qu'exemplifiées par (1), à cette différence près que la répétition attendue du *que*, née de la rencontre des *que* de la locution *c'est...que* et à *peine...que...*, est absorbée pour des raisons haplologiques (ex. 1a).

- (1) À peine était-il sorti que déjà l'autre arrivait (Pierrard 1994 : 20).
- (1a) Elle ne fait plus d'otite depuis l'ostheo, mais les bronchite c'est a peine on sevre le ventolin et la cortisone qu'un nouvel épisode apparaît (internet).

À moins qu'il s'agisse d'une focalisation de la Préd1 de la structure « à peine...ø... » (et non à *peine...que...*), comme l'illustrent les exemples (4) (cf. Roig & Van Raemdonck 2015) :

- (4a) On venait d'embarquer le corps à la morgue. Puis la dame est repartie. À peine elle a eu tourné les talons, le père Fouassa a appelé sa morue, et ils ont eu un entretien qui n'en finissait pas... (*Frantext* : San Antonio, *Le loup habillé en grand-mère*, 2011)
- (4b) À peine suis-je entrée, la grêle de ses questions s'abat sur moi (*Frantext* : M. de Grèce, *La Nuit du sérail*, 1982, p. 19-20)

Il semble par ailleurs difficile, pour un certain nombre d'énoncés, notamment ceux dans lesquels le connecteur *que* (2a) alterne avec Ø (2b) ou *et* (2c) (et réciproquement), de s'en remettre aux marqueurs pour identifier le mode de liaison à l'origine de l'assemblage des deux prédications.



Une minute de plus, et Michel était parti : *une construction coordonnée ?*

- (2a) Il me le demanderait une deuxième fois *que* je ne lui dirais pas.
- (2b) Il me le demanderait une deuxième fois, ne lui dirais pas.
- (2c) (?) Il me le demanderait une deuxième fois, *et* je ne lui dirais pas.

Comment ne pas voir (re)pointre la question, déjà débattue, de la *syndèse* et de l'*asyndèse*, c'est-à-dire de la présence ou de l'absence physique d'un *marqueur* dans l'énoncé ? Si certains linguistes optent pour une lecture structurellement différente des énoncés (2a) et (2c), le premier présentant une subordination quand les prédications de (2c) seraient liées par coordination (i.e. Wilmet 2010, 2011) – avec l'impossibilité, consécutivement, de trancher pour les tours (2b) –, nous préférons repartir des travaux d'Allaire (1982), de Van Raemdonck (1998), de Lambert (2001) ou de Stage (2009), et de considérer la forme *et*, dans ces énoncés, comme la survivance d'un ancien adverbe de liaison. Il ne s'agit donc pas d'une conjonction, et cet item ne peut pas être employé comme indice pour l'identification du mode de liaison syntaxique. Parce qu'il s'avère impossible de s'en remettre aux marqueurs pour pointer l'incidence d'une prédication dans l'autre, il devient dès lors non seulement utile, mais surtout obligatoire, d'accorder une importance capitale aux *marques* livrées par l'énoncé, lesquelles s'apparentent à des *indices*, dont les principales sont – la prosodie mise à part (cf. *supra*) – : (1) la focalisation en *c'est...que*, (2) le mode verbal, (3) la force illocutoire, auxquelles nous avons jugé intéressant de rajouter, suite à notre étude sur *à peine* (Roig & Van Raemdonck 2015), (4) l'aspect verbal (corrélé à l'aspect du verbe de l'autre prédication) et (5) la position des prédications. Tous ces indices, qui sont autant de formes de « *marquage* » de la liaison syntaxique (sans être pour autant des *marqueurs*, ces derniers étant prototypiquement lexicaux), permettent, moyennant une analyse critique de leur présence/absence dans l'énoncé questionné, de révéler l'existence positive ou négative d'une liaison incidentielle d'une séquence par rapport à l'autre.

C'est sur la base de ces critères que nous donnerons des tours (5) à (8) une lecture subordonnante : l'incidence de la Préd1 dans la Préd2 nous est en effet révélée, au minimum, par la force illocutoire partagée par les deux prédications, l'aspect verbal contraint, et la position cadrative de la Préd1.

- (5) Tu ferais un don, tu y gagnerais.
- (6) Ferait-il un don, il y gagnerait.
- (7) Il se passait une minute de plus, le train déraillait.
- (8) Qu'il se passât une minute de plus, et le train déraillait.

La structure de Préd1 dans l'exemple (8) témoigne en outre, en regard des exemples (5) à (7), de l'importance de prendre en considération une ultime donnée, à savoir la *complexité*.

### 3. Critères pour l'identification d'un enchâssement et de la complexité (hypotaxe paradigmatique)

La conception morphosyntaxique de la phrase que nous développons (v. notamment Van Raemdonck 2011, 2015<sup>2</sup>) permet d'appréhender celle-ci selon les deux angles de la dépendance (incidence de l'apport au support) et de la constituance (structures intégratives). Dès lors nous pourrions imaginer un continuum de dépropositionnalisation dans lequel une fonction, par exemple, de déterminant du verbe pourrait être occupée par des structures intégratives diverses, allant de la (sous-)phrase (ex. b) au groupe déterminatif nominal (GDN ; ex. d), en passant par différentes étapes de phagocytage des caractéristiques propositionnelles de l'élément intégré par la phrase matrice (perte de la modalité énonciative, du mode, du temps fini, de la forme verbale...). La prédication syntaxique, encore présente dans les groupes prédicatifs seconds<sup>5</sup> (GP2 ; ex. c), n'existe plus dans le cadre d'un GDN (ex. d), bien que l'on puisse parfois y déceler une prédication sémantique. En schéma :

(a) Phrase (GP1)

Michel s'adresse à moi. « *Mon amour pour ma femme est indéfectible* ».

(b) Sous-phrase (GP1')

Michel dit *que son amour pour sa femme est indéfectible*.

(c) Groupe prédicatif second (GP2)

Michel dit *son amour pour sa femme indéfectible*.

(d) Groupe déterminatif (GD)

Michel dit *l'indéfectibilité de son amour pour sa femme*.

L'intrusion du GP2 dans la boîte à outils d'analyse bouscule la traditionnelle opposition binaire entre phrase *simple* (composée d'un GP1 (groupe prédicatif premier) et de GD (groupes déterminatifs)) et phrase *complexe* (intégrant un ou plusieurs GP1' (sous-phrase) dans le GP1). L'introduction de ce tiers terme oblige à trancher et à fixer les limites de la complexité. L'intégration d'un GP2 dans une phrase implique-t-elle la complexité d'une phrase ?

---

<sup>5</sup> Le groupe prédicatif second (GP2) est une structure intégrative, intermédiaire entre la sous-phrase (GP1') et le groupe déterminatif nominal (GDN), porteuse d'une fonction syntaxique dans la phrase (ou la sous-phrase). Il est composé d'un noyau (un groupe déterminatif ou prédicatif) et d'un prédicat second (le noyau du groupe qui le prend en charge n'est pas un verbe conjugué à un temps fini). Cette structure en tandem recouvre des constructions diverses et diversement analysées. La grammaire traditionnelle a échoué jusqu'à présent à en rendre compte de manière unifiante : notamment, *Le chat parti, les souris dansent ; Il marche les yeux baissés ; On dit Pierre pressé ; J'entends les enfants chanter* (v., notamment, Van Raemdonck 2011 (2015<sup>2</sup>) et 2014).

Nous limiterons, pour les besoins de la description du système, la prise en compte de la complexité phrastique à l'enchâssement d'une sous-phrase<sup>6</sup> dans une position fonctionnelle de constituant de la phrase matrice. Nous n'intégrerons donc pas dans l'ensemble des phrases complexes, contrairement à Raible (1992) et Koch (1995), les phrases intégrant des structures à prédications secondes sans verbe conjugué à un temps fini (nos GP2, les « propositions infinitives » ou « participiales », ou encore les « gérondifs » : *J'entend Pierre chanter ; Le chat parti, les souris dansent ; Elle marche en chantant*). En effet, le GP2 apparaît certes comme une structure intégrative intermédiaire entre le GP1' et le GD, mais, plus intégré que la sous-phrase, il possède des caractéristiques qui le rapprochent du GD et l'éloignent donc de la complexité explicite :

- on le trouve derrière des connecteurs prépositionnels (*Avec Michel pour guide, on ne se perd jamais ; Dès le matin venu, Michel travaillait*) et non derrière des enchâsseurs (à quelques rares exceptions près, traitables spécifiquement en GP2 en position de phrase : *Michel cherche quelqu'un à qui parler*).
- le noyau du GP2 n'est quasiment jamais<sup>7</sup> pris en charge par un pronom « sujet » atone (ce qui devrait être le cas si la prédication était une structure sous-phrase). Cela renvoie aux prétendues propositions infinitives ou aux ablatifs absolus latins, où le noyau était décliné au cas correspondant à la fonction occupée par la prédication dans sa globalité (accusatif pour le sujet de l'infinitive objet, ablatif pour le sujet de la participiale circonstant). Dans un GP2, le noyau pronominal est généralement soit tonique (*Moi Directeur de département, je ferais...*), soit atone de forme « objet » attiré devant le verbe (dans le cas des « infinitives » déterminant du verbe : *Michel l'a vu partir*).

Pour autant, l'intégration d'une prédication via un GP2, ou via l'inscription à l'intérieur d'un groupe déterminatif d'une prédication

---

<sup>6</sup> C'est-à-dire d'un GP1, qui devient dès lors GP1', lequel comprend normalement un verbe conjugué à un temps fini.

On inclura néanmoins également dans le champ de la phrase complexe, les phrases qui intègrent ce qui peut tenir lieu de GP1', à savoir une autre structure intégrative prédicative (GP1 incomplet, GP2, ...) employée en position de phrase, intégrée/enchâssée ensuite dans une position fonctionnelle de constituant de la phrase matrice. Ce sera le cas, par exemple, de *Haut les mains ou je tire*, où le GP2 est d'abord en position de phrase (*Haut les mains*), avant d'être enchâssé dans la position de cadre, déterminant de la relation prédicative, de la Préd2 (*je tire*).

<sup>7</sup> Nous n'avons rencontré que le figé *Je soussigné...*, mais le pronom sujet atone s'explique par le fait que le GP2 est lui-même globalement en fonction noyau de phrase et qu'il n'y a pas d'autre reprise du noyau par un autre noyau de phrase dans ce qui suit la formule figée : *Je soussignée Marie certifie que...*

exclusivement sémantique et non plus syntaxique, contribue quand même à une certaine complexité de la phrase. Cependant, cette complexité n'est pas explicitement montrée, déployée. Elle est implicite, comme absorbée – Havu & Pierrard (2016) parlent de complexité *condensatrice* –, ce qui rend ces structures assez difficilement appréhendables pour un apprenant allophone. Nous distinguerons dès lors (Van Raemdonck 2015<sup>2</sup>, 2016) **complexité expliquée/déployée** et **complexité impliquée/absorbée**.

En synthèse, la complexité se marque donc, au niveau phrastique, par l'intégration d'une prédication dans une autre. Elle sera *expliquée* lorsqu'on intègre dans une phrase matrice une prédication expliquée complète, à savoir une sous-phrase incluant un noyau et verbe conjugué à un temps fini (on intègre donc dans la matrice une prédication première par enchâssement). La complexité expliquée peut alors être marquée soit par la présence d'un connecteur enchâssant (8), soit par une inversion hypothétique sujet-verbe (6) (v. Roig & Van Raemdonck 2015), qui équivaut à l'usage du subjonctif en sous-phrase (8) (lui-même marque d'enchâssement).

(6) Ferait-il un don, il y gagnerait.

(8) Qu'il se passât une minute de plus, et le train déraillait.

La complexité sera *impliquée*, par contre, lorsque 1) la prédication première intégrée dans la prédication matrice est expliquée mais incomplète, par exemple dépourvue de son verbe conjugué à un temps fini (ex. 14 ci-dessous) ; 2) syntaxiquement, la prédication est seconde, soit que l'on soit en présence d'un GP2, soit que cette prédication rapporte à un terme de la phrase un prédicat second dont le noyau du groupe qui le prend en charge n'est pas un verbe conjugué à un temps fini ; 3) lorsqu'il n'y a plus de trace syntaxique de la prédication, laquelle ne se laisse plus percevoir qu'au niveau sémantique (par exemple, dans un GDN déverbal : *la prise de Constantinople en 1453 par les Ottomans*)<sup>8</sup>.

---

<sup>8</sup> On prendra soin de ne pas confondre *prédication expliquée* ou *impliquée* avec *complexité expliquée* ou *impliquée*. La *prédication expliquée* déploie la relation prédicative en ses composantes ; elle peut dès lors être complète, si ces composantes (noyau et prédicat) sont présentes, ou incomplète, s'il en manque une. La *prédication impliquée* se présente sous la forme d'un élément qui intègre en son sein seul la relation implicite entre un noyau et un prédicat hypothétiquement reconstruits (c'est le cas des interjections : *Aïe* = 'J'ai mal'). La *complexité* concerne la phrase et est *expliquée* si l'on intègre dans la matrice une prédication première expliquée et complète, dont le prédicat est dès lors pourvu d'un verbe conjugué à un temps fini. La *complexité* de la phrase sera *impliquée* lorsque la prédication intégrée s'avère soit première, expliquée mais sans verbe (donc incomplète), soit impliquée (si cela est possible), soit encore seconde, soit enfin sémantique dans un GDN. On peut donc très bien avoir une phrase à *complexité impliquée* sur la base de l'intégration d'une *prédication expliquée* (mais incomplète).

## 4. Étude de la structure Une minute de plus, (et) Michel était parti

### 4.1. Subordination ?

Le cadre théorique rappelé, il nous faut à présent vérifier si, de l'énoncé (9), il est préférable de donner une lecture subordonnante ou coordonnante. Or, l'identification du mode de liaison utilisé dans cet énoncé n'est pas forcément une tâche évidente.

(9) Une minute de plus, (et) Michel était parti.

Il apparaît très vite que les prédications averbales se laissent peu décrire à travers l'observation du faisceau d'indices mis en évidence plus haut : le paramètre du verbe au subjonctif, par exemple, comme celui des aspects verbaux sont inapplicables dans le cas présent. Subsisteraient alors les critères de la force illocutoire, de la focalisation et de la position des prédications pour évaluer la subordination (ou non) de la Préd1 à la Préd2.

#### 4.1.1. Retour sur les études antérieures sur la construction « Une minute (de plus), (et) Michel était parti »

Des exemples du type de (9) ont déjà fait l'objet de quelques travaux linguistiques, en français comme en anglais. Étudiant les schèmes corrélatifs en français, Allaire, d'abord, propose dès 1982 une lecture doublement subordonnante<sup>9</sup> d'un énoncé structurellement proche :

(10) Du fric, (et) je disparaissais.

Dans cet énoncé, remarque Allaire, la première prédication, « *suspensive* », est privée de son autonomie syntaxique, impliquant par là une suspension de l'énoncé qui attend d'être complété par une Préd2, qui est la prédication « *complétive* » (1982 : 429-430). C'est là l'expression d'un schème proprement corrélatif, au fonctionnement identique à celui repéré dans les énoncés (1), (6) ou encore (8). Cette conclusion n'est pas celle à laquelle parvient Corminboeuf plus récemment. Fort de la comparaison de l'énoncé (11) et (12), Corminboeuf (2009, 2010) propose de voir dans un énoncé comme (9) l'œuvre du mécanisme de la « *coordination* »<sup>10</sup>, marchant en cela dans les pas de Culicover & Jackendoff (1997, 1999,

<sup>9</sup> Pour Allaire, la séquence 1 est en effet subordonnée à la séquence 2, qui est elle-même subordonnée à la séquence 1. La subordination est donc double.

<sup>10</sup> Faisant partie du Groupe de Fribourg, Corminboeuf parle plus volontiers de clauses/énonciations autonomes, ce qui revient à dire, si l'on inscrit sa pensée dans notre cadre théorique, qu'il s'agit d'une liaison de type paratactique.

2005) et Culicover (1970, 1972) qui sont arrivés à pareil résultat<sup>11</sup> après l'observation de ces mêmes constructions en anglais (13).

- (11) *Une minute de plus*, le train déraillait (Corminboeuf).
- (12) *Une minute plus tard*, le train déraillait (Corminboeuf).
- (13) *One more can (of beer) and I'm leaving* (Culicover & Jackendoff).

La première séquence de l'énoncé (12) se prête fort bien à la focalisation, remarque Corminboeuf (2009), ce qui est le signe que ce segment est *régi* (au sens fribourgeois du terme) et forme donc, avec la suite de l'énoncé, une seule et même clause (12a). Or, la première séquence de l'énoncé (11) ne se laisse pas focaliser (cf. 11a). Elle ne serait donc pas *régie*.

- (11a) \*C'est *une minute de plus* que le train déraillait.
- (12a) C'est *une minute plus tard* que le train déraillait.

Corminboeuf (2009) évoque en deuxième lieu la mobilité de la séquence 1, admise en (12) mais rejetée en (11) :

- (11b) \*Le train déraillait *une minute de plus*.
- (12b) Le train déraillait *une minute plus tard*.

L'ordre d'apparition des séquences est ainsi contraint dans le premier des deux énoncés seulement, et l'immobilité de la première séquence en (11) s'apparenterait selon l'auteur à un signe illustrant l'absence de rection entre les deux segments de l'énoncé, tandis que la mobilité remarquée en (12) confirmerait la liaison rectionnelle qui unit le premier segment au second.

Corminboeuf (2010) remarque dans un troisième temps que, si l'insertion d'un item *et* aux confins des deux séquences est admise pour les tours du type (11), elle est proscrite dans les énoncés tels que (12) :

- (11c) *Une minute de plus* et le train déraillait.
- (12c) \**Une minute plus tard* et le train déraillait.

À l'inverse, l'énoncé (12) peut entrer dans le champ d'une modalité interrogative alors que la pratique est plus compliquée avec (11) (Corminboeuf 2009, 2010) :

---

<sup>11</sup> Culicover & Jackendoff (1997, 1999) parlent plus volontiers en termes de *coordination syntaxique* mais de *subordination sémantique* à propos de cette structure non marquée, propriétés qui caractérisent, chez Allaire (1982), les tours corrélatifs isomorphes du type *Plus il mange, plus il grossit*, par opposition aux structures non marquées qui sont l'expression d'une subordination syntaxique doublée d'une subordination sémantique.

Une minute de plus, et Michel était parti : *une construction coordonnée ?*

(11d) ?? Est-ce qu'une minute de plus, le train déraillait ?

(12d) Est-ce qu'une minute plus tard, le train déraillait ?

Ce qui confirme l'hypothèse d'un lien rectionnel entre la séquence1 et la séquence2 en (12), difficilement observable dans le cas de (11). Ainsi, confirment Benzitoun & Corminboeuf, « *une minute plus tard* fonctionne comme un constituant situant temporellement le procès du second membre » ; il « fonctionne comme un constituant régi antéposé », alors que « *une minute de plus* n'est pas régi – il s'agit d'une clause autonome réalisant à elle seule une prédication » (Benzitoun & Corminboeuf 2015). Transposés dans notre cadre théorique, les résultats auxquels ils parviennent attesteraient donc d'une liaison syntaxique de type hypotaxique en (12) mais d'une liaison parataxique en (11).

Cependant, ajoutent les auteurs, « les unités régies sont plus aisément identifiables lorsqu'elles comportent une préposition » (*ibid.*), et ils citent les énoncés suivants en guise d'exemples :

(14) Avec des gestes savamment mesurés, l'homme déboucha une fiole minuscule et la présenta à l'odorat d'une cliente debout sur le seuil de sa boutique.

– *Une seule goutte de ce parfum* et les hommes mourront pour toi, dit-il (Cossery, *Mendiants et orgueilleux*, in Benzitoun & Corminboeuf 2015).

(14a) *Avec une seule goutte de ce parfum*, les hommes mourront pour toi (exemple modifié, in *ibid.*).

(15) Boulot, maison... *en un clic de souris*, le monde entier s'ouvre, les frontières tombent et les décalages horaires n'existent plus (presse écrite, cité par Corminboeuf 2009).

(15a) *Un clic de souris* et le monde entier s'ouvre (exemple modifié, in *ibid.*).

Dont la comparaison leur permet de conclure en ces termes :

Dans ces paires, la présence d'une préposition (*avec* et *en*) fait clairement basculer l'analyse du côté de la rection, alors que l'absence de la préposition fait basculer l'analyse du côté de l'absence de rection. En faisant de ce qui précède un élément prédicatif et autonome au plan syntaxique, *et* exclut une lecture « circonstant » de l'élément antéposé. Cela montre qu'une marque morphologique comme *et* joue un rôle important : dans les constructions du type [14], elle balise deux domaines rectionnels (deux clauses). On observe par conséquent que la présence de certaines « marques » favorise l'existence d'un lien rectionnel, mais que ce marquage n'est ni univoque ni systématique (Benzitoun & Corminboeuf 2015).

#### 4.1.2. Réponses aux arguments

Si nous pouvons accepter l'analyse de Corminboeuf jusqu'à un certain point, il nous faut tout d'abord signaler notre lecture de (12), énoncé qui permet tout à fait une analyse équivalant à celle donnée pour (11). Si l'on a affaire à une structure « ellipsée » à partir de *Tu freinais une minute plus tard, et le train déraillait*, la lecture prétendument « non rectionnelle » de (11) réapparaît en effet.

##### 1) Déplacement.

Au-delà de cette question de lecture, il est assez étonnant de voir la mobilité d'un terme considérée comme un critère favorable à la rection : en effet, cette mobilité est généralement utilisée, dans la macro-syntaxe aixoise, concurrente de la fribourgeoise à laquelle est affilié Corminboeuf, pour montrer la moindre rection du circonstanciel par rapport au déterminant du verbe. Pour notre part, c'est un critère que nous n'acceptons pas dans la mesure où il place sur le même plan des éléments de fonctions différentes.

En effet, le déplacement en finale dans (12b) conduit, pour la lecture la plus commune, à une structure rectionnelle différente de celle de (12). La portée de *Une minute plus tard* dans (12) est la relation prédicative de Préd2 ; celle du même segment dans (12b) est la relation intrapredicative entre le noyau verbal et son déterminant non saturé ici.

En (11) et (12), avec même portée pour les segments analysés, on ne peut pas accrédi-ter un mode de fonctionnement différent : la portée des segments, tous deux déterminants, est identique (incidence à la relation prédicative de Préd2). Tout au plus c'est la nature sémantique du cadrage qui différera : la condition pour (11) ; le temps pour (12), mais qui se muera en condition également si on lui donne la lecture de *Tu freinais une minute plus tard, et le train déraillait*.

Par ailleurs, le fait d'insérer un connecteur prépositionnel devant le groupe formant la Préd1 (14a et 15), change la structure de l'énoncé dans son essence. En atteste notamment le fait de pouvoir insérer l'item *et* entre la Préd1 et la Préd2 lorsque la Préd1 n'est pas ouverte par une préposition (ex. 14 et 15a). Et si l'existence d'un lien rectionnel dans les groupes ouverts par une préposition est évidente, il n'est pas certain qu'un tel lien n'existe pas dans les énoncés où la Préd1 est dépourvue d'un tel connecteur, indépendamment de la question de l'insertion possible ou non de l'adverbe *et*.

Reste que le critère de la position cadrative de la Préd1, immuable du fait de l'asyndèse, s'il abonde dans le sens de la subordination, ne livre pas de conclusions certaines.



## 2) Focalisation.

Nous avons dit que la focalisabilité d'un segment est un critère de subordination. Nous savons également que l'épreuve inverse n'est pas aussi catégorique : l'absence de focalisabilité ne signifie pas absence de dépendance et de subordination. De façon générale, pour ce test-ci comme pour les autres tests considérés, si l'on peut tirer des conclusions d'une réponse positive au test de la focalisation, rien ne peut être affirmé de manière catégorique quant au passage négatif à ce test, qui n'a, somme toute, que valeur heuristique dans la mesure où il ne fait que révéler la présence d'une propriété, sans être la propriété elle-même. D'autres facteurs en effet entrent en ligne de compte, qui peuvent empêcher le mécanisme : le test fonctionne difficilement, voire pas du tout, avec les énoncés de liaison asyndétique ou, encore<sup>12</sup>, si la prédication en question prend la forme d'une prédication dépropositionnalisée (GP2, GDN) :

(16) Le chat parti, les souris dansent.

(16a) \*C'est le chat parti que les souris dansent.

(16b) C'est une fois le chat parti que les souris dansent.

Personne, pourtant, ne contredira, en dépit du clivage impossible de la séquence *le chat parti*, l'incidence effective du GP2 à la prédication verbale *les souris dansent*. Présentement, il convient donc d'écarter également le critère de la focalisation.

(14b) \*C'est *une seule goutte de ce parfum* que les hommes mourront pour toi.

## 3) Modalité interrogative.

La réponse à la différence de traitement en matière de modalité interrogative (11d vs 12d) sera du même type que celle proposée pour la focalisation. La difficulté de l'interrogation en (11d) provient sans doute du caractère prédicatif de la structure du segment initial (GP2 ; cf. *infra*). De plus, la valeur conditionnelle particulière du segment initial et son inscription dans une structure corrélatrice avec insertion possible de *et* (*alors*) peut apparaître difficilement compatible avec une interrogation et bloquer celle-ci.

(11d) ?? Est-ce qu'une minute de plus, le train déraillait ?

(12d) Est-ce qu'une minute plus tard, le train déraillait ?

---

<sup>12</sup> Nous accepterions en effet certaines focalisations de GP2 en position fonctionnelle de déterminant du verbe (*C'est les enfants chanter que j'entends*), bien que cet avis ne soit pas partagé de tous (cf. Marsac 2010 par exemple, qui rejette cette focalisation au profit de *C'est les enfants que j'entends chanter*).

Le paramètre de la modalité énonciative ou de la force illocutoire semble néanmoins favoriser la thèse d'une hypotaxe, dans la mesure où la Préd1 des énoncés comme (9) ou (14) partage toujours la force illocutoire de la Préd2.

(14c) \**Une seule goutte de ce parfum ?* et les hommes mourront pour toi<sup>13</sup>.

(14d) \**Une seule goutte de ce parfum !* et les hommes mourront pour toi.

#### 4) Insertion du « et ».

Nous avons déjà critiqué par ailleurs le statut de *et* entre les deux séquences (v. Hadermann *et al.* 2010, 2013 ; Roig 2013a). Il convient une nouvelle fois de ne pas le regarder comme une conjonction. Allaire (1982) donne à ce *et* la fonction de

souligne[r] l'existence de la coupe grammaticale [entre les deux Préd], coupe qui distingue ici la relation de complémentarité réciproque – nom *et* verbe – de la relation traditionnellement désignée comme la relation *sujet – verbe*. Intervenant à titre redondant comme partout dans le modèle, ce *et* complétif, toujours précédé d'une rupture d'intonation, met en évidence la non-factorisation du verbe concomitant :

« *Six lignes et ils terminent ce rapport* ».

« *Six lignes terminent ce rapport* ».

[...] dans leur incomplétude les deux termes complémentaires s'enchaînent mutuellement de part et d'autre d'un axe démarcatif que matérialise le *et* de jonction (Allaire 1982 : 538-539)

La présence de *et* aux confins des deux prédications ne serait donc pas un indice d'une liaison par coordination.

---

<sup>13</sup> Corminboeuf présente dans son ouvrage des énoncés formellement proches qui attesteraient de la possibilité de faire varier la force illocutoire en Préd1, à savoir « *Une petite soif ? Un automate est à votre disposition au sous-sol* » et « *Maux de gorge ? Hextrimint soulage la douleur* » (2009 : 186). Ces modalités interrogatives sont trompeuses puisqu'il s'agit en réalité de questions rhétoriques, soit de fausses questions mais de vraies assertions. Par ailleurs, ces deux énoncés ne se laisseraient pas analyser exactement de la même façon que l'exemple (14), dans la mesure où, selon nous, la Préd1 des deux exemples cités à l'instant s'apparente davantage à des déterminants de l'énonciation comme on en trouverait dans une production du type : *Si tu as soif, il y a de l'eau dans le frigo* (où « *si tu as soif* » détermine l'énonciation ; cf. Van Raemdonck 2011, 2015<sup>2</sup>). Quant à la particularité de ces tours mise en évidence par Corminboeuf, à savoir la possible ellipse de l'article, proscrite pourtant dans les tours comme (14) ou (15a) (cf. *infra*), elle serait une nouvelle invitation à opérer une distinction entre les constructions où la Préd1 fonctionne comme déterminant de l'énonciation, de celles où la Préd1 détermine l'énoncé (ce qui est le cas, d'après nous, dans les énoncés (14) et (15a) ; cf. suite).

Nous avons rappelé plus haut que la position de la Préd1 pouvait générer du sens ; nous avons également rappelé que l'immobilité de la Préd1 pouvait signaler l'incidence de celle-ci à la Préd2, si la Préd1 exerce le rôle de complément de cadre. Dans le schème « GDN (./et) Préd2 »<sup>14</sup>, la Préd1, placée devant la Préd2, est en effet susceptible de servir de cadre syntaxique pour la réalisation effective de la Préd2. C'est ce phénomène d'ailleurs qu'Allaire (1982) désignait sous les termes de prédictions *suspensives* et prédictions *complétives*, la Préd1 devant être complétée par la Préd2 pour faire sens, et réciproquement. Pour notre part, la Préd1 sera effectivement un déterminant de la relation prédicative de Préd2, fixant le cadre de condition pour lequel l'énonciateur assume les conditions de vérité de son énoncé. Dans le schème « GDN (./et) Préd2 », comme dans les autres schèmes conditionnels à deux prédictions dont la Préd 1 n'est pas introduite par *si* (ex. 17-23), *et* n'est pas une conjonction de coordination (en témoigne sa substitution possible par *que* en (17) à (19) ; cf. Roig & Van Raemdonck 2015).

(17) Il n'a pas fait trois pas (et/qu')il s'effondre (Allaire 1982 : 536).

(18) À peine il a fait trois pas, (et/qu')il s'effondre.

(19) À peine a-t-il fait trois pas, (et/qu')il s'effondre.

(20) Qu'il fasse trois pas, et c'est l'effondrement.

(21) Faites trois pas et c'est l'effondrement (*ibid.* : 536)<sup>15</sup>.

(22) Un pas de plus, (et) il s'effondre.

(23) Trois pas et il s'effondre (*ibid.*).

Ce schème se présente comme variante combinatoire du schème conditionnel « *Si... alors* ». La Préd1 apparaîtrait sans marqueur, la Préd2 serait introduite par un adverbe de liaison *et*, connecteur secondaire à valeur de *alors* (Van Raemdonck 1998, Stage 2009), déterminant la relation prédicative de la Préd2.

#### 4.1.3. *Bilan des observations, prolongements, et conclusion du mode de liaison*

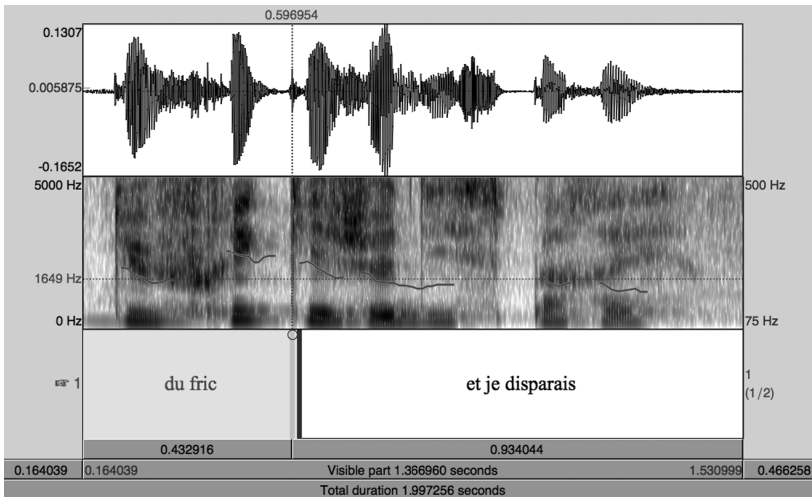
Finalement, force est de constater que la liste des indices pour une identification du mode de liaison dans ces structures à Préd1 nominales, est maigre – constat peu étonnant vu le caractère minimal non verbal

<sup>14</sup> Par schème « GDN (./et) Préd2 », nous désignons par facilité des structures dont la première séquence se présente sous la forme d'un GDN. Nous verrons par la suite que ce GDN peut s'avérer être une prédication incomplète ou un GP2.

<sup>15</sup> Malgré l'utilisation du mode dit « impératif » dans la Préd1, on ne peut pas parler une modalité injonctive. Il s'agit ici aussi d'une assertion (avec sens de condition) régie par la modalité assertive de la Préd2 (v. Allaire 1982).

de la Préd1 –, mais suffisante pour pouvoir conclure selon nous, à de la *subordination* (avec incidence de la Préd1 à la Préd2, et un éventuel *et* non coordonnant à la jointure). Cette conclusion nous est révélée, d'une part, par l'absence de force illocutoire spécifique à la Préd1 : la force illocutoire de la Préd2 est en fait toujours partagée par la Préd1. D'autre part, la Préd1, immobile, servirait bel et bien de cadre à la Préd2 dans un schème « GDN (*,et*) Préd2 » dès lors que l'on porte une attention particulière au fait que le schéma corrélatif est réalisé à partir de la réunion de deux prédications au minimum : dans l'absolu, Préd1 comme Préd2 peuvent être autonomes, mais toute réalisation de la Préd1 sans la Préd2 (ou vice-versa) engendre la destruction du paradigme corrélatif. C'est en effet bien de la jonction des deux prédications que naît la lecture corrélative de l'énoncé, laquelle est doublée d'ailleurs d'une prosodie caractéristique, avec une intonation du type *protase – apodose* (cf. spectrogramme ci-dessous). Autrement dit, chacune des deux prédications peut être autonome en l'absence d'une volonté, de la part du locuteur, de construire un énoncé corrélatif et de réunir, en conséquence, les deux prédications par un schème corrélatif.

**Fig. 1 – Analyse sous Praat de l'énoncé « du fric et je disparaiss »**



Ces conclusions rejoignent directement les impressions décrites par Allaire (1982) :

Si l'énoncé initial [= Préd1] manifeste ici sa dépendance contextuelle, c'est qu'il nie l'existence même de son verbe, ellipse qui le rend tributaire d'un autre énoncé. Et l'on voit qu'en raison des exigences de réciprocité, cet autre énoncé est lui-même soumis à des contraintes parfaitement inverses, position seconde et présence verbale (1982 : 536).

Le verbe de la Préd2, cependant, s'avère moins conditionné dans ce schème corrélatif-ci (par opposition aux tours avec une Préd1 verbale) au niveau des temps, du fait de l'absence même de réalisation d'un verbe en Préd1, que dans une structure corrélatrice non marquée où la Préd1 présente elle-même un verbe conjugué à un temps (fini) : « *Un faux pas et c'est, c'était, ce sera, ce serait, ce fut la chute* », l'auteure donne-t-elle en exemple (*ibid.* : 538).

Ce qui différenciera réellement (11) de (12), c'est finalement moins le mode de liaison entre prédications ou segments que la différence de structure intégrative du groupe qui prend en charge la fonction de déterminant de relation prédicative, c'est-à-dire d'apport dépendant du support et donc subordonné à lui. C'est ce point que nous étudierons dans la partie suivante, ce qui nous permettra également d'éclairer le rôle de la préposition dans les exemples (14a) et (15).

#### **4.2. Enchâssement et complexité ?**

Le schème « GDN (./*et*) Préd2 » s'inscrit chez Allaire dans la continuité directe des autres schèmes corrélatifs qui, organisés comme suit, attestent de la perte progressive de l'autonomie verbale jusqu'à la disparition du verbe lui-même (1982 : 536-537) : on retrouve là le concept de dépropositionnalisation ou perte progressive des caractéristiques propositionnelles au fur et à mesure de l'intégration d'une prédication dans une autre (voir notamment Van Raemdonck 2011 (2015<sup>2</sup>) ; 2016). Nous ajoutons ici trois autres échelons (18-19 et 22) à l'échelle d'Allaire :

- (17) Il n'a pas fait trois pas (et/qu')il s'effondre (Allaire 1982 : 536).
- (18) À peine il a fait trois pas, (et/qu')il s'effondre.
- (19) À peine a-t-il fait trois pas, (et/qu')il s'effondre.
- (20) Qu'il fasse trois pas, et c'est l'effondrement.
- (21) Faites trois pas et c'est l'effondrement (*ibid.* : 536).
- (22) Un pas de plus, (et) il s'effondre.
- (23) Trois pas et il s'effondre (*ibid.*).

Dans tous ces exemples, nous retrouvons un schème corrélatif (a) temporel, mâtiné d'une condition de réalisation (17-19), avec alternance possible de *et* et de *que* (subordination inverse, voir Roig & Van Raemdonck 2014, 2015) ; (b) conditionnel de type « *Si...alors* » (ex. 20-23), sans un *si* introducteur de Préd1, avec un *et* adverbe de liaison sans alternance possible avec *que*. D'un point de vue fonctionnel, les Préd1 sont toutes cadratives de temps ou de condition et occupent la fonction de déterminant de la relation prédicative de Préd2, et sont donc subordonnées. Ce qui les différencie, ce n'est donc pas leur fonction, mais

leur constitution : la structure intégrative qui prend en charge la fonction. Se pose dès lors la question de l'enchâssement dans le cas de l'intégration d'une sous-phrase et de la complexité, expliquée ou impliquée selon le type de structure intégrée.

Si la frontière entre complexité expliquée (par enchâssement) et complexité impliquée est tracée par la présence d'un verbe conjugué à un temps fini comme noyau du groupe prenant en charge le prédicat, on dira qu'il y a complexité expliquée pour les exemples (17) à (21), et qu'il y a complexité impliquée pour les exemples (22) et (23). Cependant, pour qu'il y ait complexité impliquée, il faut qu'il y ait intégration d'une autre prédication dans la prédication de la matrice. Reste donc à s'assurer, dans le schème non verbal « GDN (,/et) Préd2 », de la présence de cette deuxième prédication (Préd1), garante de la complexité.

Comparons à présent la structuration de la séquence des énoncés (11) et (12), et (14) et (14a) – ou (15) et (15a) :

- (11) *Une minute de plus*, le train déraillait (Corminboeuf).
- (12) *Une minute plus tard*, le train déraillait (Corminboeuf).
- (14) *Une seule goutte de ce parfum* et les hommes mourront pour toi.
- (14a) *Avec une seule goutte de ce parfum*, les hommes mourront pour toi.

En (11), la Préd1 se laisse analyser comme un GP2 et non un GDN. En effet, le noyau de cette prédication est le GDN *une minute* auquel est rapporté un prédicat second *de plus*, le tout constituant un groupe (GP2) porteur d'une fonction de déterminant de la relation prédictive de Préd1, qui indique le cadre conditionnel (non réalisé) de la réalisation de la Préd2 (contrecarrée). Il y a bel et bien prédication dans Préd1, sans verbe conjugué à un temps fini (pas de sous-phrase, donc). Nous parlerons donc de complexité impliquée.

En (12), le premier segment est un GDN dont le noyau est le nom *minute* et les déterminants, *plus tard* et *une*. L'ensemble de ce GDN exerce également la fonction de déterminant de la relation prédictive de la matrice, indiquant ici simplement un cadre temporel, non conditionnel. Il n'y a pas de prédication dans le segment initial, donc pas de Préd1, et donc pas de complexité. La phrase dans son ensemble est *simple*. Cette lecture est concurrencée, on l'a vu, par une autre, dans laquelle on pourrait avoir affaire à une réduction de ***Tu freinai une minute plus tard***, (et) *le train déraillait*. On observe la réapparition possible du *et*, tributaire de la présence en segment initial d'une réelle Préd1, mais qui serait ici incomplète et cadrative conditionnelle. Il y aurait complexité, vu l'intégration d'une prédication dans la prédication matrice. Cette complexité en (12) serait impliquée parce que dépourvue de l'expression effective (même si restituable) d'un verbe conjugué à un temps fini en Préd1.

En (14), l'analyse rejoint la deuxième lecture de (12). Certains parlent de Préd1 « ellipsée », (Allaire 1982 : 521 ; Brès 2006 : 161 ou Arrivé *et al.* 1986 : 191). Mais selon Corminboeuf (2009 : 185), la Préd1 n'est pas elliptique : « À mon sens, il n'y a nul besoin de postuler la présence d'une ellipse dans le membre A [=Préd1]. [...] Il n'y a rien d'exceptionnel à considérer qu'un SN puisse former une clause autonome ; à témoin les constructions à *nominativus pendens* ». Dans l'absolu, les deux positions rencontrées pourraient n'être que les deux faces d'une même pièce, le résultat de deux points vues différents posés sur le même objet : soit on parle de la réduction d'une prédication complète à une prédication incomplète par ellipse de l'un ou l'autre élément ; soit on considère que le segment présenté équivaut à une prédication impliquée, sans nécessité d'ellipse, comme dans le cas des interjections, qui, à l'intérieur d'un seul segment énoncé, donnent à imaginer une relation prédicative entre prédicat et noyau (*Aïe = 'J'ai mal'*). Dans les deux cas, la complexité pourra être dite impliquée, soit que, comme dans le dernier cas, la prédication soit impliquée ; soit que, comme dans le premier, elle soit expliquée, mais ellipsée (en l'absence du verbe conjugué à un temps fini), partiellement implicite et donc incomplète.

Dans les deux analyses, la Préd1, bien qu'étant de forme GDN, contient intrinsèquement une prédication, ce qui fait la différence avec un autre GDN en pareille position, mais n'intégrant pas de prédication (la première lecture de l'exemple 12). Pour autant, nous ne connaissons guère de cas de réelles prédications impliquées en pareille position, et le cas du *nominativus pendens* évoqué par Corminboeuf ci-dessus ne saurait être considéré comme une prédication impliquée. Pour notre part, nous avons traité ces cas (*Moi, mon ami Michel, son vélo, il est tout pourri*) comme des déterminants de l'énonciation (de la composante propos ; v. Van Raemdonck 2011, 2015<sup>2</sup>). Dès lors, nous opterons, forts de l'analyse ci-dessous, pour la considération d'une Préd1 *incomplète*.

Un indice de l'intégration d'une prédication nous est fourni par le biais la composition du GDN formant la Préd1, et notamment par le type de détermination du nom noyau.

(24) Une défaite, et c'est l'élimination.

(25) Un animal de compagnie, et ça va tout de suite mieux.

La syntaxe de la Préd1 de ces deux exemples est absolument identique. Il s'agit de deux GDN en position de phrase. Une différence substantielle existe néanmoins entre le N de (24) et celui de (25) : *défaite* est un nom d'action tandis que *animal de compagnie* n'en est pas un. Or, nous avons affirmé précédemment que c'est en qualité de prédication que fonctionnaient les Préd1 de ces structures ; elles se doivent donc



d'exprimer un procès, ce qui les distingue des GDN détachés à l'initiale. Si le N d'action peut très bien rendre compte à lui seul d'un procès, tel n'est pourtant pas le cas en (25), où le procès semble manquer.

En réalité, ce n'est pas tant la qualité du nom qui génère le procès que la structuration syntaxique même du GDN, composé ici, dans sa configuration la plus basique, d'un article indéfini et d'un nom. C'est en effet l'article indéfini qui, selon nous, est révélateur de l'appréhension processuelle par le locuteur. Déjà observé avant nous par Corminboeuf (2009 : 193-202) à des fins quelque peu différentes<sup>16</sup>, l'accès à l'ouverture de l'énoncé, très souvent interdit à l'article défini, s'apparente ainsi à une nouvelle clé d'accès à l'appréhension d'une prédication.

À l'heure actuelle, les théories pour motiver l'emploi différent des articles définis / indéfinis (/ partitifs) sont aussi nombreuses qu'hétérogènes (Kleiber 1990, Roig 2011) ; par-delà les spécificités liées au type d'approche, quelques constantes peuvent néanmoins être observées. Il n'est plus à démontrer, par exemple, que l'article indéfini présente la particularité de pouvoir insérer un nouvel élément dans l'espace de discours, à l'inverse du défini qui exerce en principe une fonction phorique (ou déictique) (Hawkins 1978, 1991 ; Langacker 1987, 1991 ; Wilmet 1986, 2003 ; etc.). Ou, autrement dit, l'article indéfini *pose* quand le défini *suppose* (Kleiber 1990). Partant, c'est l'association d'un article indéfini à un N quelconque qui révèle, selon nous, l'appréhension possible d'un procès dans les Préd1 (incomplètes) des constructions étudiées dans cette contribution, l'union des deux composantes (article indéfini + N) conduisant à la réalisation d'une prédication *existentielle* à laquelle se prête fort bien l'indéfini. En fait, cette lecture prédicative existentielle est conforme à la lecture thétique, qui construit, dans la zone rhématique, le thème non encore partagé (d'où le déterminant *un*) dans une séquence hypothétique (ce qui exclut *\*l'animal de compagnie*).

Il est cependant quelques cas où l'article défini est rencontré, relève Corminboeuf : lorsqu'il s'agit d'un superlatif, d'un objet unique ou d'un objet de discours déjà validé dans la mémoire discursive (2009 : 198), l'article défini peut être rencontré dans la structure « GDN (/et) Préd2 ».

(26) le moindre accroc et c'est la catastrophe (Corminboeuf 2009 : 198).

(27) Le roi de trèfle hier et je la faisais (Trévisse, in *ibid.*).

(28) Le (/ce) jeton et c'est fini !

Force est de constater que, dans chacun de ces exemples, l'article défini est utilisé parce que l'on ne saurait recourir à l'indéfini : l'indéfini

---

<sup>16</sup> L'objectif de Corminboeuf (2009) est alors de théoriser la lecture (généralement hypothétique) de ces tours.



a pour seconde particularité de ne pas spécifier outre mesure l'entité désignée, mais de prélever un élément dans un ensemble qui en comporte plusieurs identiques. C'est pour cette raison que Wilmet (2003 : 142) le dit « *partitif* », par opposition au défini qui est naturellement *extensif*, ce dernier désignant une entité unique (ou regardée comme telle). Puisqu'il est employé pour désigner le plus haut degré (unique par définition), il est normal que le superlatif soit précédé du défini. Il en va de même pour les entités comme *le roi de trèfle, le soleil, la lune, etc.*, qui, par essence, dans l'univers partagé du discours, ne sont pas plurielles. L'association d'un défini avec un N dans les constructions « GDN (,/et) Préd2 » peut donc également être révélateur d'une lecture de prédication existentielle, dans les cas où l'objet existe déjà dans l'univers partagé du discours et qu'il n'est plus à construire.

Par ailleurs, comme l'écrivent Allaire (1982) puis Corminboeuf (2009), il arrive que le substantif de la Préd1 soit précédé d'un adjectif comme *quelques* (29) ou un numéral du type *trois* (30). L'explication donnée à l'instant à partir de l'article *un*, n'en ressort que confirmée : la Préd1 de ces constructions corrélatives à caractère nominal accepterait donc n'importe quel adjectif, pour autant que celui-ci ait une vocation partitive<sup>17</sup>.

(29) *Quelques jours de mistral*, et toutes ces forêts redeviendraient aussitôt de véritables poudrières (*Monde*, 23 juin 76, in Allaire 1982 : 536).

(30) *Trois volées d'escalier* et le tumulte s'évanouit (*Monde*, 11 mai 76, in *ibid.*).

Si notre propos se tient, l'on s'attend, par conséquent, à trouver également, en ouverture de ces structures binaires, des articles – étiquetés traditionnellement – « *partitifs* », fait que ne relèvent cependant ni Allaire (1982), ni Corminboeuf (2009). Et en effet, la réalisation de la construction « GDN (,/et) Préd2 » au moyen d'un tel article paraît admise :

(31) *Du pain* et il s'en va.

L'observation est anodine en apparence, puisque les formes *du* et *de la* sont aussi partitives que les adjectifs *quelques, trois*, ou *un* ; elles ne se différencient des formes *un/une* qu'en ce qu'elles ne présentent pas le trait *numératif* que portent les articles *un* et *une* (Wilmet 2003 : 142). Il est donc peu surprenant de les trouver là où l'on trouve couramment un indéfini. À cette différence près que, contrairement à *un* et *une*, les formes *du* et *de la* sont difficilement trouvées en position syntaxique de

---

<sup>17</sup> Excepté dans les cas où la substitution du trait partitif est contrainte par d'autres termes du discours, donc.

sujet (noyau de phrase), sinon aux côtés d'un verbe de sens dynamique (par opposition aux verbes de sens statique) (*ibid.* : 165 ; Roig 2013b).

- (32) De la flamme et de la joie sortaient de ses cheveux blonds (V. Hugo, in Wilmet).

Or, il n'y a pas de verbe physiquement présent dans la Préd1 de la structure que nous étudions. Cela nous renvoie à la question de la structuration interne de la Préd1 : a-t-on affaire à une prédication incomplète (ellipsée) ou impliquée, qui intégrerait en son sein unique le noyau-sujet et le prédicat d'une prédication, comme interjetée ? Dans le premier cas, le GDN étudié occuperait plus probablement la fonction de déterminant du verbe que celle de sujet, puisque nous venons de rappeler qu'il reste difficile pour un article partitif de type *du* d'ouvrir un GDN fonctionnant comme noyau de phrase. La structure canonique de la Préd1 dans la construction « GDN (./et) Préd2 » serait donc la suivante : « [il y a] GDN (./et) Préd2 ». Cela plaide en faveur de la première option, de prédication incomplète, que dès lors nous adoptons, et rejoint finalement le constat déjà opéré par Lefeuve en 1999 dans son étude sur les phrases averbales : « Les averbales de type III [ex. 35 ; par opposition aux averbales de type I (33) et II (34)] [...] ne comprennent ni verbe, ni sujet, mais ne sont constituées que d'une modalité et du prédicat verbal. Ce sont toutes des phrases existentielles, elles posent "l'existence du référent du prédicat" » (Lefeuve 1999 : 429).

- (33) Charmante, cette jeune fille ! (Lefeuve 1999 : 429)

- (34) Charmante, charmante, répétait le notaire (Maupassant, *Pierre et Jean* ; in *ibid.*).

- (35) Une salle de café de ville d'eaux (Anouilh, *La Sauvage* ; in *ibid.*).

D'après Lefeuve (1999, 2000), c'est l'absence de tout sujet, même implicite, dans l'énoncé, qui marginalise les averbales de type III. C'est *a priori* de la même façon, exactement, que sont construites les Préd1 de la forme d'un GDN : en l'absence de sujet et de noyau verbal – lesquels constituaient précédemment la structure existentielle –, il revient désormais à la composition interne même du GDN d'ouvrir sur une lecture existentielle de la Préd1, le GDN faisant office de thème mis dans la position du rhème, ce qui rouvre la binarité requise par Lefeuve :

Devant l'absence de binarité sujet-prédicat [dans la phrase averbale existentielle], une autre relation se met souvent en place, difficile à cerner sur le plan syntaxique, mais manifeste sur le plan énonciatif. Il apparaît ainsi que la phrase, pour se constituer, a besoin, le plus souvent, du déséquilibre instauré par la binarité. Celle-ci, dans la phrase averbale, se compose par des termes très différents puisqu'ils possèdent une valeur rhématique ou

Une minute de plus, et Michel était parti : *une construction coordonnée ?*

au contraire une valeur thématique : cette particularité montre que c'est la binarité qui est essentielle. Un terme seul compose rarement une phrase (Lefevre 2000 : 201).

Enfin en (14a), le premier segment est un GD prépositionnel (ou connectif). L'ensemble de ce GDPrép exerce la fonction de déterminant de la relation prédicative de la matrice, indiquant ici simplement un cadre de moyen ou de manière, éventuellement mâtiné de conditionnel. Il n'y a pas de prédication dans le segment initial, donc pas de Préd1, et donc pas de complexité. La phrase dans son ensemble est *simple*. Notons seulement que le connecteur *avec*, comme *sans*, est assez proche de structures prédicatives du type *Il (n')y a (pas)*, qui apportent une lecture équivalant à une prédication d'existence, ce qui explique son utilisation dans des structures cadratives de ce type. *Avec* apparaît donc comme le chaînon de liaison entre une structure syntaxiquement prédicative et une structure syntaxiquement déterminative avec lecture de prédication d'existence. L'exemple (14a) se situe structurellement entre (14) et la première lecture de (12).

Si l'on souhaite placer nos quatre exemples sur un continuum d'intégration de prédication et donc de complexité pour le schème « GDN (*,et*) Préd2 », nous proposons ce qui suit :

- (11) *Une minute de plus*, le train déraillait (Corminboeuf) : GP2 déployé à deux termes mais sans verbe conjugué à un temps fini ; complexité impliquée ;
- (14) *Une seule goutte de ce parfum* et les hommes mourront pour toi : prédication incomplète à un terme, sans verbe conjugué à un temps fini ; complexité impliquée ;
- (14a) *Avec une seule goutte de ce parfum*, les hommes mourront pour toi : détermination syntaxique avec lecture sémantique de prédication d'existence ; pas de complexité ;
- (12) *Une minute plus tard*, le train déraillait (Corminboeuf) : détermination syntaxique et sémantique (pour la première lecture) ; pas de complexité.

C'est bien cette différence structurelle de présence/absence de prédication syntaxique exprimant le cadre de condition dans le premier segment, qui se traduit par la possibilité de la présence du *et* en (11, 14) mais non en (14a et 12).

Cette distinction entre GP2 (11) et GDN (14) pour saturer Préd1, quoique non opérée précédemment ni par Allaire (1982) ni par Corminboeuf (2009), nous semble importante. La mise en évidence de la possibilité, pour la Préd1, d'engendrer une lecture tantôt existentielle, tantôt processuelle, revient à Corminboeuf. Mais ce dernier, réunissant les constructions à GDN et GP2 dans un même ensemble, échoue à

justifier les conditions de réalisation d'une lecture processuelle. Celle-ci, selon nous, est néanmoins directement imputable à la structuration syntaxique de la Préd1 :

- (9) *Une minute de plus*, (et) Michel était parti.
- (36) *Un ami de perdu* et c'est la liste de tes ennemis qui s'allonge (Coluche).
- (25) Un animal de compagnie, et ça va tout de suite mieux.
- (37) *Une lettre mal frappée*, et c'est le courrier dans son entièreté qu'il faudra retaper.
- (38) Cela durait un jour ou deux, *du lait tourné ou du pain moisi*, et il vomissait, la tête au-dessus de la cuvette, du lavabo, [...] (internet).

En fait, le GDN (25) nous révèle une lecture existentielle de la prédication, par l'assemblage, dans le cas présent, d'une expression partitive avec un substantif, dans le cadre d'une prédication incomplète. Le GP2 (9 et 36) permet quant à lui la mise en relation d'un noyau syntaxique avec un prédicat, ce qui rend le procès explicite, bien que cela ne soit pas par le biais d'un verbe conjugué à un temps fini. Il fournit, de ce fait, une lecture qui peut être tantôt existentielle, tantôt processuelle. Enfin, la structure de la Préd1 peut parfois se laisser analyser de deux manières : soit en GP2, soit en GDN (37-38). Dans l'analyse en GDN, la lecture reste bien existentielle.

## 5. Conclusion

De ce qui précède, nous sommes amenés à conclure que dans la phrase initiale *Une minute de plus et Michel était parti*, nous nous trouvons face à une structure corrélatrice de type conditionnelle, variante combinatoire du système « *Si... alors* ». Dans notre exemple, nous trouvons deux prédications. La Préd1 est ici prise en charge par un GP2, déterminant de la relation prédicative de Préd2. Le *et* est lui-même, dans ces systèmes conditionnels particuliers, un adverbe de liaison signifiant 'alors'. En tant que déterminant de la relation prédicative, Préd1 y est subordonnée à Préd2 (hypotaxe syntagmatique), comme toutes les différentes structures intégratives trouvées dans cette position fonctionnelle. Au niveau de la complexité de cette phrase (hypotaxe paradigmatique), nous parlons ici de complexité impliquée de la phrase, dans la mesure où il y a bel et bien intégration d'une prédication dans la prédication matrice, mais cette prédication n'est pas pourvue d'un verbe conjugué à un temps fini. Pour autant, la composante phrastique de l'énoncé sera dite complexe, dans la mesure où le GP2 a été enchâssé dans la matrice à partir d'un schéma où il est en position de phrase (Préd1) (voir note 6). On a dès lors bien intégré/enchâssé un GP2 en position de phrase dans une position fonctionnelle de constituant de phrase (Préd2).

## Bibliographie

- Allaire S. (1982), *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs*, thèse de doctorat, Université de Rennes, Université de Lille III, Service de reproduction des thèses.
- Arrivé M. et al. (1986), *La grammaire d'aujourd'hui*, Paris, Flammarion.
- Béguelin M.-J. et al. (dir.) (2010), *La parataxe. Entre dépendance et Intégration*, t. 1, Berne, Peter Lang.
- Béguelin M.-J. et al. (dir.) (2010), *La parataxe. Structures, marquages et exploitations discursives*, t. 2, Berne, Peter Lang.
- Benzitoun C. (2010), « Comment tirer profit de la parataxe ? Étude sur les enchaînements de constructions verbales », in M.-J. Béguelin et al. (dir.), *La parataxe*, t. 1, Berne, Peter Lang : 153-174.
- Benzitoun C., Corminboeuf G. (2015), « Liaisons de prédications “non marquées” : cuisine et dépendances », *Langages* 200 : 87-102.
- Blanche-Benveniste et al. (1990), *Le français parlé. Études grammaticales*, Paris, CNRS Éd.
- Braun A., Cabillau J.-F. (2007), *Le français pour chacun. Grammaire interactive de la phrase et du texte*, 4<sup>e</sup> éd., Waterloo, Wolters Plantyn.
- Brès J. (2006), « Encore un peu, et l'imparfait était un mode... L'imparfait et la valeur modale de contrefactualité », *Cahiers de praxématique* 47 : 147-176.
- Cherdon C. (2005), *Guide de Grammaire française*, 13<sup>e</sup> éd., Bruxelles, De Boeck & Larcier.
- Corminboeuf G. (2009), *L'expression de l'hypothèse en français : entre hypotaxe et parataxe*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- Corminboeuf G. (2010), « Les structures nominales à interprétation hypothétique. Format syntaxique et constantes sémantiques », in M.-J. Béguelin et al. (dir.), *La parataxe. Structures, marquages et exploitations discursives*, t. 2, Berne, Peter Lang : 29-46.
- Culicover P. W. (1970), « One more can of beer », *Linguistic Inquiry* 1 : 366-369.
- Culicover P. W. (1972), « OM-Sentences », *Foundations of Language* 8 : 199-236.
- Culicover P. W., Jackendoff R. (1997), « Semantic Subordination despite Syntactic Coordination », *Linguistic Inquiry* 28(1) : 195-217.
- Culicover P., Jackendoff R. (1999), « The view from the Periphery : The English Comparative Correlative », *Linguistic Inquiry* 30 : 543-571.
- Culicover P. W., Jackendoff R. (2005), *Simpler Syntax*, Oxford, Oxford University Press.
- Deulofeu J. (1986), « Syntaxe du *que* en français parlé et le problème de la subordination », *Recherches sur le français parlé* 8 : 79-104.

- Fabricius-Hansen C., Ramm W. (2008), *'Subordination' Versus 'coordination' in Sentence and Text : A cross-linguistic perspective*, Amsterdam, John Benjamins.
- Foley W., Van Valin R. (1984), *Functional syntax and universal grammar*, Cambridge, CUP.
- Grevisse M., Goosse A. (1986<sup>12</sup>, 1993<sup>13</sup>, 2007<sup>14</sup>), *Le Bon usage*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- Hadermann P., Pierrard M., Van Raemdonck D. (2006), « Les marqueurs d'identité : subordonnants, coordonnants ou corrélateurs ? », *Faits de Langues* 28 : 133-144.
- Hadermann P., Pierrard M., Van Raemdonck D., Wielemans V. (2010), « Les structures corrélatives : pour une inscription dans les sous-systèmes parataxe/hypotaxe et coordination/subordination », in M.-J. Béguelin, M. Avanzi, G. Corminboeuf (dir.), *La parataxe*, t. 2, Berne, Peter Lang : 219-239.
- Hadermann P., Pierrard M., Roig A., Van Raemdonck D. (2013), « Les structures corrélatives en "plus ... plus" : le point de vue des marqueurs de liaison », in O. Inkova, P. Hadermann (dir.), *La corrélation. Aspects syntaxiques et sémantiques*, Genève, Droz : 235-250.
- Havu E., Pierrard M. (2016), « Connexion de prédications et complexité condensatrice : le fonctionnement des formes adjectivantes co-prédicatives », in O. Galatanu, A.-M. Cozma, A. Bellachab (dir.), *Représentations du sens linguistique : les interfaces de la complexité*, Bruxelles, PIE-Peter Lang : 147-166.
- Hawkins J. A. (1978), *Definiteness and indefiniteness : a study in reference and grammaticality prediction*, London, Croom Helm.
- Hawkins J. A. (1991), « On (in)definite articles : implicatures and (un) grammaticality prediction », *Journal of Linguistics* 27/2 : 405-442.
- Kleiber G. (1990), *L'article LE générique. La généricité sur le mode massif*, Genève, Droz.
- Koch P. (1995), « Subordination, intégration syntaxique et "oralité" », *Études romanes* 34 : 13-42.
- Lambert F. (2001), « Et : un cas de grammaticalisation ? », *Travaux linguistiques du Cerlico* 14 (*Grammaticalisation 2. Concepts et cas*) : 113-134.
- Langacker R. W. (1987), *Foundations of Cognitive Grammar. Theoretical Prerequisites*, vol. I, Stanford, Stanford University Press.
- Langacker R. W. (1991), *Foundations of Cognitive Grammar. Descriptive Application*, vol. II, Stanford, Stanford University Press : 51-141.
- Lefevre F. (1999), « Les "marqueurs de prédication" dans la phrase averbale en français », *Verbum* 21 : 429-438.
- Lefevre F. (2000), « Exemple de la phrase averbale existentielle », *Le Français Moderne* LXVIII/2 : 191-201.

- Lehmann C. (1988), « Towards a typology of clause linkage », in J. Haiman, S.A. Thompson (eds.), *Clause combining in grammar and discourse*, Amsterdam-Philadelphia, John Benjamins : 181-225.
- Marcotte S. (1997), *La coordination des propositions subordonnées*, Genève, Droz.
- Marsac F. (2010), « Du statut fonctionnel de l'infinitif régi par un verbe de perception », in C. Álvarez Castro, F. M<sup>a</sup> Bango de la Campa, M. L. Donaire (dir.), *Liens linguistiques. Études sur la combinatoire et la hiérarchie des composants*, Berne, Peter Lang : 165-184.
- Melis L. (1994), « La typologie des subordonnées circonstancielles et les comparatives », *Travaux de linguistique* 27 : 97-111.
- Mouret F. (2007), *Grammaire des constructions coordonnées : coordinations simples et coordinations à redoublement en français contemporain*, thèse de doctorat, Univ. Paris 7 : en ligne.
- Muller C. (1996), *La subordination en français. Le schème corrélatif*, Paris, Armand Colin.
- Muller C. (2008), *Les bases de la syntaxe*, 2<sup>e</sup> éd., Pessac, Presses universitaires de Bordeaux.
- Pierrard M. (1994), « Subordination, dépendance, hiérarchisation : la subordination propositionnelle et ses paramètres d'évaluation », *Travaux de linguistique* 27 : 13-28.
- Piot M. (1988), « Coordination-subordination : Une définition générale », *Langue française* 77 : 5-18.
- Piot M. (1993), « Les connecteurs du français », *Linguisticae Investigationes* 17 : 141-160.
- Piot M. (1995), « Propriétés et définition des conjonctions de subordination, de coordination et des adverbies conjonctifs du français », *Leuvense Bijdragen* 84(3) : 329-348.
- Piot M. (2000), « Les conjonctions doubles. Coordination – subordination », *Linguisticae Investigationes* 23 : 45-76.
- Raible W. (1992), *Junktion. Eine Dimension der Sprache und ihre Realisierungsformen zwischen Aggregation und Integration*, Heidelberg, Carl Winter.
- Roig A. (2011), *Le traitement de l'article en français depuis 1980*, Bruxelles, PIE Peter Lang.
- Roig A. (2013a), *Les structures corrélatives isomorphes. Étude des propriétés sémantiques, morphologiques et (micro/macro)syntaxiques des corrélatives isomorphes en autant, ni, plus, soit, tantôt et tel*, thèse de doctorat, Université libre de Bruxelles.
- Roig A. (2013b), « Des N et du N sujets : des généralités toujours refusées ? », *Travaux de linguistique* 67 : 61-89.

- Roig A. (2014), « Quel mode de liaison dans les corrélatives isomorphes “plus... plus” et “autant...autant” ? », in F. Neveu *et al.* (dir.), Actes du 4<sup>e</sup> Congrès Mondial de Linguistique Française (CMLF), Université libre de Berlin, 19-23 juillet 2014, SHS Web of Conferences, vol. 8 : 2533-2549 (version en ligne : <<http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20140801053>>).
- Roig A., Van Raemdonck D. (2014), « *Insubordinons-nous !* Lecture critique de la subordination », *Langue française* 182 : 11-25.
- Roig A., Van Raemdonck D. (2015), « *À peine avaient-ils introduit une inversion dans leur énoncé que la subordination s'imposa : subordination inverse et inversion subordonnante ?* », *Langages* 200 : 31-54.
- Stage L. (2009), « Les constructions siamoises. Étude sur les comparatives corrélatives », *Hermès* 43 : 251-294.
- Van Raemdonck D. (1996), *L'adverbe français. Nature et fonctions*, Thèse de doctorat, Bruxelles, Université libre de Bruxelles.
- Van Raemdonck D. (1998), « Les adverbiaux connecteurs : hiérarchiseurs entre lexicalisation et grammaticalisation », *Travaux de linguistique* 36 : 71-84.
- Van Raemdonck D. (2011, 2015<sup>2</sup>), *Le sens grammatical. Référentiel à l'usage des enseignants*, avec M. Detaille et L. Meinertzhagen, Bruxelles, PIE Peter Lang.
- Van Raemdonck D. (2014 (2005)), « Aussitôt la détermination effectuée, et toute prédication dehors, on dit le syntagme clôturé. Étude de structures entre syntagme et sous-phrasal », in A. Ouattara (dir.), *Les fonctions grammaticales. Histoire, théories, pratiques*, Bruxelles, PIE Peter Lang : 209-221.
- Van Raemdonck D. (2016), « “Olga prenant sa retraite m'étonnerait beaucoup.” La complexité syntaxique à l'épreuve des groupes prédicatifs seconds », in O. Galatanu, A.-M. Cozma, A. Bellachab (dir.), *Représentations du sens linguistique : les interfaces de la complexité*, Bruxelles, PIE Peter Lang : 121-146.
- Van Valin R. D., LaPolla R. J. (1997), *Syntax, structure, meaning and function*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Van Valin R. D. (2005), *Exploring the Syntax-Semantics Interface*, Cambridge, CUP.
- Wilmet M. (1986), *La détermination nominale*, Paris, PUF.
- Wilmet M. (2003<sup>3</sup>, 2010<sup>5</sup>), *Grammaire critique du français*, Bruxelles, Duculot.
- Wilmet M. (2010), « “À peine avions-nous poussé un cri de surprise, qu'il en arriva une seconde” : considérations sur la subordination inverse », in M.-J. Béguelin *et al.* (dir.), *La parataxe*, t. 1, Berne, Peter Lang : 69-89.
- Wilmet M. (2011), « Plaidoyer pour la phrase graphique », in M.-J. Béguelin, G. Corminboeuf (dir.), *Du système linguistique aux actions langagières*, Bruxelles, De Boeck/Duculot : 221-234.



# La complexité syntaxique dans les productions écrites d'étudiants de français finnophones

## Comparaison avec des étudiants néerlandophones

Eva HAVU

*Université de Helsinki*

**Résumé** : Cette étude examine deux types de complexité structurale (Givón 1995) – la complexité récursive et la complexité condensatrice – et la manière dont ils se reflètent dans les constructions subordonnées utilisées dans les rédactions d'étudiants universitaires de FLE finnophones à deux moments de leur première année d'études : quel type de complexité y est préférée et dans quels types de constructions ? Les résultats sont comparés avec ceux des chercheurs ayant examiné la subordination dans des productions d'apprenants néerlandophones.

### 1. Introduction

La grammaire traditionnelle distingue une phrase simple constituée d'une seule proposition avec un verbe et ses arguments d'une phrase complexe se composant de deux ou plusieurs propositions. D'après ce classement, la complexité serait donc la conséquence d'un ajout de propositions. Toutefois, la complexité peut être vue de manières différentes, et à l'intérieur des phrases complexes « traditionnelles », on peut distinguer différents types et degrés de complexité.

Givón (1995 : 25 ff) lie la notion de complexité linguistique à la notion de marquage. Pour distinguer une structure marquée d'une structure non marquée, il présente trois critères dont deux seront examinés ici, c'est-à-dire la fréquence (la structure marquée a tendance à être moins fréquente que la structure non marquée correspondante) et la complexité structurale (la structure marquée a tendance à être syntaxiquement plus complexe que la structure non marquée)<sup>1</sup>. Notre

---

<sup>1</sup> La troisième, c'est-à-dire la complexité psycho-cognitive, ne pourra pas être examinée dans le cadre de cette étude qui se fonde sur un corpus écrit déjà constitué.

étude prendra comme point de départ la notion de complexité structurale de Givón et examinera la manière dont elle se reflète dans les textes rédigés par des étudiants universitaires de FLE finnophones. Il s'agira de voir si les structures subordonnées<sup>2</sup> définies comme structurellement complexes sont effectivement moins fréquentes dans les productions écrites d'étudiants finlandais que celles ayant été considérées comme moins complexes et donc moins marquées.

## 2. Complexité structurale

La notion de complexité structurale de Givón a deux dimensions (cf. Havu & Pierrard 2013) : elle peut être récursive (a) ou condensatrice (b) :

a. D'après le principe de la complexité *récursive*, la complexité s'accroît avec l'ajout de constituants à un énoncé : par exemple une construction contenant plus de morphèmes grammaticaux ou bien plus de niveaux syntaxiques qu'une autre est plus complexe que cette autre (cf. Givón 2009 : 4). Plus, il y a, par exemple, de subordonnées, plus la complexité récursive augmente, et une phrase simple est donc en principe moins complexe qu'une phrase à deux ou plusieurs propositions qui peuvent s'enchaîner ou être enchâssées au sein d'un même énoncé, ou bien les deux (cf. p. ex. Welcomme 2012 : 112). Bartning & Kirchmeyer (2003 : 5-6) parlent du « degré d'empaquetage » qui correspondrait au « nombre de propositions 'empaquetées' dans un même énoncé », par enchaînement et éventuellement par enchâssement. D'après le taux de propositions, les énoncés peuvent donc être mono-, bi- et multipositionnels.

Une manière de classer les subordonnées serait de faire une distinction de « niveau » entre les subordonnées enchaînées et enchâssées et de calculer le taux de ces niveaux (ou degrés) de subordination (Welcomme 2012 : 75, 111) : dans un énoncé à une subordonnée, le degré d'empaquetage serait de 1, tandis qu'une autre subordonnée qui en dépend aurait le degré d'empaquetage 2, etc. Ainsi, dans (1a) on trouverait deux propositions

---

<sup>2</sup> Pour Roig & van Raemdonck (2014 : 17), une relation de subordination est une relation de « dépendance et de hiérarchie entre deux éléments ou segments dans la linéarité du discours ». Riegel *et al.* (2009 : 785) la lient à la jonction de propositions et la considèrent comme « une relation asymétrique de dépendance entre une proposition dite subordonnée et une proposition dite principale dans laquelle la première joue le rôle d'un constituant ». Ces propositions peuvent être introduites par des subordonnants (Roig & van Raemdonck : outils de ligature) : *Je veux qu'il parte*, ou sans subordonnants (*Je veux partir*), telles une partie des propositions infinitives ou participiales. On peut également parler de subordination à verbe fini et non fini (cf. Bartning & Kirchmeyer 2003 ; v. à ce sujet aussi par exemple Cristofaro 2003). Dans cette étude, il s'agira de propositions subordonnées introduites sans ou avec subordonnant, soit à verbe fini, soit à verbe non fini.

subordonnées de 1<sup>er</sup> niveau et dans (1b) deux subordonnées enchâssées dont un de 1<sup>er</sup> niveau et un de 2<sup>e</sup> niveau :

- (1a) [Si Michel était riche]<sub>1</sub>, il mangerait dans des restaurants [que le Guide Michelin recommande]<sub>1</sub>.
- (1b) [Si Michel avait trouvé les restaurants [que son collègue lui avait recommandés]<sub>2</sub>]<sub>1</sub>, il aurait pu bien manger dans cette ville nordique.

Toutefois, pour des raisons pratiques et en suivant le modèle de Bartning & Kirchmeyer (2003), la récursivité sera examinée ci-dessous seulement sur la base du taux des propositions subordonnées bi- et multipropositionnelles, sans prendre en compte leur degré d'enchâssement. Aussi bien (1a) que (1b) seront donc classés comme des énoncés à deux subordonnées.

b. La complexité *condensatrice* se manifeste par la réduction ou l'irrégularité des formes utilisées. Une structure ou forme transparente est remplacée par une structure ou forme plus opaque, ce qui rend le décodage de la relation prédicative plus difficile (cf. Kortmann & Szmrecsanyi 2012 : 12). De ce point de vue, le mode de connexion syndétique des propositions est moins opaque et moins complexe que le mode de connexion asyndétique, étant donné qu'un marqueur spécifique explicite le type de lien entre prédications. L'énoncé (2b) est donc marqué et plus complexe que (2a) (cf. Havu & Pierrard 2016) :

- (2a) *Quand Michel eut terminé son repas/fut rentré du travail*, il se mit à regarder la télévision.
- (2b) *Ayant terminé son repas/[Étant] rentré du travail*, Michel se mit à regarder la télévision.

Pour établir une échelle « de condensation » entre les types de subordonnées, le critère du connecteur explicite et de la forme verbale choisie (finie ou non finie, cf. Giacalone Ramat 1999 : 521 : *balanced / deranked forms*) distingue déjà les deux grands types présentés ci-dessus, mais à l'intérieur de ces types, il y a des degrés de condensation différents. Si les formes prédicatives les moins complexes du point de vue de la complexité condensatrice sont celles qui présentent les marques explicites de la personne, du temps, du mode et de l'aspect, au fur et à mesure que ces marques disparaissent, la structure subordonnée devient de plus en plus dépendante d'une autre jusqu'à une intégration maximale (« dépropositionalisation ») (cf. Lehmann 1989).

Différents chercheurs ont discuté les degrés de condensation (intégration) dans la combinaison de propositions. Par exemple Hopper & Traugott (2003 : 178) distinguent entre parataxe (- dépendance, - intégration), hypotaxe (+ dépendance, - intégration) et subordination

(+ dépendance, + intégration) et considèrent les circonstancielles [non régies] comme moins intégrées (hypotaxe) que les complétives (« compléments » : subordination introduite par *that*), qui, elles, seraient moins intégrées que les constructions non finies (cf. *ibid.* : 178-179). Ces dernières, en plus d'être incapables de marquer le temps, l'aspect ou le mode, ne montrent aucune marque explicite du lien de dépendance.

Payne (2011 : 331) fonde son échelle d'intégration sur la distinction *non fini* > *semi fini* > *fini* : les constructions non finies (infinitifs), n'exprimant ni le temps, ni l'aspect ou le mode se trouvent au pôle opposé aux finies, tandis que les constructions semi-finies, qui se situent entre les deux, marquent quelques notions de temps, d'aspect ou de mode. En font partie les constructions participiales (participes présents et passés)<sup>3</sup> ainsi que les constructions subjonctives, plus proches des constructions finies que les premières, mais à qui il manque un système temporel complet. Dans leur échelle d'intégration progressive, Roig & van Raemdonck (2014 : 19) situent le subjonctif également entre l'indicatif et les formes non finies.

À l'intérieur des constructions « entièrement » finies et subjonctives, les circonstancielles seraient encore moins intégrées que les complétives (v. Hopper & Traugott ci-dessus). D'après le modèle de Payne (2011), Green (2012 : 4) présente une échelle d'intégration où les relatives se situent entre les circonstancielles et les complétives.

Quant aux constructions non finies, il faudrait également distinguer entre les complétives demandant un haut degré d'intégration des infinitives (*Il veut partir*) et d'autres où la relation avec la construction infinitive est plus explicite (*Il est venu pour te saluer*). Comme Giacalone Raimat le constate (p. ex. 1999 : 529), les constructions intégrées forment un tout inséparable qui est, malgré son degré de « non-finitude » acquis par des apprenants bien plus tôt que les autres formes non finies (quand « the main predicate is a volition or modal predicate followed by an infinitive » the « functional principle of likelihood of deranking, does not support the explicitness hypothesis »)<sup>4</sup>. Nous reviendrons encore à cette question.

Ces différentes approches de la complexité condensatrice nous permettent d'établir l'échelle suivante qui sera appliquée sous une forme un peu plus simplifiée dans l'analyse des résultats :

---

<sup>3</sup> Cf. : *Mangeant la pomme/ Ayant mangé la pomme, il est parti se promener* (Havu & Pierrard 2016).

<sup>4</sup> Berman & Slobin (1994 : 660) constatent que « ...infinitives and particles which function as complements of modal or aspectual verbs are included with the matrix verb as singular clause », et seules les constructions infinitives avec un sujet indépendant seraient des subordonnées : *I want to go* vs *I want you to go*.

**Tableau I : Degrés de complexité condensatrice**

- condensé	>	>	>	>	+ condensé
circonstancielles	relatives	complétives	prop. au subj.	participes/ gérondifs	infinitives

Les deux types de complexité s'opposent : ce qui est récursif (3b) n'est pas condensé et vice versa (3a). L'analyse des productions des étudiants finnophones nous permettra de voir dans quelle mesure le type (3b) est moins fréquent, étant plus récursif, ou plus fréquent étant moins condensé.

(3a) *Arrivé au restaurant, Michel a demandé à voir la carte.*

(3b) *Quand Michel est arrivé au restaurant, il a demandé qu'on lui donne la carte.*

### 3. Analyse des données

#### 3.1. Présentation du corpus<sup>5</sup>

Pour cette étude, les types de jonction interpropositionnelle (subordination à verbe fini et non fini) ont été répertoriés dans les productions écrites de 18 étudiants de FLE universitaires finnophones au début et à la fin de leurs études universitaires de première année (36 textes au total). En entrant à l'université de Helsinki, ils sont censés avoir au moins un niveau B1 en français, ce qui est contrôlé par un concours d'entrée. Les études de première année se focalisent sur l'amélioration de leurs compétences langagières, et ces deux corpus permettent de prendre en considération l'éventuelle variation entre les structures utilisées en automne et au printemps.

En automne, les étudiants devaient écrire un texte sur les facteurs ayant contribué à leur choix de faire des études de français. Au printemps, il s'agissait de décrire la première année d'études et de réfléchir à son propre investissement dans les études de français. Dans les consignes données, la longueur du texte souhaité n'était pas mentionnée, mais en automne, 10 textes sur 18 contenaient entre 500 et 599 mots, les autres moins, le texte le plus court étant de 320 mots. Au printemps, 11 textes sur 18 comptaient entre 600 et 699 mots, 3 textes plus de 800 mots et 2 textes entre 500 et 599 mots. Les textes rédigés au printemps sont donc globalement bien plus longs que ceux rédigés en automne. Cela se reflète également dans le nombre des phrases, la moyenne des phrases rédigées étant en automne de 495 et au printemps de 667.

<sup>5</sup> Nous remercions Tommi Manner, étudiant en master de philologie française à l'Université de Helsinki, pour la constitution du corpus.

Quant au taux des subordonnées, la moyenne était de plus de 150 % (v. tableau II), c'est-à-dire qu'une phrase sur deux contenait en moyenne une construction subordonnée (y inclus tout type d'infinitives, v. ci-après pour une distinction entre infinitives +/- intégrées). En pratique, il y a avait une grande variation entre les apprenants individuels, comme nous le verrons au paragraphe 3.2.

**Tableau II : Taux des subordonnées par phrase**

	nombre des phrases	nombre des subordonnées	% des subord. /phrase
automne	495	746	150,7
printemps	667	1 032	154,7

Nous examinerons d'abord la complexité récursive, c'est-à-dire la fréquence des subordonnées finies et non finies dans les productions écrites d'apprenants FLE finnophones et la distribution du type de propositions, pour voir par la suite comment la complexité condensatrice se reflète dans ces textes.

### **3.2. La complexité récursive dans les textes des étudiants finnophones**

D'après le modèle de Bartning & Kirchmeyer (2003 ; v. ci-dessus), la complexité récursive sera examinée sur la base du nombre des subordonnées (à verbe fini et non fini) utilisées par texte en automne et au printemps. Comme Demol & Hadermann (2008), nous avons également pris en considération le taux des phrases monopropositionnelles.

Comme déjà mentionné ci-dessus, les infinitives ne constituent pas un groupe homogène. Ainsi, les complétives infinitives dépendant par exemple d'un verbe modal (*Je veux partir*) peuvent-elles être vues comme faisant partie d'une construction monopropositionnelle et non comme des subordonnées. Cela se reflète dans les analyses des subordonnées. Par exemple Welcomme (2012) a pris en considération les complétives infinitives dépendant d'un adjectif ou d'un verbe modal, tandis que Demol & Hadermann (2008) ne les incluent pas, ce qui change énormément les données : dans le tableau IIIa sont présentés les subordonnées produites par les étudiants finlandais, y inclus toutes les constructions infinitives. Dans le tableau IIIb, les complétives infinitives sont omises.

**Tableau IIIa : Apprenants finlandais : moyennes des subordonnées par énoncé (avec complétives infinitives)**

	énoncés monopropositionnels	énoncés bi- ou multipropositionnels	TOTAL des propositions
automne	39,9 %	60,1 %	1 241
printemps	39,3 %	60,7 %	1 699

**Tableau IIIb : Apprenants finlandais : moyennes des subordonnées par énoncé (sans complétives infinitives)**

	énoncés monopropositionnels	énoncés bi- ou multipropositionnels	TOTAL des propositions
automne	59,6 %	40,4 %	830
printemps	54,5 %	45,5 %	1 223

Il est évident que les complétives infinitives occupent une place importante dans les textes des apprenants finnophones : 52,4 % des constructions subordonnées sont des complétives infinitives en automne, 46,1 % au printemps (v. tableau VI), ce qui crée une grande différence entre les deux types de résultats. Si, avec les complétives infinitives, les chiffres des deux groupes sont à peu près égaux et les énoncés bi- ou multipropositionnels, donc complexes, sont bien plus nombreux que les énoncés monopropositionnels (plus de 60 %), sans ces constructions, les énoncés monopropositionnels sont en majorité dans les deux groupes.

Malgré une petite hausse dans le taux des structures bi- et multipropositionnelles au printemps, les résultats sont globalement assez similaires en automne et au printemps. Cependant, entre les résultats individuels, les écarts sont parfois assez importants. Dans les productions avec le plus de complexité récursive, le taux des subordonnées peut atteindre plus de 70 % (complétives infinitives y comprises). Par contre, dans les textes où elle est réduite, le taux des constructions monopropositionnelles peut l'emporter clairement sur les constructions bi- ou multipropositionnelles même si les complétives infinitives sont prises en considération. Les textes rédigés par les étudiants ayant des profils opposés diffèrent donc clairement :

- (4a) Comme futur professeur des langues, je veux encourager les étudiants à produire de l'écrit et de l'orale soi-même, sans avoir peur des erreurs. Car je me sens bien à l'aise déjà d'utiliser l'anglais, je trouve que ces études de français me font souvenir comment ça sent vraiment quand on n'est pas du tout sûr avec une langue qu'il devrait utiliser (s13\_182 : 72,5 % de subordonnées, avec complétives infinitives).
- (4b) À l'université je veux aussi apprendre à connaître plus de la histoire de France et de la langue française et aussi connaître mieux les œuvres classiques. [...] Je n'ai pas beaucoup voyagé en France. J'ai passé au

maximum une semaine à Paris et trois jours à Nice. J'ai passé un week-end à Genève en Suisse. Mais je voudrais aller en France (s13\_199 : 47,6 % de subordonnées, avec complétives infinitives).

Quant à l'éventuelle différence entre les textes automne et printemps, les derniers sont donc plus longs (v. ci-dessus), même si la proportion moyenne des subordonnées par phrase ne change guère. Toutefois, cela ne veut pas dire que les mêmes étudiants produisent les deux fois des textes de structure identique. En fait, ce n'est le cas que chez un étudiant. Chez 11 étudiants, le taux des subordonnées augmente d'au moins 10 % au printemps, tandis que chez 6 étudiants, il diminue (même très clairement) au printemps (p.ex. s13/k14\_182 : 72,5 % => 61,6 %). Si l'augmentation du nombre des subordonnées peut éventuellement s'expliquer par les cours de langue suivis pendant l'année universitaire, la diminution peut également être due au curriculum de la première année. Cinq des six étudiants dont le taux des subordonnées avait diminué rédigent des textes complexes déjà en automne, avec des taux de subordonnées dépassant assez nettement la moyenne. À en juger par le vocabulaire employé, il s'agit probablement d'étudiants ayant complété leurs études scolaires de FLE dans un pays francophone et ayant déjà, en arrivant à l'université, une idée plus poussée des possibilités offertes par la langue. Cependant, ils ont pu être influencés par l'approche normative des cours de langue du cursus de la première année, et pour éviter d'éventuelles fautes de langue (par exemple dans le choix du mode ou du temps), ils ont « simplifié » leurs phrases.

D'après la recherche de Bartning & Kirchmeyer (2003 : 5-6) portant sur des étudiants universitaires FLE suédois (de 4,5 à 6 années d'études et de futurs professeurs de français), l'emploi d'énoncés simples, constitués d'une seule proposition, est plus important chez les apprenants, que chez les natifs. Par contre, Demol & Hadermann (2008 : 25), qui ont examiné les productions d'étudiants universitaires FLE néerlandophones (1<sup>re</sup> année universitaire avec le français comme spécialisation ; huit années d'études de français à l'école) ont des pourcentages assez analogues pour les deux groupes. Les résultats des apprenants finnophones se rapprochent de ceux de Demol et Hadermann (2008).

Les différences dans les résultats peuvent s'expliquer, du moins en partie, par les études précédant les études universitaires et par le type de tâches, mais peut-être aussi par les exigences posées par l'épreuve du baccalauréat finlandais et son impact sur le concours d'entrée obligatoire : l'utilisation d'un certain nombre de constructions subordonnées dans une rédaction est un facteur qui contribue à avoir une bonne note.

Dans les productions écrites d'apprenants FLE finlandais, la complexité récursive se manifeste déjà clairement lors de leur arrivée



à l'université, mais, malgré les cours de langue suivis, cette complexité a (une légère) tendance à s'accroître seulement dans une partie des productions lors de la première année universitaire.

### **3.3. La complexité condensatrice dans les textes des étudiants finnophones**

En ce qui concerne la complexité condensatrice, elle sera examinée sur la base de la réduction et de l'intégration des formes utilisées (formes finies vs formes non finies ; types de subordonnées). Pour faire encore une distinction à l'intérieur des deux pôles opposés, nous appliquerons l'échelle plus détaillée présentée au paragraphe 2, sans toutefois distinguer les subordonnées au subjonctif pour la simple raison qu'il est souvent impossible de savoir si l'apprenant a voulu employer un subjonctif (verbes en -er) :

**Tableau I bis : Degré de complexité condensatrice**

<b>- condensé</b>	>	>	>	<b>+ condensé</b>
circonstanciell	relatives	complétives	participes/ gérondifs	infinitives

Cette échelle de condensation/intégration se reflète dans la production d'apprenants FLE ; en effet, Bartning & Kirchmeyer (2003), qui ont examiné les productions d'étudiants suédois, donnent un continuum de complexification syntaxique qui correspond à cette échelle dans la mesure où la subordination à verbe fini est acquise avant la subordination infinitive/ participiale et donc mieux maîtrisée. Les apprenants devraient donc se servir davantage de subordonnées à verbe fini.

Si nous prenons en considération les complétives infinitives (*Il veut venir*), comme Welcomme l'a fait dans son travail (2012), les subordonnées à verbe non fini sont, dans les productions des étudiants finlandais, (nettement) plus nombreuses en automne et au printemps que celles à verbe fini (tableau IVa). Après la suppression de ces subordonnées, le taux des constructions à verbe non fini chute pour atteindre moins de 20 % dans les deux textes (tableau IVb) :

**Tableau IVa : Moyennes des subordonnées par énoncé (avec complétives infinitives)**

	<b>nombre des subord. à verbe fini</b>	<b>% des subord. à verbe fini</b>	<b>nombre des subord. à verbe non fini</b>	<b>% des subord. à verbe non fini</b>
automne	290	38,9 %	456	61,1 %
printemps	447	43,3 %	585	56,7 %

**Tableau IVb : Moyennes des subordonnées par énoncé  
(sans complétives infinitives)**

	nombre des subord. à verbe fini	% des subord. à verbe fini	nombre des subord. à verbe non fini	% des subord. à verbe non fini
automne	290	81,7 %	65	18,3 %
printemps	447	80,4 %	109	19,6 %

Une comparaison avec les apprenants belges néerlandophones en 6<sup>e</sup> année de l'enseignement secondaire (Welcomme 2012 ; complétives infinitives prises en considération) montre que les apprenants Finlandais ont nettement plus de constructions à verbe non fini aussi bien en automne qu'au printemps (Tableau Va) :

**Tableau Va : Types de subordonnées dans les productions des apprenants néerlandophones les plus avancés (Welcomme 2012) et des apprenants finnophones (avec complétives infinitives)**

	FLE Belgique (30)	FLE Finlande (18) automne	FLE Finlande (18) printemps
subordonnés à verbe fini	64,7 %	38,9 %	43,3 %
subordonnées à verbe non fini	35,3 %	61,1 %	56,7 %

Par contre, les résultats obtenus par Demol & Hadermann (2008) avec des étudiants universitaires de français néerlandophones ressemblent plus à ceux des Finlandais, même si les apprenants belges ont plus de subordination à verbe non fini que les Finlandais (Tableau Vb) :

**Tableau Vb : Types de subordonnées dans les productions des étudiants universitaires néerlandophones (Démol & Hadermann 2008 : 273) et finnophones (sans complétives infinitives)**

	FLE Belgique (19)	FLE Finlande (18) automne	FLE Finlande (18) printemps
subordonnés à verbe fini	71 %	81,7 %	80,4 %
subordonnées à verbe non fini	29 %	18,3 %	19,6 %

Les tâches peuvent avoir un impact sur les résultats. En effet, les textes rédigés par chaque groupe d'apprenants étaient de type différent : les étudiants universitaires belges avaient rédigé une narration basée sur une scène de 12 minutes du film *Modern Times* de Chaplin, les étudiants universitaires finlandais deux comptes rendus sur leurs expériences personnelles et les lycéens belges avaient accompli des tâches écrites expositives (lettre et texte argumentatif). L'intérêt plus poussé vers les études de français (études à l'université) joue probablement un rôle,

ce qui se manifeste dans la différence importante entre les étudiants universitaires et les lycéens. Cependant, les études plus approfondies faites pendant la première année universitaire ne semblent pas avoir énormément d'impact sur la production des subordonnées.

Le continuum de complexification qui se reflète dans l'acquisition d'une langue étrangère (cf. Bartning & Kirchmeyer 2003) se manifeste clairement dans les productions d'apprenants finnophones si l'on prend en compte les résultats sans complétives infinitives (Tableau Vb). En cela, leurs productions, comme celles des suédophones, se distinguent de celles des natifs, qui ont un taux plus élevé de constructions non finies (Bartning & Kirchmeyer 2003 : 6). De même, Demol & Haderman (2008 : 273-274), qui ont comparé les productions d'apprenants FLE avec celles des natifs sur la base du même corpus, montrent explicitement que les apprenants ont plus de subordonnées à verbe fini (71 % vs 48 %), tandis que c'est le contraire pour la subordination à verbe non fini (29 % vs 52 %). Les étudiants finlandais s'éloignent encore davantage de la production des natifs (moyenne d'environ 81 % de verbes finis vs 19 % de verbes non finis), ce qui peut être dû aux études précédant le test : les étudiants gantois avaient étudié le français pendant 8 ans à l'école, tandis que dans le groupe des étudiants finlandais, la durée des études de français antérieures variait le plus souvent entre 3 et 5 ans.

En ce qui concerne le type de subordonnée (à verbe fini / non fini), le tableau VI présente les taux avec ou sans complétives infinitives. À l'exception de ces dernières, les catégories sont celles utilisées par Demol & Hadermann (2008) :

**Tableau VI : Types de subordonnées (verbe fini / non fini)**

	<b>automne avec complétives infinitives</b>	<b>automne sans complétives infinitives</b>	<b>printemps avec complétives infinitives</b>	<b>printemps sans complétives infinitives</b>
<b>subordonnées à verbe fini</b>				
circonstancielle	84 (11,3 %)	84 (23,7 %)	127 (12,3 %)	127 (22,8 %)
complétives	107 (14,3 %)	81 (30,1 %)	153 (14,8 %)	120 (27,5 %)
relatives	99 (13,3 %)	99 (27,9 %)	167 (16,2 %)	167 (30 %)
<b>subordonnées à verbe non fini</b>				
infinitives	42 (5,6 %)	42 (11,8 %)	66 (6,4 %)	66 (11,9 %)
circonstancielle				
complétives	391 (52,4 %)	----	476 (46,1 %)	---
gérondifs	11 (1,5 %)	11 (3,1 %)	37 (3,6 %)	37 (6,7 %)
prédications secondes (participes)	12 (1,6 %)	12 (3,4 %)	6 (0,6 %)	6 (1,1 %)
TOTAL	746 (100 %)	371 (100 %)	1 032 (100 %)	570 (100 %)

En automne, les complétives infinitives constituent plus de la moitié des subordonnées (52,4 %), au printemps, 46,1 %, suivies de loin des complétives à verbe fini et des relatives ainsi que des circonstancielles. Après suppression des complétives infinitives, ces trois types de subordonnées à verbe fini sont nettement plus courants que les subordonnées à verbe non fini, le taux des circonstancielles étant bien inférieur à celui des deux autres.

Si l'on compare automne et printemps en général, on voit, en plus de l'ordre de préférence entre les relatives et les complétives, quelques petites différences, entre autres l'augmentation de l'emploi des gérondifs et la baisse de celui des constructions participiales à prédication seconde. Toutefois, comme il s'agit de changements très réduits, il est difficile de parler ici de tendances stables.

L'échelle d'intégration présentée ci-dessus ne va pas tout à fait de pair avec l'utilisation effective de constructions subordonnées : ce qui est le moins intégré n'est pas forcément le plus utilisé dans les productions d'étudiants finlandais. Sans complétives infinitives, l'échelle est la suivante :

**Tableau VII : Fréquence d'emploi des types de subordonnées**

+ fréquence	=.>	=.>	=.>	- fréquence
subord. relatives	subord. complétives	subord. circonstancielles à verbe fini	subord. infinitives	subord. participiales / gérondifs

Les relatives, en concurrence avec les complétives, sont donc plus nombreuses que les circonstancielles, et le taux des constructions infinitives est supérieur à celui des participiales. L'échelle de complexité condensatrice établie sur la base des degrés d'intégration ne se reflète donc pas directement sur les productions d'étudiants, même si la différence fini/non fini y joue un rôle important.

Une comparaison avec les productions des apprenants universitaires belges néerlandophones (Demol & Haderman 2008) montre les différences suivantes :

**Tableau VII : Types de subordonnées dans les productions d'étudiants universitaires néerlandophones (Démol & Hadermann 2008 : 273-274) et finnophones**

	FLE Belgique (19)	FLE Finlande (18) automne	FLE Finlande (18) printemps
<b>subordonnées à verbe fini</b>	<b>71 %</b>	<b>81,7 %</b>	<b>80,4 %</b>
circonstancielle	9 %	23,7 %	22,8 %
complétives	26 %	30,1 %	27,5 %
relatives	37 %	27,9 %	30 %
<b>subordonnées à verbe non fini</b>	<b>29 %</b>	<b>18,3 %</b>	<b>19,6 %</b>
infinitives circonstancielle	23 %	11,8 %	11,9 %
gérondifs	6 %	3,1 %	6,7 %
prédications secondes (participes)	0 %	3,4 %	1,1 %

Le taux des subordonnées à verbe fini était donc plus élevé dans les productions des apprenants finlandais que dans celles des étudiants belges, mais même le pourcentage des types de subordonnées était différent. Dans les constructions à verbe fini, les circonstancielle sont en minorité dans chaque groupe, mais il y a un écart très net entre les productions des néerlandophones et celles des finnophones (9 % vs environ 23 %), même si l'écart entre les deux autres types de subordonnées est bien moins important. Le taux peu élevé des circonstancielle à verbe fini dans les productions des néerlandophones est récompensé par le pourcentage bien plus élevé d'infinitives circonstancielle. Ici, les productions des Belges et des Finlandais s'opposent donc clairement : si un apprenant belge semble préférer les circonstancielle infinitives, un étudiant finlandais choisit plus volontiers des circonstancielle à verbe fini.

Quant aux autres constructions non finies, dans les productions du printemps des Finlandais, le pourcentage des gérondifs et des constructions participiales à prédication seconde est très proche de celui des néerlandophones. Toutefois, il s'agit de trop peu d'occurrences pour permettre d'en tirer des conclusions, et la seule différence très nette reste le degré d'intégration des propositions subordonnées circonstancielle utilisées.

#### **4. Conclusion**

Nous venons d'examiner deux types de complexité (réursive et condensatrice) apparaissant dans les productions écrites d'étudiants de français finlandais au début et à la fin de la première année de leurs études universitaires et la fréquence de ces deux types dans leurs productions.

En ce qui concerne la complexité récursive, en moyenne une phrase sur deux contient une subordonnée. Même si, à la fin de l'année universitaire, les productions des étudiants sont plus longues qu'au début de l'année, le taux moyen des subordonnées par phrase ne change guère. Par contre, au niveau individuel, il y a parfois d'énormes différences, les meilleurs se distinguant très clairement des plus médiocres. Les cours de langue de la première année universitaire ne semblent donc pas vraiment avoir d'impact sur la fréquence moyenne de l'emploi des subordonnées dans les productions écrites, et donc sur la complexité récursive, puisque celle-ci est déjà assez élevée au début de l'année universitaire. Les résultats des apprenants finnophones se rapprochent de ceux des étudiants universitaires néerlandophones mais sont plus élevés que ceux obtenus pour les étudiants suédophones ou pour les lycéens néerlandophones (Welcomme 2012).

Quant à la *complexité condensatrice*, si l'on laisse de côté les complétives infinitives qui constituent environ 50 % des subordonnées, les constructions les moins intégrées, c'est-à-dire à verbe fini, sont en nette majorité aussi bien en automne qu'au printemps, ce qui est également le cas chez les étudiants universitaires néerlandophones. Toutefois, le taux d'intégration des subordonnées produites par les apprenants finlandais est inférieur à celui des apprenants gantois (moyenne de 19 % vs 29 % chez les néerlandophones).

Une échelle de fréquence plus détaillée incluant les différents types de subordonnées ne correspond pas directement à l'échelle d'intégration établie dans la partie théorique : le type de construction la moins intégrée et donc la moins opaque (circonstancielle) n'est pas la plus fréquente, et parmi les constructions intégrées, les infinitives sont plus fréquentes que les participiales et les gérondifs, contrairement à l'échelle théorique constituée à partir de réflexions linguistiques. Une comparaison entre les apprenants universitaires néerlandophones et finnophones montre qu'en ce qui concerne la distribution des constructions finies et non finies, la différence majeure entre les types de subordination se situe au niveau des circonstancielle : là où les finnophones préfèrent les circonstancielle à verbe fini (23 % vs 11,5 % à verbe non fini), les néerlandophones choisissent bien plus volontiers des circonstancielle à verbe non fini (23 % non fini vs 9 % à verbe fini).

Si les productions des apprenants de français finnophones présentent un niveau élevé de complexité *récursive* par rapport aux résultats obtenus par d'autres recherches, le taux de complexité *condensatrice*, en soi également assez élevé, est inférieur à celui trouvé chez les étudiants de français universitaires néerlandophones. Le taux de complexité récursive l'emporte donc dans leurs productions sur le taux de la complexité condensatrice :

ce qui est structurellement plus complexe, donc plus condensé, est moins fréquent que ce qui est moins condensé et moins opaque.

## **Bibliographie**

- Bartning I., Kirchmeyer N. (2003), « Le développement de la compétence textuelle à travers les stades acquisitionnels en français L2 », *AILE* 19 : 9-39.
- Berman R.A., Slobin D.I. (1994), *Relating events in narrative : A crosslinguistic developmental study*, Hillsdale-Hove, Lawrence Erlbaum Associate Publishers.
- Cristofaro S. (2003), *Subordination, Oxford Studies in Typology and Linguistic Theory*, Oxford, Oxford University Press.
- Demol A. & Hadermann P. (2008), « An exploratory study of discourse organisation in French L1, Dutch L1, French L2 and Dutch L2 written narratives », in G. Gilquin, S. Papp, M. Belén Díez-Bedmar (dir.), *Language and Computers, Linking up contrastive and learner corpus research*, Amsterdam, Rodopi : 255-282.
- Forsberg F., Bartning I. (2010), « Can linguistic features discriminate between the communicative CEFR-levels ? A pilot study of written L2 French », in *Eurosla Monographs Series 1, Communicative Proficiency and Linguistic Development* : 133-158.
- Giocalonie Ramat A. (1999), « Functional typology and strategies of clause connection in second-language acquisition », *Linguistics* 37(3) : 519-548.
- Givón T. (1995), *Functionalism and Grammar*, Amsterdam, John Benjamins.
- Givón T. (2009), *The Genesis of Syntactic Complexity*, Amsterdam, John Benjamins.
- Green Cl. (2012), « An Analysis of Hierarchy in English Clause Combination », *International Journal of Applied Linguistics & English Literature* 1(2) : 1-17, <<http://dx.doi.org/10.7575/ijalel.v.1n.2p.1>>.
- Havu E., Pierrard M. (2013), « Prédication seconde et subordination : à propos du degré de complexité de la connexion de prédications », in U. Paprocka-Piotrowska *et al.* (eds.), *La complexité en langue et son acquisition*, Lublin, Towarzystwo Naukowe Kul. : 37-51.
- Havu E., Pierrard M. (2016), « Connexion de prédications et complexité condensatrice : le fonctionnement des formes adjectivantes co-prédicatives », in O. Galatanu, A.-M. Cozma, A. Bellachab (dir.), *Représentations du sens linguistique : les interfaces de la complexité*, Bruxelles, PIE Peter Lang : 147-166.
- Hopper P., Traugott E. (2002), *Grammaticalization*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Kortmann B., Szmrecsanyi B. (eds.) (2012), *Linguistic Complexity : Second Language Acquisition, Indigenization, Contact*, Berlin/Boston, De Gruyter.

- Lehmann C. (1989), « Towards a typologie of clause linkage », in J. Haiman, S.A. Thompson (eds.), *Clause combining in grammar and discourse*, Amsterdam/ New York, John Benjamins : 181-225.
- Payne T. (2011), *Understanding English grammar : a linguistic introduction*, New York, Cambridge University Press.
- Roig A., Van Raemdonck, D. (2004), « Insubordinons-nous ! Lecture critique de la subordination », *Langue française* 182 : 11-25.
- Welcomme A. (2012), *La jonction interpropositionnelle à l'oral et à l'écrit en français langue étrangère*, Brussel, Vrije Universiteit Brussel.



# Vers l'énoncé complexe en français langue étrangère : quelques voies de développement

Georges Daniel VERONIQUE

UMR 7309 LPL, Université d'Aix-Marseille

Comme A. Housen, F. Kuiken et I. Vedder l'indiquent dans le premier chapitre de l'ouvrage qu'ils ont colligé en 2012, les notions de « *complexity*, (d') *accuracy*, (et de) *fluency* » traversent les recherches acquisitionnelles dès les années 1970, pour constituer vingt ans plus tard, une thématique de recherche importante. De nombreuses questions surgissent à propos des interrelations entre ces notions. Bulté et Housen (2012) inventorient les différentes significations de la notion de complexité et les grandeurs linguistiques impliquées. Ces auteurs indiquent à juste titre que les interrogations des chercheurs en acquisition des langues étrangères rejoignent celles des typologues (Dahl 2007). Dans leur recension, Bulté et Housen (2012) s'attardent sur la complexité grammaticale et sur les mesures en ce domaine. Définir les unités qui contribuent à la complexification des énoncés en L2 est assurément un projet intéressant comme l'ont montré, par exemple, Norris et Ortega (2009). Cependant, l'évaluation de la complexité grammaticale des variétés d'apprenants est une entreprise délicate et pleine de chausse-trappes ; c'est le point de vue que je tenterai de défendre ici (cf. également *inter alia* Baten & Hadermann 2014 et Bartning *et al.* 2015).

Pour appréhender le développement de la complexité grammaticale en langue étrangère, il faut se garder de la fallace que les variétés d'apprenants présentent les mêmes catégories et fonctionnements que ceux des variétés de la langue cible pratiquées par des locuteurs adultes compétents (Bley-Vroman 1983). Si l'on se propose de mesurer des évolutions grammaticales, il faut conserver en mémoire que la complexification des énoncés lors du procès d'appropriation d'une langue étrangère emprunte souvent des voies idiosyncrasiques. Il convient également de noter que la production d'énoncés complexes en langue étrangère obéit à plusieurs déterminations, dont celle de la nature de l'expérience non verbale à communiquer, des moyens linguistiques

disponibles dans la variété linguistique qu'emploie l'apprenant, et des circonstances de production du message.

Dans ce bref article, en hommage à M. Pierrard, qui par ses analyses syntaxiques fines, a contribué à préciser diverses dimensions de la complexité grammaticale en français, je voudrais analyser quelques transitions que l'on peut observer dans les variétés d'apprenants lorsque des locuteurs adultes passent de l'emploi d'énoncés 'simples' à celui d'énoncés plus 'complexes' en français langue étrangère. L'expression 'énoncé simple' renvoie ici à des suites syntagmatiques autonomes – qui ne sont pas la simple répétition des paroles de l'interlocuteur – et qui ne contiennent aucune trace de flexion verbale significative. Le terme 'énoncé complexe' désigne, au contraire, des énoncés multi-propositionnels, qui présentent des traces de construction grammaticale, dont une éventuelle flexion verbale. Un énoncé complexe s'inscrit dans un continuum qui va de la parataxe à l'hypotaxe et à la syntaxe, et mobilise, peu ou prou, des moyens micro et macrosyntaxiques (voir *infra* en 1.2).

Je me propose de décrire le développement de la structure interne des énoncés oraux des variétés d'apprenants étudiées et les procédés de mise en dépendance mobilisés en discours. Je souhaite contribuer ainsi au débat en cours sur la mise en place de la complexité grammaticale en langue étrangère en soulignant le caractère pluriel des cheminements discursifs et syntaxiques qui autorisent des énoncés complexes dans les 'variétés d'apprenants'.

La première partie de cette contribution se penchera sur la notion de complexité grammaticale, en l'éclairant des réflexions qui ont cours dans d'autres secteurs de la recherche en sciences du langage, telle la créolistique (McWhorter 2005, Aboh & Smith eds. 2009, Mufwene 2009). J'aborderai, ensuite, la complexité grammaticale et l'étude de la combinatoire des propositions (*clause combining*) en français, langue étrangère. Dans ce cadre, je serai conduit à évoquer la notion de subordination. Je proposerai une analyse qualitative des évolutions grammaticales que l'on peut relever dans des données orales recueillies auprès d'apprenants arabophones<sup>1</sup>. Je commencerai par fournir deux

<sup>1</sup> Les informateurs arabophones du projet ESF (cf. Giacomi *et al.* (eds.) 2000)

	Zahra (Z)	Abderrahim (B)	Abdelmalek (A)	Abdessamad (H)	Malika (M)
Âge (en 1983, Début du projet)	24	26	20	24	20
État-civil	Mariée	Célibataire	Célibataire	Célibataire	Célibataire
Niveau scolaire	Non scolarisée	Primaire	Primaire	Non scolarisé	Non scolarisée
Arrivée en France	Oct. 81	Sept. 82	Sept. 81	Oct. 81	Oct. 82

illustrations du fonctionnement d'énoncés 'simples' dans les variétés de français observées, avant d'explorer quelques voies de complexification des énoncés de ces apprenants. Je m'intéresserai ainsi à l'emploi des connecteurs (*et, parce que, après, etc.*) et des particules de portée<sup>2</sup> (*aussi, même, encore*), qui contribuent à rendre les énoncés analysés plus complexes, sans qu'il ne soit question de subordination. J'évoquerai, en conclusion, des travaux d'analyse d'autres variétés d'apprenants (voir Véronique (2009) éd.).

Comme cela apparaîtra dans le cours de ces analyses, l'impératif de produire des énoncés complexes pousse les apprenants à avoir recours à des particules de portée, des adverbes temporels ou encore des formes de pseudo-subordination quand les moyens morphosyntaxiques de la langue cible ne sont pas encore maîtrisés. En attendant que la microsyntaxe de la langue cible se mette en place, le recours à des constructions macrosyntaxiques (Deulofeu 1986) permet de construire des énoncés complexes. Le projet des analyses proposées ici est de saisir les évolutions grammaticales qui conduisent les apprenants dont les énoncés sont objets d'étude, à la maîtrise *in fine* de la finitude syntaxique<sup>3</sup>.

	Zahra (Z)	Abderrahim (B)	Abdelmalek (A)	Abdessamad (H)	Malika (M)
Cours de français	1 h/semaine (7 mois)	aucun	1 h/semaine (7 mois)	1 h/semaine (7 mois)	
Autres langues	Aucune	Arabe écrit + rudiments d'espagnol	Arabe écrit + rudiments d'espagnol	Aucune	Aucune
Emploi en France	Confection	Cuisine	Pêcheur	Pêcheur	Serveuse

<sup>2</sup> Ce sont les éléments dont le sémantisme affecte certains autres constituants de l'énoncé qui sont dits alors être sous la portée de l'élément en question.

<sup>3</sup> Les écoles fonctionnaliste et formaliste s'accordent à reconnaître un rôle majeur à la finitude dans le développement de la syntaxe en L1 et en L2, tout particulièrement dans le domaine propositionnel (Meisel 1994, 1997, Klein 1998, 2006). Selon Givón, la finitude relève du domaine de la sémantique propositionnelle en tant qu'elle est codée par la syntaxe (Givón 1984 : 41 et suiv.). Dans la tradition formaliste, la finitude est une propriété de la morphologie verbale associée à l'accord et au temps, responsable de la sous-catégorisation de VP. Selon cette école, le développement de la finitude, c'est-à-dire la croissance d'IP (Inflectional Phrase), représente la première étape de la maturation syntaxique dans l'acquisition du langage (Meisel 1994). Pour ces auteurs, il n'est pas certain que la finitude joue un rôle analogue dans l'acquisition des langues secondes (Meisel 1997). Dans une perspective fonctionnaliste, la finitude est définie comme le support d'un opérateur abstrait d'assertion. L'émergence de cette propriété morphosyntaxique et sémantique entretient des relations avec le développement de la temporalité, de l'organisation topique-focus et de l'ordre des mots en L1 autant qu'en L2 (Klein 1998, 2006).

## 1. Quelques questions pour l'analyse de la complexité grammaticale en L2

La description et la mesure de la complexité grammaticale interrogent les chercheurs en acquisition, et au-delà les chercheurs en sciences du langage. Le débat en typologie linguistique partiellement animé par le créoliste McWhorter (2001), n'a pas manqué de susciter des réactions chez les chercheurs en études créoles. Il est d'autant plus intéressant de se tourner vers ce secteur de recherche qu'un processus d'appropriation non guidée semble avoir présidé à l'émergence des langues créoles. Il faut ajouter que parmi les changements typologiques produits lors de l'émergence de ces langues, le traitement de la morphosyntaxe des langues donatrices des lexiques créoles présente des analogies avec celui attesté dans l'évolution des variétés d'apprenants des mêmes langues cibles (voir, entre autres, Véronique 2009). Je me propose donc d'évoquer brièvement le débat typologique sur la complexité à la lumière des études créoles avant d'aborder la combinatoire des propositions et la question de la subordination en français. L'ensemble de ces interrogations devrait permettre de dégager une vision hétérogène de la complexité grammaticale.

### 1.1. Un débat de typologie linguistique

McWhorter (2001) formule quatre critères pour l'évaluation de la complexité des langues. Il propose *inter alia* qu'en matière d'évaluation de la complexité grammaticale, soient prises en compte la complexité du traitement des règles grammaticales, le degré d'expression grammaticale des nuances sémantiques et pragmatiques et la morphologie flexionnelle. Aboh et Smith (2009) proposent une discussion des thèses avancées par McWhorter à la lumière de la grammaire des langues créoles. La position qu'ils défendent (Aboh & Smith 2009 : 4 et suiv.) est que la compréhension des interactions implicites ou explicites entre l'attestation d'une morphologie flexionnelle et les structurations syntaxiques est cruciale pour appréhender la complexité grammaticale des langues créoles. Tout est dans l'articulation des interfaces entre la morphologie et la syntaxe dans ces langues ; la richesse morphologique ne constitue pas en soi un indice de complexité. La proposition d'Aboh et de Smith (2009) est très éclairante en ce qu'elle ne s'attache pas simplement à un décompte des traits grammaticaux attestés pour évaluer la complexité grammaticale d'un système linguistique mais qu'elle est sensible au jeu des compensations entre niveaux et unités linguistiques.

## 1.2. La combinatoire des propositions : de la parataxe à la syntaxe

Pour évoquer la grammaticalisation des enchaînements syntagmatiques, plusieurs propositions théoriques sont disponibles. On peut faire référence soit à la perspective définie par Lehmann (1985), qui dégage un continuum d'élaboration entre parataxe et enchâssement,

parataxe	<----->					enchâssement
Proposition indépendante	Proposition adjointe	Diptyque en corrélation	Proposition médiane	Participe conjoint	Proposition régie	

soit à la proposition de Raible (1988), qui distingue un pôle agrégatif – plutôt marqué par la parataxe – d'un pôle intégratif, lieu de l'hypotaxe, dans la production des énoncés oraux. On peut également recourir à Hopper et Traugott (1993 : 168-170) qui isolent trois points de convergence (*cluster points*) au long du continuum de la combinatoire des propositions dans une langue déterminée : a) la parataxe – les rapports entre les propositions sont fondés sur des relations sémantiques et pragmatiques, b) l'hypotaxe – certaines propositions sont dépendantes sans être totalement incluses dans une proposition autonome ou noyau (*nucleus*), c) la subordination qui réfère à des relations de dépendance à l'égard de noyaux grammaticaux. Hopper et Traugott représentent ces liens de dépendance à l'aide du tableau suivant :

Parataxe <----->	Hypotaxe <----->	Subordination
- dépendant	+ dépendant	+ dépendant
- enchâssé	- enchâssé	+ enchâssé

Cette dépendance entraîne une décatégorialisation des propositions dépendantes (Hopper & Traugott 1993). Selon ces auteurs, la subordination est la relation la plus intégrée grammaticalement et la moins explicitement marquée alors que la parataxe manifeste une faible intégration et un marquage explicite maximale. À l'instar de Chini (1998), on a pu soutenir que l'observation des changements diachroniques et des évolutions typologiques en matière de grammaticalisation des enchaînements propositionnelles fournissait des pistes pour appréhender le développement des variétés d'apprenants et la complexité croissante de leurs productions. De fait, le constat que les propositions subordonnées circonstancielles – les associés de C. Blanche-Benveniste (1983) – sont

marquées grammaticalement<sup>4</sup> plus tôt que les relatives et les complétives dans l'appropriation d'une langue étrangère est bien attestée.

### 1.3. La combinatoire propositionnelle en français parlé

Claire Blanche-Benveniste (1983) questionne à juste titre la définition de la subordination, telle qu'elle est reçue de la tradition grammaticale, dans son application à la grammaire du français. Grâce à la notion de rection, elle oppose des constructions telles qu'*il a fait froid l'hiver* à *l'hiver qu'il a fait froid*, qu'elle nomme un dispositif verbal nominalisant. Elle relève l'existence en français parlé à côté de dispositifs directs de valence, comme dans *elle lui profite*, pourvu de « verbes recteurs forts », d'autres dispositifs tels ceux réalisés avec des verbes comme *voir*, et des « auxiliaires » comme *c'est* et *il y a*.

À la suite de Sabio (2013), qui convoque lui-même tout un ensemble de travaux antérieurs, on peut poser que la « subordination » est un phénomène hétérogène, déterminé par la nature des unités lexicales mises en relation, notamment les verbes recteurs, et par leur morphosyntaxe. F. Sabio note, à juste titre, que la présence d'une conjonction ne saurait constituer un indice de subordination.

Claire Blanche-Benveniste (1997) identifie quatre types principaux de « subordination » en français parlé, qu'elle illustre par les exemples suivants :

- type 1, on sait qu'il part demain,
- type 2, cela veut dire 'il vient',
- type 3, il montre ce qu'on lui envoie,
- type 4, elle m'ordonne de m'évanouir.

La notion de subordination est définie ici à partir de la notion de « verbe de plein statut ». Ce sont les seuls verbes, par rapport aux auxiliaires et aux modaux *inter alia*, à gouverner des valences (Blanche Benveniste & Willems 2007).

Pour Blanche-Benveniste, au contraire des types 1 à 4, les constructions des types 5 à 8, ne peuvent être traitées comme des subordonnées car elles sont gouvernées par des verbes recteurs faibles.

- type 5, on trouve que c'est confortable,
- type 6, il a son père qui ne va pas bien

---

<sup>4</sup> Le fait d'être pourvu d'une marque grammaticale (une conjonction de subordination par exemple) n'implique pas que la proposition soit davantage intégrée syntaxiquement. Les analyses de C. Blanche sur la diversité des subordonnées en français établit cela ainsi que ses travaux sur les dispositifs syntaxiques comme les clivés, les pseudo-clivés ou les corrélations (plus il grossit plus il mange).

- type 7, il va s'évanouir
- type 8, c'est à lui que vous ressemblez

On ne peut évoquer la subordination que dans les cas où des éléments verbaux des propositions associées maintiennent leur sens et leur structure actancielle comme dans '*il montre ce qu'on lui envoie*'<sup>5</sup> (type 3) : '*ce qu'on lui envoie*' peut être remplacé par '*cela*', *il montre cela*. Dans les énoncés clivés comme en 8, le dispositif *c'est...que* ne peut être supprimé ; on ne saurait parler de subordination dans ce cas. Dans des travaux les plus récents, C. Blanche s'est longuement attardés sur la typologie des verbes faibles et forts en fonction de la nature de leurs rections (Willems & Blanche Benveniste 2007).

Givón (1990 : 515-516, et 825 et suiv.) pose une relation directement proportionnelle entre l'intégration sémantique et pragmatique de la complémentation verbale, ou des relations inter-propositionnelles, et l'intégration grammaticale. Pour Givón (1990 : 515 et suiv.), les types 1 and 2 de Blanche-Benveniste entretiennent des liens syntaxiques moins étroits parce que régis par des verbes cognitifs que les types 3 et 4 qui sont régis par des verbes modaux et de manipulation.

#### **1.4. La mise en place de la combinatoire des propositions en français, langue étrangère**

Depuis les travaux de Perdue (1996) et de Klein et Perdue (1997), et à leur suite, ceux de Bartning et Schlyter (2004), les tenants d'une approche fonctionnaliste de l'acquisition des langues étrangères savent que lors des premières étapes de cette appropriation, le mode parataxique prédomine. En effet, au stade pré-basique, où les énoncés sont à base nominale, comme à l'étape ultérieure où les verbes sont non fléchis, des contraintes sémantiques (l'agent en position initiale d'énoncé) et pragmatiques (l'élément en focus en position finale d'énoncé), plutôt que syntaxiques, façonnent les productions des apprenants. Il faut attendre l'émergence de la finitude syntaxique pour que se développent des contraintes grammaticales et la subordination syntaxique.

Or, des apprenants adultes parviennent à transmettre des segments de vécus et des expériences complexes, à l'aide d'associations syntagmatiques et de greffes (Deulofeu 1986), qui relèvent pour partie des constructions identifiées par C. Blanche-Benveniste sous les types 5 à 8 de sa taxinomie des constructions verbales du français (voir *supra* 1.3). Ce sont essentiellement des dispositions macro-syntaxiques. Ainsi, des procédés macrosyntaxiques permettent à l'apprenant de produire des suites syntagmatiques complexes sans recourir à une subordination syntaxique.

---

<sup>5</sup> Hopper et Traugott (1993) évoqueraient ici un cas d'hypotaxe.

Ces associations syntagmatiques agissent en précurseurs d'évolutions syntaxiques ultérieures. Elles sont mobilisées pour faire référence à différents domaines sémantiques (temporalité, spatialité, modalité, etc.).

## **2. Des énoncés simples en français langue étrangère**

Les apprenants adultes, débutants dans une langue étrangère produisent des énoncés simples – des énoncés à base nominale ou des énoncés organisés autour d'un verbe non fléchi – quand ils ne reproduisent pas des formules mémorisées en bloc. Le commentaire des deux exemples qui suivent permettra d'illustrer le mode d'organisation parataxique des énoncés simples.

### **2.1. Deux exemples**

Ces exemples proviennent de deux apprenants arabophones du français (voir l'étude de Véronique 2013, pour davantage de détails).

Soit les échanges suivants entre un enquêteur natif (E) et une arabophone, Malika (M), au bout de quelques semaines de séjour en France,

(1) (M)

1. E. tu travailles chez Madame F ?
2. M. Madame F + Madame F
3. E. oui
4. M. moi /li/ bar  
(‘je suis dans le bar’)
5. E. hm hm
6. M. /li/ bar moi +++ toi /jãna li/ café  
(‘je suis dans le bar +++ toi, tu as du café’)
7. E. tu t'occupes du café
8. M. /di/ café ou un café + moi /li/ bière  
(‘du café ou un café+ moi (je veux) une bière’)
9. E. hm hm
10. M. moi limonade  
(‘je veux une limonade’)
11. E. hm hm
12. M. moi + petit whisky +/se/ pas  
(‘je veux un petit whisky + je ne sais pas’).

On peut y relever une suite d'énoncés sans prédicat verbal et donc l'absence de flexion grammaticale. À la ligne 4, on note un énoncé



thétique contenant un prédicat nominal de type 'stage-level predicate' (SLP) (prédicat statif renvoyant à des « tranches spatio-temporelles d'individus ») (Carlson 1977). La relation "moi – bar" est explicitée par /li/ ; cet énoncé est en position de focus (cf. la notion de *sentence-focus structure* de Lambrecht 1994 : 138). Les mêmes éléments sont répétés avec une dislocation à droite à la ligne 6. L'alternance *moi /li/ bar* et */li/ bar moi*, ainsi que l'occurrence de *toi /jāna li/ café* illustrent l'ambiguïté de *li*, déterminant ou copule (Véronique 1983). La même séquence morphosyntaxique « Pronom tonique – SN » renvoie tantôt à des constructions catégoriques avec les toniques *moi*, *toi* en fonction de topique, et tantôt à des constructions thétiques. La distinction entre ces deux types de propositions dépend essentiellement de la nature sémantique du SN en focus. *Whisky*, *limonade*, *café* réfèrent à des procès alors que *bar* fonctionne comme un prédicat statif.

(2) (A)

1. E. tu peux / oui alors tu peux me dire quand c'est / depuis combien de temps

tu es là ?

2. A. comment le problème comme Ø /âtre/ la France ?

(‘Comment je suis entré en France ?’)

3. E. ouais par exemple ouais

4. A. ah ouais parce que moi /liâtre/ la France

(‘Oui parce que [moi, quand] je suis entré en France’)

[/jana/ pas de passeport /jana/ pas de rien]<sub>Arrière-plan</sub>

(‘je n'avais pas de passeport, je n'avais rien’)

5. E. ouais

6. A. parce que Ø /âtre/ la France /e/ la montagne

(‘parce que je suis entré en France par la montagne’)

7. E. tu es passé par la montagne ?

8. A. ouais

9. E. ah

10. A. [/jana/ cinq jours /e/ la montagne]<sub>Arrière-plan</sub>

(‘j'ai passé/je suis resté cinq jours dans la montagne’)

après Ø/lâtre/ la France

(‘après je suis entré en France’)

Ø/lepase/ la douane de France /komjes/ ? quinze kilomètres

(‘j'ai passé la douane de France ; Combien ? Quinze kilomètres’)

11. E. à pied ?

12. A. ouais Ø/lapje/ /e/ après Ø /ilaparte/ l'autoroute  
(‘ouais, à pied et après je suis parti sur l'autoroute’)  
[/jana/ pas des sous /jana/ rien après /jana/ /e/ le stop] Arrière-plan  
(‘je n'avais pas d'argent, je n'avais rien après il y a eu le stop’)  
après /leveny/ le gendarme  
(‘après les gendarmes sont arrivés’)

Dans l'exemple (2), on relève des énoncés à verbes non fléchi et des énoncés à présentatif. À la ligne 4 de l'exemple 2, l'information en arrière-plan est introduite par des structures présentatives à valeur thétiq*ue* *jana* (/jana/ pas de passeport /jana/ pas de rien) et à la ligne 6 par *e* (/e/ la montagne). Dans ce récit, où “moi” occupe une position de topique, la trame narrative est composée de propositions catégoriques (moi /lâtre/ la France), alors que l'arrière-plan est constitué d'énoncés thétiq*ues*, (/jana/ cinq jours /e/ la montagne, /jana/ pas des sous /jana/ rien).

## 2.2. Les énoncés simples des variétés (pré) basiques

Dans les variétés de français des apprenants débutants, les trois suites syntagmatiques suivantes ont été abondamment relevées :

1. SN1 V SN2

(3) Abdelmalek (A) (Cycle 3)<sup>6</sup> : le elle /ilmavole/ un baguette de pain (la femme a volé une baguette de pain)

2. SN1 Copule SN2/ Adj. / Prep. P

(4) A (Cycle 1) : France /se/ difficile (La France est difficile)

3. V SN2

(5) A (Cycle 1) : après /evini/ administration (après est arrivée l'administration)

(6) A (Cycle 1) : /jãna/ cinq heures (il ya cinq heures)

Elles sont attestées dans la réalisation de tâches narratives, descriptives ou conversationnelles.

## 3. Vers la complexification des énoncés simples

Le fait de produire des énoncés simples n'empêche pas d'évoquer des expériences complexes. Parmi les moyens que des apprenants adultes utilisent pour rendre leur propos plus complexes dans des activités discursives référentielles, on peut citer les phénomènes suivants : le

<sup>6</sup> Les apprenants arabophones du projet ESF (cf. Giacomi *et al.* eds. 2000) ont été enquêtés suivant trois cycles de neuf mois ; d'où la formule (Cycles 1, 2 et 3). Plus loin, les exemples sont souvent suivis de deux chiffres, par exemple 1.3 ; chaque cycle d'entretiens comprenait neuf rencontres réalisées à un mois d'intervalle. Donc, 1.3 signifie « troisième entretien du Cycle 1 ».

recours à des 'propositions circonstancielles', l'emploi des connecteurs, l'utilisation de verbes modaux, d'adverbes et de particules de portée, et, enfin, de stratégies de relativisation.

### 3.1. Les 'propositions circonstancielles'

En règle générale, les apprenants adultes sont soucieux de restituer les topiques scéniques et les topiques permanents (Erteschik-Shir (2007), Klein (2008)) nécessaires à leurs propos. Ils emploient à ces fins des syntagmes en *quand*, en *parce que* ou en *pour*, qui sont associés à un noyau syntaxique sans en être dépendant syntaxiquement. Le statut de *parce que* est ambigu ; dans certains contextes comme en (2) *supra*, et ici en (7), cette unité fonctionne comme un connecteur ou une unité macro-syntaxique (Hancock 1997) :

- (7) 4. A. ah ouais parce que moi /liâtre/ la France  
(‘Oui parce que [moi, quand] je suis entré en France)  
[jana/ pas de passeport /jana/ pas de rien]<sub>Arrière-plan</sub>  
(‘je n’avais pas de passeport, je n’avais rien’)  
5. E. ouais  
6. A. parce que Ø /âtre/ la France /e/ la montagne  
(‘parce que je suis entré en France par la montagne) ;

dans d’autres contextes, comme dans cet énoncé de l’informatrice Zahra,

- (8) Z. après /larive/ à la France avec les enfants un jour euh dimanche parce que mon mari /itravaj/ pas dimanche,  
*parce que* introduit une ‘proposition causale’<sup>7</sup>.  
Voici un exemple de proposition en *quand*,

---

<sup>7</sup> Hancock (1997) fournit des exemples provenant d’apprenants suédois de français où *parce que* sert à expliciter, clarifier ou développer le contenu propositionnel de l’énoncé précédent ou à illustrer un propos à l’aide d’un exemple, comme dans les cas suivants :

i) Spécification :

I : mm et un an et demi oui

E : oui deux fois parce que euh je suis restée d’abord neuF mois/ et puis neuF mois encore

ii) Illustration :

E : je trouve que :/ non la femme euh// la femme français la femme suédoise/ sont/ peut-être dans les grands villes je veux dire il y a plus euh / euh/ qu’est ce qu’on dit reconnaissance nn ?

I : ressemblance ?

E : ressemblance oui/ parce que les femmes dans les grands villes sont /toujours/ les mêmes/ on peut dire-

- (9) Z. /kane/ /regarde/ maman papa les enfants /se/ pas comme les chiens (1.6) (quand on regarde les enfants comme un père ou une mère, ce ne sont pas des chiens)

Le marqueur /kã/ connaît des réalisations phonétiques variables chez Zahra ; voici quelques formes relevées /kale/, /kane/, /kalø/ or /kølø/.

Dans les variétés d'apprenants observés, des 'propositions de but' en *pour* apparaissent d'abord dans le contexte d'un nom et d'un verbe non fléchi,

- (10) A. /ramase/ le cendrier pour le journal (il s'agit d'une instruction de l'enquête A. à l'enquêteur lors de la passation d'une tâche quasi expérimentale. Cette instruction peut se traduire ainsi : « ramasse le cendrier et cache-le dans un journal ») (1.3)
- (11) A. /il done/ un l'adresse pour /dormir/ (il a donné une adresse pour que je puisse dormir) (2.1)

L'exemple (12), relevé plus tard dans la collecte des données, annonce sans doute des évolutions,

- (12) A. voilà /se/ ça pour tu /vini/ /enerve/ (C'est pour cela que tu deviens nerveux) (2.3).

Dans cet exemple, la 'proposition de but' « pour tu /vini/ /enerve/ » est intégrée dans le dispositif « /se/ (ça) » sans qu'il n'y ait de subordination grammaticale.

### 3.2. L'emploi des connecteurs

Dès les premières productions recueillies auprès des informateurs arabophones, on trouve trace du connecteur *e*, et du marqueur de consécution *et après*. Ces unités permettent d'enchaîner les propositions sans recours à une dépendance grammaticale marquée. En voici quelques exemples

- (13) B. /e/ avec accident /ilja tõe/ tous les trois (à l'occasion de l'accident, ils sont tombés tous les trois) (1.5)
- (14) Z. et après la dame l'autre /lerøgard/ la dame / levalø/ (et après l'autre dame regarde la femme voleuse) (1.5).

D'autres connecteurs sont aussi attestés, tels *alors*, et *comme*,

- (15) A. comme le femme /sa le garde il avole il madi/ le patron la femme /il a vole/ le restaurant (comme la femme qui a vu qu'elle a volé, elle a dit au patron, elle a volé le pain) (1.5)
- (16) H. alors le flic /ilaramen/ le mec /ki/ /ivāde/ la drogue dans le prison (3.5).

Un sondage dans les productions d'un apprenant arabophone dans un récit répété trois fois durant la collecte des données fournit quelques éléments d'information supplémentaires.

**Tableau 1. Les marqueurs discursifs dans trois récits d'Abdelmalek (narration des Temps Modernes)**

	après	bon	alors	voilà	/jāna/ X	/se/ X
Ent. 1.5	13	Ø	1	Ø	4	6
Ent. 2.5	13	1	2	44	21	25
Ent. 3.5	6	28	Ø	13	4	19

– *jāna X* et *se X* servent à introduire de l'information d'arrière-plan, et en tant que dispositifs à « verbes recteurs faibles » à enchaîner des propositions sans lien grammatical explicite. C'est ce que montre l'exemple 17 où Zahra a recours à */jāna/ X* enchaîné de façon paratactique à la proposition subséquente, plutôt qu'à l'aide d'un lien grammatical,

(17) Z. / *jāna/* les hommes /i Zue/ avec le chapeau

E : mmh

Z. et / *jāna/* un / + euh + un garçon + /e plore/+ /le tōbe/

E. oui

– On relèvera également l'émergence progressive des phatiques *voilà* et *bon* – ce qui rapproche les apprenants de l'usage natif – alors que les connecteurs temporels et « logiques » cèdent du terrain. Sont également attestés des phatiques comme */tu vwa/*. La description d'une image statique – une partie de pétanque – par Abdessamad illustre la façon dont ces différents moyens sont articulés en discours

(18) H. dans la rue euh ++ euh tout le monde /i Zu / + /le / le /tennis

E. tennis ?

H. oui

----

H. *alors* euh *et* l'autre / + l'autre euh /ile/ dans le / dans le bâtiment

-----

H. *tu /vwa / et / + et /ja/* quelqu'un /ile gane/ *tu /vwa/* tout le monde *et / + et* quelqu'un /i lev/ le cha :eau euh *voilà* l'autre euh / + *et / + /i rigole/ + /ja/* beaucoup beau :coup de choses / ici + / ja / jana / jana / + /jana/ quelqu'un et *tu /vwa/ /ile sote/*

E : il saute ?

-----

E. ah il saute ?

H. /i sot/

- E. des / il saute du bateau ou il saute dans le bateau ?  
H. non /i sot/ / + /i sote/ sur le ba / euh + sur le bateau

-----

H : *parce que* lui euh lui /i res/ dans le bateau même.

Dans ce texte, Abdessamad, apprenant plus avancé que Zahra, relie les différentes propositions de la trame de son commentaire par des connecteurs et des phatiques comme *alors, et, parce que, tu /vwa/, voilà*. Cette forme de structuration parataxique est proche de celle développée par des locuteurs natifs dans des tâches narratives.

### 3.3. L'emploi des verbes modaux et des verbes de dire

À la fin du premier cycle de collecte des données, les apprenants arabophones maîtrisent un ou plusieurs verbes modaux et des verbes de dire, tel /madi/. Ces « verbes faibles » (Willems & Blanche Benveniste 2007) – qui ne gouvernent pas de valence verbale – permettent de construire des énoncés complexes sans subordination grammaticale explicite,

- (19) A. il /fo/ tu /partir/ (il faut que tu parte/ tu dois partir) (1.9)  
(20) B. /ilmadi/ non /fo/ tu /done/ (1.9).

À la fin de la période d'observation, on relève chez l'un des informateurs une présence variable de *que* dans le contexte des verbes modaux

- (21) A. voilà /il fo/ que tu /don / un dossier (3.4)  
(22) A. /fo/ tu /parti/ tu /travaj/ (3.5).

### 3.4. Des dispositifs précurseurs des propositions relatives

Trois dispositifs principaux sont utilisés par les arabophones avant que ne se mettent en place des constructions relatives :

- a) le recours aux présentatifs *se* et *jāna / ilja* sans marque de subordination, ce qui constitue une forme de clivage,  
(23) H. /se/ mon père /il e peje/ (1.3)  
(24) B. /ilja/ madame /eleparle/ pour la police /se/ pas le Charlot /ile/ voleur du pain (1.5),  
b) le recours aux présentatifs *se* et *jāna / ilja* et une répétition nominale (c'est l'une des formes de greffe inventoriées par Deulofeu 1986)  
(25) H. /ja/ une petite **fil**le dans le fourgon même le **fil**le /ile vole/ + parce que /ja/ pas le du pain /ja/ /ile vole/ les **bananes** et tout ça et /ile ramene/ les **bananes** à son/ son père et tout

c) La répétition nominale sans présentatif

- (26) B. /fe/ estafette /il e stop/ avec **la femme la femme** le problème du pain (1.5),

Vers la fin de la période d'observation, on peut relever dans les productions des apprenants arabophones, quelques propositions précédées d'une forme en /kð/, dont on peut considérer, à la suite des analyses de Blanche-Benveniste (cf. *supra*), qu'elles ne constituent pas de véritables subordinées relatives.

C'est le cas des énoncés suivants produits par Abdelmalek et Abdessamad,

- (27) A. /jana/ beaucoup de camionistes qui /jarz/ (2.2)  
(28) A. voilà /jāna/ deux personnes /iveni/ /jerfe/ avec quelqu'un /jāna/ des drogue + voilà /eveni/ euh voilà /ja/ rien /itrap/ avec l'autre qui /māz/ à côté (...) (3.5)  
(29) H. le première /sete/ Charlot qui /pase/ dans la rue (3.5)

On relève également au moins deux instances où *qui*, substitut pronominal représente véritablement un agent, ce qui en fait des occurrences de propositions relatives :

- (30) H. alors le flic / il a ramen/ le mec qui /ivāde/ la drogue à la prison (2.5),  
(31) A. beaucoup de monde qui /dorm/ avec toi les chambres (2.7)

#### 4. L'expression de la temporalité et l'emploi des particules de portée

Pour conclure, cette exploration du développement de la complexité grammaticale dans les variétés d'apprenants arabophones, il convient de s'arrêter sur la manière dont diverses ressources lexicales permettent des activités référentielles complexes dans le domaine temporel. Avant de développer une flexion verbale à valeur temporelle, les apprenants ont recours à des adverbes temporels, à des 'circonstancielles', et à des particules de portée pour construire la référenciation temporelle. Je décris brièvement ici cette mise en place ; on se reportera à Véronique (2004) pour des développements plus amples.

##### 4.1. Adverbes et temporalité

Starren et Van Hout (1996) et Starren (1996) montrent comment *toujours* devient transitoirement le marqueur de valeurs aspectuelles d'habitude en (32), d'itération en (33) et de continuité en (34), dans les variétés des apprenants arabophones.

- (32) Z. toujours toujours l'ardoise  
I. oui d'accord ? chaque fois ?  
Z. non toujours l'ardoise le premier (...)e/ après le livre
- (33) A. deux mois moi toujours /telefone/ papa
- (34) Z. un mois moi toujours mal la tête.

Starren (2001 : 154 et suiv.) établit également comment *encore* en position initiale d'énoncé – ce qui est agrammatical en français, comme dans

- (33) H. encore je veux aller au maroc,

remplit une fonction temporelle de mise en rapport d'un temps topique antérieur au temps topique de l'énoncé actuel alors qu'en 35

- (35) Z. /i parti/ à l'école encore

*encore* est porteuse d'une valeur aspectuelle d'habitude.

Dans les variétés élémentaires d'apprenants, la référence au temps topique se marque à l'aide d'une 'circonstancielle', comme en (9) *supra*, ou en (36)

- (36) Z. ton mari ta copine /eleparti/ le Maroc à vacances le/ la dame ne /se/  
pas  
/e/ tous les papiers à la maison /e/ ton mari la femme tous les papiers  
passeport /e/ après /kølø/ /parti/ le Maroc  
-----  
/kølø/ /ilparti/ au Maroc /e/ après le /kominis/ /e/ après /saje/.

Les propositions en *pour* + *X* permettent également l'expression d'événement non réalisés chez certains apprenants (voir également *supra* les exemples 11 et 12),

- (37) Z. après charlie /ileparti/ à /lestorã/ comme ça /idomande/ les choses  
pour /mãnZe/  
après /leparti/ sans pas /ipeje/  
après charlie /irapel/ à la police pour /iturn/ à la prison.

#### 4.2. *Le recours aux particules de portée*

Les particules de portée additives *aussi*, *même* et *encore* contribuent également à la production d'énonces complexes. En 38, A. réfère à un intervalle temporel postérieur au moment de l'énonciation, et peut introduire des valeurs modales conditionnelles ou hypothétiques, grâce à l'usage de la particule de portée *même*,



- (38) A. je /parti/ vacances /parti/ vingt à Perpignan + Perpignan je /parti/ /jerfe/ /travaj/ + je /jerf/ un travail vendanges + je /krwa/ +*même* /ilreste/ ici toujours mistral + je /travaj/ pas hein (1.9).

L'exemple 39 fournit une belle illustration de la façon dont des adverbes temporels (*toujours*) et des particules de portée (*encore, aussi*) permettent de rapporter une expérience non verbale complexe à l'aide de relations hypotaxiques,

- (39) E. les deux (jambes) ?

Z. oui ++ quand euh /marfe/ /li/ /ma/ quand *toujours* euh /dor/ comme ça + /se/ bien le matin

/se/ bien et après-midi *encore* quand euh le vent /fi/ chaud + *aussi* + /li/ *malade* (1.7).

Zahra évoque les relations d'itération entre la température, le sommeil et son état général. *Toujours* et *encore* permettent de faire référence à la temporalité des événements tandis qu'*aussi* dont la portée inclut /li/ *malade* à droite, permet d'accrocher ce segment aux autres propositions.

En 40, la particule *même* permet de greffer toute une proposition au dispositif “/se/ pas bon le chômage”

- (40) E. ça vous fait peur le chômage pour vos enfants ?

Z. oui /se/ pas bon le chômage + *même mon mari il /aime/ pas le chômage* + *jamais* + toujours / i travaj/ + un fois / i res/ à / /travaj/ pas six mois (3. 6)

## 5. Conclusion

Les voies de la complexification grammaticale sont parcourues lentement dans les variétés d'apprenants observés car la flexion verbale se développe graduellement dans leurs variétés d'apprenants (cf. Giacomi *et al.* eds. 2000). L'analyse de la production d'énoncés complexes chez les apprenants arabophones de français rappelle certains résultats des travaux de Viberg (1993) et de Giacalone-Ramat (1994) :

- le développement des moyens de coordination à l'aide de particules discursives ou de conjonctions précède le développement de la subordination grammaticale, proprement dite ;
- les propositions temporelles et conditionnelles sont marquées grammaticalement, même si l'on peut s'interroger sur la valeur de la conjonction (cf. *supra* 1.3), avant l'éventuelle apparition des complétives et des relatives ;
- l'emploi de *que* comme subordonnant est en relation avec des verbes recteurs spécifiques.

En dépit de ces tendances générales partagées avec des apprenants de suédois et d'italien, langues étrangères, les arabophones parcourent un itinéraire d'appropriation partiellement partagé avec d'autres apprenants de français langue étrangère, qui se caractérise par une certaine hétérogénéité comme en porte témoignage l'emploi des particules *aussi*, *même* et *encore*.

Toutes les études recensées dans Véronique (éd. 2009) s'accordent sur une répartition différente des procédés syntaxiques chez les apprenants avancés et chez les locuteurs natifs. Les apprenants observés par Benazzo *et al.* (2004) se distinguent des locuteurs natifs, notamment, par le fait qu'ils n'emploient pas de moyens contrastifs du type *tandis que* ou *alors que*. Bartning et Kirchmeyer (2003) observent que les apprenants suédophones de français utilisent moins de constructions infinitives et participiales que les natifs, tout comme les apprenants américains étudiés par Prodeau (1998). Prodeau (1998) et Bartning et Kirchmeyer (2003) relèvent que les énoncés complexes à deux propositions sont, à tâche constante, plus fréquemment employés par les apprenants de français qu'elles étudient que par des francophones natifs.

Le développement syntaxique lent ou différencié chez certains apprenants tient à leur capacité à recourir à des moyens macro-syntaxiques quand ils ne disposent pas encore de la finitude syntaxique ou des ressources de la subordination grammaticale. C'est dans les phases de développement de la complexité grammaticale que les apprenants se distinguent les uns des autres en raison de facteurs tels que la proximité typologique des langues mises en contact, leur âge et motivation ou les conditions d'exposition à la langue cible. L'analyse des cheminements des apprenants arabophones dans la production des énoncés complexes invite à penser la question de la complexité grammaticale à nouveaux frais. Il convient tout particulièrement d'être sensible aux interfaces entre macro- et micro-syntaxe avant l'apparition de la finitude morphosyntaxique.

## Bibliographie

- Aboh E.O., Smith N. (eds.) (2009), *Complex processes in new languages*, Amsterdam, J. Benjamins.
- Aboh E.O., Smith N. (2009), « Simplicity, simplification, complexity and complexification : where have the interface gone », in E.O. Aboh, N. Smith (eds.) (2009), *Complex processes in new languages*, Amsterdam, J. Benjamins : 1-25.
- Baten K., Hadermann P. (2014), Le syntagme verbal en fle : complexité, variation, systématité, *Cahiers AFLS eJournal* 19-1 : 23-55.
- Bartning I., Kirchmeyer N. (2003), « Le développement de la compétence textuelle à travers les stades acquisitionnels en français L2 », *Acquisition et Interaction en Langue Étrangère* 19 : 9-41.

- Bartning I., Schlyter, S. (2004), « Itinéraires acquisitionnels et stades de développement en français L2 », *Journal of French Language Studies* 14 : 281-299.
- Bartning I., Arvidsson K., Forsberg Lundell F. (2015), « Complexity at the phrasal level in spoken L1 and very advanced L2 French », *LIA* 6-2 : 181-201.
- Benazzo S. (2002), « Communicative Potential vs Structural Constraints : Explanatory Factors for the Acquisition of Scope Particles », in S.E. Foster-Cohen, T. Ruthenberg, M.L. Poschen (eds.), *EUROSLA Yearbook 2002*, Amsterdam, J. Benjamins : 187-204.
- Benazzo S., Dimroth C., Perdue C., Watorek M. (2004), « Le rôle des particules additives dans la construction de la cohésion discursive en langue maternelle et en langue étrangère », *Langages* 155 : 76-105.
- Blanche-Benveniste C. (1983), « Examen de la notion de subordination », *Recherches sur le français parlé* 4 : 71-115.
- Blanche-Benveniste C. (1990), *Le français parlé. Études grammaticales*, Paris, CNRS Éd.
- Blanche-Benveniste C. (1997), *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys.
- Blanche-Benveniste C., Willems D. (2007), « Un nouveau regard sur les verbes “faibles” », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 102-1 : 217-254.
- Bley-Vroman R. (1983), « The comparative fallacy in interlanguage studies : the case of systematicity », *Language Learning* 33-1 : 1-17.
- Bulté B., Housen A. (2012), « Defining and operationalising L2 complexity », in A. Housen, K. Folkert, I. Vedder (eds.), *Dimensions of L2 performance and proficiency. Complexity, Accuracy and Fluency in SLA*, Amsterdam, J. Benjamins : 21-46.
- Carlson G. (1977), *Reference to Kinds in English*, Thèse de doctorat, University of Massachusetts at Amherst.
- Chini M. (1998), « L'emploi de la subordination chez des apprenants germanophones d'italien : entre agrégation et intégration », Communication au colloque « The structure of learner language », Acquafredda di Maratea.
- Dahl O. (2007), « Definition of complexity », in S. Van Daele, A. Housen, F. Kuiken, M. Pierrard, I. Vedder (eds.), *Complexity, Accuracy and Fluency in Second Language Use, learning and teaching*, Brussels, KVAB : 37-41.
- Deulofeu J. (1986), « Sur quelques procédés de hiérarchisation de l'information dans des récits d'apprenants marocains en milieu naturel. Pour une conception souple des rapports entre phénomènes de micro- et de macro-thématisation », in A. Giacomi, D. Véronique (eds.), *Acquisition d'une langue étrangère : perspectives de recherche*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence : 263-283.

- Erteschik-Shir N. (2007), *Information Structure. The Syntax-Discourse Interface*, Oxford, Oxford University Press.
- Giacalone Ramat A. (1994), « The development of clause combining in second language learners. Complement clauses and relative clauses in learner Italian » *Communication au 4<sup>th</sup> EUROSILA Conference*, Aix, 8-10 sept.
- Giacomi A., Stoffel H., Véronique D. (eds.) (2000), *Appropriation du français par des Marocains arabophones à Marseille*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence.
- Givón T. (1984), *Syntax. A functional-typological introduction*, vol. 1, Amsterdam, J. Benjamins Co.
- Givón T. (1990) *Syntax. A functional-typological introduction*, vol. 2, Amsterdam, J. Benjamins Co.
- Hancock V. (1997), « Parce que : un connecteur macro-syntaxique. L'emploi de *parce que* chez des apprenants de français langue étrangère et des locuteurs natifs », *Acquisition et Interaction en Langue Étrangère* 9 : 117-145.
- Hopper P., Closs Traugott E. (1993), *Grammaticalization*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Housen A., Folkert K., Vedder I. (eds.) (2012), « Dimensions of L2 performance and proficiency. Complexity, Accuracy and Fluency in SLA », Amsterdam, J. Benjamins.
- Klein W. (1998), « Assertion and finiteness », in N. Dittmar, Z. Penner (eds.), *Issues in the theory of Language Acquisition. Essays in honor of Jürgen Weissenborn*, Bern, Peter Lang : 225-245.
- Klein W. (2006), « On finiteness », in V. Van Geenhoven (ed.), *Semantics meets Acquisition*, Dordrecht, Kluwer : 245-272.
- Klein W. (2008), « The topic situation », in B. Ahrenholz *et al.* (eds.), *Empirische Forschung und Theoriebildung*, Frankfurt am Main, Peter Lang : 287-305.
- Klein W., Perdue C. (1997), « The Basic Variety (or Couldn't natural languages be much simpler ?) », *Second Language Research* 13-4 : 301-347.
- Lambrecht K. (1994), *Information Structure and Sentence Form*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Lehmann C. (1985), « Grammaticalization : Synchronic Variation and Diachronic Change », *Lingua e stile* 20-3 : 303-318.
- McWhorter J. (2001), « The world's simplest grammars are creole grammars », *Linguistic Typology* 5 : 125-165.
- Meisel J. (1994), « Getting FAT : Finiteness, Ageement and Tense in early grammars », in J. Meisel (ed.), *Bilingual first language Acquisition. French and German Grammatical Development*, Amsterdam, J. Benjamins : 89-129.
- Meisel J. (1997), « The acquisition of the syntax of negation in French and German : Contrasting first and second language development », *Second language Research* 13-3 : 227-263.

- Mufwene S.S. (2009), « Restructuring, hybridization, and complexity in language evolution », in E.O. Aboh, N. Smith (eds.) (2009), *Complex processes in new languages*, Amsterdam, J. Benjamins : 367-400.
- Norris, J. M., Ortega, L. (2009), « Towards an organic approach to investigating CAF in instructed SLA : The case of complexity », *Applied Linguistics* 30 : 555-578. (Special Issue on *Complexity, accuracy, and fluency in second language acquisition : Theoretical and methodological perspectives*, co-edited by A. Housen & F. Kuiken).
- Perdue C. (1996), « Pre-basic varieties : The first stages of second language acquisition », *Toegepaste Taalwetenschap in Artikelen* 55 : 135-150.
- Prodeau M. (1998), « La syntaxe dans le discours instructionnel en LE », *Acquisition et Interaction en Langue Étrangère* 11 : 95-146.
- Raible W. (1988), « Zwischen Festtag und Alltag. Zehn Beiträge zum Thema "Mündlichkeit und Schriftlichkeit" », in W. Raible (ed.), *Zwischen Festtag und Alltag. Zehn Beiträge zum Thema « Mündlichkeit und Schriftlichkeit »*, Tübingen, Gunter Narr Verlag : 7-24.
- Sabio F. (2013), « Quelques aspects du *clause linkage* dans le français oral : l'annotation syntaxique des séquences "subordonnées" », *TIPA, Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage* [en ligne] 29, mis en ligne le 29 octobre 2013, consulté le 05 février 2015. URL : <<http://tipa.revues.org/1045>>.
- Starren M. (1996), « Temporal adverbials as a blocking factor in the grammaticalization process of L2 learners », in *CLS proceedings of the Opening of the Academic year 1996/1997* : 1-16.
- Starren M., Van Hout R. (1996), « Temporality in learner discourse : What temporal adverbials can and what they cannot express », *Zeitschrift für Literatur Wissenschaft und Linguistik* 104 : 35-50.
- Starren M. (2001), *The second Time. The Acquisition of Temporality in Dutch and French as a Second Language*, Utrecht, LOT.
- Van Daele S., Housen A., Kuiken F., Pierrard M., Vedder I. (eds.) (2007), *Complexity, Accuracy and Fluency in Second Language use, learning*, Brussels, KVABWK.
- Véronique D. (1983) « Observations préliminaires sur *li* dans l'interlangue d'Abdelmalek », *Acquisition du français par des travailleurs marocains. Papiers de travail* 1 : 155-80.
- Véronique G.-D. (2004), « The development of referential activities and clause-combining as aspects of the acquisition of discourse in French as L2 », *Journal of French Language Studies* 14 : 257-280.
- Véronique G.-D. (2009), « Classes lexicales et développement grammatical dans la variété de base des apprenants de français L2 et dans le développement des créoles français », *Aile... Lia* 1 : 227-251.

- Véronique G.-D. (ed.) (2009), *L'acquisition de la grammaire du français langue étrangère*, Paris, Didier.
- Véronique D. (2012), « The acquisition of additive scope particles by Moroccan Arabic L1 learners of French », *Language, Interaction and Acquisition* 3-1 : 114-139.
- Véronique D. (2013), « La dislocation, l'emploi de *c'est* et *il y a* et l'organisation topique – focus en français parlé : des variétés d'apprenants aux usages natifs », *TIPA. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage* [en ligne] 29, mis en ligne le 18 décembre 2013, consulté le 03 février 2014. URL : <<http://tipa.revues.org/1022>>.
- Viberg A. (1993), « The Acquisition and development of Swedish as a first and as a second language ; the case of clause combining and sentential connectors », in B. Ketteman, W. Wieden (eds.), *Current Issues in European Second Language Acquisition Research*, Tübingen, Gunter Narr Verlag : 293-306.

## **DEUXIÈME PARTIE**

### **COMPLEXITÉ DES MARQUEURS**





# Les fondements sémantico-syntaxiques de la poly-fonctionnalité discursive du marqueur illocutionnaire : *j'avoue que*

Olga GALATANU

*Université de Nantes*<sup>1</sup>

**Résumé** : L'article propose une analyse des fonctions sémantico-pragmatiques du verbe de communication *avouer* en structure performative et des fondements sémantiques et syntaxiques de ces fonctions, dans le cadre théorique spécifique d'une Sémantique de l'Interaction Verbale en cours de construction et celui plus général de la Sémantique des Possibles Argumentatifs. La complexité sémantique du verbe *avouer* en lien avec celle de la représentation conceptuelle, à partir d'un postulat empirique, de l'acte AVOUER et la complexité syntaxique du contenu propositionnel de l'acte sont envisagés comme les déclencheurs et les fondements de la poly-fonctionnalité sémantico – pragmatique du marqueur illocutionnaire *j'avoue que*.

## Introduction

L'objet de cet article est une proposition d'analyse des fonctions sémantiques et pragmatiques du verbe de communication *avouer* et du lien qui existe entre la réalisation de ces fonctions et la complexité sémantico-syntaxique du contenu propositionnel de l'acte illocutionnaire<sup>2</sup> que ce verbe désigne. Notre approche vise deux objectifs.

---

<sup>1</sup> Laboratoire « Construction discursive des Représentations linguistiques et culturelles », CoDiRe EA 4643 & Institut de Recherche et de Formation en Français Langue Étrangère – IRFFLE.

<sup>2</sup> Nous renvoyons aux définitions « de départ » dans la théorie des actes de langage (Austin 1962 ; Searle 1969, 1999), mais également à une proposition d'explicitation de la force illocutionnaire en termes de configuration d'attitudes modales du sujet parlant, à l'égard de la fonction interactive et intersubjective que l'acte est censé avoir dans l'interaction verbale (Galatanu 1984, 2000, 2011, 2012, 2014).

- (1) Le premier, qui concerne directement le verbe *avouer*, est issu des interrogations suscitées :

d'une part par la description de la signification et des fonctions pragmatiques de ce verbe dans plusieurs travaux,

et d'autre part par les études de l'AVEU, appréhendé comme acte juridique, acte de foi, ou encore acte interpersonnel spécifique d'une relation singulière, mais aussi et dans toutes les zones d'expérience humaine, comme acte de langage ; ces études relèvent aussi bien des sciences du langage que d'autres domaines : philosophie (du langage), droit, histoire, littérature, religion.

Il s'agit de valider une double hypothèse de départ :

- (a) sur les fondements sémantiques et syntaxiques de la poly-fonctionnalité sémantico-pragmatique du verbe *avouer*, appréhendé comme un marqueur de modalisation illocutionnaire (cf. Galatanu 2000, 2011, 2012, 2014 ; Galatanu & Bellachhab 2010, 2011 ; Galatanu & Pino Serrano 2012a, b ; Cozma 2012 ; Xia 2013 ; Dinh 2014), et plus généralement des verbes illocutionnaires comme *avouer*, *expliquer*, *prétendre*, classés habituellement, conformément à la typologie des actes illocutionnaires de Searle (Searle 1969, 1990), parmi les verbes assertifs et décrits en termes de composants de la force illocutoire de ces actes, postulés et conceptualisés en amont comme des éléments universels de l'action verbale (par exemple, Searle et Vanderveken 1985) ;
- (b) et sur les valeurs modales et polyphoniques de ces verbes, et en particulier du verbe *avouer*, valeurs que nous pouvons faire apparaître dans l'espace de rencontre de deux interfaces : celle de la sémantique et de la pragmatique et de celle de l'interface signification linguistique – sens discursif (leurs objets respectifs) – syntaxe.

Dans l'espace de cet article, l'analyse portera uniquement sur le verbe *avouer*, sur ses fonctions sémantiques et pragmatiques, en lien avec son comportement syntaxique, sur ses valeurs modales et polyphoniques. Les autres verbes mentionnés ont formé l'objet d'autres publications ou de plusieurs recherches en cours<sup>3</sup>.

- (2) Le second objectif, qui est d'ordre théorique, est d'argumenter et conforter par cette analyse notre approche sémantique de l'interaction verbale, en faisant apparaître les liens entre :

**la complexité sémantique du verbe** (la représentation conceptuelle et sémantique de l'acte qu'il désigne) ;

---

<sup>3</sup> Voir par exemple, les verbes *expliquer*, *insulter* (Galatanu 2011 ; Galatanu, Pino Serrano 2012 a, b ; Galatanu, Bellachhab 2010 ; Galatanu, Cozma, Fravallo 2014).

**le degré et la nature de la complexité syntaxique (Havu & Pierrard 2013) du contenu propositionnel de l'acte de langage désigné ; et la complexité des fonctions que joue ce verbe dans la construction du sens en interaction verbale**, plus précisément, ses valeurs illocutionnaires, méta-discursives et polyphoniques.

Nous nous appuyons dans notre recherche sur deux corpus d'occurrences de trois structures : *J'avoue...*, *Il a avoué...*, *Elle a avoué...*, recueillies dans la base de données FRANTEXT (à partir de l'année 2000) et Google – recherche avancée sur ces trois structures (les 15 premières pages pour chaque structure).

L'exposé s'organise en trois parties :

Approches sémantiques et pragmatiques de la signification, de la structure sémantico-syntaxique et des fonctions sémantico-pragmatiques du verbe *avouer*, en lien avec la conceptualisation de l'acte AVOUER.

Point de vue observationnel et principe explicatif du fonctionnement du verbe *avouer*, modalisateur illocutionnaire polyfonctionnel dans la perspective d'une Sémantique de l'Interaction Verbale (désormais SIV), que nous inscrivons dans le cadre théorique général de la Sémantique des Possibles Argumentatifs (désormais SPA).

La dernière partie proposera en guise de conclusion un retour sur la complexité des interfaces d'une possible Sémantique de l'Interaction Verbale et sur le cadre théorique général de la recherche, la SPA : sémantique – pragmatique, sémantique et pragmatique – syntaxe.

## **1. Approches sémantiques et pragmatiques de *avouer* et de l'acte de l'AVEU**

### ***1.1. Conceptualisation de l'acte de langage et représentation sémantique du verbe qui le désigne***

Qu'il s'agisse de construire une représentation de la signification des verbes qui désignent des actes de langage, notamment des actes illocutionnaires<sup>4</sup>, à partir d'une conceptualisation des actes (dans une démarche onomasiologique), ou qu'il agisse de partir des emplois du verbe illocutionnaire dans différentes occurrences de prise de parole dans une démarche sémasiologique, les travaux qui relèvent plutôt de

---

<sup>4</sup> Nous entendons ici par « verbes illocutionnaires », les verbes qui désignent la force interactive des actes de langage auxquels ils renvoient, comme c'est le cas de *avouer*, *ordonner*, *accuser*, *conseiller*, etc. Nous distinguons ainsi ces verbes des verbes de communication descriptifs ou locutionnaires (Galatanu 1988), qui désignent le fait de parler et/ou de parler d'une certaine façon, comme le verbe *parler* lui-même ou *bavarder*.

la sémantique de ces verbes et nominaux, voire même de l'interface sémantique-syntaxe, sont très probablement tributaires d'une approche théorique des actes de langage, plus ou moins assumée et explicitée.

Inversement, les linguistes se revendiquant de la pragmatique linguistique, de l'analyse des interactions verbales, voire même de l'analyse du discours, qui ont décrit et analysé le fonctionnement des actes illocutionnaires et leurs réalisateurs linguistiques en lien avec le contexte interactionnel, et plus largement avec leur contexte culturel, avec le protocole de politesse d'une langue et d'une culture, sont redevables de la représentation sémantique des verbes et /ou aux nominaux (souvent des déverbaux) qui désignent ces actes dans cette langue et cette culture.

Plus intéressante encore apparaît la présence « du sens des mots », verbes et nominaux désignant les actes de langage dans les études de ces actes dans d'autres champs des sciences sociales que les sciences du langage : sciences juridiques, sociologie. Ceci est particulièrement vrai par exemple lorsqu'il s'agit de l'AVEU ou de l'ACCUSATION dans les études historiques et juridiques.

Ce double mouvement, des verbes aux actes de langage qu'ils désignent et des actes sociaux, institutionnels, réalisés par des actes de langage, aux verbes qui les désignent, fait de l'ensemble des verbes illocutionnaires un espace privilégié pour l'interface sémantique – pragmatique, lorsqu'il s'agit de recherches en linguistique et en philosophie du langage. C'est à cette interface, « avouée » ou non, que nous pouvons situer de nombreux débats et interrogations portant sur : la légitimité d'étudier les actes de langage en lien et seulement en lien avec des actes institutionnels, le conventionnalisme radical d'Austin (Warnock 1973), les classes de verbes mobilisées par Austin (Austin 1962), pour désigner les actes de langage (Galatanu 1984), la proposition de remplacer l'usage « institutionnel » par l'usage « socialement autorisé » de Récanati pour définir le cadre spécifique d'un acte de langage spécifique (Récanati 1987), ou encore la proposition de Sperber et Wilson de distinguer entre ce qui se passe au niveau institutionnel de ce qui se passe au niveau communicatif (Sperber et Wilson 1985), ou enfin la remise en cause des verbes dits performatifs (nous allons revenir sur ce point dans notre proposition théorique) de Blakemore (Blakemore 1990).

Tout en inscrivant notre réflexion à l'interface sémantique – pragmatique, nous souhaitons interroger ici également l'interface sémantique et pragmatique – syntaxe des verbes illocutionnaires, à travers notre proposition d'analyse du verbe *avouer*.

En effet, les études du verbe *avouer* et/ou de l'acte AVOUER peuvent difficilement se cantonner dans la description et l'analyse soit du verbe et de son comportement linguistique, soit de l'acte social, dans son contexte

culturel. Au-delà de l'évidence de l'intrication de l'acte et du verbe qui le désigne dans leurs représentations sémantiques, nous pouvons constater, par exemple, que la description du fait/acte juridique, dans l'histoire du droit passe par l'analyse des modalités verbales de sa réalisation :

[...] L'aveu n'opère donc que selon certaines modalités verbales. Une étymologie de Varron indique qu'entre *fari* et *confiteri*, entre « parler » et « ratifier par la parole », c'est-à-dire avouer, la différence tient à ce que sont *confessi* « ceux qui ont prononcé les paroles qui leur ont été demandées » (*qui fati id quod ab his quaesitum*). Dans le procès, le *confessus* ratifie verbalement les mots qu'un autre a déjà prononcées. Comme on lit dans les glossaires, avouer, c'est homologuer (Thomas 2001 : 17-18).

Dans le même texte, Yan Thomas, juriste et historien du droit romain, précise dans sa description de l'AVEU : « L'aveu fait naître une obligation verbale et abstraite » (Thomas 2001 : 19). Par ailleurs, des études des verbes illocutionnaires, dont *avouer*, études qui relèvent proprement de l'analyse linguistique revendiquent le classement et la description des actes de langage par la philosophe du langage relevant de la pragmatique. C'est le cas par exemple de l'article sur la catégorisation des verbes assertifs, d'un point de vue interactionniste proposée par St Dizier De Almeida et Breust et plus généralement des travaux portant sur le sémantisme des verbes qui désignent des actes de langage (Galatanu 1981, 1988, 2012, 2014 ; Wierzbicka 1987 ; Blakemore 1990 ; Cozma 2012, etc.).

Il n'en reste pas moins que ces différentes études se distinguent selon le domaine empirique observé qui définit justement des objets de recherche distincts : le fait juridique (Thomas 2001), l'acte de foi ou de repentance (Valadier 2001 ; Werth 2001 ; Montefiore 2001, Cohn 2001) le protocole de politesse dans les interactions verbales dans leur contexte culturel spécifique, ou encore les fonctions sémantico-pragmatiques du verbe considéré comme marqueur de force illocutionnaire (Galatanu 2011 ; Galatanu & Pino Serrano 2012 b), en lien avec son comportement sémantico-syntaxique, comme dans le cas du présent article portant sur *avouer*.

## ***1.2. AVOUER : analyses praxéologiques<sup>5</sup>, pragmatiques et sémantiques***

Comme nous l'avons précisé dans ce qui précède, l'acte de l'AVEU, même traité dans des champs disciplinaires autres que les sciences du langage, est souvent décrit à partir des définitions expertes du domaine

---

<sup>5</sup> L'analyse praxéologique est appréhendée ici comme l'analyse qui se donne pour objet l'action humaine, les faits liés à un champ de pratique. L'analyse en pragmatique linguistique en fait partie, ayant pour objet les actes de langage qui accompagnent toutes les formes de pratique sociale et humaine.

concerné, qui en font un terme (définitions conventionnelles) ou qui essaient de rendre compte par une description d'un fait social, voire une discrimination de ce fait d'autres faits similaires et/ou à partir des définitions lexicographiques.

Sans pouvoir reprendre dans l'espace de cet article des analyses de l'AVEU dans l'histoire de l'humanité, dans différents champs de pratiques sociales, par exemple dans les institutions judiciaires (Thomas 2001) et religieuses (Chiffolleau 2001), nous pouvons rappeler, pour les besoins de l'argumentation de notre proposition théorique appliquée au verbe *avouer*, la définition de Dulong et Marandin (1999, 2001), reprise et explicitée par Naepels :

Je reprendrai les caractéristiques mises en lumière par R. Dulong et J.-M. Marandin : l'aveu est une réponse positive à une accusation explicite, produite dans une interaction qui s'inscrit dans un contexte inquisitorial et dissymétrique. Il suscite à la fois une révélation sur le passé (c'est un énoncé ayant une forte valeur de vérité, et qui fait preuve), et des conséquences judiciaires (obligation de réparer ou de subir une sanction) et morale (disqualification de la personne, endossement du blâme et de la réprobation sociale (Naepels 2001 : 18-19).

Plus précisément, dans leur article intitulé « Analyse des dimensions constitutives de l'aveu en réponse à une accusation », qui inscrit son objet explicitement à l'interface des sciences juridiques (et de l'analyse des pratiques judiciaires) et de la linguistique (plus précisément de la sociolinguistique), Dulong et Marandin définissent l'AVEU, « objet dont la complexité apparaît dès qu'on déplie les dimensions impliquées dans sa définition » :

On peut le caractériser comme l'acte par lequel une personne proclame une action condamnable ou reconnaît l'avoir accomplie. Puisqu'il s'agit d'un acte de proclamation ou de reconnaissance, il a un caractère langagier, public et interactif. Puisqu'il relate un fait passé, il pose une question épistémique, celle des conditions de sa vérité factuelle. Puisque l'action passée est condamnable, l'aveu de celle-ci présuppose un jugement moral à son sujet et en anticipe les implications sociales (Dulong et Marandin 2001 : 135).

Malgré la réduction du champ d'analyse à l'aveu d'un fait considéré comme juridiquement susceptible de sanction, les auteurs distinguent entre deux types d'aveux, distinction pertinente et très productive pour l'analyse sociolinguistique de l'AVEU au-delà de ce champ d'analyse : celui en réponse à une ACCUSATION et celui dont l'initiative relève « purement » de la décision du locuteur, la CONFESSION. Dans les deux cas, il s'agit pour les auteurs de conceptualiser un acte observé en tout premier lieu dans la pratique judiciaire (et probablement défini comme tel

par les textes de droit), mais également dans d'autres formes de pratique humaine, mais limité aux occurrences d'un contenu propositionnel qui énonce un agissement fautif du locuteur, agissement assumé par lui et jugé par lui-même comme axiologiquement (moralement) négatif et susceptible d'être sanctionné, comme dans les exemples (1), (2) et (3) :

- (1) [...] et je n'écris pas, j'avoue ouvertement mon vol, et j'énerve. [...] (Guibert, Hervé, *Le Mausolée des amants* : Journal 1976-1991, 2001 : 117).
- (2) [...] Il a avoué. Tout avoué ! martela Nadia en frappant de sa règle le plateau sur le bureau. Il a étranglé votre sœur, après avoir noyé et... « enculé » la petite Nathalie (Jonquet, Thierry, *Les Orpailleurs*, 1993 : 174).
- (3) Au-dessus de tous soupçons, le militaire vient d'avouer qu'il est « le tueur de l'Oise », qui terrorise la région depuis des mois (Presse Océan, mardi 11 novembre 2014).

Si l'exemple (1) représente ici une occurrence d'AVEU, les exemples (2) et (3) représentent le constat de l'AVEU, qui prend la forme d'un discours rapporté indirect, avec comme ouvreur de phrase le verbe *avouer*.

La même démarche empirique, d'observation d'occurrences diversifiées dans différents champs d'interaction verbale, nous a permis, dans plusieurs travaux (Galatanu 2011, 2012 ; Galatanu & Pino Serrano 2012), et dans les corpus utilisés pour la présente recherche, à identifier de nombreuses autres occurrences autres que l'AVEU de « l'inavouable »<sup>6</sup>, qui ne semblent pas correspondre à la structure conceptuelle prototypique proposée par les deux auteurs, mais qui sont interprétées explicitement dans l'interaction comme des aveux, ou marquées par le verbe qui désigne l'acte AVOUER, comme dans les exemples (4), (5), (6) :

- (4) [...] Cela n'exclut pas la haine, loin de là ! Je veux dire que cela n'exclut pas la colère. Mais j'avoue que ne n'ai l'impression de bien faire que lorsque je vis avec l'amour. Je ne parle pas d'un amour personnel, vous comprenez, mais du sentiment infini (Bardet, Denise, *Cahiers de jeunesse de Denise Bardet, institutrice à Oradour-sur-Glane*. Le 10 juin 1944, 2002 : 56).
- (5) [...] J'avoue que je ne comprends pas bien, dit-il, cela me paraît injuste. Avec la vie que j'ai menée, toute au service de l'art, je pensais pouvoir prétendre à plus d'[...] (Echnoz, Jean, *Au piano*, 2003 : 148).

---

<sup>6</sup> Nous renvoyons à l'article de Jacques Chiffolleau sur l'aveu et la procédure inquisitoire à la fin du Moyen Âge (Chiffolleau 2001 : 57-97).

- (6) – [...] véritable épidémie : plus une nana maintenant qui ne veuille faire sa Duras. De toute façon, j'avoue que, même la vraie, je n'ai jamais trop bien compris l'espèce d'engouement quasi hystérique qu'elle [...] (Benoziglio, Jean-Luc, *La voix des mauvais jours et des chagrins rentrés*, 2004 : 121).

Deux constats nous paraissent s'imposer par rapport à la définition de l'acte AVOUER dans cette double approche de la pratique judiciaire et des interactions verbales :

- A. Cette conceptualisation, que nous avons désignée plus haut par le syntagme « conceptualisation prototypique » dans le domaine des pratiques judiciaires, peut être étendue à d'autres types de pratiques d'interactions verbales, mais pas généralisée, au risque d'en exclure tous les énoncés produits par un acte de langage qui ne seraient pas conformes sur le plan axiologique, déontique et même épistémique aux dimensions constitutives proposées dans et par cette conceptualisation de l'acte, comme c'est le cas des exemples (4) à (6), mais également des exemples (7), (8) et (9) :

- (7) J'avoue que tu n'as pas tort (Grand Robert).  
(8) [...] Tant pis, j'avoue tout : j'aime rester quelque part et faire quelque chose. Je n'aime pas aller quelque part pour y voir quelque chose. Je fuis les musées, les ruines, les indigènes [...] (Lejeune, Philippe, *Signes de vie, le pacte autobiographique 2*, 2005 : 161).  
(9) [...] J'avoue ne pas avoir été tout à fait convaincu, je dirai tout à l'heure pourquoi. Mais si la réponse me laisse sceptique, la question est excellente [...] (Lejeune, Philippe, *Signes de vie, le pacte autobiographique 2*, 2005 : 230).

- B. Cette conceptualisation de l'acte AVOUER ne couvre pas les nombreux sens du verbe qui le désigne et donc ne correspond pas à la représentation conceptuelle et sémantique de l'acte en français. Nos travaux sur l'espagnol, le roumain et, en moindre mesure sur l'anglais nous conduisent à dire que dans ces trois langues l'AVEU couvre une aire plus large de déploiement :

- du contenu propositionnel de l'AVEU ;
- des valeurs axiologiques portées par ce contenu ;
- et même de l'auteur de l'acte « avoué » littéralement, comme dans les exemples (10) et (11) qui nécessitent certes une analyse des tours de parole dans une perspective sociolinguistique, mais également une analyse complexe non seulement des deux éléments précédents, mais aussi de la structure syntaxique du contenu propositionnel de l'AVEU :



- (10) [...] en ordonnant à Raymond de m'embrasser : [[Raymond, kiss her ! kiss her]]. C'était tordant et insupportable, et je refusai énergiquement. J'avoue que Raymond eut le tact de ne pas insister, et tout le monde s'endormit du sommeil de l'injuste, grâce à des pilules Dalcibia. Ce fut très gentil. [...] (Havet, Mireille, *Journal 1919-1924*, 2005 : 85).
- (11) [...] Olga n'est pas étrangère à ce chagrin. Elle ne me rend pas heureuse et, du reste, qui me rendrait heureuse maintenant. J'avoue que c'est une tâche difficile car j'ai perdu tant de confiance, d'enjouement et de fraîcheur. Jamais je ne me suis sentie fatiguée comme maintenant. [...] (Havet, Mireille, *Journal 1919-1924*, 2005 : 496).

Pour notre part, la réponse aux interrogations soulevées par ces deux constats relève certainement, comme nous l'avons dit dans notre introduction, de cet espace géométrique des actes et des verbes illocutionnaires<sup>7</sup>, espace d'une grande complexité due à la rencontre de plusieurs interfaces dans la construction du sens : praxéologie – pragmatique linguistique, sémantique des verbes illocutionnaires – pragmatique des actes de langage et des interactions verbales, sémantique et pragmatique – syntaxe.

### ***1.3. Le verbe avouer : descriptions sémantiques***

Les analyses de l'acte de l'AVEU dans différentes pratiques d'interactions verbales nous ont permis de faire le constat sur l'emploi très rare du verbe *avouer* en structure performative lorsque l'acte de langage est conforme à la forme « prototypique » définie en début de cet article. D'ailleurs le corpus d'occurrences de l'AVEU en réponse à une ACCUSATION formulée dans le cadre d'une enquête policière ne comporte aucun énoncé marqué par la structure performative de *avouer*. Dans nos corpus, nous pouvons faire la même remarque : l'AVEU d'une action condamnable du locuteur (sujet énonciateur, sujet parlant) n'est pas marqué par *j'avoue que*, ou très rarement, comme dans l'exemple (1). Le verbe *avouer* apparaît en revanche lorsqu'il s'agit du constat de l'AVEU : *il a avoué/elle a avoué/il vient d'avouer*, en concurrence avec : *il est passé aux aveux, il a fait des aveux*. Et c'est peut-être l'une des raisons pour lesquelles l'étude de l'acte ne couvre pas vraiment les emplois du verbe, comme nous avons pu le voir plus haut. Toutefois, la description du verbe reste très probablement tributaire de l'appréhension de l'acte, comme un acte menaçant essentiellement la face positive, l'image publique du sujet énonciateur<sup>8</sup>. Ainsi, par exemple, dans leur article portant sur la

<sup>7</sup> Pour les liens entre la représentation conceptuelle de l'acte et ses réalisations linguistiques, voir aussi Bellachhab 2014.

<sup>8</sup> Pour la définition de la menace de la face positive, l'image publique de l'énonciateur ou du destinataire et/ou de la « face négative », l'indépendance de l'énonciateur et/ou

catégorisation des verbes assertifs, Valérie St Dizier De Almeida et Pierre Beust (St Dizier De Almeida & Beust 1998), proposent une description du verbe *avouer* à partir les caractéristiques des composantes de la force illocutoire des actes de langage (Vanderveken 1988), d'inspiration searlienne (Searle & Vanderveken 1985), comme il suit :

AVOUER :

asserter P en exprimant de la honte (condition de sincérité)

P concerne le locuteur (condition préparatoire)

P renvoie à un état de choses mauvais (condition préparatoire) (St Dizier De Almeida & Beust 1998 : 11-12).

Nous pouvons citer également l'article de Milickova (1986) qui propose une aire plus large de déploiements des valeurs portées par l'objet de l'AVEU :

[...] *avouer* n'introduit pas nécessairement un énoncé faux<sup>9</sup>, mais vu le caractère de celui-ci, il vaut mieux le tenir caché, sa divulgation pourrait nuire à son auteur ou elle n'est pas conforme aux convenances.

Ex. : Il a avoué qu'il l'ignorait.

Il leur a avoué qu'il avait déjà été marié (Milickova 1986 : 79).

Ce qui paraît intéressant, c'est le fait qu'il s'agit d'exemples de constat/ assertion de l'AVEU et non de la performance directe de l'acte. Tout comme les plus nombreux exemples cités par Wierzbicka, à l'appui de sa description des verbes désignant des actes de langage, dans son dictionnaire sémantique (Wierzbicka 1987). Dans le groupe des verbes qu'elle intitule « Admit verbs », *to confess* a les mêmes caractéristiques que celles décrites à partir de la description de l'acte AVOUER par les auteurs mentionnés plus haut :

Meaning

I want to say something bad about me

I assume that people don't know this bad thing

I say : X

I say this because I want to say the truth about me

I assume that one would expect that I wouldn't want to say it

I feel that I have to say it (Wierzbicka 1987 : 118)

---

du destinataire, voir Goffman 1973, 1974 ; Galatanu 1984, 2012 ; Kerbrat-Orecchioni 1990, 1992).

<sup>9</sup> Nous trouvons cet élément pour le moins étonnant et contradictoire avec la description standard de l'acte AVOUER et avec sa composante épistémique.

Pour couvrir tous les usages de *avouer*, il faudrait ajouter les descriptions d'autres verbes de ce groupe : *to admit*, *to acknowledge*. Mais ce qui nous paraît essentiel dans ce dictionnaire est le fait de décrire des actes de langage à travers leurs conceptualisations sémantiques portées par les verbes qui désignent ces actes en anglais et notamment, à partir de l'usage de ces verbes dans la communication et non à partir d'une conceptualisation à partir de l'observation des interactions dans les pratiques sociales. Une interrogation légitime par rapport à l'analyse des verbes et des actes illocutionnaires serait donc celle portant sur le postulat empirique que nous faisons pour conceptualiser des actes de langage et son lien avec les représentations sémantiques des verbes qui les désignent.

## **2. Point de vue observationnel et principe explicatif du fonctionnement du verbe *avouer*, dans la perspective d'une Sémantique de l'Interaction Verbale**

### **2.1. Le verbe *avouer* : complexité sémantique et pragmatique**

Cet article et notre proposition concernant la description du verbe *avouer* et de l'acte AVOUER inscrivent leur objet, à la fois théorique et d'analyse d'un « fait de langue », dans un programme de recherche visant à construire « une Sémantique de l'Interaction Verbale », SIV. Nous reprenons ici la formulation que nous avons donnée dans un article récent des conditions auxquelles cette approche sémantique de l'interaction verbale devrait satisfaire, tout au moins dans le cadre de notre démarche théorique :

[...]:

- ne pas se « limiter »<sup>10</sup> à l'étude des réalisations linguistiques des actes de langage et de leur adéquation au contexte, très bien illustrée par ailleurs, par de nombreux travaux de pragmatique (Kerbrat-Orecchioni 1990-1992), et en particulier en pragmatique comparée (par exemple, Blum-Kulka & Olshtain 1984 ; House & Kasper 1981) ;
- ne pas s'arrêter non plus à l'étude des traces de la parole, plus précisément de l'interaction verbale dans la langue, ce qui représente, depuis ses débuts, l'objet de la pragmatique intégrée (à la sémantique) (Anscombe & Ducrot 1983) ;
- créer un pont de nature conceptuelle et sémantique entre l'analyse pragmatique de l'acte et l'analyse sémantique des marqueurs discursifs à fonction illocutionnaire, par exemple par l'étude du esprocessus de

---

10 Le mot « limiter » est certainement peu adéquat, car l'objet des études des interactions verbales est de toute façon très vaste et complexe.

« pragmatization » (Fraser 1996 ; Erman 2001 ; Dostie 2004 ; Galatanu 2011a) (Galatanu 2014 : 14).

Ainsi, la sémantique de l'interaction verbale dépasse largement l'objectif que nous lui avons attribué dès nos premiers travaux sur les actes de langage, sur l'interaction verbale et sur plus de 300 verbes de communication à valeur illocutionnaire, parmi lesquels *accuser, avouer, blâmer, dire, demander, prétendre, prier, reprocher, remercier*. L'ensemble des interprétants sémantiques, paradigmatiques et syntagmatiques, étudiés à partir d'une structure prédicationnelle<sup>11</sup>, sémantico-syntaxiques de ces verbes, y étaient appréhendés comme « un lieu géométrique idéal, un point de rencontre de l'approche sémantique [...] et de l'approche pragmatique [...], et donc de la réflexion métalinguistique et de la réflexion métalangagière » (Galatanu 1988 : 32). « Ce lieu géométrique » se situe certes à l'interface de la sémantique et de la pragmatique, d'une part, et à l'interface de la sémantique et de la syntaxe, d'autre part, mais ces deux interfaces, tout comme leur lieu de rencontre d'ailleurs, restent peu définies et précisées dans ces premiers travaux.

Depuis, nous avons proposé, à travers plusieurs articles, d'appréhender l'interface sémantique-pragmatique et donc celle de leurs objets respectifs, signification linguistique – sens discursif, non pas comme une « jonction », ni même comme une intégration de la pragmatique à la sémantique, mais comme un espace de deux formes de manifestation simultanée du même phénomène langagier, basée sur le cinétisme linguistique de la signification des expressions linguistiques, laquelle est confirmée ou au contraire reconstruite ou régénérée avec chaque occurrence discursive, *id est* par et dans le sens discursif. Cela revient à dire, lorsqu'il s'agit de la réalisation des actes de langage dans l'interaction verbale, que la construction du sens qui autorise et habilite la reconnaissance d'une intention illocutionnaire dans une forme d'interaction verbale est simultanée avec la validation et/ou la régénération non seulement de la signification des expressions linguistiques mobilisées pour performer l'acte, mais également de la représentation conceptuelle de cet acte, que nous retrouvons dans la représentation sémantique du verbe de communication qui le désigne.

C'est à cette interface complexe de la signification et du sens que nous avons pu formuler les postulats de la SIV. Nous avons mené notre analyse de l'acte AVOUER et du verbe *avouer* dans le cadre offert par ces postulats (voir Galatanu 2012 : 65 et 2014 : 19).

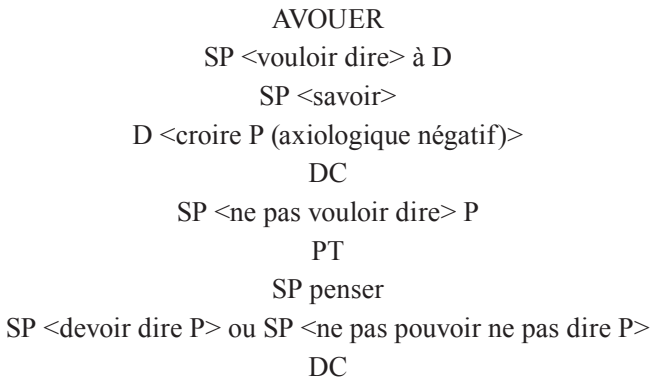
---

<sup>11</sup> Pour la définition et la description de cette structure prédicationnelle, nous renvoyons à notre ouvrage de 1988 (Galatanu 1988), et plus récemment à l'article sur la zone objectale des verbes de communication (Galatanu & Pino Serrano 2012a).

Selon le premier postulat, un postulat empirique, nous pouvons conceptualiser un acte illocutionnaire spécifique, en l'occurrence l'acte AVOUER, si nous pouvons reconnaître une intention illocutionnaire à partir des règles d'usage d'une expression linguistique utilisée littéralement dans une langue donnée. Cette expression est pour nous la structure performative d'un verbe de communication désignant l'acte illocutionnaire, *j'avoue que*. Selon le postulat 2, postulat théorique, nous pouvons décrire cet acte en termes de configuration spécifique d'attitudes modales qui sous-tendent l'intention illocutionnaire et ces attitudes doivent pouvoir rendre compte de toutes les règles d'emploi de son marqueur de force illocutionnaire. De ce fait, nous postulons « **une configuration modale à caractère universel** », dans ce sens que la situation où un tel acte peut se retrouver dans toutes les langues et cultures, même si dans toutes les langues et cultures on ne peut pas faire ce postulat faute d'une expression linguistique correspondant à cette configuration exactement. Autrement dit, **un premier facteur de complexité sémantico-pragmatique** tient dans le fait que dans chaque langue on peut postuler un acte valide pragmatiquement pour les autres langues, mais qui va trouver des réalisations linguistiques différentes, dont celle directe qui a permis de le postuler dans une langue donnée. On pourrait ainsi postuler en français un acte DÉCONSEILLER qui se réalisera dans d'autres langues où ce postulat ne peut se faire, par les marqueurs de force illocutionnaire de l'acte CONSEILLER avec un contenu propositionnel nié ou DEMANDER DE FAIRE avec l'expression du caractère non bénéfique pour le destinataire.

À partir de l'usage de *j'avoue que*, nous avons postuler un acte de langage AVOUER, que nous avons représenté par une configuration d'attitudes modales, comme dans le schéma 1 d'après Galatanu (2012 : 70), repris et explicité dans Galatanu & Pino Serrano (2012 : 123) :

Schéma 1



SP <décider de dire P>

DC

D <affect négatif par rapport à SP et/ou à D>

DC

SP <affect négatif>

Où : SP = le sujet parlant, D = le destinataire, DC = le connecteur abstrait de la relation argumentative (*donc*), PT = connecteur abstrait de la relation argumentative transgressive (*pourtant*), P = le contenu propositionnel de l'acte avouer. Les prédicats modaux renvoient aux règles spécifiques de l'acte illocutionnaire<sup>12</sup> : SP <vouloir dire> à D = l'intention de communication, SP <savoir> que D <croire P (axiologique négatif)> = règle préliminaire de l'acte, SP <ne pas vouloir dire> P = règle préliminaire de l'acte, SP penser SP <devoir dire P> ou SP <ne pas pouvoir ne pas dire P> = règle préliminaire de l'acte, SP <décider de dire P> DC D <affect négatif par rapport à SP et/ou à D> = règle essentielle de l'acte, P (axiologique négatif pour D) = règle de contenu propositionnel de l'acte, SP dire P PT SP <affect négatif> = la visée perlocutoire canonique correspondant au but illocutionnaire<sup>13</sup>.

Selon le postulat 3 (en sémantique théorique) de notre approche SIV cette représentation conceptuelle de l'acte représente aussi le noyau<sup>14</sup> de la signification du verbe *avouer*. L'acte et l'usage de la structure performative du verbe qui réalise cet acte présentent un caractère menaçant de par un potentiel axiologique<sup>15</sup> négatif qui peut se décliner en<sup>16</sup> :

---

<sup>12</sup> Pour les règles qui définissent la structure de l'acte illocutionnaire, nous renvoyons à Searle (1972), mais également aux postulats de communication de Gordon et Lakoff (1973).

<sup>13</sup> Pour la définition de la visée perlocutoire canonique, voir Anquetil 2009.

<sup>14</sup> Dans le cadre théorique général, qui est celui de la Sémantique des Possibles Argumentatifs (cf. Galatanu 2009, 2013), la signification lexicale présente 3 strates : le noyau, la partie la plus stable, constituée des propriétés essentielles de la représentation sémantique, les stéréotypes, ensembles ouverts d'associations des éléments du noyau avec d'autres représentations, ancrées culturellement et évolutives et les possibles argumentatifs, séquences virtuelles d'associations du mot à l'un des éléments de ses stéréotypes.

<sup>15</sup> La zone de l'axiologique couvre des champs d'expérience humaine : certes d'abord morale et éthique, mais également pragmatique, intellectuelle, esthétique, ce qui fait que tout ce que l'on avoue n'est pas forcément « inavouable moralement », ni condamnable juridiquement.

<sup>16</sup> Pour une synthèse de ces déploiements voir aussi Galatanu 2012 : 71 et Galatanu & Pino Serrano 2012b : 124.

– valeurs axiologiques morales – éthiques négatives incidentes à un acte/comportement/attitude du sujet parlant, comme dans la représentation prototypique de l'AVEU, mais aussi incidentes au comportement/attitude destinataire (exemples (1) et (12) :

(12) J'avoue, j'ai commis une erreur (Google, 12 août 2014)

– valeurs pragmatiques négatives incidentes au sujet parlant (exemple (13) :

(13) J'avoue avoir des difficultés à vraiment comprendre le fonctionnement des réseaux sociaux : comment les alimenter correctement selon le réseau adéquat [...] (Google, 2014)

– valeurs esthétiques présupposées négatives dans l'univers discursif de l'interaction verbale, incidentes au sujet parlant, comme dans l'exemple (6) ci-dessus ;

– valeurs intellectuelles présupposées négatives dans l'univers discursif de l'interaction verbale, incidentes au sujet parlant, comme dans l'exemple (8) cité plus haut ;

– valeurs affectives négatives ou censées être négatives dans l'univers discursif de l'interaction verbale, pour le destinataire (contenu propositionnel non souhaitable ou non souhaité par le sujet parlant (exemples (14), (15) :

(14) [...] Rosine m'a proposé de partir en vacances avec ses amis en juillet. J'avoue que ça ne me dit rien du tout. Leurs enfants sont grossiers...ils parlent fort... Et puis la femme est très vulgaire, je ne peux pas la voir (Mrejen Valérie, Eau sauvage, 2004 : 64).

(15) [...] Bonté de Mathieu, à qui j'avoue la douleur de cette irresponsabilité, et qui me reconforte en me mettant bien au-dessus de mes soucis (Guibert Hervé, Le Mausolée des amants : Journal 1976-1991, 2001 : 362).

– jugement négatif de l'action/ comportement/attitude du destinataire, difficile à dire de par le caractère menaçant de la face positive, de l'image publique du destinataire, comme dans les exemples (16) et (17) :

(16) Je t'avoue que tes statistiques me font peur (Google, Forum 14-18 ans).

(17) J'avoue que je ne comprends rien, dit-il, cela me paraît assez injuste. Avec la vie que j'ai menée, toute au service de l'art, je pensais pouvoir prétendre à plus de [...] (Echenoz Jean, Au piano, 2003 : 148).

– contenu propositionnel censé être non souhaité ou non souhaitable par le destinataire, comme dans l'exemple (21) :

(21) J'avoue que je suis un homme marié (Google).

Sans pouvoir mentionner, décrire et illustrer ici tous les cas de l'usage de la structure performative du verbe *avouer*, nous aimerions rappeler que dans tous les cas cités et illustrés, quelle que soit l'incidence de la menace portée par le contenu propositionnel de l'acte AVOUER, ou plutôt des valeurs axiologiques portées par la signification des entités linguistiques mobilisées, l'acte est aussi menaçant de la face positive, de l'image publique du sujet parlant/énonciateur, qui exprime en utilisant cette structure performative le fait qu'il lui est difficile de dire ce qu'il dit, parce ce que ce qu'il dit est déjà menaçant pour son image (un acte condamnable ou tout simplement axiologique négatif qu'il a lui-même performé), un jugement négatif ou un sentiment négatif du destinataire, qui fait que l'AVEU du sujet énonciateur fait « perdre la face » au destinataire, et ce faisant à soi-même, etc.

À un premier niveau de complexité du noyau de signification de AVOUER, noyau dont les propriétés essentielles correspondent à la configuration de valeurs modales de l'acte d'AVEU, s'ajoute donc un deuxième niveau de complexité sémantique due aux associations de ces propriétés essentielles à d'autres représentations, qui sont les déploiements possibles des incidences des valeurs axiologiques du noyau aux acteurs de l'interaction verbale, comme nous avons pu le voir dans les exemples de (12) à (18).

Nous pouvons déjà signaler, à partir de l'analyse de notre corpus, un troisième niveau de complexité de nature sémantico – pragmatique. Il s'agit de l'attribution de l'orientation axiologique du sens construit par l'acte de langage non seulement à l'expression linguistique du contenu propositionnel de cet acte, mais à cette expression en relation avec le contexte que forme le cadre interactionnel de sa performance<sup>17</sup>. Dans les exemples (1) et (12), le contenu propositionnel de l'AVEU : « *mon vol* », « *j'ai volé* », « *j'ai commis une erreur* », produit un sens congruent au sens de l'occurrence de structure performative – marqueur illocutionnaire ; « *j'avoue P* ». En revanche, l'expression linguistique du contenu propositionnel dans l'exemple (8) ne confirme pas littéralement le potentiel discursif de la signification de *avouer* en structure performative : « *j'aime rester quelque part et faire quelque chose...Je fuis les musées...* », ou tout au moins ne confirmer pas la valeur axiologique négative incidente aux agissements /sentiments du sujet énonciateur. Ni du destinataire d'ailleurs. La construction du sens « menaçant », en réalité « faiblement menaçant », de l'AVEU, porté par *j'avoue que*

---

<sup>17</sup> Voir au sujet de cette interface sémantique – pragmatique Pagin, Peter & Pelletier, Francis Jeffry (2007). « Content, context and communication ». Dans *Context-sensitivity and Semantic Minimalism. New Essays on Semantics and Pragmatics*. Ed. by Gerhard Preyer & Georg Peter, Oxford University Press, pp. 25-62.



passer par le recours au contexte et /ou le cotexte qui déploient des visées argumentatives de la signification du verbe performatif sélectionnés par ce contexte/cotexte. Et c'est donc l'usage de ce verbe et pas d'un autre verbe assertif, comme *affirmer*, *déclarer*, *dire*, *expliquer*, etc. qui permet l'interprétation des expressions linguistiques du contenu propositionnel comme, par exemple, des sentiments, attitudes, comportements censés être inattendus pour le destinataire et/ou peu souhaitables/ désirables/ normaux, etc.

Les actes performés dans les exemples (9), (16) et (17) sont menaçants pour la face publique du destinataire, mais la construction de cette orientation axiologique négative incidente au destinataire présente un degré de complexité sémantique et pragmatique encore plus élevée, que nous pouvons organiser sur une échelle décroissante : (17), (16), (9). Dans (9), « *ne pas avoir été tout à fait convaincu...* » [par le discours de l'autre] semble confirmer assez directement la remise en question de ce discours, ce qui est menaçant soit directement de l'image du destinataire, s'il s'agit de son discours, soit à travers les attentes de ce destinataire. Ce contenu propositionnel confirme ainsi l'un des déploiements discursifs possibles de la signification de *j'avoue que*.

En revanche, dans (16), « tes statistiques me font peur » nécessitent le recours au cotexte ou au contexte pour calculer l'incidence de la valeur axiologique pragmatique négative des *statistiques* du destinataire.

Enfin, dans l'exemple (17), le contenu propositionnel « je ne comprends rien » risque de confirmer une mauvaise interprétation du déploiement du potentiel discursif de *j'avoue que*, comme valeur axiologique pragmatique négative incidente au sujet énonciateur. Le cotexte explicite la « non-compréhension » puisque le fait qui en est l'objet est un fait injuste : « *cela me paraît injuste* ». Je ne comprends rien parce que l'injustice ne peut pas être comprise et acceptée. Cette explicitation confirme le déploiement discursif du potentiel de *j'avoue que* comme une valeur morale négative incidente non pas au sujet parlant mais au destinataire.

## **2.2. Le verbe avouer : complexité sémantico-syntaxique et poly-fonctionnalité discursive**

Dans le cas des deux derniers groupes d'exemples, la structure performative à valeur illocutionnaire agit aussi comme un marqueur méta-discursif (voir Dostie 2004 ; Galatanu 2011) à deux niveaux :

- au niveau de l'explicitation de la valeur (intention) illocutionnaire, en tant que marqueur méta-illocutionnaire<sup>18</sup> ;

---

<sup>18</sup> Pour la définition de cette notion voir aussi Galatanu, Cozma, Fraval.

- au niveau interactionnel, en tant que marqueur de polyphonie, pour l'ensemble des cas de l'aveu d'une chose censée être inattendue ou non souhaitée par/ non souhaitable pour/ le destinataire.

À partir de l'analyse de la complexité sémantico-pragmatique de *j'avoue que* proposée dans la section précédente, nous pouvons avancer l'hypothèse que la poly-fonctionnalité de cette structure performative correspond aux deux types de complexité définis par Havu et Pierrard dans le domaine de la syntaxe (Havu & Pierrard 2013) :

(1) On constate une complexité récursive, correspondant au principe énoncé par Kortmann et Szmrecsanyi (2012 : 10) et mobilisé par Havu et Pierrard pour décrire la complexité récursive, « la absolute-quantitative complexity », notamment dans la sphère de l'intralangagier. Il s'agirait en l'occurrence de la complexité de la configuration modale qui conceptualise l'acte AVOUER et qui représente, dans notre analyse, le noyau de la signification du verbe français *avouer*.

(2) Pour une partie de nos exemples, on constate une complexité condensatrice de l'expression du contenu propositionnel de l'acte, comme dans les exemples (17), (16), (9), où il y a une diminution de la structure prédicationnelle « canonique », selon les auteurs cités, qui comporterait pour nos exemples une configuration prototypique des verbes de communication illocutionnaire (Galatanu 1988 ; Galatanu & Pino Serrano 2012a : 81) : <DIRE QQC à QQN>, avec un sujet énonciateur en position d'agent de l'action verbale, un destinataire en position d'objet indirect et un contenu propositionnel en position d'objet direct.

En effet, dans nos exemples, énumérés dans un ordre de complexité syntaxique décroissant, l'objet direct propositionnel ne correspond pas aux valences sémantiques et aux incidences des valeurs axiologiques négatives portées par la signification de *j'avoue que*. Pour la construction d'un sens en cohérence avec cette signification, on a besoin d'un déchiffrement indirect de la proposition en position d'objet direct, comme une conséquence d'un contenu propositionnel, celui-ci cohérent avec la signification du verbe prédicat, à incidence axiologique négative au destinataire.

Les deux types de complexité produisent des orientations sémantico-pragmatiques « opposées », mais qui participent toutes les deux à la complexification des fonctions sémantico-pragmatiques : la complexité récursive interne à la signification du verbe *avouer*<sup>19</sup> « contamine » l'interprétation du sens du contenu propositionnel, la complexité

---

<sup>19</sup> Nous faisons remarquer que cette complexité de la configuration modale du noyau de signification, donc intrinsèque à cette signification, se retrouve dans beaucoup de verbes de communication illocutionnaires, les moins complexes étant, bien sûr, les archi-lexèmes : de cette zone sémantique (dire) et des différentes classes illocutionnaires des actes de langage.

sémantico-syntaxique condensatrice du contenu propositionnel déclenche un déchiffrement indirect du contenu propositionnel.

Ainsi, l'exemple (17), « *J'avoue que je ne comprends pas...* », nous semble illustrer bien les incidences des deux types de complexité sur la construction du sens et l'attribution de la valeur axiologique négative du contenu propositionnel au destinataire ou à autrui. Souvent mobilisée pour remettre en cause le propos du destinataire<sup>20</sup>, l'expression linguistique *je ne comprends pas* reste néanmoins ambiguë au niveau de la valeur axiologique négative ou même au niveau de la présence même de cette valeur axiologique ajoutée à la valeur épistémique, alors que dans « *j'avoue que ne comprends pas...* », la présence de la structure performative de *avouer* oriente l'interprétation du sens vers la présence de la valeur axiologique négative, d'une part, alors que d'autre part, la structure prédicationnelle du contenu propositionnel, qui relève d'une complexité syntaxique condensatrice, permet, de par sa non-conformité au noyau de signification de *avouer* et à ses possibles déploiements discursifs, une interprétation de l'incidence de cette valeur au destinataire et non au sujet énonciateur.

L'exemple (10) fait apparaître un cas des structure prédicationnelle (sémantico-syntaxique) totalement transgressif par rapport à la structure canonique ou prototypique du verbe de communication illocutionnaire *avouer*. Ce cas est très fréquent et mérite une analyse plus approfondie. Nous reprenons ici cet exemple :

- (10) [...] en ordonnant à Raymond de m'embrasser : [[Raymond, kiss her ! kiss her]]. C'était tordant et insupportable, et je refusai énergiquement. J'avoue que Raymond eut le tact de ne pas insister, et tout le monde s'endormit du sommeil de l'injuste, grâce à des pilules Dalcibia. Ce fut très gentil. [...] (Havet, Mireille, *Journal 1919-1924* 2005 : 85).

« Raymond eut le tact de ne pas insister », qui est littéralement l'expression du contenu propositionnel de l'aveu, ne correspond pas à la configuration modale de la signification du verbe, ni à son potentiel discursif argumentatif puisque :

– il a une orientation axiologique positive, représentant presque un déploiement argumentatif en POURTANT de la signification de la violation de l'intégrité d'une personne, sinon du viol. Le fait de ne pas insister pour embrasser quelqu'un de force et de plus sur commande est positif.

– il ne concerne pas l'agissement/le sentiment, etc. du sujet parlant, ni éventuellement un jugement négatif du destinataire, que l'on pourrait calculer à partir d'une complexité syntaxique condensatrice, comme dans l'exemple (17).

---

<sup>20</sup> Voir à ce propos l'analyse de Vandeloise (Vandeloise 1991).

Là aussi, on peut parler d'une complexité syntaxique condensatrice et par conséquence d'un phénomène d'indirection dans le calcul du sens, qui est possible par l'analyse sémantique du cotexte. « *C'était tordant et insupportable, et je refusai énergiquement* » comprend parmi les déploiements argumentatifs de *refuser*, déploiement renforcé par le caractérisant verbal énergiquement : <donc j'ai réussi, donc c'est grâce à moi que j'ai réussi à l'en empêcher>, <donc c'est mon mérite s'il ne l'a pas fait>, ou encore, <donc tu peux croire que c'est uniquement mon mérite>. Or justement, ce mérite est diminué, ce qui le rend susceptible d'être l'objet d'un AVEU. Autrement dit, nous sommes devant une structure performative, *j'avoue que* qui a sa valeur illocutionnaire de marquer de l'AVEU, mais également celle d'un marqueur polyphonique.

### 3. Conclusion

L'analyse de la complexité sémantique de la structure performative *j'avoue que*, structure qui nous a permis de conceptualiser, par un postulat empirique un acte de langage AVOUER, permet de rendre compte des occurrences discursives de cet acte dans des situations qui dépassent la sphère de l'AVEU décrit à partir de l'analyse des pratiques judiciaires et religieuses, ou même à partir d'une conceptualisation d'un acte universel ne s'appuyant pas sur un postulat empirique ancré dans le vécu linguistique et culturel. Cette conceptualisation de l'acte et cette représentation sémantique du verbe n'empêchent pas, bien au contraire, la comparaison, voire la confrontation des réalisations linguistiques dans d'autres langues et des protocoles qui régissent les interactions verbales dans d'autres cultures<sup>21</sup>.

Plusieurs résultats nous semblent importants :

1. la complexité de la configuration modale du noyau de signification de *avouer* et, par voie de conséquence, la richesse des possibles illocutionnaires<sup>22</sup> qui représentent les occurrences de l'activation d'un AVEU ; la fonction de cette complexité sémantique du marqueur illocutionnaire *j'avoue que* dans l'interprétation du sens de l'expression du contenu propositionnel (l'objet direct de *j'avoue que*) ;

---

<sup>21</sup> L'objet de cet article n'est pas la comparaison des réalisations linguistiques d'un acte AVOUER tel que nous l'avons conceptualisé ici, ni les possibilités de transcodage de la structure *j'avoue que*, mais plusieurs études ont été déjà menées sur les actes REPROCHER et REMERCIER, conceptualisés à partir du français, et leurs réalisations linguistiques dans 11 langues et cultures, d'une part et d'autre part, sur les transcodages possibles de la structure performative de *remercier*, ou du verbe *expliquer*. Voir à ce sujet, Galatanu, Bellachhab, Cozma *et al.*, à paraître.

<sup>22</sup> Nous parlons des possibles illocutionnaires comme d'une forme particulière des Possibles Argumentatifs en Sémantique des Possibles Argumentatifs (voir Galatanu 2014).

2. les types de complexité syntaxique de l'énoncé *J'avoue que P* et la fonction de cette complexité dans le calcul du sens de l'objet de l'AVEU et dans l'attribution d'une orientation axiologique négative de cet objet par rapport au sujet énonciateur, mais également par rapport au destinataire ;

3. le rôle de la complexité sémantique et pragmatique dans l'attribution d'un caractère menaçant la face positive du sujet énonciateur, ou du destinataire **et** du sujet énonciateur ;

4. le lien entre la complexité sémantique et la complexité syntaxique du verbe *avouer* en structure performative, *j'avoue que* et la poly-fonctionnalité de ce marqueur illocutionnaire.

Pour conclure, nous aimerions mentionner un autre résultat de notre recherche sur les deux corpus. À l'exception de quelques exemples (par exemple 2 sur 150 dans le corpus FRANTEXT, à partir de l'année 2000, et une dizaine d'exemples sur les 1 390 000 recueillis sur les 15 premières pages de Google recherche avancée), les occurrences de *j'avoue que P* étudiées n'introduisent pas des objets relevant du crime (au sens juridique du terme) ou du péché. Ces objets se retrouvent en revanche avec une fréquence très élevée dans la zone objectale de la structure qui rapporte un acte d'AVEU : *il a avoué, elle a avoué*. Ce constat ouvre une piste intéressante d'étude des liens entre la morphosyntaxe et la sémantique dans les fonctions sémantico-pragmatiques du verbe *avouer*. D'autres verbes illocutionnaires, comme *conseiller, rappeler, suggérer*, etc. sont en étude ou ont déjà été étudiés dans cette perspective (voir par exemple Doyle-Lerat 2014). Les objets « crime » et « péché » apparaissent dans de nombreux corpus en sociologie, sciences juridiques, histoire des religions, exprimés directement, sans le marqueur illocutionnaire *j'avoue que*. Une étude en diachronie de l'usage de cette structure pourra certainement nous permettre d'étayer une hypothèse sur le processus de pragmatization (en cours) de cette structure, avec des fonctions nouvelles qui s'ajoutent à la fonction illocutionnaire.

## **Bibliographie**

- Austin J.L. (1962), *How to do Things with Words*, Oxford, Clarendon Press.
- Bellachhab A. (2014), « De la complexité ontologique dans la conceptualization des actes de langage : des representations aux realizations », in O. Galatanu, A. Bellachhab, A.M. Cozma (dir.), *Actes rassurants, actes meançants : sémantique et pragmatique de l'interaction verbale*, Scolia 28 : 61-77.
- Blakemore D. (1990), « Je conclus qu'il n'y a pas de verbes performatifs », *Cahiers de linguistique française* 11 : 37-48.

- Chiffolleau J. (2001), « Avouer l'inavouable : l'aveu et la procédure inquisitoire à la fin du Moyen Âge », in R. Dulong (dir.), *L'aveu. Histoire, sociologie, philosophie*, Paris, PUF (collection Droit et Justice) : 57-95.
- Cohn D. (2001), « Avouer pour devenir innocent », in R. Dulong (dir.), *L'aveu. Histoire, sociologie, philosophie*, Paris, PUF (collection Droit et Justice) : 283-297.
- Cozma A.M., « Fondements sémantiques et réalisations linguistiques de l'acte de langage 'reprocher' », *Signes, Discours, Sociétés* 9, en ligne : <<http://www.revue-signes.info/sommaire.php?id=2788>>.
- Dinh Ngoc L. (2014), *L'enseignement des actes de langage dans la communication commerciale en français et en vietnamien. Les actes : S'EXCUSER / REMERCIER, PROPOSER / COMMANDER, REFUSER / ACCCEPTER*, thèse soutenue à l'Université de Nantes.
- Dostie G. (2004), *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- Doyle-Lerat S. (2014), « Un rappel rassurant ou menaçant ? Le rôle des facteurs contextuels », in O. Galatanu, A. Bellachhab, A.M. Cozma (dir.), *Actes rassurants, actes menaçants : sémantique et pragmatique de l'interaction verbale. Scolia* 28 : 97-112.
- Dulong R., Marandin J.M. (1999), « Analyse de la coproduction d'un aveu dans une situation pénale », in R. Dulong (ed.), *L'aveu comme fait juridique et comme phénomène moral*, Paris : Mission de recherche Droit et justice : 59-103.
- Dulong R., Marandin J.M. (2001), « Analyse des dimensions constitutives de l'aveu en réponse à une accusation », in R. Dulong (dir.), *L'aveu. Histoire, sociologie, philosophie*, Paris, PUF (collection Droit et Justice) : 135-179.
- Galatanu O. (1984), *Actes de langage et didactique des langues étrangères*, Bucarest, Presses universitaires de Bucarest (TUB).
- Galatanu O. (1981), « Le verbe illocutionnaire *pretendre* – modalisateur du 'testimonial' », *Analele Universitatii Bucuresti. Limbi si literaturi straine*, Anul XXX : 37-45.
- Galatanu O. (1988), *Interprétants sémantiques et interaction verbale*, Bucarest, Presses universitaires de Bucarest (TUB).
- Galatanu O. (2000), « Langue, discours et systèmes de valeurs », in E. Suomela – Salmi (ed.), *Curiosités linguistiques*, Turku, Université de Turku : 80-102.
- Galatanu O. (2009), « 'La stéréophagie', un phénomène discursif de déconstruction-reconstruction de la signification lexicale », in I. Evrard, M. Pierrard, L. Rosier, D. Van Raemdonck (dir.), *Représentation du sens linguistique III*, Bruxelles, De Boeck-Duculot : 189-207.
- Galatanu O. (2011), « Les valeurs affectives des « marqueurs discursifs illocutionnaires » en français et en anglais », in S. Hancil (dir.), *Marqueurs discursifs et subjectivité*, Rouen, PURH : 173-189.

- Galatanu O. (2012), « De la menace illocutionnaire aux actes illocutionnaires ‘menaçants’. Pour une sémantique de l’interaction verbale », *Studii de lingvistica* 2 : 59-80.
- Galatanu O. (2013), « Introduction à l’étude du concept et de la signification lexicale de francophonie. Construction d’un concept, activation d’un lien dénominatif, ou désignation d’un ‘objet social’ ? », in O. Galatanu, A.M. Cozma, V. Marie (dir.), *Sens et signification dans les espaces francophones. La construction discursive du concept de francophonie*, Bruxelles, PIE-Peter Lang : 15-40.
- Galatanu O. (2014), « Les interfaces d’une sémantique de l’interaction verbale : la complexité sémantico-pragmatique des actes rassurants », in O. Galatanu, A. Bellachhab, A.M. Cozma (dir.), *Actes rassurants, actes menaçants : sémantique et pragmatique de l’interaction verbale*, *Scolia*, 28 : 13-32.
- Galatanu O. (2014), « Les valeurs affectives et polyphoniques des actes de langage rassurants », *Revue Roumaine de Linguistique* LIX (3) : 225-246.
- Galatanu O., Bellachhab A. (2010), « Valeurs modales de l’acte <insulter> et contextes culturels : une approche à l’interface des représentations sémantiques et des représentations culturelles », *Revue de Sémantique et de Pragmatique* 28 : 123-150.
- Galatanu O., Bellachhab A. (2011), « Ancrage culturel et conceptuel des actes de langage », in H. Fontenay, D. Groux, G. Leidelinger (eds.), *Classe de langue et culture(s) : vers l’interculturalité ?*, Paris, L’Harmattan : 141-160.
- Galatanu O., Cozma A.M., Fravallo, L. (2014), « Les valeurs sémantico-pragmatiques de “je t’explique”, “je m’explique” et les représentations sémantiques des verbes “expliquer” et “a explica” », in A. Gautier, L. Pino Serrano, C. Valcárcel Riveiro, D. Van Raemdonck (eds.), *ComplémentationS*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 277-294.
- Galatanu O., Pino Serrano L. (2012a), « La zone objectale et classes d’objets des verbes de communication », *Cuadernos de filología francesa* 23 : 75-92.
- Galatanu O., Pino Serrano L. (2012b), « Les valeurs sémantiques et pragmatiques des marqueurs discursifs *eh bien !/pues* dans la réalisation de l’acte avouer en français et espagnol », *Revue de Sémantique et de Pragmatique* 32 : 115-136.
- Goffman E. (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Minuit.
- Goffman E. (1974), *Les rites d’interaction*, Paris, Minuit.
- Havu E., Pierrard M. (2013), « Prédication seconde et subordination : à propos du degré de complexité de la connexion de prédications », in U. Paprocka-Piotrowska, C. Martinot, S. Gerolimich (eds.) (2013), *La complexité en langue et son acquisition*, Lublin, Towarzystwo Naukowe KulKatolicki Uniwersytet jana Pawla II : 37-51.
- Havu E., Pierrard M. (2016), « Connexion de prédications et complexité condensatrice : le fonctionnement des formes adjectivantes co-prédicatives »,



- in O. Galatanu, A.-M. Cozma, A. Bellachab (dir.), *Représentations du sens linguistique : les interfaces de la complexité*, Bruxelles, PIE-Peter Lang : 147-166.
- Kerbrat Orecchioni C. (1990-1992), *Les interactions verbales, I-II*, Paris, Armand Colin.
- Kortmann B., Szmrecsanyi B. (eds.) (2012), *Linguistic Complexity. Second language acquisition, indigenization, contact*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- Milickova L. (1986), « Les verbes à modalité locutive dans le discours rapporté », *Études Romanes de Brno XVII* : 73-82.
- Montefiore A. (2001), « La fonction du récit personnel dans le maintien ou la restauration de l'identité », in R. Dulong (dir.), *L'aveu. Histoire, sociologie, philosophie*, Paris, PUF (collection Droit et Justice) : 269-282.
- Naepels M. (2001), « Baisser la tête, parler haut en Nouvelle – Calédonie », in R. Dulong (dir.), *L'aveu. Histoire, sociologie, philosophie*, Paris, PUF (collection Droit et Justice) : 117-134.
- Pagin P., Pelletier F.G. (2007), « Content, Context and communication », in G. Preyer, G. Peter (eds.), *Context Sensitivity and Semantic Minimalism : New Essays on Semantics and Pragmatics*, Oxford, Oxford University Press : 25-62.
- Récanati F. (1987), *Meaning and Force*, Cambridge, Cambridge University Press.
- St Dizier De Almeida V., Beust P., « Catégorisation des verbes assertifs », <[https://beust.users.greyc.fr/Papiers/et DizierBeust – CIP98.paf](https://beust.users.greyc.fr/Papiers/et%20DizierBeust%20-%20CIP98.paf)>.
- Searle J. (1969), *Speech Acts*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Searle J. (1999), *Mind, Language and Society*, London, Weinfeld & Nicolson.
- Searle J., Vanderveken, D. (1985), *Foundations of Illocutionary Logic*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Sperber D., Wilson D. (1985), *Speech Acts*, UCL, mimeo.
- Thomas Y. (2001), « L'aveu, de la parole au corps (Rome, V<sup>e</sup> siècle av. J.-C.-IV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.) », in R. Dulong (dir.), *L'aveu. Histoire, sociologie, philosophie*, Paris, PUF (collection Droit et Justice) : 17-56.
- Valadier P. (2001), « Pratique catholique de la confession auriculaire : enjeux et problèmes », in R. Dulong (dir.), *L'aveu. Histoire, sociologie, philosophie*, Paris, PUF (collection Droit et Justice) : 241-256.
- Vandeloise C. (1991), « Autonomie du langage et cognition », *Communications* 53(1) : 69-101.
- Vanderveken D. (1988), *Les actes de discours*, Bruxelles, Mardaga.
- Warnock G.D. (1973), « Some type of Performative Utterance », in I. Berlin et al. (dir.), *Essays for J.L. Austin*, Oxford, Clarendon Press : 69-89.
- Wierzbicka A. (1987), *English Speech Act Verbs. A Semantic dictionary*, Sydney, Academic Press.



- Werth N. (2001), « L'aveu dans les grands procès staliniens », in R. Dulong (dir.), *L'aveu. Histoire, sociologie, philosophie*, Paris, PUF (collection Droit et Justice) : 99-115.
- Xia X. (2013), *Les actes de langage dans l'interaction verbale en classe de langues étrangères. De la conceptualisation à la réalisation*, thèse de doctorat soutenue à l'Université de Nantes.



# De la complexité de la personne ou Sur l'irréductibilité de *JE* et *TU*

Georges KLEIBER

Université de Strasbourg & UR1339 LILPA/Scolia & USIAS

**Résumé** : Quel est le sens de *je* et de *tu* ? Si on consulte le *Petit Robert* aux entrées *je* et *tu*, aussi curieux que cela puisse paraître, on ne l'obtient pas vraiment<sup>1</sup>. C'est en effet une définition « grammaticale » qui est fournie :

*je* = « Pronom personnel de la première personne du singulier des deux genres, au cas sujet » (Petit Robert, 1985 : 1044)

*tu* = « Pronom personnel sujet de la deuxième personne du singulier et des deux genres » (Petit Robert, 1985 : 2035)

Sans doute est-ce parce que la définition sémantique de *je* et *tu* paraît aller de soi : le sens de base de *je* et *tu* fait en effet l'objet d'un consensus assez large aussi bien dans les travaux de recherche que dans les ouvrages de didactique et les manuels de vulgarisation. La vulgate en la matière consiste à leur assigner un rôle dans l'énonciation : *je* renvoie au locuteur et *tu* désigne l'interlocuteur. Même si des divergences assez importantes<sup>2</sup> surgissent dès que l'on passe à une caractérisation plus précise du sens et du fonctionnement de ces deux pronoms personnels<sup>3</sup>, la validité « locutive » ou « énonciative » de leur définition ne se trouve pas remise en cause. Elle s'exprime essentiellement par des paraphrases ou gloses diverses explicitant le rôle de co-énonciateurs de *je* et *tu*. L'affaire n'est toutefois pas aussi simple qu'il y paraît. Et nous aimerions ici, pour

---

<sup>1</sup> Elle se trouve par contre donnée dans l'entrée *personne* « au sens grammatical ».

<sup>2</sup> Pour un aperçu, voir Maillard (1974), le numéro 3 de la revue *Faits de langue* (1994) consacré à « *La personne* », avec, notamment, les articles de Colombat (1994), Joly (1994), Létoublon (1994) et Tamba (1994).

<sup>3</sup> Surtout si l'on fait intervenir le pronom de la 3<sup>e</sup> personne *il*. Voir par exemple à ce sujet les positions opposées de Guillaume (*Leçons de linguistique* 1943-44, pub. en 1991) et de Benveniste (1966 et 1974). Pour une saisie plus complexe, voir Kleiber (1986, 1997, 2012 et à paraître a et b, et Kleiber et Vassiliadou, 2012).

rendre hommage à Michel Pierrard, mettre en évidence la complexité grammaticale de *je* et *tu*, en nous penchant sur les gloses ou paraphrases qui servent habituellement à les définir. Notre objectif sera, premièrement, de montrer que, malgré leur robuste pertinence, on ne peut réduire *je* et *tu* à ces paraphrases et gloses et, deuxièmement surtout, d'expliquer d'où provient cette irréductibilité. Comme on le verra chemin faisant, la réponse au pourquoi de leur irréductibilité mettra non seulement en évidence la complexité de *je* et *tu* via les principales dimensions qui les structurent, mais fera aussi apparaître certaines de leurs particularités sémiotiques méconnues.

## 1. Gloses et irréductibilité

### 1.1. Les gloses proposées

Les gloses définitoires proposées dans la littérature pour caractériser le sens de *je* et de *tu*<sup>4</sup> se laissent répartir en quatre groupes :

1. Le premier groupe rassemble celles qui correspondent à un SN formé de l'article défini *le* et d'un substantif « énonciatif » ou « locutif » marquant le rôle tenu par le référent dans l'énonciation :

*Le* + *N* (d'énonciation)

Le *N* le plus fréquent est *locuteur* pour *je* et *interlocuteur* pour *tu*, mais on trouve aussi des noms énonciatifs plus techniques comme *énonciateur* ou *énonciataire*, *émetteur* ou encore *auteur* ou *scripteur* pour *je* et *allocutaire*, *destinataire* ou encore *récepteur*, *lecteur*, etc.<sup>5</sup> :

*je* = le locuteur / énonciateur / émetteur/ auteur / scripteur

*tu* = l'interlocuteur / destinataire / récepteur / lecteur

2. Le deuxième groupe est constitué par les descriptions définies construites sur le nom *personne* (dans le sens d'être humain)<sup>6</sup> ou *individu*

<sup>4</sup> Nous nous limitons volontairement au singulier et laissons de côté les formes « plurielles » *nous* et *vous* généralement définies à partir de *je* et de *tu*, mais dont la caractérisation est moins simple à opérer qu'il n'y paraît.

<sup>5</sup> Pour illustration voir, par exemple, Riegel *et al.* (2009, 7<sup>e</sup> édition : 971 et 972) : « le locuteur (*je*), l'allocutaire (*tu*) » et « *Je* désigne le locuteur (celui qui parle, celui qui dit *je*), *tu* l'allocutaire (celui à qui le locuteur parle) ».

<sup>6</sup> On rappellera que ce sens de *personne* est à l'origine d'une des fausses définitions qui depuis l'Antiquité perdure dans l'histoire de la catégorie de la personne grammaticale, à savoir la définition de *il* par opposition à *je* et *tu* comme étant « la personne ou celui dont on parle ». L'ambiguïté du nom *personne* ('individu humain' et 'personne grammaticale'), déjà présente en grec (cf. *prosôpon*) et en latin (*persona*), est grandement responsable de cette interprétation « humaine » de *il*. En grec, *prosôpon* désigne d'abord (sens 1) 'ce qui est devant les yeux', 'visage, façade', en sens 2 (mal

déterminé soit par une relative restrictive de « parole », soit par un adjectif correspondant aux N « énonciatif » du premier groupe :

La personne / l'individu + adjectif (d'énonciation)<sup>7</sup>

La personne / l'individu + relative restrictive (de « parole »)<sup>8</sup>

Les adjectifs d'énonciation sont formés sur la base *loc-* des N d'énonciation<sup>9</sup> :

je = la personne locutive / l'individu / locutif

tu = la personne allocutive / l'individu allocutif

La relative restrictive comprend généralement le verbe *parler* et on aura ainsi :

je = la personne / l'individu qui parle

tu = la personne / l'individu à qui l'on parle

3. La substitution du démonstratif *celui* à la tête nominale (*le + N*) du SN *Le N + relative* du deuxième groupe donne lieu aux gloses du 3<sup>e</sup> groupe<sup>10</sup> :

je = celui qui parle

tu = celui à qui l'on parle

tu = celui à qui on s'adresse

---

attesté 'personne physique', en sens 3 'masque', en sens 4 'personnage' et en sens 5 'personne grammaticale'. En latin, *persona* a pour sens 1 et sens 2 'masque de théâtre' et 'personnage', pour sens 3, 'personne humaine, individu' et pour sens 4, 'personne grammaticale'. Voir Colombat (1994) et Létoublon (1994) pour plus de détails.

<sup>7</sup> Voir, par exemple, Neveu (2004 : 222) : « On distingue traditionnellement trois rangs personnels principaux : la personne locutive (qui parle), la personne allocutive (à qui l'on parle), la personne délocutive (de qui l'on parle) ».

<sup>8</sup> « La catégorie traditionnellement dite de la personne grammaticale (...) comporte trois positions :

a) *la première personne*. C'est la personne qui parle (...)

b) *la deuxième personne*. C'est la personne à qui l'on parle (...)

c) *la troisième personne*. C'est la personne dont on parle. Même si elle peut être physiquement présente, elle ne participe pas à l'instance de l'énonciation, elle en est absente » (Arrivé, Gadet et Galmiche, 1986 : 496).

<sup>9</sup> Ce sont Damourette et Pichon (1910-1930, t. I : 54 et 75) qui ont proposé la triplète dénominative « locutive » : *locutif* pour *je*, *allocutif* pour *tu* et *délocutif* pour *il*, cette dernière dénomination marquant que *il* renvoie à ce ou celui dont on parle (cf. ci-dessous).

<sup>10</sup> Les grammairiens arabes, ainsi que le note Benveniste (1966 : 228), définissent la première personne comme « celui qui parle », la 2<sup>e</sup> comme « celui à qui l'on s'adresse » et la 3<sup>e</sup> comme « celui qui est absent ».

4. Les gloses du 4<sup>e</sup> groupe se séparent des trois autres en ce qu'elles font intervenir l'occurrence ou l'instance de *je* ou de *tu*. À *parler* se substitue le verbe *dire* ou *prononcer* avec comme argument l'autonyme *je / tu* ou « l'occurrence / instance de *je / tu* »<sup>11</sup> :

*je* = celui qui dit / prononce / énonce « *je* » / cette / l'occurrence / instance de « *je* »

*tu* = celui auquel on dit « *tu* » / cette / l'occurrence / instance de « *tu* »

Il est difficile de nier la pertinence de ces différentes gloses pour définir *je* et *tu*. Il reste que, malgré le signe d'égalité qu'on est tenté de placer entre elles et *je* et *tu*, elles ne sont pas équivalentes au pronom dont elles explicitent le sens. Autrement dit, *je* et *tu* se révèlent irréductibles aux gloses qui expriment leur sens.

## 1.2. L'irréductibilité de *je* et *tu*

Ceux-là mêmes qui ont proposé les gloses énonciatives définitoires de *je* et *tu* ne se sont guère posé la question de savoir si *je* et *tu* étaient vraiment réductibles ou non aux expressions décrivant leur sens. Ce sont avant tout les philosophes du langage qui se sont emparé de ce problème et qui, à l'aide de « puzzles » philosophico-logiques d'une pertinence, reconnaissons-le, grandement baroque, ont mis en relief l'irréductibilité de *je* et *tu*. Castañeda (1967) et Kaplan (1989) ont ainsi montré que les expressions qui décrivent le sens énonciatif de *je* et *tu* ne peuvent être tenues ni de près ni de loin comme étant équivalentes à *je* et à *tu*. Ils ont, avec des arguments plus ou moins convaincants, refusé les équivalences du type :

*je* = « celui qui parle » ou « la personne qui dit JE » ou « la personne qui prononce cette occurrence »

*tu* = « celui auquel je m'adresse » ou « la personne à qui je dis TU »

Si *je* signifie vraiment, c'est-à-dire si *je* est synonyme de *la personne qui énonce cette occurrence*, il s'ensuit, argumente Kaplan (1989 : 43-44), non seulement la vérité de :

Je suis la personne qui énonce cette occurrence

mais également celle de :

S'il n'y avait personne pour énoncer cette occurrence, je n'existerais pas

---

<sup>11</sup> Voir Riegel *et al.* (2009) ci-dessus note 5 et Benveniste (1966 : 252 et 253) : « *je* est l'individu qui énonce la présente instance de discours contenant l'instance linguistique *je* » et « *tu* [est] l'individu allocuté dans la présente instance de discours contenant l'instance linguistique *tu* ». Voir déjà Burks (1948-1949), dans le traitement de *je* comme « symbole indexical ».

vérité qui, ainsi que le souligne Kaplan, « could make one a compulsive talker ».

Un autre argument<sup>12</sup> contre l'hypothèse réductionniste est formé par le couple d'énoncés :

Je suis l'individu qui prononce cette occurrence

Je ne suis pas l'individu qui prononce cette occurrence

S'il y avait vraiment équivalence entre *je* et la description définie *l'individu qui prononce cette occurrence*, l'énoncé à la forme positive devrait être un énoncé analytique, donc vrai quel que soit le monde possible, et l'énoncé à la forme négative devrait être nécessairement faux. Or, il suffit de les comparer aux énoncés suivants, l'un positif et l'autre négatif, qui sont respectivement nécessairement vrai et nécessairement faux :

\*L'individu qui prononce cette occurrence est l'individu qui prononce cette occurrence

\*L'individu qui prononce cette occurrence n'est pas l'individu qui prononce cette occurrence

pour s'apercevoir que leur vérité ou fausseté est contingente. Je ne suis pas nécessairement l'individu qui prononce cette occurrence, puisque, dans un monde différent, un autre individu que moi aurait pu prononcer cette occurrence, sans que pour autant je cessasse d'être ... moi. Un tel arsenal vériconditionnel sur des phrases qui sentent peut-être un peu trop le Formica logiciste provoquera sans doute un peu de prurit chez le lecteur. Ce que nous pouvons comprendre. Il reste que les difficultés de réduire *je* et *tu* aux gloses énonciatives les explicitant sont bien réelles.

Le passage au versant linguistique sera assuré par une petite histoire drôle racontée par de Cornulier (2001). Admettons que quelqu'un, qui arrive en retard à une réunion, demande à son voisin :

Qui est la personne qui parle ?

Il ne s'attend sûrement pas à ce que ce voisin lui réponde par :

C'est toi

même si, en posant sa question, il parle effectivement lui-même. Dans son interrogation, il fait évidemment allusion à une autre parole qu'à la sienne, celle de l'orateur qui est à la tribune. Moralité de l'histoire : « *moi* ne désigne pas n'importe quelle personne qui parle » (de Cornulier, 2001). Autrement dit, *moi* n'est pas réductible à *la personne qui parle*.

---

<sup>12</sup> Nous nous sommes inspiré ici du raisonnement de Kaplan (1989) à propos de *il* et de celui de Castañeda (1967) à propos de *je*.

Le principal argument linguistique réside dans le constat qu'il n'y a pas de synonymie (ou d'équivalence) entre *je* / *tu* et les descriptions -1- à -4- mises en relief ci-dessus. On ne peut en effet substituer à *je* et *tu* leurs gloses respectives sans entraîner une interprétation différente. Le remplacement de *je* et *tu* dans les énoncés suivants :

Paul m'a interrompu

Paul t'a regardé

par les gloses énonciatives leur correspondant ne se fait pas *salva veritate* :

Paul a interrompu celui qui parle / celui qui prononce « me »

Paul a interrompu le locuteur

Paul a regardé celui auquel il parle / celui auquel il dit « te »

Paul a regardé son / l'interlocuteur

Cette non-équivalence explique pourquoi la réponse *C'est moi* de l'échange :

Qui a renversé le vase de fleurs ? – C'est moi

ne peut se voir substituer la réponse *C'est la personne qui parle / c'est la personne qui dit « moi »* :

Qui a renversé le vase de fleurs ? – C'est moi

Qui a renversé le vase de fleurs ? – ? ? ? C'est la personne qui parle / c'est la personne qui dit « moi »

De même, les interrogations :

Qui a renversé le vase de fleurs ? C'est toi ?

(?) Qui a renversé le vase de fleurs ? C'est la personne à qui je parle / à qui je dis « toi » ?

entraînent des interprétations différentes. On accrochera à ce dernier exemple le début d'une histoire que nous avons mise à contribution à plusieurs reprises déjà (Kleiber, 1997, 2012 et Kleiber et Vassiliadou, 2012). Imaginons que Sophie attende son petit ami Paul en regardant la télévision. Imaginons encore que ce n'est pas lui qui arrive et ouvre la porte de l'appartement, mais que c'est le père de Paul. Sophie, entendant le bruit de la porte qui s'ouvre et pensant que c'est Paul, lance, sans se retourner, à l'arrivant la question :

C'est toi ?



Logiquement, si *toi*, c'est l'interlocuteur ou celui auquel s'adresse le locuteur ou encore la personne à qui le locuteur dit « toi », le père de Paul devrait répondre positivement, c'est-à-dire par :

Oui, c'est moi

Or, il ne peut pas répondre par *Oui, c'est moi*, alors que, pourtant, c'est bien lui et que c'est bien à lui que s'adresse la question de Sophie. C'est en effet lui l'interlocuteur, celui auquel Sophie dit *toi* mais si, malgré tout, il ne peut dire *Oui, c'est moi*, c'est parce qu'il n'est pas le référent visé par la *toi* de Sophie et qu'il a compris qu'il n'était pas ce référent. On peut reprendre ici pour *toi* la morale de de Cornulier à propos de *moi* : *Toi* n'est donc pas toujours celui auquel on dit *toi*.

Nous reviendrons dans notre deuxième partie sur l'origine de ces blocages et/ou différences. Pour le moment, nous mentionnerons encore le test classique des énoncés dits « obliques » où la non-équivalence entre les expressions confrontées est claire et nette :

Paul a voulu savoir si je suis le locuteur / celui qui parle / ≠ ? Paul a voulu savoir si le locuteur est le locuteur / celui qui parle est celui qui parle

Paul a voulu savoir si tu es l'interlocuteur / celui auquel il parle ≠ ? Paul a voulu savoir si l'interlocuteur est l'interlocuteur / celui auquel il parle est celui auquel il parle

L'irréductibilité de *je* et *tu* et, partant, leur non-synonymie avec les gloses qui donnent leur rôle énonciatif semblent donc acquises. Reste, malgré tout, que les gloses avancées, notamment celles qui font intervenir en leur sein l'occurrence même des deux pronoms, sont intuitivement satisfaisantes et paraissent donc correctes : on ne voit pas comment on pourrait les prendre en défaut. Comment pourrait-on en effet dénier à *je* de renvoyer au locuteur (de cette occurrence de *je*) et *tu* à l'interlocuteur (celui auquel le locuteur dit *tu*) ? Il faut donc trouver une réponse qui à la fois permet de sauvegarder le rôle énonciatif de *je* et *tu* et qui rend compte de l'impossibilité de les « réduire » aux expressions locutives qui les explicitent. La question à laquelle il convient de répondre est ainsi celle de l'origine de leur irréductibilité : *qu'est-ce qui fait échouer la réduction ?* ou *qu'est-ce qui empêche l'équivalence ?*

## 2. Une réponse en deux points

Les linguistes du courant « énonciativiste » n'ont guère apporté de réponse à cette question, tout simplement parce que, comme déjà noté ci-dessus, leur manière d'aborder les déictiques *je* et *tu* n'a pas contribué à mettre en évidence la question elle-même. En voyant avant tout dans ces déictiques des marques ou indices ou encore traces de l'énonciation dans

l'énoncé<sup>13</sup>, ils n'ont en effet pas été confrontés directement au problème de leur irréductibilité. Ce qui n'a pas été le cas des philosophes du langage dont les préoccupations logico-linguistiques ont au contraire fait émerger la question de leur réduction aux expressions descriptives les glosant. Ils y ont répondu en mettant en avant le statut sémiotique particulier de ces expressions. *Je* et *tu* sont des expressions *déictiques* ou *embrayeurs* ou (*symboles*) *indexicaux* ou *token-réflexives* ou encore expressions *speech-alternants*, etc., et c'est ce statut spécial de déictique qui empêche par avance tout essai de les ramener à d'autres expressions. Une telle réponse n'est pas fautive, mais elle ne représente évidemment qu'un constat, qui n'explique pas le fond des choses. Il reste à savoir pourquoi, parce que déictiques, *je* et *tu* ne se laissent pas réduire aux gloses qui explicitent leur sens. Qu'est-ce qui est responsable dans ce statut de déictiques de *je* et *tu* de leur irréductibilité ?

## 2.1. Le double rôle de je et tu

Notre réponse comportera deux paliers, dont le premier sera consacré à rappeler un complément définitoire de *je* et *tu* connu depuis l'Antiquité, mais qui, néanmoins, se trouve aujourd'hui encore souvent oublié. Comme *je* et *tu* sont saisis au sein de la catégorie grammaticale de la personne, il est tout à fait logique qu'on les définisse en opposition à *il*, la troisième personne. Il s'ensuit une première spécification négative de *il*, déjà entrevue ci-dessus dans les définitions des trois personnes données en note ci-dessus. Contrairement à *je* et à *tu*, qui renvoient aux participants de l'énonciation (locuteur et interlocuteur), *il* est présenté comme extérieur à la situation énonciative : il ne peut être un des co-énonciateurs, c'est-à-dire il ne peut *a priori* renvoyer ni au locuteur ni à l'interlocuteur. Maillard (1994), pour cette raison, scinde la catégorie de la « personne », qu'il a rebaptisée *catégorie de la locution* pour éviter toute ambiguïté sur le terme de *personne*<sup>14</sup>, en *co-locuteurs* (*je* et *tu*) et *non-locuteurs* (*il*) : « Les *co-locuteurs* sont les participants du dialogue ou *colloque*. Les *non-locuteurs* peuvent être absents ou présents, mais de toute façon sont considérés comme extérieurs à l'échange locutif » (Maillard, 1974 : 61).

Une telle définition de *il* n'apprend toutefois pas grand-chose sur ce pronom et il est donc tentant de lui trouver également un rôle « locutoire » positif. Il en est un qui semble tout indiqué pour séparer *il* de *je* et *tu* : si *je* est celui qui parle et *tu* celui auquel on parle, *il* sera ce ou celui dont on parle. Au locuteur ou *locutif* (*je*) et à l'interlocuteur ou *allocutaire* (*tu*) s'opposera donc le *délocutif* ou *délocuté* (*il*) ; c'est-à-dire la « personne »

---

<sup>13</sup> Nous avons parlé à ce propos de « gourmandise énonciative » (Kleiber, à paraître a).

<sup>14</sup> Voir *supra* note 6.

dont parle l'énoncé. Une telle présentation se trouve déjà dans la *Techné* de Denys de Thrace : « La première personne, c'est celui de qui vient l'énoncé, la deuxième, celui à qui il est adressé, la troisième celui dont on parle » (trad. Lallot, 1989 : 57). Joly (1994) signale qu'elle est défendue aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles par Dumarsais (1769) et Girault-Duvivier (1830). Elle est reprise au XX<sup>e</sup> siècle par Damourette et Pichon (1910-1930, tome I : 54 et 75)<sup>15</sup> et se retrouve encore aujourd'hui dans certains dictionnaires de linguistique (cf. Dubois *et al.*, 1972)<sup>16</sup> Arrivé, Gadet et Galmiche (1986, voir note 8), Pougeoise (1998)<sup>17</sup> ou Neveu (2004)<sup>18</sup>.

Sa bonne fortune s'explique aisément. En premier lieu, par l'impression d'adéquation géométrique définitoire qu'elle dégage : en articulant la caractérisation des trois pronoms personnels à un même axe définitoire, soit morphologique (*loc-*), soit lexical (*parler*), elle acquiert un air de solide pertinence. En deuxième lieu surtout, par le fait qu'elle est toujours vraie : *je* et *tu* renvoient bien à celui qui parle et à celui auquel on parle et notre *il*, lui, renvoie effectivement à ce ou à celui dont on parle. Mais, comme on sait, une définition toujours vraie n'est pas forcément une définition adéquate ou satisfaisante : elle peut en effet s'avérer trop puissante. Et il en va ainsi de cette présentation des trois personnes à l'aide du trio locutif : locuteur (*je*), allocuteur (*tu*) et délocuté (*il*). Même si, comme le souligne Guillaume (1991 : 114), elle est « d'une exactitude absolue », elle « présente les choses, comme s'empresse de l'ajouter Guillaume, d'une manière incomplète ».

La raison de cette incomplétude est que les trois définitions, malgré leur habit formel « locutoire » commun, ne relèvent pas du même niveau. Les définitions des deux premières personnes (*je* et *tu*) se placent en effet au niveau de l'énonciation, alors que celle de la troisième (*il*) est valide au niveau de l'énoncé. *Je* et *tu* sont des instances d'énonciation, c'est-à-dire se voient attribués un rôle dans l'énonciation, alors qu'*il* est donné comme une instance d'énoncé, c'est-à-dire se voit attribué un rôle dans l'énoncé. Définir *il* comme « ce ou celui dont on parle » pour le distinguer de *je* « celui qui parle » et de *tu* « celui auquel on parle » s'avère donc

<sup>15</sup> Voir *supra* citation note 9.

<sup>16</sup> « La communication, ou échange verbal, implique donc un locuteur (première personne), le *je* ou *ego* qui est le centre de la communication (celle-ci est égocentrique), un interlocuteur ou allocutaire (deuxième personne), le *tu* et un objet énoncé (ce dont on parle), le *il* (troisième personne) » (Dubois *et al.*, 1972 : 368).

<sup>17</sup> La « première personne (...) désigne la personne qui parle » ; la « deuxième personne (...) désigne la personne à qui l'on parle » ; la « troisième personne (...) représente un être ou une chose dont on parle » (Pougeoise, 1998 : 311-312).

<sup>18</sup> « On distingue traditionnellement trois rangs personnels principaux : la personne locutive (qui parle), la personne allocutive (à qui l'on parle), la personne délocutive (de qui l'on parle) » (Neveu, 2004 : 222).

plutôt bancal, étant donné qu'il aurait fallu les comparer sur un même niveau, soit celui de l'énonciation, soit celui de l'énoncé.

Si on prend en compte le niveau de l'énonciation, *il* s'oppose effectivement aux deux autres en renvoyant à une « personne » (être humains et choses) extérieure à l'énonciation. Mais si on se place au niveau de l'énoncé, l'opposition ne tient plus : *je* et *tu* sont comme *il* : ce sont aussi des délocutés ou délocutifs, c'est-à-dire des entités dont parle l'énoncé. La chose n'est pas nouvelle, puisque Appolonius Dyscole et à sa suite, dans le Haut Moyen Âge, Priscien, ont mis en évidence que les personnes ne devaient pas seulement être analysées selon leur rôle dans l'énonciation, mais aussi selon leur rôle dans l'énoncé, c'est-à-dire comme objet de discours. C'est ainsi que Priscien, comme le rapporte Colombat (1994 : 17), souligne que « la première personne, c'est quand celle qui parle parle d'elle-même » (Priscien, GLK, 2.584). Et au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle, Arnaud et Lancelot (1660), Harris (1751) et Beauzée (1767), cités par Joly (1994 : 46), font la même analyse. Au XIX<sup>e</sup> siècle, Guillaume<sup>19</sup> et Benveniste<sup>20</sup> s'inscrivent dans lignée initiée par Appolonius Dyscole et défendent avec force le rôle d'énoncé commun aux trois personnes.

Leur leçon n'a toutefois pas porté pleinement ses fruits, puisque, comme souligné ci-dessus, la thèse définitoire d'un *il* se distinguant des deux premières personnes par le trait « délocutif » reste encore bien vivante, même si les spécialistes, comme Wilmet, par exemple, insistent sur l'aspect également délocutif de *je* et de *tu* : « la première personne et la deuxième personne sont l'une et l'autre des “personnes de qui on parle”, mais la première personne parle d'elle-même et la deuxième personne est celle à qui on parle d'elle-même » (Wilmet, 2010 : 143)<sup>21</sup>. Ce double rôle de *je* et *tu*, qui combinent rôle d'énonciation et rôle d'énoncé, nous servira de clé pour résoudre le problème de leur irréductibilité.

---

<sup>19</sup> « [...] la personne délocutive n'est absente d'aucune des trois personnes. Car il est toujours parlé d'une personne, laquelle dans le cas de la personne locutive est celle-là même qui parle, et dans le cas de la personne allocutive, celle-là même à qui l'on parle » (Guillaume, 1991, vol. 10 : 114).

<sup>20</sup> « Dans les deux premières personnes, il y a à la fois une personne impliquée et un discours sur cette personne. *Je* désigne celui qui parle et implique en même temps un énoncé sur le compte de *je* : disant *je* je ne puis pas parler de moi. À la deuxième personne, *tu* est nécessairement désigné par *je* et ne peut être pensé hors d'une situation posée à propos de *tu* » (Benveniste, 1966 : 228).

<sup>21</sup> Voir aussi Wilmet (2007 : 58-59) :

« Première personne ou personne présente 1 : *je, nous, me, moi*. Trait sémique = l'être du monde parlant lui-même de lui-même ».

« Deuxième personne ou personne présente 2 : *tu, vous, te, toi*. Trait sémique = l'être du monde à qui il est parlé de lui-même ».

## 2.2. Une énonciation peut en cacher une autre

Revenons aux expressions qui glosent le sens énonciatif de *je* et *tu* et appliquons leur le double rôle reconnu à *je* et *tu* ci-dessus. Toutes, aussi bien les plus simples, celles du type -1- (cf. *Le locuteur / l'interlocuteur*), que les plus complexes, celles du type -4- (cf. *celui qui dit (cette occurrence de) « je »*), conjuguent également rôle énonciatif et rôle d'énoncé. C'est pour cela d'ailleurs qu'elles paraissent si satisfaisantes pour gloser le sens énonciatif de *je* et *tu*. Elles ont bien un rôle d'énonciation, puisque leur sens lexical (que ce soient les N du type *locuteur / interlocuteur* ou les prédicats verbaux *parler, dire, prononcer, énoncer, etc.*, ou adjectivaux tels *locutifs, allocutifs, délocutifs*) leur assigne clairement une place énonciative de locuteur ou d'interlocuteur. Leur utilisation en fait aussi immanquablement des instances d'énoncé, c'est-à-dire des expressions dont on parle. Elles ont donc bien un rôle énonciatif et un rôle d'énoncé. Le SN *celui qui parle* de l'énoncé :

Celui qui parle est complètement givré

renvoie ainsi, comme *je*, à ... 'celui qui parle' et à une entité dont on parle, puisqu'il est dit de celui qui parle qu'il est complètement givré. L'énoncé avec la glose correspondant à *tu* :

Celui auquel on parle est complètement givré

se prête à la même analyse.

On voit toutefois immédiatement où réside la différence avec les énoncés correspondants comportant *je* et *tu* :

Je suis complètement givré

Tu es complètement givré

Dans les énoncés avec *je* et *tu*, c'est celui qui parle qui dit de lui-même qu'il est complètement givré et c'est à celui auquel on s'adresse qu'on dit qu'il est complètement givré, alors que, dans le cas des énoncés avec les N *Celui qui parle* et *Celui auquel on parle*, ce n'est pas celui qui parle qui dit de lui qu'il est complètement givré et ce n'est pas à celui auquel on s'adresse qu'on dit de lui qu'il est complètement givré. Même si les gloses *celui qui parle* et *celui auquel on parle* présentent un rôle énonciatif et un rôle d'énoncé comme *je* et *tu*, leur rôle d'énonciation ne peut être tenu dans l'énonciation même de l'énoncé dans lequel elles ont un rôle d'énoncé.

Cela vaut pour toutes les gloses que l'on utilise pour expliciter le rôle énonciatif de *je* et *tu*. Leur sens leur assigne tout naturellement un rôle énonciatif, celui d'énonciateur ou de destinataire et leur emploi effectif

leur procure en même temps un rôle dans l'énoncé, puisqu'on dit bien quelque chose d'eux dans l'énoncé où ils figurent. La seule différence est que l'énoncé dans lequel elles figurent n'est pas le produit de l'énonciation dont ils sont donnés comme co-énonciateurs. Ils ne renvoient en effet pas à l'énonciation de cet énoncé dans lequel ils ont un rôle d'énoncé et ne peuvent donc être les co-énonciateurs de l'énoncé. L'énonciation de l'énoncé dans lesquels elles figurent a un locuteur et un interlocuteur différents. Dans les exemples suivants :

Paul a interrompu le locuteur / celui qui parle

Paul a regardé son interlocuteur /celui auquel il parle

les SN *le locuteur / celui qui parle* et *son interlocuteur / celui auquel il parle* ne renvoient ainsi pas au locuteur ou à l'interlocuteur de l'énoncé dans lequel ils figurent, mais supposent une autre énonciation dans laquelle ils jouent ce rôle. Cela ressort clairement lorsqu'on les remplace par *je* et *tu* :

Paul m'a interrompu

Paul t'a regardé

Cette fois-ci, énonciation et énoncé se correspondent : l'énoncé où *me* et *te* sont des instances dont on dit quelque chose est le résultat d'une énonciation dont *me* et *te* sont respectivement le locuteur et l'interlocuteur.

L'irréductibilité de *je* et *tu* tient donc directement au fait que les expressions avec lesquelles on glose leur sens (cf. *celui qui parle / la personne qui prononce cette occurrence / celui qui dit « je » / la personne qui dit « je »* ou *celui à qui on parle / la personne à qui on parle / la personne à qui le locuteur dit « tu »*, etc.) conduisent, comme souligné ci-dessus, à un référent qui n'est pas le locuteur ou l'interlocuteur de l'énoncé dans lequel elles figurent. C'est pour cette raison que leur substitution à *je* et *tu* ne peut se faire *salva veritate*. Si on remplace *je* ou *tu* par une de ses paraphrases ou gloses locutoires l'énoncé change de sens, comme nous venons de le voir. Quelles que soient les gloses utilisées, elles ne seront jamais équivalentes à *je* ou à *tu*, car elles ne peuvent renvoyer au locuteur ou à l'interlocuteur même de l'énoncé qui les héberge.

On pourrait penser que les gloses « occurrenceielles » ou « instanciennes », celles qui incluent dans leur définition l'occurrence même de *je* et de *tu*, échappent à notre critique en permettant un renvoi au « bon » référent, c'est-à-dire à celui qui énonce ou à qui on énonce effectivement la glose occurrenceielle en question. Or, il n'en est rien. Le fait de mettre dans la glose même les expressions *occurrence de « je » / « tu »* ou *instance de « je » / « tu »* n'assure pas un renvoi aux co-énonciateurs de l'énoncé qui les comporte, qu'il s'agisse d'un SN défini

ou d'un SN démonstratif. Dans les deux cas, leur interprétation conduit à une énonciation différente de celle qui produit la glose, parce que, dans les deux cas, il n'y a pas d'occurrence de *je* ou de *tu* disponible dans l'énoncé pour satisfaire, soit la présupposition existentielle d'unicité liée à l'article défini (cf. *l'occurrence de « je » / « tu »* ou *l'instance de « je » / « tu »* → *Il y a une et une seule occurrence / instance de « je » / « tu »*), soit la condition d'appariement<sup>22</sup> référentiel qu'entraîne le démonstratif. On le vérifiera en substituant aux pronoms *je* et *tu* des énoncés :

J'aime le cassoulet alsacien

Tu aimes le cassoulet alsacien

les SN démonstratifs *la personne qui dit / à qui on dit cette occurrence / instance de « je » / « tu »* :

La personne qui dit cette occurrence / instance de « je » aime le cassoulet alsacien

La personne à qui on dit cette occurrence / instance de « tu » aime le cassoulet alsacien

Les substituts de *je* et *tu* utilisés ne peuvent renvoyer au locuteur ou à l'interlocuteur de l'énoncé qui les contient, comme le font *je* et *tu*, parce que la description démonstrative ne peut renvoyer qu'à une occurrence du pronom *je* ou *tu*. Or, l'énoncé les contenant n'en comportant pas, c'est bien vers un autre énoncé et donc une autre énonciation qu'il faut se tourner pour trouver le bon locuteur ou interlocuteur.

### **3. Pour conclure**

On peut donc maintenir que *je* et *tu* ne sont pas réductibles aux gloses utilisées pour expliciter leur sens ou référence, parce que leurs gloses ne peuvent renvoyer, comme le font *je* et *tu*, au locuteur ou à l'interlocuteur de l'énoncé même dans lesquelles elles figurent Pourquoi en va-t-il ainsi ? La raison en est le statut de ces expressions. Ce sont toutes des descriptions définies, qui, à ce titre, relèvent de la troisième personne et s'inscrivent donc, tout comme le pronom personnel *il*, avec lequel elles peuvent d'ailleurs commuter, en dehors d'un renvoi aux co-énonciateurs de l'énoncé même où elles figurent :

Celui qui parle / L'individu (la personne) qui prononce « je » aime le cassoulet → Il (elle) aime le cassoulet

Celui auquel on parle / l'individu auquel on dit « tu » aime le cassoulet → Il aime le cassoulet

---

<sup>22</sup> Cf. la « matching constraint » de Hawkins (1978). Voir Kleiber (1987).

L'élément descriptif de ces expressions entraîne une référence indirecte : le référent est en effet atteint prédicativement, c'est-à-dire *via* une de ses propriétés : 'être celui qui parle' ou 'être l'individu qui prononce « je », ou 'être celui à qui on / le locuteur parle', etc. Or, ce mode de référence s'oppose à la saisie directe ou sans prédicat descriptif qu'opère *je* ou *tu*. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, quand quelqu'un parle de lui-même et donc quand il emploie *je*, il n'entend pas parler de lui comme étant le locuteur de l'énoncé qu'il est en train d'énoncer : il veut parler de lui directement et non *via* son statut de locuteur ou de « celui qui parle » ou de « prononciateur de *je* ». Il en va de même lorsqu'il entend parler de son interlocuteur : en lui disant *tu*, il veut parler de lui directement et non en tant qu'« interlocuteur » ou « personne à qui il parle » ou « personne à laquelle il dit *tu* ».

On touche là à une des particularités sémiotiques de *je* et de *tu* : s'ils renvoient bien au locuteur ou à l'interlocuteur de l'énoncé dans lequel ils figurent, ils ne le présentent pas comme étant locuteur ou interlocuteur. Pour une raison bien simple : ils ne le catégorisent pas comme locuteur ou interlocuteur. Benveniste (1966 : 252) a fort bien entrevu cet aspect non catégorisateur de *je* et *tu*, qui les distingue des noms :

Chaque instance d'emploi d'un nom se réfère à une notion constante et "objective", apte à rester virtuelle ou s'actualiser dans un objet singulier, et qui demeure toujours identique dans la représentation qu'elle éveille. Mais les instances d'emploi de *je* ne constituent pas une classe de référence, puisqu'il n'y a pas d'"objet" définissable comme *je* auquel puissent renvoyer identiquement ces instances. Chaque *je* a sa référence propre et correspond chaque fois à un être unique, posé comme tel.

Toutes les conclusions qu'il en a tirées ne sont toutefois pas pertinentes pour le statut de *je* et *tu*<sup>23</sup>. L'absence de prédicat « locutif » n'en fait pas, comme le pense Benveniste, des « signes *vides* »<sup>24</sup> ni des expressions *sui-référentielles*, qui réfèreraient à leur propre instance de discours<sup>25</sup>.

Le point essentiel est que, s'ils catégorisaient leur référent comme locuteur ou interlocuteur, ils ne pourraient plus renvoyer – c'est là leur

---

<sup>23</sup> Voir Kerbrat-Orecchioni (1999 : 49) pour une perspicace critique de ces positions de Benveniste.

<sup>24</sup> « Le langage a résolu ce problème (= celui de la communication intersubjective) en créant un ensemble de signes "vides", non référentiels par rapport à la "réalité", toujours disponibles et qui deviennent "pleins" dès qu'un locuteur les assume dans chaque instance de son discours. Dépourvus de référence matérielle, ils ne peuvent pas être mal employés ; ... » (Benveniste, 1966 : 254).

<sup>25</sup> « Ces formes "pronominales" ne renvoient pas à la "réalité" ni à des positions "objectives" dans l'espace ou le temps, mais à l'énonciation, chaque fois unique, qui les contient, et réfléchissent ainsi leur propre emploi » (Benveniste, 1966 : 254).



côté paradoxal – à ce référent, c'est-à-dire au locuteur et à l'interlocuteur de l'énoncé dans lequel ils figurent. Tout simplement parce que, comme nous l'avons essayé de le montrer ci-dessus, tout élément prédicatif d'énonciation, soit sous forme nominale locutive (*locuteur/ énonciateur, interlocuteur, destinataire, allocutaire*, etc.), soit avec un prédicat restrictif locutif (*celui qui parle / à qui on parle ; la personne / l'individu qui parle / à qui l'on parle*, etc.), renvoie à une énonciation différente de celle qui a donné lieu à l'énoncé dans lequel il figure et donc entraîne une sortie de l'énonciation de l'énoncé l'hébergeant. Ce sera notre conclusion et notre manière de dire notre amicale estime à Michel Pierrard.

## Bibliographie

- Arnould A., Lancelot C. ([1660] 1969), *Grammaire générale et raisonnée*, Republications Paulet.
- Arrivé M., Gadet F., Galmiche M. (1986), *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion.
- Beauzée N. (1767), *Grammaire Générale* [rééd. par B. E. Bartlett, *Grammatica universalis* 8, 2 vols., Stuttgart-Bad Cannstatt, Fromann, 1974].
- Benveniste E. (1966-1974), *Problèmes de linguistique générale*, t. I et t. II, Paris, Gallimard.
- Burks A. (1948-1949), « Icon, Index, Symbol », *Philosophy and Phenomenological Research* 9.
- Castañeda H.N. (1967), « Indicators and Quasi-Indicators », *American Philosophical Quarterly* 4 : 85-100.
- Colombat B. (1994), « Remarques sur le développement de la notion de personne dans l'histoire de la linguistique », *Faits de langue* 3 : 15-27.
- Cornulier B. de (2001), « Des réflexifs d'emplois aux noms propres », in B. de Cornulier, *Tigres autres problèmes de sémantique*, Nantes, C.A.L.D., Université de Nantes : 11-25.
- Damourette J., Pichon E. (1910-1930), *Des mots à la pensée*, 7 tomes, Paris, d'Artrey.
- Dubois J. et al. (1972), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
- Dumarsais C. (1769), *Logique et principes de grammaire*, Paris, Briasson-Le Breton & Hérisant fils.
- Girault-Duvivier Ch. P. (1830 [7<sup>e</sup> éd.]), *Grammaire des grammaires ou analyse raisonnée des meilleurs traités sur la langue française*, Paris, A. Cotelle (1<sup>re</sup> éd. 1810).
- Guillaume G. (1991), *Leçons de linguistique, 1943-1944 (série a). Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (II). Volume 10*, Québec, Lille, Presses universitaires du Septentrion.

- Harris J. ([1751] [1796] 1972), *Hermès ou Recherches universelles sur la grammaire universelle*, Introd. et notes par A. Joly, Paris-Genève, Droz.
- Hawkins J.A. (1978), *Definiteness and Indefiniteness : a Study in Reference and Grammaticality Prediction*, London, Croom Helm.
- Joly A. (1994), « Éléments pour une théorie générale de la personne », *Faits de Langue* 3 : 45-54.
- Kaplan D. (1989), « Demonstratives », in J. Almog, J. Perry, H. Wettstein (eds.), *Themes from Kaplan*, Oxford, Oxford University Press : 481-563.
- Kerbrat-Orecchioni C. (1999), *L'énonciation*, Paris, Armand Colin.
- Kleiber G. (1986), « Déictiques, embrayeurs, *token-reflexives*, symboles indexicaux, etc., etc. comment les définir ? », *L'Information Grammaticale* 30 : 3-22.
- Kleiber G. (1987), « L'énigme du Vintimille ou les déterminants "à quai" », *Langue française* 75(1) : 107-122.
- Kleiber G. (1994), *Anaphores et pronoms*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Kleiber G. (1997), « Dialogue, deixis et anaphore », in D. Luzzati *et al.* (eds.), *Le dialogique*, Berne, Peter Lang : 161-181.
- Kleiber G. (2012), « À la quête de JE et de TU », in P. Frath, V. Bourdier, K. Bréhaut, E. Hilgert, J. Dunphy-Blomfiel (eds.), *Res per Nomen III. Référence, conscience et sujet énonciateur*, Reims, Épure : 135-162.
- Kleiber G. (à paraître a), « Énonciation et personne ou Quelques moments de la vie d'un couple ».
- Kleiber G. (à paraître b), « La triple "personnalité" de JE et TU ».
- Kleiber G., Vassiliadou H. (2012), « Histoire(s) de personne : Qui est JE ? Qui est TU ? Qui est IL ? », *Les Cahiers Philosophiques de Strasbourg* 31 : 25-54.
- Lallot J. (1989), *La grammaire de Denys de Thrace*, traduction annotée, Paris, CNRS.
- Létoublon F. (1994), « La personne et ses masques : remarques sur le développement de la notion de personne et sur son étymologie dans l'histoire de la langue grecque », *Faits de langue* 3 : 7-14.
- Maillard M. (1974), « Essai de typologie des substituts diaphoriques », *Langue française* 21 : 55-71.
- Neveu F. (2004), *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand Colin.
- Petit Robert. Dictionnaire de la langue française* (1985), nouvelle édition revue, corrigée et mise à jour pour 1986, Paris, Dictionnaires LE ROBERT.
- Pougeoise M. (1998), *Dictionnaire de grammaire et des difficultés grammaticales*, Paris, Armand Colin.
- Riegel M. *et al.* (2009), *Grammaire méthodique du français*, 7<sup>e</sup> édition revue et augmentée, Paris, PUF.
- Sans éditeur (1994), « La personne », *Faits de langues* 2(3).

- Tamba I. (1994), « Pronominaux personnels en français et en japonais », *Faits de langues* 3 : 221-224.
- Wilmet M. (2007), *Grammaire rénovée du français*, Bruxelles, De Boeck et Larcier.
- Wilmet M. (2010), *Grammaire critique du français*, 5<sup>e</sup> édition entièrement revue, Bruxelles, De Boeck-Duculot.



## **TROISIÈME PARTIE**

### **COMPLEXITÉ DES CONCEPTUALISATIONS ET DES CONCEPTS**



# *Le chien court devant versus Le cerf avance*

## **Der Einfluss der L1 Deutsch und der L1 Spanisch auf den Erwerb von Bewegungsereignissen im Französischen**

Stefanie GOLDSCHMITT

*Universität Würzburg*

Der Ausdruck von Bewegungen weist in den romanischen und den germanischen Sprachen klare Unterschiede und entsprechend auch eine unterschiedliche sprachliche Komplexität auf. So bevorzugen die jeweiligen Sprachfamilien verschiedene Lexikalisierungsmuster, um eine Bewegung auszudrücken. Die konzeptuellen Strukturen der jeweiligen L1 haben im Spracherwerb nachgewiesenerweise Auswirkungen auf die Versprachlichung des Verbalausdrucks in der L2. Daher möchte der vorliegende Beitrag untersuchen, inwiefern typologisch unterschiedliche L1 die Darstellung von Bewegungsereignissen im Französischen beeinflussen und inwieweit bereits bei den Muttersprachlern Variation im Ausdruck einer Bewegung besteht.

### **1. Einführung**

Im Fremdspracherwerb spielen grammatische Strukturen eine besondere Rolle, wenn die L1 und die L2 auffällige typologische Unterschiede haben. Dies ist im Falle der Bewegungsereignisse in den romanischen und germanischen Sprachen der Fall (vgl. Talmy 1985; 2003; Berman/Slobin 1994; Slobin 1996; 2004; 2006; Hickmann 2003). Französisch und Spanisch bevorzugen Verben, die eine Bewegungsrichtung enthalten, z.B. frz. *sortir, descendre, monter* bzw. span. *salir, bajar, montar*. Die germanischen Sprachen wiederum nutzen häufiger Verben der Bewegungsart, wie bspw. engl. *run, roll, creep*. oder dt. *rennen, eilen, schleichen*. Außerdem dienen in den germanischen Sprachen adverbiale Partikeln wie engl. *into, out* oder dt. *hinein, hinaus* dazu, die Richtung der Bewegung auszudrücken. Es wird deutlich, dass den beiden vorgestellten Mustern nicht die gleiche Komplexität zugrunde

liegt. Auch wenn der Begriff *Komplexität* nicht allgemeingültig definiert ist (Bulté & Housen 2012: 22), so bezieht sich diese grundsätzlich auf die Eigenschaft oder Qualität eines Phänomens oder einer Einheit – zum einen auf die Anzahl und Art der einzelnen Komponenten, aus der die Einheit besteht, und zum anderen auf die Anzahl und Art der Beziehungen zwischen den beteiligten Komponenten. Eine weitere Aufgliederung in unterschiedliche Typen der L2 Komplexität erweist sich in diesem Zusammenhang als sinnvoll (Bulté & Housen 2012). Im Folgenden wird *Komplexität* als eine abhängige Variable angesehen, mit der die Leistung und das Können in der L2 beschrieben werden können, wobei im Zentrum unserer Untersuchung ausschließlich die linguistische Komplexität bzw. die der sprachlichen Strukturen stehen wird.

Laut Arbeiten von De Lorenzo (2002) und Demagny & Paprocka (2004) kann die zugrunde liegende Konzeption der Struktur in der L1 Einfluss auf den Ausdruck eines Bewegungsereignisses in der L2 nehmen. Entsprechend wird davon ausgegangen, dass sich auch die Versprachlichung der Bewegung durch Französischlerner mit verschiedenen L1 im Vergleich zu der von Franzosen unterscheidet. Im Folgenden soll daher die Relevanz der jeweiligen L1 bei der Sprachproduktion anhand eines umfangreichen Korpus aus mündlichen Sprachaufnahmen für L1 Deutsch und L1 Spanisch Sprecher sowie einer Kontrollgruppe mit L1 Französisch analysiert werden. Im Zentrum steht zunächst die Frage, welchen Einfluss die verschiedenen L1 auf den Ausdruck von Bewegungen im Französischen haben. Dies impliziert die Frage, ob die verschiedenen L1 zu unterschiedlicher Komplexität in der L2 führen. In einem weiteren Schritt wird gezeigt, dass bereits im Französischen Variationen im Hinblick auf die Versprachlichung von Bewegungen existieren.

Nach der Einführung wird zunächst eine Definition von Bewegungsereignissen gegeben sowie erklärt, welche Lexikalisierungsmuster der Bewegungsverben man typologisch unterscheidet. Im darauffolgenden Kapitel stellen wir eine Skala mit den Positionen der verschiedenen Sprachen sowie die weitere Vorgehensweise der Studie vor. Anschließend werden die Fragen und Hypothesen, die wir vorab aufgestellt haben, erläutert; es folgt die Vorstellung der Ergebnisse der Untersuchungen, bevor im dritten Teil ein kurzes Fazit gezogen wird.

### ***1.1. Lexikalisierungsmuster von Bewegungsereignissen***

Die charakteristischen Komponenten eines Bewegungsereignisses hat Talmy (1985) formuliert; sie werden anhand der drei folgenden Beispiele aus unserem Korpus kurz erläutert:



- (1) Französisch: Le cerf sortait du bois en courant.
- (2) Spanisch: El ciervo salió del bosque corriendo.
- (3) Deutsch: Der Hirsch rannte aus dem Wald hinaus.

Natürlich ist die Bewegung selbst (*motion*) ein essentieller Bestandteil eines Bewegungsereignisses. Es beinhaltet weiterhin eine so genannte *figure*, d.h. ein Objekt, das sich bewegt – in den oben genannten Beispielen der Hirsch. Außerdem einen *ground*, d.h. einen Bezugspunkt zur Bewegung; dabei kann man unterscheiden, ob es sich um den Zielpunkt der Bewegung handelt (*goal*) oder die Quelle (*source*), d.h. aus dem Wald. Die Beziehung zwischen der *figure* und dem *ground* wiederum wird als *path* oder *Weg* bezeichnet. Eine weitere Komponente eines Bewegungsereignisses ist die Art und Weise der Fortbewegung, die so genannte *manner*, in unserem Beispiel das Rennen.

Anhand dieser Bestandteile lassen sich verschiedene Lexikalisierungsmuster ausmachen, je nachdem, welche Komponente im Verbstamm enthalten ist. Die romanischen Sprachen sind so genannte *path languages*, da sie viele Verben haben, bei denen der Weg im Verbstamm ausgedrückt wird; sie werden auch als *verb-framed-languages* bezeichnet. Dagegen verfügen die germanischen Sprachen über eine Vielzahl an Verben, die die Art und Weise der Bewegung beschreiben. Sie werden *manner languages* oder auch *satellite-framed-languages* genannt, weil die Bewegungsrichtung zumeist in Form eines Satellitenelements, im Beispiel (3) das Präfix *hinaus*, versprachlicht wird<sup>1</sup>. Hier stellt sich natürlich die Frage, ob man ein Muster grundsätzlich als komplexer, unter Bezugnahme auf die absolute Komplexität (Bulté & Housen 2012: 24) bzw. auf objektive Kriterien, ansehen kann. Da unsere Studie zur Versprachlichung in der L2 weitestgehend auf subjektiven Kriterien beruht, kann dies jedoch nur ansatzweise und nicht zufriedenstellend beantwortet werden.

Diese typologischen Muster sind natürlich keine festen Kategorien. Es existieren sowohl in den romanischen Sprachen Verben, die die Bewegungsart ausdrücken (bspw. span. *correr*, *saltar* oder frz. *danser*, *marcher*) als auch in den germanischen Sprachen Weg-Verben (bspw. dt. *steigen*, *verlassen* bzw. engl. *to fall*, *to leave*), die die Richtung der Bewegung angeben. Allerdings wurde mehrfach nachgewiesen, dass typologische Präferenzen zu einem der beiden Lexikalisierungsmuster vorliegen (Talmy 1985; Slobin 1996; 2004; 2006; Hickmann 2003; Cadierno 2008). Entsprechend stellen Ibarretxe-Antuñano/Hijazo-Gascón

---

<sup>1</sup> Es gibt noch weitere typologische Muster, z.B. die sogenannten *figure languages* und die *serial verb languages*, die im Rahmen unserer Untersuchung jedoch nicht von Bedeutung sind (vgl. Talmy 1985; Slobin 2004).

(2012) anhand verschiedener Arbeiten zu unterschiedlichen Sprachen ein Kontinuum der *path salience* außerhalb des Verbs fest. *Path salience* bedeutet, dass die Bedeutungskomponente *Weg* im Vorder- oder Hintergrund angelegt sein kann. Sofern der Weg im Verbstamm selbst ausgedrückt ist, befindet sich die Komponente eher im Hintergrund, wie dies in den romanischen Sprachen der Fall ist; daher ist die *path salience* hier niedriger. Wenn der Weg dagegen in verschiedenen Komplementen ausgedrückt wird, steht diese Information im Vordergrund, und die *path salience* ist höher. Dies geht einher mit der Beobachtung, dass im Deutschen mehrere Elemente des Wegs mit lediglich einem Verb kombiniert werden können (vgl. (4)). In den französischen (5) und spanischen (6) Beispielsätzen wird dagegen jeweils nur eine Bewegungsrichtung angegeben, da die Kombination mehrerer Richtungen mit nur einem Verb nicht üblich ist<sup>2</sup>:

(4) Deutsch: Der Mann rannte zurück hinunter in den Keller.

(5) Französisch: L'homme courait vers la cave.

L'homme rentrait dans la cave en courant.

L'homme descendait dans (à) la cave en courant.

(6) Spanisch: El hombre corrió al sótano.

El hombre volvió al sótano corriendo.

El hombre bajó al sótano corriendo.

Ibarretxe-Antuñano/Hijazo-Gascón (2012) haben auf der Basis der *path salience* eine Skala entworfen, die das Deutsche mit einem Faktor von 74% (*Plus-ground*) höher einstuft als das Französische mit 69% (*Plus-ground*) und das Spanische mit 63% (*Plus-ground*).

## 1.2. Grundlagen und Korpus der Studie

Uns interessiert im Folgenden, ob sich die Ergebnisse der oben genannten Skala auch im Spracherwerb widerspiegeln; das bedeutet konkret, ob und in welcher Form sich das Lexikalisierungsmuster der Muttersprache auf den Ausdruck im Französischen auswirkt. Dass die konzeptuelle Struktur der L1 die Konzeptualisierung des Verbaldrucks in der L2 beeinflusst, darauf weisen auch Caroll/von Stutterheim (2003) hin. Sie sprechen von „preferred patterns of information organisation“, da sie vermuten, dass die Unterschiede in der Variation bei den L2 Lernern gegenüber den L1 Sprechern einer Sprache genau in diesen bevorzugten

---

<sup>2</sup> An dieser Stelle zeigen sich hinsichtlich der objektiven Faktoren der Komplexität (vgl. Bulté & Housen 2012 : 24) also durchaus Unterschiede, da in den germanischen Sprachen die Anzahl der Kombinationen, d.h. der einzelnen Komponenten, aus denen sich dieses sprachliche Merkmal bzw. das Bewegungsereignis zusammensetzt, höher ist.

Mustern der jeweiligen L1 begründet sind (vgl. Lambert/von Stutterheim 2011; Schmiedtová/von Stutterheim/Carroll 2011). Auch (Slobin 1996), der sich intensiv mit den Bewegungsereignissen im Englischen und Spanischen beschäftigt hat, vertritt die Auffassung, dass es Einfluss des Lexikalisierungsmusters der L1 gibt. Er spricht von einer *Thinking-for-speaking*-Hypothese, die besagt, dass wir mit der Muttersprache bestimmte Dimensionen an Erfahrungen lernen, die obligatorisch in den grammatischen Kategorien der Sprache ausgedrückt werden<sup>3</sup>. Diese menschlichen Erfahrungen und Orientierungen beeinflussen somit die Art und Weise, wie wir denken und sprechen. Laut Cadierno (2008: 265) kann dieses mit der L1 erlernte System vor allem zu Beginn des Spracherwerbs, im mittleren Stadium, teilweise aber auch bei fortgeschrittenen Lernern im Zweitspracherwerb dominant sein.

Basis unserer Studie bildet ein Korpus, das aus 90 mündlichen Aufnahmen der so genannten *frog story*, einem Bilderbuch von Mayer (1969), besteht. Es wurde schon mehrfach für Untersuchungen zu den Bewegungsverben, aber auch zu Arbeiten zum Spracherwerb genutzt. Die 90 Aufnahmen beruhen auf ebenso vielen Informanten, jeweils 30 mit L1 Spanisch und L1 Deutsch sowie eine Kontrollgruppe mit L1 Französisch. Alle Schüler sind zwischen 10 und 12 Jahre alt und besuchen mehrheitlich das letzte Jahr der *école primaire* der europäischen Schule in Brüssel<sup>4</sup>. Sie bekamen die Möglichkeit, das Kinderbuch zunächst kurz durchzublättern und es dann anhand der Bilder nachzuerzählen, sodass eine spontane und authentische Erzählsituation entstand. Da auf den Bildern eine Menge Aktivitäten gezeichnet sind, enthalten die meisten Erzählungen relativ viele Bewegungsereignisse.

## 2. Studie

Die Auswirkungen der Struktur der L1 auf den Ausdruck von Bewegungsereignissen wurde vor allem für den Spracherwerb der L2 Spanisch und Englisch untersucht (bspw. Cadierno 2004; 2008; Cadierno/Ruiz 2006; Cifuentes/Férez 2009). Unsere Interesse liegt hingegen auf der L2 Französisch, wobei als L1 sowohl eine weitere romanische (Spanisch) als auch eine germanische (Deutsch) Sprache fungieren. Inwiefern sich die Strukturen der L1 auswirken, lässt sich natürlich nicht global beantworten, sodass wir die Fragestellung in mehrere Unterpunkte, deren Relevanz leichter zu ermitteln ist, unterteilt haben.

---

<sup>3</sup> Die komplexen Strukturen werden sozusagen mit dem Spracherwerb grundgelegt (vgl. auch Bulté & Housen 2012: 23).

<sup>4</sup> Es handelt sich in der Mehrzahl um Diplomatenkinder aus verschiedenen Ländern; daher ist der flämische Einfluss auf das in der Schule erlernte Französisch vernachlässigbar.

## 2.1. Fragen und Hypothesen

Der Einfluss der L1 äußert sich in der Anzahl der verschiedenen Verbtypen (*path* und *manner verbs*), die von den einzelnen Sprechergruppen verwendet werden. In Einzelfällen erweist sich die Zuordnung, ob es sich um ein Verb der Bewegungsart oder der Bewegungsrichtung handelt, als problematisch; für unser Korpus bilden diese jedoch die Ausnahme<sup>5</sup>. Zunächst interessiert uns, ob die *frog stories* der Sprecher mit L1 Deutsch und L1 Spanisch unterschiedlich viele Verben der beiden Kategorien enthalten (Frage 1). Selbstverständlich können die jeweiligen Verben nicht unabhängig von der Szene im Buch, in der sie gebraucht werden, betrachtet werden. Daher muss ihre Koppelung an bestimmte Situationen sowie die Häufigkeit einzelner Verben untersucht werden (Frage 2). Eingangs wurde bereits auf die unterschiedliche Komplexität hinsichtlich des Gebrauchs von *Ground*-Elementen in den romanischen und germanischen Sprachen hingewiesen. Aus diesem Grund soll auch berücksichtigt werden, ob es in dieser Hinsicht Differenzen zwischen den drei Sprechergruppen gibt (Frage 3).

Ausgehend von diesen drei Fragen und von dem, was wir über den Einfluss der Lexikalisierungsmuster im Verbalbereich wissen, lassen sich mehrere Hypothesen aufstellen, die wir im Folgenden bestätigen oder nicht bestätigen können. In Bezug auf das vorgestellte Kontinuum der *path salience* sollte sich auch in der L2 Französisch die Abfolge ergeben, wie sie Ibarretxe-Antuñano/Hijazo-Gascón (2012) festgestellt haben: bei den L1 Spanisch Sprechern eine niedrigere *path salience* als bei den L1 Französisch Sprechern und bei diesen wiederum eine niedrigere als bei den L1 Deutsch Sprechern (Hypothese 1). Das würde bedeuten, die letztgenannte Gruppe verwendet häufiger *manner verbs* als *path verbs* im Vergleich zu den L1 Französisch und den L1 Spanisch Sprechern (Hypothese 2). Die dritte Hypothese besagt, dass die L1 Deutsch Sprecher *manner verbs* häufiger in Kombination mit *Ground*-Elementen verwenden als die anderen beiden Gruppen (Hypothese 3); d.h. sie übertragen die (komplexen) Strukturen der Muttersprache auf die L2.

---

<sup>5</sup> Die Einteilung erfolgt auf der Basis von Cifuentes-Férez (2009), die spanische und englische Verben untersucht hat; für das Französische und Deutsche wurden ihre Kriterien übernommen. Da nicht alle Verben des Korpus in ihrer Auflistung enthalten sind, wird hier eine eigenständige Zuordnung vorgenommen, allerdings ist dies nur marginal nötig. In der Literatur stößt man zudem z.T. auf unterschiedliche Einteilungen, bspw. ordnen manche Forscher das Verb span. *caer* „fallen“ bzw. frz. *tomber* „fallen“ als Verb der Bewegungsart ein (Berthele 2006), andere als Verb der Bewegungsrichtung (Cifuentes 2009). Insgesamt betrachtet, bilden diese widersprüchlichen Zuordnungen jedoch die Ausnahme, sodass sich weder die nicht vorhandenen noch die unterschiedlich zugeordneten Bewegungsverben in der Statistik signifikant auswirken sollten.

## 2.2. Ergebnisse

Die französische Kontrollgruppe bestätigt die Annahme, dass diese Informanten häufiger *path verbs* als *manner verbs* gebrauchen. Noch deutlicher präsentiert sich dieses Verhältnis bei den Sprechern mit L1 Spanisch, was auf einen gewissen Einfluss der Muttersprache hindeutet. So verwenden die letztgenannten Informanten häufig *path verbs* wie *partir* (7) und auch die Franzosen nutzen für die gleiche Szene oft Verben wie *tomber* und *descendre* (8). Das Korpus der L1 Deutsch Sprecher wiederum zeichnet sich durch eine etwas häufigere Verwendung von *manner verbs* wie bspw. *sauter* (9) aus.

(7) Il [le chien] *part* par la fenêtre (09BRU3\_1ESFR01).

(8) son chien tombe du balcon, donc il *descend* à son tour (09BRU2\_1FRFR08)

(9) et le chien a mis le verre sur sa tête et il *saute* dehors (08BRU3\_1DEFR03)<sup>6</sup>

Es wird deutlich, dass die Anzahl der *manner verbs* bei L1 Spanisch Sprechern um 10% niedriger ist als bei den Franzosen, bei den L1 Deutsch Sprechern dagegen um 4% höher:

Abbildung 1: Summe der *path* und *manner verbs*<sup>7</sup>

L1 → L2	<i>path verbs</i>		<i>manner verbs</i>		Summe
	Anzahl	%	Anzahl	%	Anzahl
Span.-Frz.	157	67%	77	33%	234
Frz.-Frz.	170	57%	126	43%	296
Dt.-Frz.	100	53%	87	47%	187

Die Verteilung entspricht tendenziell den Positionen der *path salience*, wie sie Ibarrexe-Antuñano/Hijazo-Gascón (2012) voraussagen. Allerdings geben erst die statistischen Auswertungen<sup>8</sup> Auskunft, inwiefern die Unterschiede zwischen den einzelnen Gruppen signifikant sind. Daher interessiert uns nach der Messung der Gesamtzahl der beiden Verbtypen in sämtlichen Situationen des Buches, ob der übermäßige bzw. seltene Gebrauch von *manner verbs* der betroffenen Szene des Buchs geschuldet ist. Zu diesem Zweck wurde es in fünf Situationen unterteilt, die jeweils

<sup>6</sup> Die den Beispielen folgenden Kürzel referieren auf die einzelnen Schüler, ihre Klasse und ihre jeweilige L1 (FR français; DE deutsch; ES español).

<sup>7</sup> Berücksichtigt wurden nur „echte“ *path* oder *manner verbs*. Das Verb *aller* bspw. ist von der Zählung ausgenommen, da es als sogenanntes *passe-partout*-Verb oder auch *light verb* eher als *path verb* gilt, aber durch sein häufiges Auftreten – gerade im Spracherwerb – die Ergebnisse zugunsten der *path verbs* verfälschen würde.

<sup>8</sup> Die Ergebnisse wurden mit Hilfe des Kruskal-Wallis-Test im Statistik-Programm SPSS auf ihre asymptotische Signifikanz überprüft; signifikant sind nur Werte, bei denen  $\alpha < 0,05$  ist.

mindestens ein charakteristisches Bewegungsereignis enthalten und mehrheitlich von den Informanten versprachlicht wurden.

Die erste Szene, in der der Frosch aus dem Glas flieht, stellt die Hypothese der *path salience* auf den Kopf: Die L1 Deutsch Sprecher gebrauchen die meisten *path verbs*, gefolgt von den Franzosen und den L1 Spanisch Sprechern; bei letztgenannten überwiegen sogar die *manner verbs* gegenüber den *path verbs*. Es fällt zudem auf, dass die Variation der von den Sprechern gewählten Verben nicht sehr groß ist: In der Regel wird die Szene mit den Verben *sortir, partir, s'échapper* oder *s'enfuir* versprachlicht; nur jeweils vereinzelt tauchen Verben wie *lever, monter, disparaître* oder *marcher* auf. Auch die ermittelten Signifikanzen – für die *path verbs*  $\alpha=0,907$  und für die *manner verbs*  $\alpha=0,007$  – sind in dieser Szene vernachlässigbar, da sich lediglich die Unterschiede der Verben der Bewegungsart als signifikant erweisen:

**Abbildung 2: path und manner verbs in Situation I**

L1 → L2	Situation I				Summe
	path		manner		
<b>Span.-Frz.</b>	<i>sortir, partir, lever</i>		<i>s'échapper, s'enfuir, disparaître</i>		
Anzahl u. %	14	44%	18	56%	32
<b>Frz.-Frz.</b>	<i>sortir, partir</i>		<i>s'échapper, s'enfuir</i>		
Anzahl u. %	17	59%	12	41%	29
<b>Dt.-Frz.</b>	<i>sortir, partir</i>		<i>s'échapper, s'enfuir</i>		
Anzahl u. %	15	79%	4	21%	19

In der zweiten untersuchten Szene stürzt der Hund aus dem Fenster; hier passen die Ergebnisse der drei Gruppen zur Hypothese des Kontinuums der *path salience*: Die L1 Spanisch Sprecher verwenden die meisten *path verbs*, die Franzosen und die L1 Deutsch Sprecher dagegen gebrauchen sie geringfügig weniger. Als signifikant stellen sich in dieser Situation nur die *path verbs* ( $\alpha=0,024$ ) heraus und nicht die *manner verbs* ( $\alpha=0,527$ ). Die drei Gruppen verwenden jeweils nur fünf bzw. vier Verben der Art und Weise, was die Dominanz der Weg-Verben hier klar unterstreicht:

**Abbildung 3: path und manner verbs in Situation II**

L1 → L2	Situation II				Summe
	path		manner		
<b>Span.-Frz.</b>	<i>tomber, partir, sortir, descendre, venir</i>		<i>sauter, suivre</i>		
Anzahl u. %	31	86%	5	14%	36
<b>Frz.-Frz.</b>	<i>tomber, partir</i>		<i>sauter, glisser</i>		
Anzahl u. %	22	85%	4	15%	26
<b>Dt.-Frz.</b>	<i>tomber, *chutse, passer</i>		<i>sauter</i>		
Anzahl u. %	21	84%	4	16%	25

Die Situationen III und IV beziehen sich auf die Bewegungsereignisse im Wald und wurden in die der beiden Protagonisten (der Junge und sein Hund) sowie der Nebendarsteller (Maulwurf, Bienen und Eule) unterteilt. In Szene III erkennt man eine prozentuale Abnahme der *path verbs* bzw. einen Anstieg der *manner verbs* der Gruppe mit L1 Spanisch im Vergleich zu den Franzosen bzw. den Schülern mit L1 Deutsch. In dieser Situation wird die Hypothese der *path salience* erneut bestätigt; signifikante Unterschiede ergeben sich jedoch nur für die *path* und nicht für die *manner verbs*:

Abbildung 4: *path* und *manner verbs* in Situation III

L1 → L2	Situation III				
	<i>path</i>		<i>manner</i>		Summe
<b>Span.-Frz.</b>	<i>tomber, sortir, partir, arriver, monter</i>		<i>courir, emmener, fuir, s'échapper</i>		
Anzahl u. %	28	82%	6	18%	34
<b>Frz.-Frz.</b>	<i>tomber, partir, monter, revenir</i>		<i>courir, grimper, pousser, attraper, s'enfuir, toucher, poursuivre, s'enforcer</i>		
Anzahl u. %	28	67%	14	33%	42
<b>Dt.-Frz.</b>	<i>tomber, partir, entrer</i>		<i>courir, grimper, pousser, sauter, attraper, s'enfuir</i>		
Anzahl u. %	14	54%	12	46%	26

In ähnlicher Weise entsprechen auch in der vierten Situation die Werte den Voraussagen zur *path salience*: Der Anteil der *path verbs* ist bei den Sprechern mit L1 Spanisch deutlich höher als bei den Franzosen und bei den L1 Deutsch Sprechern wiederum auffällig niedriger. Entsprechendes gilt in umgekehrter Abfolge für die *manner verbs*. Sowohl für die Weg-Verben ( $\alpha=0,006$ ) als auch für die Verben der Art und Weise ( $\alpha=0,001$ ) lassen sich erstmals signifikante Unterschiede nachweisen. In dieser Situation liegt bei der Informantengruppe mit Deutsch als L1 der Anteil der *manner verbs* über dem der *path verbs*, was für einen gewissen Einfluss der L1 spricht. Im Vergleich zu den vorangegangenen Szenen werden in dieser Situation auch verhältnismäßig viele verschiedene *manner verbs* gebraucht:

Abbildung 5: *path* und *manner verbs* in Situation IV

L1 → L2	Situation IV				Summe
	<i>path</i>		<i>manner</i>		
<b>Span.-Frz.</b>	<i>tomber, sortir, partir, venir, monter</i>		<i>poursuivre, suivre, courir, sauter, balancer, pousser, s'échapper, jeter, attaquer</i>		
Anzahl u. %	38	58%	27	42%	65
<b>Frz.-Frz.</b>	<i>tomber, sortir, arriver, retourner, s'envoler</i>		<i>attaquer, voler, poursuivre, griffer, suivre, piquer, courir, renverser, bouger, lâcher, s'arrêter, passer, s'échapper</i>		
Anzahl u. %	47	50%	47	50%	94
<b>Dt.-Frz.</b>	<i>tomber, sortir, venir, s'envoler</i>		<i>attaquer, voler, attraper, poursuivre, chasser, jeter, suivre, piquer, gratter, être + x</i>		
Anzahl u. %	19	37%	32	63%	51

In der letzten untersuchten Szene rennt der Hirsch mit dem Jungen und dem Hund bis zu einem Abgrund, in den er die beiden hineinfallen lässt. Auch in dieser Situation zeigt sich eine prozentuale Abnahme der *path verbs* und ein deutlicher Anstieg der *manner verbs* im Vergleich der L1 Spanisch Sprecher mit den L1 Französisch und den L1 Deutsch Sprechern. Erneut liegt bei der letztgenannten Gruppe der Anteil der *manner verbs* über dem der *path verbs* und die Werte sind für beide Verbtypen signifikant (*path verbs*  $\alpha=0,000$ ; *manner verbs*  $\alpha=0,000$ ):

Abbildung 6: *path* und *manner verbs* in Situation V

L1 → L2	Situation V				Summe
	<i>path</i>		<i>manner</i>		
<b>Span.-Frz.</b>	<i>(faire) tomber, monter</i>		<i>se mettre, s'agripper, jeter, emmener, accrocher, courir, s'échapper, emporter, pourchasser, *caminer, se promener, attraper, tirer</i>		
Anzahl u. %	46	69%	21	31%	67
<b>Frz.-Frz.</b>	<i>(faire/laisser) tomber, monter, partir, sortir, venir, avancer, s'envoler</i>		<i>courir, jeter, grimper, s'arrêter, lancer, marcher, renverse, emporter, emmener, pousser, suivre, traverser, poursuivre, glisser, galoper, lâcher, freiner, escalader</i>		
Anzahl u. %	56	53%	49	47%	105
<b>Dt.-Frz.</b>	<i>(laisser) tomber, monter, partir</i>		<i>courir, jeter, grimper, s'arrêter, lancer, marcher, renverser</i>		
Anzahl u. %	31	48%	34	52%	65

Es fällt auf, dass in den Situationen IV und V insgesamt mehr Bewegungsverben gebraucht werden im Vergleich zu den Szenen I-III.



Der Einfluss der L1 wird in diesen letzten beiden Situationen durch die jeweilige Verwendung von *manner* bzw. *path verbs* in der L2 offensichtlich und zudem durch die Signifikanzen bestätigt.

Aufgrund der Vermutung, dass sich auch der Verbtyp auf den Gebrauch von *manner verbs* bei den L2 Sprechern auswirkt, betrachten wir im Folgenden zwei Paare von ausgewählten *manner* und *path verbs*. Diese werden systematisch verwendet, um das gleiche Bewegungsereignis zu beschreiben. Im Fall von *monter* als *path verb* gegenüber *grimper* als *manner verb* zeigt sich eine klare Tendenz: Die Schüler mit L1 Deutsch gebrauchen deutlich häufiger das Verb *grimper* im Vergleich zu *monter*, was erneut für die Hypothese der *path salience* bei den Sprechergruppen mit L1 Spanisch und Französisch spricht.

**Abbildung 7: Die Verben *monter* vs. *grimper*<sup>9</sup>**

L1 → L2	<i>monter (path verb)</i>		<i>grimper (manner verb)</i>		Summe
	Anzahl	%	Anzahl	%	Anzahl
Span.-Frz.	10	100%	0	0%	10
Frz.-Frz.	19	79%	5	21%	24
Dt.-Frz.	6	30%	14	70%	20

Bei den Verben *tomber* und *sauter* sind die Ergebnisse weniger klar: Alle drei Gruppen verwenden *tomber* als häufigstes Lexem der Bewegungsverben; die L1 Deutsch Lerner benutzen das *manner verb* *sauter* jedoch doppelt so oft wie die Franzosen oder L1 Spanisch Sprecher.

**Abbildung 8: Die Verben *tomber* vs. *sauter***

L1 → L2	<i>tomber (path verb)</i>		<i>sauter (manner verb)</i>		Summe
	Anzahl	%	Anzahl	%	Anzahl
Span.-Frz.	79	95%	4	5%	83
Frz.-Frz.	87	96%	4	4%	91
Dt.-Frz.	88	91%	9	9%	97

Die Häufigkeit des Verbs *tomber* lässt sich auch damit erklären, dass es zwar als *path verb* eingeordnet wird (die Bewegung vollzieht sich von oben nach unten) gleichzeitig jedoch einen Aspekt der Art und Weise (durch sein eigenes Gewicht nach unten gezogen werden) beinhaltet. Es befindet sich sozusagen im Grenzbereich zwischen *path* und *manner*. Wenn *tomber* ohne *Ground-Element* erscheint wie in (10) wird es leichter als *path verb* interpretiert, mit *Ground-Element* wie in (11) eher als *manner-Verb*<sup>10</sup>.

<sup>9</sup> Im Folgenden wurde darauf verzichtet, den Kruskal-Wallis-Test anzuwenden, da die Signifikanzen hier aufgrund der geringen Fallzahlen wenig Aussagekraft haben.

<sup>10</sup> Auch hier erscheint es sinnvoll, von objektiv unterschiedlich komplexen Strukturen auszugehen.

(10) et puis son chien *est tombé* (09BRU3\_4FRFR06)

(11) et le chien, il s'est tellement penché qu'il *tombe par terre* (09BRU3\_5FRFR01)

In Bezug auf Frage (3) besteht also durchaus Einfluss der L1, wie man im Fall von *monter* und *grimper* erkennt, die jeweils klar als *path* bzw. *manner verb* eingestuft werden können. Sofern es sich jedoch um Verben wie *tomber* handelt, die sich nicht so klar am Pol von *path* oder *manner* befinden, ist der Einfluss nicht mehr in der gleichen Form nachweisbar.

Ob die Französischlerner mit L1 Deutsch *manner verbs* bevorzugt in Kombination mit *Ground*-Elementen gebrauchen, d.h. in einer objektiv komplexeren Struktur beschäftigt uns im nächsten Schritt. Typischerweise findet man die Verwendung von *Ground*-Elementen häufig in den germanischen Sprachen und deutlich seltener in den romanischen. Allerdings zeigt der Beleg (12) eines Franzosen, dass bei den *manner verbs* *courir* und *voler* *Ground*-Elemente nicht grundsätzlich ausgeschlossen sind.

(12) elles lui *courent après*, enfin elles *volent après lui* (09BRU2\_1FRFR02).

Für die Analyse haben wir die drei am meisten gebrauchten *manner verbs*, nämlich *courir*, *voler* und *sauter*, isoliert:

**Abbildung 10: Verwendung mit und ohne *Ground*-Element**

	ohne Ground	%	mit Ground	%	Summe
L1 → L2	<i>path</i>	<i>manner</i>	Summe	L1 → L2	<i>path</i>
<b>Span.-Frz.</b>					
<i>courir</i>	11	69%	5	31%	16
<i>voler</i>	0	0%	0	0%	0
<i>sauter</i>	4	67%	2	33%	6
<b>Summe</b>	<b>25</b>	<b>78%</b>	<b>7</b>	<b>22%</b>	<b>32</b>
<b>Frz.-Frz.</b>					
<i>courir</i>	10	56%	8	44%	18
<i>voler</i>	0	0%	1	100%	1
<i>sauter</i>	1	25%	3	75%	4
<b>Summe</b>	<b>11</b>	<b>48%</b>	<b>12</b>	<b>52%</b>	<b>23</b>
<b>Dt.-Frz.</b>					
<i>courir</i>	12	71%	5	29%	17
<i>voler</i>	1	20%	4	80%	5
<i>sauter</i>	1	11%	8	89%	9
<b>Summe</b>	<b>14</b>	<b>45%</b>	<b>17</b>	<b>55%</b>	<b>31</b>

Es lässt sich festhalten, dass die Französischlerner mit L1 Deutsch die Kombination *manner verb* mit *Ground*-Element etwas häufiger verwenden als die Franzosen und die L1 Spanisch Sprecher. Hier würde sich möglicherweise auch eine genauere Betrachtung der Präpositionen,

mit denen die einzelnen Verben verknüpft sind, lohnen, was im Rahmen dieser Arbeit nur ansatzweise geleistet werden kann. So fällt auf, dass die Franzosen die Szene, als der Hund aus dem Fenster stürzt, mehrheitlich mit *sauter par la fenêtre* versprachlichen, die Sprecher mit L1 Deutsch bevorzugen dagegen *sauter de la fenêtre* oder *sauter dehors*, was dem System des Deutschen (*rausspringen, vom Fenster springen*) näher kommt:

(13) donc le chien *a sauté par* la fenêtre (09BRU2\_1FRFR05a)

(14) il *saute dehors* (08BRU3\_1DEFR03a)

(15) alors il *saute de* la fenêtre (08BRU2\_5DEFR03)

Die bisherigen Ergebnisse ermöglichen es, die eingangs gestellten Fragen zu beantworten. Abhängig davon, über welchen lexikalischen Reichtum der Lerner verfügt, wird die Anzahl der verwendeten *manner verbs* durch die L1 in gewissem Maße beeinflusst. Dies bedeutet, dass die strukturelle Komplexität der L1 in Ansätzen in der L2 widergespiegelt wird. Gerade in Situationen mit vielen und verschiedenen Bewegungen ist die L1 dominant, da sich gezeigt hat, dass diese Szenen zu einer häufigeren Verwendung von *manner verbs* bei den Französischlernern mit L1 Deutsch führen. Die konzeptuelle Struktur der L1 wird insbesondere bei Verben deutlich, die einen klaren Kontrast zwischen *path* und *manner* aufweisen (bspw. *monter* vs. *grimper*); weniger deutlich ist sie, wenn dieser Kontrast nicht gegeben ist (bspw. *tomber* vs. *sauter*). Bei der Verwendung von *manner verbs* mit *Ground*-Elementen ist nur ein marginaler Einfluss der L1 erkennbar, allerdings müssten hier die jeweiligen Verben, die Präpositionen sowie die *Ground*-Elemente noch genauer betrachtet werden.

### **3. Fazit**

Es konnte nachgewiesen werden, dass sich die L1 auf die Versprachlichung eines Bewegungsereignisses in der L2 Französisch in Form linguistischer Komplexität insbesondere dann auswirkt, wenn mehrere unterschiedliche Bewegungen in einer Situation vorkommen. Der Einfluss zeigt sich vor allem bei Verben, die sich klar als Weg-Verben oder Bewegungsart-Verben zuordnen lassen. Im Falle der Verwendung mit *Ground*-Elementen stellt sich die Rolle der L1 dagegen als weniger bedeutsam heraus. Auch die grammatischen Strukturen der Bewegungsereignisse der L1 Französisch Sprecher sind unterschiedlich komplex und weisen eine gewisse Variation auf. Sie folgen aber in der Mehrzahl der Fälle dem erwarteten Muster einer *path language*.

## Bibliographie

- Berthele R. (2006), *Ort und Weg. Die sprachliche Raumreferenz in Varietäten des Deutschen, Rätoromanischen und Französischen*, Berlin, de Gruyter.
- Berman R., Slobin D. (eds.) (1994), *Relating events in narrative: A crosslinguistic developmental study*, Hillsdale, NJ, Erlbaum.
- Bulté B., Housen A. (2012), „Defining and operationalising L2 complexity“, in A. Housen, F. Kuiken, I. Vedder (eds.), *Dimensions of L2 Performance and Proficiency Complexity, Accuracy and Fluency in SLA*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins: 21-46.
- Cadierno T. (2004), „Expressing motion events in a second language: a cognitive typological research“, in M. Achard, S. Niemeier, *Cognitive linguistics, second language acquisition and foreign language pedagogy*, Berlin, de Gruyter: 13-49.
- Cadierno T., Ruiz L. (2006), „Motion events in second language acquisition“, *Annual Review of Cognitive Linguistics* 4: 183-216.
- Cadierno T. (2008), „Learning to talk about motion in a foreign language“, in P. Robinson, N. Ellis (eds.), *Handbook of cognitive linguistics and second language acquisition*, London, Routledge: 239-274.
- Carroll M., von Stutterheim C. (2003), „Typology and information organisation, perspective taking and language-specific effects in the construal of events“, in A. Giacalone Ramat (eds.), *Typology and second language acquisition*, Berlin, de Gruyter: 365-402.
- Carroll M. et al. (2012), „Tracing trajectories. Motion event construal by advanced L2 French-English and L2 French-German Speakers“, *Revue Language, Interaction and Acquisition* 3-2: 202-230.
- Cifuentes Férez P. (2009), *A crosslinguistic study on the semantics of motion verbs in English and Spanish*, München, LINCOM Europa.
- Hickmann M. (2003), *Children's discourse: person, space and time across languages*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Ibarretxe-Antuñaño I., Hijazo-Gascón A. (2012), „Variation in motion events: Theory and applications“, in L. Filipović, K. Jaszczolt (eds.) (2012), *Space and time in languages and cultures. Linguistic diversity*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins: 349-371.
- Lambert M., von Stutterheim C. (2011), „La recherche en L2 et les principes sous-tendant les organisations textuelles“, in G. Komur-Thillooy, P. Trévisiol-Okamura (dir.) (2011), *Parcours, acquisition et didactique des langues. Les termes d'un dialogue*, Paris, Orizons: 261-276.
- Mayer M. (1969), *Frog, Where Are You?* New York, Dial Books.
- Schmiedtová B., von Stutterheim C., Carroll M. (2011), „Implications of language-specific patterns in event construal of advanced L2 speakers“, in

- A. Pavlenko (eds.), *Thinking and speaking in two languages*, Clevedon, Multilingual Matters: 66-106.
- Slobin D. I. (1996), „Two ways to travel: Verbs of motion in English and Spanish“, Thompson, Sandra A./Shibatani, Masayoshi (eds.), *Grammatical constructions: Their form and meaning*, Oxford, University Press: 195-217.
- Slobin D. I. (2004), „The many ways to search for a frog: Linguistic typology and the expression of motion events“, in S. Strömquist, L. Verhoveen (eds.), *Typological and contextual perspectives*, Mahwah, Lawrence Erlbaum: 219-257.
- Slobin D. I. (2006), „What makes manner of motion salient? Explorations in linguistic typology, discourse, and cognition“, in M. Hickmann (eds.), *Space in languages, Linguistic systems and cognitive categories*, Amsterdam, Benjamins: 59-81.
- Talmy L. (1985), „Lexicalization patterns: Semantic structure in lexical forms“, in T. Shopen (eds.), *Language typology and syntactic description*, Cambridge, Cambridge University Press: 75-149.
- Talmy L. (2003), *Concept structuring systems*, Cambridge, MIT Press.



# Sur la notion de généralisation

Olga INKOVA\*, Émilio MANZOTTI\*\*

\**Université de Genève*

\*\**Università della Svizzera Italiana*

Everything is against the likelihood that it [= a work of genius] will come from the writer's mind whole and entire. *Generally* material circumstances are against it. Dogs will bark ; people will interrupt ; money must be made ; health will break down [V. Woolf, *A Room of One's Own*]

**Résumé** : Les notions exprimées par les mots *général*, *généraliser*, *généralisation* couvrent un champ conceptuel fondamental pour la pensée rationnelle. Se fondant sur les données de l'italien et du russe, les auteurs se penchent sur cette problématique du point de vue de la linguistique textuelle. Ils font d'abord la distinction entre généralisation en tant que propriété intrinsèque de certaines propositions, attitude propositionnelle et mouvement textuel, et à l'intérieur de ce dernier entre généralisation sommative, inductive et 'de principe'. Sont ensuite analysées les fonctions textuelles de la généralisation et sa relation aux mouvements textuels voisins.

## 1. Préliminaires : s'occuper de la généralisation ?

Les notions exprimées par des termes tels que *général*, *généraliser*, *généralisation*, *en général*, *généralement*, etc. couvrent un champ conceptuel fondamental. C'est le domaine où interagissent concret et abstrait, cas particulier et exemple, d'une part, et principes ou lois qui s'appliquent à un grand nombre de cas particuliers, de l'autre. Néanmoins, la généralisation, comme d'ailleurs symétriquement la particularisation, n'est presque jamais traitée comme une catégorie sémantique en soi. Il se pose donc au niveau théorique le problème de définition de cette opération conceptuelle dans ses différentes manifestations et acceptations. Au niveau empirique, il est intéressant d'analyser comment

les différentes langues conceptualisent cette opération : du point de vue intralinguistique, il est question de savoir de quels moyens dispose telle ou telle langue pour exprimer la notion de généralisation ; du point de vue contrastif, il est important de décrire les différences dans les ‘effectifs’ et le fonctionnement de ces micro-systèmes des moyens de généraliser. L’aspect empirique du problème n’est du reste pas à négliger, car les (rares) commentaires intéressants à ce sujet se trouvent le plus souvent dans les dictionnaires, et il s’agit – bien sûr – d’entrées lexicales relatives à des lexèmes particuliers : les marqueurs de généralisation.

On constate toutefois que même à ce premier niveau, celui de sémantique lexicale et, concrètement, celui de lexicographie, les principaux dictionnaires de l’italien, du russe, domaines de compétence des auteurs de cette étude, mais aussi d’autres langues européennes, de même que les dictionnaires bilingues, présentent – pour les lexèmes de la famille de *generalmente* – un tableau assez confus, en proposant des définitions circulaires ou insuffisantes ou même déroutantes, qui semblent postuler une synonymie généralisée. Ainsi, pour l’italien, où les marqueurs de généralisation appartiennent à la famille étymologique de *gen-* (qui remonte évidemment au lat. *gēnus*, *-ēris*, d’où viennent l’adjectif *gēnērālis*, les adverbes *gēnērālīter* et *gēnērātīm*, etc.), mais qui possède, à la différence des autres langues romanes<sup>1</sup>, un doublet *in genere* et *in generale*, la question est vite résolue par le lapidaire *Novissimo dizionario* de F. Palazzi (nous sommes en 1939) : *in genere* veut dire *generalmente*, de même que *in generale*, et *generalmente* veut aussi dire *in generale*, ou éventuellement (mais il s’agirait d’un « emploi erroné »)<sup>2</sup> ‘d’habitude’, ‘habituellement’, ‘pour la plupart’, comme dans *È generalmente tranquillo* ‘Il est généralement tranquille’. Un dictionnaire très à jour, comme le *Sabatini Coletti* (2013), qui en principe donne des informations très fiables et détaillées sur les ‘mots-outils’, est pour sa part moins catégorique. L’entrée *in generale*, qui récupère pour l’essentiel l’entrée homonyme du *VLI*, distingue trois acceptions de ce marqueur :

- i) de façon générique, sans spécifier : *Fare un discorso in generale* ‘Faire un discours en général’ ;
- ii) (comme adverbe de phrase) le plus souvent, pour la plupart, d’habitude : *È una cosa che, in generale, non dà fastidio* ‘C’est une chose qui, en général, ne dérange pas’ ;
- iii) qui se rapporte à la majorité des cas, dans les exemples du type *La gente in generale si comporta bene* ‘Les gens en général se comportent bien’,

<sup>1</sup> *V.* pour le français l’analyse très fine de Molinier 2005.

<sup>2</sup> Les traductions des entrées de dictionnaires italiens et russes, ainsi que celles des citations sont de nous.



dans lesquels l'adverbe, à en juger par l'exemple, modifie à droite un SN, ou plutôt, un N de classe.

Trois sont donc les fonctions syntaxiques de la locution *in generale*, dont chacune serait univoquement (?) associée à une sémantique spécifique :

- 1) modifieur de V ou SV, comme en *i* ;
- 2) modifieur de P, comme en *ii* ;
- 3) modifieur de N ou SN, comme en *iii*).

Notons que *in generale* en tant qu'adverbe de phrase possède une sémantique de quantificateur universel faible sur le sujet syntaxique.

L'adverbe *generalmente* aurait également, selon le *Sabatini Coletti*, trois acceptions, qui ne recourent toutefois pas celles de *in generale* :

- i*) *in genere*, habituellement, dans la plupart des cas : *Generalmente alla sera vado a dormire verso le undici* 'Généralement, le soir je vais au lit vers onze heures' (c'est-à-dire la deuxième valeur de *in generale*) ;
- ii*) pour la plupart, dans la majorité des cas : *Generalmente si ritiene che la pratica valga più della grammatica* 'On affirme en général que la pratique vaut plus que la grammaire' ;
- iii*) « avec valeur phrastique » (?), d'un point de vue d'ensemble : *generalmente parlando* 'généralement parlant'.

Enfin, *in genere*, toujours selon les auteurs de notre dictionnaire, voudrait dire '*generalmente*', 'pour la plupart', et ceci « aussi comme adverbe de phrase » (ce qui semble présupposer d'autres emplois non phrastiques) : *In genere trascorro le domeniche al mare* 'In genere je passe les dimanches à la mer'.

Ajoutons également que le *GDLI* distingue pour *in generale* et les locutions synonymiques que l'on trouve à des différentes couches diachroniques de l'italien (*sulle generali, al generale, per il generale, per le generali*) deux acceptions : *i*) celle de quantificateur sur une classe d'individus ou de situations qu'on peut paraphraser par 'dans la plupart des cas', 'pour la plupart', 'd'habitude' ; *ii*) celle d'abstraction « sans tenir compte des détails », autrement dit 'dans l'ensemble', 'de manière générale'. Il s'agit probablement de la distinction de base, entre l'extension et l'intension, que nous devons prendre en considération tout au long de cette étude ; une distinction qui vaut également, toujours selon le *GDLI*, pour les emplois de *generalmente* et (à la différence du *Sabatini Coletti*) *in genere*.

Quant au russe, les deux principaux marqueurs de généralisation – *voobšče* et *v obščem* – y sont formés de la racine *obšč-* 'commun, général'

en combinaison avec le préfixe ou la préposition *v* ‘en, dans’. Le *BAS* distingue pour *voobščē* les acceptions suivantes, le plus souvent sans les expliciter, en donnant simplement des synonymes :

- i) *v obščem* ‘en général’, *v celom* ‘en gros’, *v osnovnom* ‘pour l’essentiel’ dans les exemples du type *Comment va la vie ? – V o o b š č e* (= ‘En général’) *je suis content*. Sous la même rubrique figure l’acception suivante : « dans le sens le plus général du mot ; de manière abstraite ». *Parlons de l’amour v o o b š č e* (= ‘en général’) ;
- ii) dans la plupart des cas, d’habitude, en règle générale : *Chez nous, v o o b š č e* (= ‘en général’), *il fait chaud* ;
- iii) toujours, dans toutes les circonstances : *Il est v o o b š č e* (= ‘en général’) *timide* ;
- iv) totalement, absolument : *Aujourd’hui je n’ai pas v o o b š č e dormi* (= ‘du tout’) ;
- v) comme un « mot de généralisation » avant une conclusion : *J’ai pris froid et voobščē je me sens mal* (‘globalement’ ?) ;
- vi) dans l’expression *voobščē govorja* ‘en parlant de manière générale, en généralisant’, donc l’acception iii) de *generalmente*.

Dans les cinq premières acceptions *voobščē* est qualifié d’adverbe, dans la dernière, d’adverbe de phrase (plus exactement, dans la terminologie russe *vvodnoe slovo*).

On voit en filigrane dans cette classification, d’ailleurs très problématique, la distinction de base entre généralisation extensionnelle et intensionnelle à laquelle nous avons fait allusion ci-dessus pour l’italien.

Pour le deuxième marqueur, *v obščem*, le même dictionnaire propose trois acceptions :

- i) *voobščē*, en conclusion : *V o b š č e m* (= ‘En général’) *tout est en ordre* ;
- ii) ‘bref’, en un mot : *V o b š č e m* (= ‘Bref’), *disons que le pire est passé* ;
- iii) en substance, pour l’essentiel : *Il m’est v o b š č e m* (= ‘en substance’) *égal où passer la nuit*.

Dans la première acception *v obščem* est qualifié d’adverbe, dans les deux autres d’adverbe de phrase. Il est facile toutefois de remarquer que ce marqueur ne peut que difficilement être considéré comme marqueur de généralisation ‘pure’ et que sa valeur bascule vers les relations sémantiques ‘limitrophes’, à savoir la conclusion (ii) et la distinction métaphorique entre l’essentiel et le négligeable (iii).

Le premier constat, du reste assez prévisible, est que les valeurs des marqueurs ‘prototypiques’ de généralisation en russe et en italien, deux langues assez différentes, ne se recoupent pas. On pourrait relever d’autres données intéressantes dans des langues, comme l’allemand, qui manifeste, dans ce domaine, davantage de propriétés communes avec le russe (König 1983), ou l’anglais, plus proche de l’italien ou du français.

## 2. La généralisation : une première approche

Pour commencer et donner des repères pour la suite, quelques précisions terminologiques et conceptuelles. Le terme même de ‘généralisation’ peut en effet désigner plusieurs notions distinctes, même si (plus ou moins strictement) apparentées. En premier lieu :

i) un ‘mouvement textuel’<sup>3</sup>, qui selon des modalités spécifiques fait passer dans la linéarité du texte d’un segment ‘plus particulier’ à un segment ‘plus général’ qui inclut le précédent ; et bien sûr aussi la relation ‘logique’ qui vient ainsi s’instaurer entre les deux segments ; il s’agit dans un cas comme dans l’autre d’une notion relationnelle entre un segment ‘moins général’ à gauche et un segment ‘plus général’ à droite. Mais par ‘généralisation’ on peut aussi bien entendre le résultat du mouvement de généralisation<sup>4</sup> : l’énoncé auquel on aboutit. Ainsi, dans (1), la transition de  $p_1$  à  $p_2$  est un mouvement de généralisation, qui instaure entre  $p_1$  et  $p_2$  une relation logique de généralisation, et finalement  $p_2$  est une généralisation, la généralisation résultante.

- (1) Ils se sont réunis ce samedi. (Mais) Ils se rencontrent d’ailleurs tous les samedis soir.

On remarquera dans le cas particulier de (1) que, d’une part, le mouvement de généralisation ne s’appuie aucunement sur une induction

---

<sup>3</sup> Ce terme métaphorique aurait l’avantage de conceptualiser l’espace textuel en tant qu’espace dynamique d’opérations, dans lequel on ‘avance’ en choisissant chaque fois de produire un nouveau maillon lié au(x) précédent(s) par une ou plusieurs relations logiques. Un ‘mouvement textuel’ est donc un sous-type de *Textkonstitutionshandlungen*, les actions de constitution ou composition textuelle. Il vise en tant qu’action à réaliser une unité textuelle graphico-sémantique (simple ou composée à son tour d’autres unités), liée ou non fonctionnellement aux précédentes. Chaque mouvement ouvre dans l’espace textuel de nouvelles possibilités, et en exclut d’autres (Manzotti & Zampese 2013).

<sup>4</sup> Voir par ex. le *TLFi*, s.v. GÉNÉRALISATION : « Action de généraliser ; résultat de cette action », où l’entrée GENERALIZATION du *OED*, la plus élaborée, où trouve aussi sa place le procès de généralisation (celui d’un état de choses qui va en se généralisant) : « 1. The action or process of generalizing, i.e. of forming, and expressing in words, general notions or propositions obtained from the observation and comparison of individual facts or appearances ; also, an instance of this. 2. quasi-concr. A result of this process ; a general inference. 3. The process of becoming general, or spreading over every part ».

à partir de  $p_1$ , mais, plutôt, que  $p_1$  est reconduit à une généralité indépendante qui l’englobe ; d’autre part, que le mouvement de généralisation peut (en présence par exemple de marqueurs tels que *mais* et *d’ailleurs*) se combiner avec d’autres mouvements : ici, le rejet d’une possible implicature niant la généralité de l’état de choses  $p_1$ , implicature fondée sur son hypothétique statut de ‘cas isolé’ (v. le §4 ci-dessous pour d’autres relations) ; enfin, que le mouvement de généralisation n’est pas signalé par un marqueur quelconque. Un exemple (authentique) plus élaboré est reporté sous (2) :

- (2) Les arrosages [de l’olivier en bac] seront réduits au strict minimum, en veillant à ne jamais laisser d’eau stagner pour éviter la pourriture des racines et l’apparition de maladies. D’une manière générale, l’olivier ne supporte pas les excès d’eau : l’arrosage doit donc être modéré [Denise Filippi, « L’olivier, un arbre biblique et rassérénant », *Tout l’Immobilier*, n° 735, 8 septembre 2014, p. 16].

Ici, certes, comme dans (1), il n’y a aucune trace d’induction dans le passage de  $p_1$  à  $p_2$  ; mais cette fois la locution *d’une manière générale* au début de la deuxième phrase signale clairement dans son cotexte une opération de généralisation. En outre, dans ce mini-discours sur les soins à prêter à l’olivier (un olivier ‘générique’ en bac), où  $p_2$ , explicitant la quantification universelle sous-entendue, est : “l’olivier ne supporte pas les excès d’eau, quelle que soit leur origine”, la proposition  $p_1$  doit être totalement reconstruite à partir de la principale et le gérondif d’ouverture, qui conseille aux lecteurs d’éviter les excès d’eau d’un type particulier. Enfin, de la généralisation  $p_2$  s’ensuit en (2) – remarquable logique circulaire ! – une proposition  $p_3$  qui reformule les consignes de départ. On le voit bien : la généralisation est un outil à manier avec doigté.

ii) Le terme de généralisation peut désigner également la propriété de certaines propositions de s’appliquer à une généralité d’états de choses, et cela en raison d’une quantification universelle ou presque universelle d’un niveau hiérarchique “suffisamment élevé” sur un argument, un circonstant, etc. – une quantification universelle ‘enchâssée’ ne suffisant pas, il est évident, à la généralité de la proposition. En logique non formelle, une distinction se fait parfois entre propositions ‘générales’ et ‘universelles’, les premières exprimant plutôt « des tendances, des préjugés, sans prétendre à une universalité factuelle » (Iacona 2005 : 16 ; mais l’ouvrage de référence est celui de Kleiber 1987) ; c’est typiquement le cas de (3) et de (4), par rapport à (5), exemples qui réagissent d’ailleurs différemment à l’insertion de *tous*<sup>5</sup> :

---

<sup>5</sup> Il s’agit évidemment de problématiques bien connues et largement étudiées, dont nous nous contentons ici des rappeler rapidement quelques points.

- (3) Ils ne boivent (tous) que de la bière, ces flamands !
- (4) Normalement ils se rencontrent au bistrot (tous) les samedis soir.
- (5) Les dauphins sont (\*tous) des mammifères.

Il est possible en outre de distinguer, selon le 'lieu' de la quantification, au moins trois types de généralisation : a) une généralisation de *classe*, lorsque la prédication est valable pour toutes les entités d'une classe. Sont utilisés alors comme marqueurs les quantificateurs universels, positifs ou négatifs (*chacun, personne* ou similaires : v. *Chacun est seul sur cette terre, Tous les enfants pleurent, Tous savent tout*. À la rigueur, il faudrait aussi distinguer entre classe-sujet de la prédication et classe-argument : *Il les a contactés tous*) ; b) une généralisation de *prédication*, quand le prédicat a une validité générale, non réduite à une seule occurrence, comme par exemple en *Elle travaille (beaucoup)* opposé à *Elle est en train de travailler*) ; et c) une généralisation des *circonstances* (ou pour ainsi dire de 'cas'), comme dans *Ça arrive partout, C'est toujours vrai*. Il s'agit donc, en définitive, d'une propriété intrinsèque, liée à la substance linguistique de la proposition.

iii) Enfin, la généralisation est aussi une façon particulière de regarder, ou de présenter, l'état de choses *e* dénoté par l'énoncé, en faisant abstraction des détails qui ne feraient que brouiller le cadre général. L'état de choses *e* peut être considéré alors comme vrai à un niveau suffisamment élevé de généralité, laissant de côté des aspects secondaires qui, dans la situation communicative donnée, n'ont que peu d'intérêt. Cette façon de parler 'en général' sans se soucier de vœux demande impérativement d'être signalée par une locution spécifique : *sur un plan général, en règle générale, en général, généralement parlant*, etc. (les mêmes locutions qui signalent la généralisation du type *i*) ci-dessus). Après un tel *caveat*, on ne pourra pas reprocher au locuteur d'avoir négligé celles qui ne sont que des *Einzelheiten*. On est donc avec cette acception de généralisation du côté des attitudes propositionnelles, qui ont entre autres la fonction de réguler l'interprétation optimale de l'énoncé.

Pour illustrer notre propos, examinons d'abord (6), un exemple simplifié, et ensuite (7), le même exemple dans sa version originale. La validité de (6), comme nous le dit la locution *en règle générale*, n'exclut pas l'existence marginale d'éditions critiques qui s'intéressent à d'autres problèmes. En (7), en revanche, nous avons une complexe interaction de général et particulier. D'abord, une première définition d'édition critique, suivie tout de suite par une deuxième qui la corrige en la précisant ; cette nouvelle définition, plus particulière, est attribuée à l'énonciateur (*a mio parere* 'à mon avis') et elle est doublement marquée : par *in generale* dans le sens *iii*), et par *genericamente*, un adverbe qu'il conviendra d'interpréter comme 'dans sa spécificité de genre académique'.

- (6) En règle générale, une édition critique est une édition qui aborde les problèmes posés par la lettre du texte.
- (7) La filologia ‘in senso tecnico’ è l’arte e scienza (più arte che scienza) dell’edizione critica ; con la precisazione che, a mio parere, un’edizione critica è, in generale o genericamente, un’edizione che affronta il problema del testo, a prescindere dal metodo con cui l’affronta. [Pietro G. Beltrami, *A che serve un’edizione critica ?*, « Per Leggere », a. V, n. 9 (2005), p. 154]

‘La philologie ‘dans un sens technique’ est l’art et la science (plus l’art que la science) de l’édition critique ; avec la précision que, à mon avis, une édition critique est, *in generale* ou *genericamente*, une édition qui aborde les problèmes posés par la lettre du texte, indépendamment de la méthode selon laquelle elle le fait’.

Enfin, il est important de souligner encore deux points. D’abord (on l’avait anticipé), le fait que certains adverbiaux qui signalent une action de généralisation (*en général*, etc.) peuvent, en principe, servir aussi (ou en premier lieu ?) de marqueurs d’attitude propositionnelle généralisante. Ensuite, le fait que le résultat d’un mouvement de généralisation n’est pas nécessairement une des propositions en soi générales ou universelles du type *ii*). Il y a bien une sorte de généralisation dans (8) ci-dessous (un exemple, sur lequel on reviendra, de généralisation ‘sommative’ appliquée à une mini-classe), sans toutefois que l’on puisse parler de manière rigoureuse de proposition universelle ou même générale, les entités en jeu étant spécifiques :

- (8) Il padre pratica il canottaggio. La madre gioca a tennis. Le due ragazze fanno ginnastica artistica e il maschio è in una squadra di calcio. È proprio una famiglia di sportivi
- ‘Le père fait de l’aviron. La mère joue au tennis. Les deux filles font de la gymnastique artistique et le garçon est dans une équipe de foot. C’est vraiment une famille de sportifs’.

Pour résumer, il faut donc tenir compte de différentes notions de généralisation, que l’on peut caractériser comme : *i*) relationnelles, *ii*) intrinsèques, *iii*) de ‘perspective’ – et qui, en plus, ont recours, au moins en partie, aux mêmes marqueurs, ce qui complique évidemment la tâche du linguiste.

### 3. Généralisation en tant qu’action textuelle

C’est la première des trois notions de généralisation isolées ci-dessus qui retiendra notre attention dans le cadre de cette étude. Il convient d’abord d’en donner une définition, elle-même de caractère général. Nous pouvons dire qu’une généralisation en tant que mouvement textuel  $M_{gen}$

est une action qui, dans la progression du texte, fait passer d'un n-uple  $\{p_1, p_2, \dots, p_n\}$  de propositions 'particulières' (où  $n$  peut se réduire à 1) à une proposition  $p_{gen}$ , la généralisation résultante. Cette dernière comprend conceptuellement toutes les  $p_i$  (elle est pour ainsi dire leur dénominateur commun), mais très souvent aussi d'autres propositions  $p_i$  potentielles ; et elle n'est pas liée aux  $p_i$  par une autre relation logique (p. ex. de justification, v. ci-dessous). Schématiquement :

$$M_{gen} : \{p_1, p_2, \dots, p_n\} \rightarrow p_{gen}$$

Le n-uple  $\{p_1, p_2, \dots, p_n\}$  est la 'base de généralisation' – un terme plus général que la 'base d'induction', différence sur laquelle nous reviendrons par la suite.

Le mouvement textuel  $M_{gen}$  de généralisation, ou, en un mot, la généralisation, fait ainsi progresser le texte, dans ce sens qu'elle le développe matériellement et sémantiquement, en ajoutant de l'information nouvelle (v. Drescher 1992, 1993, 1996a et Motsch & Pasch 1987) ; mais sa nature est, pour ainsi dire, 'verticale', statique, à l'instar de la particularisation ou de la reformulation. La généralisation pourra être signalée ou non par un marqueur, une des locutions de 'saut de niveau' – une locution qui peut être de nature adverbiale (*en général, généralement, etc.*) ou propositionnelle (*pour généraliser, en généralisant, etc.*). En outre, dans la linéarité du texte la proposition  $p_{gen}$  peut être à contact immédiat avec la base ou séparée d'elle par une ou plusieurs propositions  $s_i$  :

$$\dots, r, \{p_1, p_2, \dots, p_n\}_{base} (s_1, s_2, \dots) p_{gen}, t, u, v, \dots$$

– de sorte que, lors de décodage du texte, il n'est pas toujours aisé de reconnaître, de délimiter les composants de la généralisation, en particulier sa base : de combien de proposition se compose-t-elle ?, où commence-t-elle et où se termine-t-elle, notamment dans les cas où  $p_{gen}$  est séparée de la base par d'autres propositions  $s_i$  ? Ce sont là des problèmes d'une certaine manière pratiques, que ne seront pas discutés dans ce qui suit.

La définition proposée n'explique toutefois pas la nature de l'opération conceptuelle sous-jacente à la transition de la base  $\{p_1, p_2, \dots, p_n\}$  à la proposition généralisée  $p_{gen}$ . En effet, différents cas de figures sont compatibles avec cette définition.

### 3.1. Généralisation sommative

En premier lieu, ce qu'on peut appeler (I) 'généralisation sommative ou additive'  $Gen_{\Sigma}$ , qui construit  $p_{gen}$  par addition, comme une somme de  $p_i$  de la base, de toutes les  $p_i$  et uniquement de celles-ci, sans élargir

l'extension de  $p_{gen}$  à d'éventuelles autres propositions. Dans un exemple comme (9), qui reprend – avec quelques ‘annotations’ et une variante – l'exemple (8) ci-dessus,  $p_{gen}$ , dans l'une ou l'autre des deux formes, ne fait pratiquement rien d'autre (à part l'ajout de *proprio* ‘ $\approx$  vraiment’) que de résumer le contenu de la base – si bien sûr la famille ne se compose que des cinq personnes nommées :

(9) [ $p_1$ ] Il padre pratica il canottaggio. [ $p_2$ ] La madre gioca a tennis. [ $p_3$ ] Le due ragazze fanno ginnastica artistica e [ $p_4$ ] il maschio è in una squadra di calcio. [ $p_{gen}$ ] È proprio una famiglia di sportivi | Sono tutti degli sportivi in famiglia

‘[ $p_1$ ] Le père fait de l'aviron. [ $p_2$ ] La mère joue au tennis. [ $p_3$ ] Les deux filles font de la gymnastique artistique et [ $p_4$ ] le garçon est dans une équipe de foot. [ $p_{gen}$ ] C'est vraiment une famille de sportifs | Ils sont tous des sportifs dans la famille’.

Dans cet exemple l'effet de l'insertion devant  $p_{gen}$  des différents marqueurs de généralisation, *a priori* envisageables, sur la grammaticalité et sur l'interprétation de l'énoncé est assez surprenant. Si *insomma* ‘litt. en somme’, qui fait incontestablement le bilan de ce qui précède<sup>6</sup>, est irréprochable, *generalmente* et *in genere* sont sans équivoque agrammaticaux – à moins de réinterpréter le collectif *famiglia* ‘famille’ dans un sens plus étendu que le simple noyau familial, ce qui résulte plus aisé dans la deuxième variante (il s'agirait alors d'une quantification universelle faible sur  $p_{gen}$ , qui ne serait plus simplement la somme des  $p_i$ ). Quant à *in generale* et *generalizzando*, ils apparaissent pour le moins déplacés, le deuxième de manière encore plus prononcée que le premier (*id.* pour *voobščee* et *obobščaja*, leurs équivalents russes respectifs), comme si le fait de nommer explicitement le mouvement (*generalizzando*) venait à sélectionner une version prototypique, restreinte, de la généralisation : une ‘vraie’ généralisation.

(9a) ... Insomma, è proprio una famiglia di sportivi / sono tutti degli sportivi in famiglia

‘... *Insomma*, c'est vraiment une famille de sportifs / ils sont tous des sportifs dans la famille’,

(9b) ... \**Generalmente* | \**In genere*, è (proprio) una famiglia di sportivi / sono tutti degli sportivi in famiglia

‘... \**Generalmente* | \**In genere*, c'est (vraiment) une famille de sportifs / ils sont tous des sportifs dans la famille’,

<sup>6</sup> Mais cela vaut aussi pour *voobščem*, qui n'est synonyme de *voobščee*, un généralisateur pur, qu'en tant que modificateur d'un SN de classe et qui est du reste assez rare avec cette acception.



- (9c) ... ?In generale | ? ?/\*Generalizzando, è (proprio) una famiglia di sportivi / sono tutti degli sportivi in famiglia  
 ‘... ?In generale | ? ?/\*Generalizzando, c’est (vraiment) une famille de sportifs / ils sont tous des sportifs dans la famille’.

Des adverbes ayant la sémantique de it. *insomma*, on l’a vu, sont capables de signaler univoquement les généralisations sommatives, dans le sens étroit du terme. Ils apparaissent en effet, à la différence de *in generale*, *in genere* et *generalmente*, incompatibles ou, au moins, peu compatibles avec des généralisations sommatives étendues, celles qui, comme en (10), ajoutent aux éléments de la base quelques autres éléments en les nommant explicitement :

- (10) [ $p_1$ ] Marina suona il pianoforte ; [ $p_2$ ] Giovanna il violino ; [ $p_3$ ] Matilde la viola. [ $p_{gen}$ ] Insomma, tutte le amiche di Maria sono musiciste | ? ?*Insomma*, tutte le amiche di Maria, queste tre e le altre due che tu non conosci, sono musiciste<sup>7</sup>  
 ‘[ $p_1$ ] Marina joue du piano ; [ $p_2$ ] Giovanna joue du violon ; [ $p_3$ ] Matilde joue de la viole. [ $p_{gen}$ ] *Insomma*, toutes les amies de Maria sont musiciennes | ? ?*Insomma*, toutes les amies de Maria, ces trois et deux autres que tu ne connais pas, sont musiciennes’.

### 3.2. Généralisation inductive

Une deuxième opération conceptuelle sous-jacente à la transition de la base  $\{p_1, p_2, \dots, p_n\}$  à  $p_{gen}$  est la généralisation inductive  $Gen_{Ind}$ , qui assume les  $p_i$  comme des données partielles pour les extrapoler à d’autres ‘cas’, en établissant une régularité, un principe probabiliste valable pour tous. L’histoire, entre philosophie de la science et philosophie tout court, de la notion fondamentale d’‘induction’, c’est-à-dire du procédé au moyen duquel – selon les ouvrages de référence<sup>8</sup> – on passe de la considération de cas particuliers à une conclusion universelle, est plus que bimillénaire et a connu, on le sait bien, différentes versions et implémentations, d’un extrême à l’autre du spectre de la force argumentative : de l’induction mathématique, ou ‘complète’, qui n’est autre chose qu’un raisonnement absolument rigoureux ‘par récurrence’ ; à l’induction aristotélicienne ou formelle (aussi appelée ‘totalisante’ et – dans un sens toutefois différent de la première – ‘complète’), une forme de syllogisme basé sur une énumération complète, qui s’approche beaucoup de notre généralisation sommative ; mais aussi à l’induction amplifiante ou ‘baconienne’, celle qui effectivement se hasarde à une extrapolation et donc à une prévision,

<sup>7</sup> L’acceptabilité pleine de *insomma* pourrait toutefois être récupérée dans un contexte élargi, dans lequel il aurait été question des goûts musicaux des amies de M.

<sup>8</sup> V. par ex. le *Dizionario di filosofia* Treccani, s.v. INDUZIONE.

ou simplement constate ou pose une ‘tendance’. C’est de celle-ci que *grosso modo* il s’agit ici, mais pas uniquement. Examinons les trois exemples (11), (12) et (13).

- (11) [ $p_1$ ] Marina suona il pianoforte ; [ $p_2$ ] Giovanna il violino ; [ $p_3$ ] Matilde la viola. [ $p_{gen}$ ] Si direbbe che (*in generale*) (*in genere*) tutte le amiche di Maria sono musiciste

‘[ $p_1$ ] Marina joue du piano ; [ $p_2$ ] Giovanna joue du violon ; [ $p_3$ ] Matilde joue de la viole. [ $p_{gen}$ ] On dirait que (*in generale*) (*in genere*) toutes les amies de Maria sont musiciennes’.

- (12) [ $p_1$ ] Una lastra di vetro verde appare appunto verde perché assorbe tutti i colori dell’iride e riflette o trasmette il solo verde. [ $p_2$ ] Lo stesso vale per un vetro azzurro : esso assorbe tutti colori tranne l’azzurro. [ $p_{gen}$ ] In generale | \*In genere | \*Generalmente, se un corpo assorbe alcune radiazioni, e ne trasmette o riflette altre, esso appare colorato

‘[ $p_1$ ] Une plaque de verre vert apparaît verte parce qu’elle absorbe toutes les couleurs de l’arc en ciel et reflète ou transmet seulement le vert. [ $p_2$ ] La même chose vaut pour un verre bleu ciel : il absorbe toutes les couleurs sauf le bleu ciel. [ $p_{gen}$ ] In generale | \*In genere | \*Generalmente, si un corps absorbe certains rayonnements et en transmet ou en reflète certains autres, il apparaît coloré’.

- (13) [ $p_1$ ] La somma degli angoli interni di un rombo è di 360°. [ $p_2$ ] Analogamente, quella di un trapezio, e [ $p_3$ ] di tutti i quadrilateri irregolari. [ $p_{gen}$ ] In generale | \*In genere | \*Generalmente, la somma degli angoli interni di ogni quadrilatero è di 360°

‘[ $p_1$ ] La somme des angles internes d’un losange est de 360°. [ $p_2$ ] Par analogie, celle d’un trapèze et [ $p_3$ ] de tous les quadrilatères irréguliers. [ $p_{gen}$ ] In generale | \*In genere | \*Generalmente, la somme des angles internes de tout quadrilatère est de 360°’.

Dans (11) on a, sans ambiguïté, une classique généralisation (inductive) de tendance faite à partir d’une base restreinte, que la prédication de la phrase matrice présente comme fortement hypothétique ; les adverbiaux *in generale* et *in genere*, si présents, interagissent subtilement mais dans les deux cas négativement avec l’atténuation de *si direbbe* (redondance pour le deuxième ? incompatible pour le premier ?). Dans (12)<sup>9</sup>, la situation est significativement différente : une base à deux propositions génériques parallèles (une fois qu’elles soient reconstruites : *una lastra di vetro verde appare verde perché assorbe..., un vetro [appare] azzurro*

<sup>9</sup> Un exemple repris et adapté d’un manuel de physique pour les gymnases, en renversant l’ordre des énoncés, qui établissait à l’origine le mouvement symétrique de la particularisation (une première analyse en Manzotti 2002). L’astérisque signale ici évidemment, comme dans l’exemple suivant, une agrammaticalité ‘ontologique’.

[...] *perché*] *assorbe*... ‘une plaque de verre vert apparaît verte parce qu’elle absorbe..., un verre [apparaît] bleu ciel [...] parce qu’il absorbe...’) amène à une généralisation factuelle qui n’admet pas d’exceptions (*in genere* et *generalmente* sont – en optique – inacceptables). Il est manifeste que les rédacteurs du manuel ne sont absolument pas en train de dériver d’une base tellement anecdotique sa généralisation, pourtant indiscutable. Si  $p_{\text{gen}}$  en soi est une ‘loi’ de la physique, le mouvement textuel en question est celui d’une induction ‘didactique’, à partir de deux classes d’exemples, d’une vérité générale à l’usage des apprenants (v. la parfaite acceptabilité de *in generale*), dans le but de la rendre plausible, acceptable, mémorisable. Du même type est l’exemple (13), auquel pourrait bien suivre, dans le contexte hypothétique d’un manuel élémentaire de géométrie, la démonstration de  $p_{\text{gen}}$ . En définitive, deux généralisations inductives parascientifiques, de caractère fictif, qui se joignent à l’induction bien réelle, non scientifique, de (11).

### 3.3. Généralisation ‘de principe’

Un troisième type de mouvement de généralisation, qui en plus de la relation de généralisation entre la base et  $p_{\text{gen}}$  met souvent en œuvre en sens inverse la relation de justification, est celui qui introduit (qui rappelle, qui se réfère à, etc.) le principe qui régit les cas particuliers  $p_i$  et qui donc les explique et les justifie. Reprenons en (14) et en (15), avec quelques changements, les exemples (12) et (13) ci-dessus :

- (14) [ $p_1$ ] Una lastra di vetro verde appare appunto verde perché assorbe tutti i colori dell’iride e riflette o trasmette il solo verde. [ $p_2$ ] Lo stesso vale per un vetro azzurro : esso assorbe tutti colori tranne l’azzurro. [ $p_{\text{gen}}$ ] In generale, si ricorderà, del resto, che se un corpo assorbe alcune radiazioni, e ne trasmette o riflette altre, esso appare colorato.

‘[ $p_1$ ] Une plaque de verre vert apparaît verte parce qu’elle absorbe toutes les couleurs de l’arc en ciel et reflète ou transmet seulement le vert. [ $p_2$ ] La même chose vaut pour un verre bleu ciel : il absorbe toutes les couleurs sauf le bleu ciel. [ $p_{\text{gen}}$ ] *In generale*, rappelons-le, du reste, si un corps absorbe certains rayonnements et en transmet ou en reflète certains autres, il apparaît coloré.’

- (15) [ $p_1$ ] Una lastra di vetro verde appare appunto verde perché assorbe tutti i colori dell’iride e riflette o trasmette il solo verde. [ $p_2$ ] Lo stesso vale per un vetro azzurro : esso assorbe tutti colori tranne l’azzurro. [ $p_{\text{gen}}$ ] In generale, in effetti, se un corpo assorbe alcune radiazioni, e ne trasmette o riflette altre, esso appare colorato.

‘[ $p_1$ ] Une plaque de verre vert apparaît verte parce qu’elle absorbe toutes les couleurs de l’arc en ciel et reflète ou transmet seulement le vert. [ $p_2$ ] La même chose vaut pour un verre bleu ciel : il absorbe toutes

les couleurs sauf le bleu ciel. [ $p_{\text{gen}}$ ] *In generale*, en effet, si un corps absorbe certains rayonnements et en transmet ou en reflète certains autres, il apparaît coloré<sup>7</sup>.

En (14), comme le signale l'incise *si ricorderà* 'rappelons-le', la généralisation  $p_{\text{gen}}$  introduite par  $M_{\text{gen}}$  se limite à rappeler (v. la contribution de *del resto*<sup>10</sup> 'du reste') l'existence d'une loi dont  $p_1$  et  $p_2$  sont des instances, des cas particuliers. En (15) la présence de *in effetti* 'en effet' attribue en plus à  $p_{\text{gen}}$  la tâche de justifier les cas particuliers préalablement mentionnés. Le mouvement de généralisation est ainsi 'absorbé' par une autre relation logique entre  $p_1$  et  $p_2$  d'un côté et  $p_{\text{gen}}$  de l'autre, ce qui nous amène à un questionnement sur la compatibilité de la généralisation avec d'autres mouvements textuels et sur ses fonctions dans la composition du texte.

#### 4. Les fonctions textuelles de la généralisation

Dans son étude sur les fonctions textuelles des généralisations, Drescher (1996b : 140) n'en relève qu'une seule : les généralisations fonctionnent, en signalant la fin d'un épisode thématique, « comme une espèce de joint entre différents épisodes thématiques ». Cette fonction très vaste devrait cependant être précisée, notamment en séparant bien deux cas de figure.

Dans le premier cas, que nous avons déjà évoqué dans le paragraphe précédent, la généralisation est utilisée à l'intérieur d'un autre mouvement textuel qui peut être, par exemple, celui de justification, comme dans l'exemple (15) ci-dessus, ou d'opposition, comme en (16) :

- (16) Да, я никого не убью...но увидеть покидающую тело душу у меня шанс есть... Я даже не знаю радоваться этому или нет...ведь кто-то умирает...а это очень печально...но с другой стороны, все мы умрем...наверное... По сути каждую секунду кто-то умирает... [<http://talantam.com/library/ya-hochu-kogo-ubit>]

'Oui, je ne tuerai personne... mais j'aurai la chance de voir une âme quittant le corps. Je ne sais même pas si je dois m'en réjouir ou non... car quelqu'un meurt... et c'est très triste... mais d'autre part, nous mourrons tous... probablement... Au fond, chaque seconde il y a quelqu'un qui meurt.'

Ici la généralisation résultante est engagée dans un mouvement argumentatif d'opposition pour annuler la conclusion faite à partir d'un cas particulier « quelqu'un meurt » (et c'est très triste). La proposition

<sup>10</sup> *Del resto* 'du reste' nous paraît ici signaler, plutôt qu'une générique valeur adversative-limitative (Sabatini & Coletti), une sorte d'ajout relativisant, qui reconduit ce qui pourrait étonner dans  $p_1$  et  $p_2$  à une régularité bien connue.

généralisante universelle (« nous mourrons tous ») est suivie en plus d'une autre généralisation, de type conclusif, introduite par *po suti* 'au fond'.

Dans les configurations sémantiques illustrées par les exemples (15) et (16) il ne s'agit donc pas d'un mouvement textuel de généralisation à proprement parler, mais d'un autre mouvement textuel qui exploite le passage du particulier au général.

Le deuxième cas de figure est celui où le mouvement de généralisation, ou plus exactement son résultat, la proposition à laquelle on aboutit, sert de point de départ à un autre mouvement textuel. Aussi paradoxale que cela puisse paraître, on a souvent le retour à un ou plusieurs cas particuliers. Ainsi, en (17) :

- (17) Свой старый инструмент 19 века я подарила одной музыкальной школе. Конечно, было жаль расставаться с ним... Я вообще очень привязываюсь к вещам. Храню, например, старинный медный подсвечник, принадлежавший ещё моей прабабушке. Или вот – мельхиоровый кофейный сервиз : его я купила после первого своего концерта в парижской “Олимпии”... [Светлана Ткачева. Тамара Гвердцители : « Не умею учиться на чужих ошибках » (2003) // « 100 % здоровья », 2003.01.15]

'J'ai offert mon vieux instrument du XIX<sup>e</sup> siècle à une école de musique. Certes, j'avais de la peine à m'en séparer... En général, je m'attache beaucoup à des objets. Je garde, par exemple, un vieux chandelier de cuivre qui appartenait encore à ma grand-grand-mère. Ou ce service à café en melchior : je l'ai acheté après mon premier concert à l'Olympia de Paris',

d'un cas particulier, « la peine de se séparer de son ancien piano' », on passe à la généralisation (« la peine de se séparer des objets en général ») et on revient à l'énumération de cas particuliers, signalée par *naprimer* 'par exemple', qui sert à illustrer ou même à justifier cette généralisation. Mais un cas particulier peut être introduit sous forme d'exception pour restreindre ainsi la validité de la généralisation à peine faite :

- (18) У нас были одинаковые игрушки, одинаковая одежда и вообще всё довольно одинаковое, кроме роста и веса. [Борис Минаев. Детство Лёвы (2001)]

'Nous avions les mêmes jouets, les mêmes habits et en général tout chez nous était semblable, à l'exception de notre poids et de notre taille'.

La généralisation universelle (« tout chez nous était semblable ») est restreinte ensuite par deux cas particuliers qui font la différence : la taille et le poids des gamins.

Enfin, mais la liste est loin d'être exhaustive, la généralisation résultante peut servir pour amorcer une explication, comme en (19) :

- (19) Сегодня богатым как никогда важно показать свою финансовую историю. Вообще наличие истории формирования капитала принципиально важно, потому что когда человек становится очень богатым, то у государства неизбежно возникает вопрос : а откуда деньги ? [Светлана Сухова. Мы можем просчитать вас полностью (2003) // « Итоги », 2003.01.13]

‘Aujourd’hui, comme jamais, les riches doivent montrer leur histoire financière. En général le fait d’avoir l’histoire de la création de la fortune est très important, parce que quand une personne devient riche, l’État se pose toujours la question : d’où vient l’argent ?’

Dans un cas de figure comme dans l’autre, c’est-à-dire quand la généralisation est incorporée dans un autre mouvement textuel et quand elle sert de point de départ pour la suite, il est intéressant d’étudier les compatibilités et les incompatibilités sémantiques avec d’autres mouvements textuels, car dans la dynamique du texte certains mouvements ouvrent la voie à d’autres mouvements ou, au contraire, les excluent.

## 5. En généralisant

La notion de généralisation apparaît donc complexe à plus d’un titre. Tout d’abord, parce que le terme même couvre plusieurs notions distinctes : un ‘mouvement textuel’, une propriété sémantique, une attitude propositionnelle. Ensuite, parce que les marqueurs de généralisation sont souvent polyfonctionnels et peuvent signaler différentes opérations sous-jacentes à la généralisation. En plus, les microsystèmes des marqueurs de généralisation dans différentes langues présentent des dissemblances considérables aussi bien du point de vue quantitatif (l’italien semble disposer du système le plus riche et le plus complexe quant à son organisation interne) que du point de vue de leur fonctionnement. Enfin, parce que la généralisation dans le sens étroit de terme bascule souvent, notamment à travers ses différents marqueurs, vers les mouvements textuels voisins à ceux que nous avons décrits et qui appartiennent à la généralisation dans le sens étroit du terme, et ceci, sur le double versant de la généralisation intensionnelle et extensionnelle. Ce sont :

le ‘bilan’ ou ‘résumé /compte rendu’, signalé, par exemple, en italien par *in fondo*, *fondamentalmente*, *complessivamente*, *insomma*, *tutto sommato*, *in sostanza*, *a ben guardare*, etc.

la ‘norme’, le ‘principe’ : dont les marqueurs sont en italien *di regola*, *di norma*, *di principio*, en français *in linea di principio*, *in linea di massima*, etc.

la comparaison généralisante, qui immerge par ‘voie d’analogie’ un cas particulier dans la pluralité à laquelle il appartient ; les expressions linguistiques typiques sont : *come (spesso) accade*, *come capita sempre* ‘comme il arrive souvent’, etc. Il existe aussi, de manière symétrique, la

‘comparaison actualisante’, qui introduit par voie d’analogie une Instanz, un cas particulier de la généralité.

Il est donc nécessaire d’établir leur différence avec la généralisation, aussi bien d’un point de vue conceptuel et que de celui du fonctionnement de leurs marqueurs respectifs, un travail qui reste à faire.

## Bibliographie

### A) Études

- Drescher M. (1992), *Verallgemeinerungen als Verfahren der Textkonstitution. Untersuchungen zu französischen Texten aus mündlicher und schriftlicher Kommunikation*, Stuttgart, Steiner (Zeitschrift für französische Sprache und Literatur Beiheft).
- Drescher M. (1993), « Procédés de composition textuelle : la généralisation », in G. Hilty (ed.), *Actes du XX<sup>e</sup> congrès de linguistique et philologie romanes, vol. II, sec. II : « Analyse de la conversation »*, Tübingen, Francke : 169-79.
- Drescher M. (1996a), « Textkonstitutive Verfahren und ihr Ort in der Handlungsstruktur des Textes », in W. Motsch (ed.), *Ebenen der Textstruktur. Sprachliche und kommunikative Prinzipien*, Tübingen, Niemeyer : 81-101.
- Drescher M. (1996b), « L’apport des généralisations à l’organisation du discours narratif », in M. Laforest (ed.), *Autour de la narration*, Québec, Nuit Blanche Éditeur : 135-50.
- Iacona A. (2005), *L’argomentazione*, Torino, Einaudi.
- Kleiber G. (1987), *Du côté de la référence verbale. Les phrases habituelles*, Berne, Peter Lang.
- König E. (1983), « Polysemie, Polaritätskontexte und überhaupt », in H. Weydt (ed.), *Partikeln und Interaktion*, Tübingen, Niemeyer : 160-71.
- Manzotti E. (2002), « Due tipi di movimenti compositivi : la particolarizzazione e la generalizzazione », *Id.*, *Scrivere su ‘argomenti di ordine generale’*, « Nuova Secondaria » 19 /8 : 33-58.
- Manzotti E., Zampese L. (2013), « TESTURE. Legami e ‘disegni’ nel testo poetico », in M. PRALORAN 1955-2011. *Studi offerti dai colleghi delle università svizzere, raccolti da Simone Albonico, Silvia Calligaro & Alessia Di Dio (eds.)*, Pisa, Edizioni ETS : 341-80.
- Molinier C. (2005), « Les formes adverbiales du français construites sur l’adjectif général », in J. Goes (ed.), *L’adverbe : un pervers polymorphe*, Arras, Artois Presses Université : 89-106.
- Motsch W., Pasch R. (1987), « Illokutive Handlungen », in W. Motsch (ed.), *Satz, Text, sprachliche Handlung [= « studia grammatica » xxv]*, Berlin, Akademie-Verlag : 11-79.

## **B) Dictionnaires**

### BAS

*Slovar' sovremennogo russkogo literaturnogo jazyka*, v 17 tomakh, pod red. V. I. Gernyševa, Moskva – Leningrad, 1950-1965.

### GDLI

Salvatore Battaglia, *Grande Dizionario della Lingua Italiana*, diretto da G. Bàrberi Squarotti, Torino, UTET, 1961-2004.

### Il Sabatini Coletti

IL SABATINI COLETTI. *Dizionario della lingua italiana*, Milano, RCS Libri – Divisione Education, 2013 (1<sup>a</sup> ed. Firenze, Giunti, 1997).

### OED

*Oxford English Dictionary*, <<http://www.oed.com>>.

### Palazzi

Fernando Palazzi [e Eugenio Treves], *Novissimo dizionario della lingua italiana etimologico, fraseologico, grammaticale, ideologico, nomenclatore e dei sinonimi*, Milano, Ceschina, 1939.

### TLFi

*Le Trésor de la Langue Française informatisé*, <<http://atilf.atilf.fr>> (*version informatisée et mise à jour du Trésor de la langue française : dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle (1789-1960)*), sous la direction de B. Quemada, Paris, Éd. du Centre national de la recherche scientifique – Klincksieck-Gallimard, 1971-1994).

### VLI

*Vocabolario della lingua italiana*, a c. di Aldo Duro, Roma, Istituto della Enciclopedia italiana, 1986-1994.



# GRAMM-R

## Études de linguistique française

La collection « GRAMM-R. études de Linguistique française » a pour but de rendre accessibles les travaux de linguistique française, en tenant compte, à la fois, des grandes théories linguistiques, de la multiplication des recherches dans des domaines connexes et de la diversification des points de vue sur le langage.

Pour rendre compte de la richesse que constitue ce foisonnement de points de vue, la collection accueillera les travaux permettant de confronter les données et les observations des recherches centrées sur le système langagier à celles des travaux explorant d'autres aires de recherche sur le fonctionnement de la langue dans des contextes spécifiques : l'aire de l'acquisition, l'aire de l'enseignement/apprentissage, l'aire de la variation diachronique, diatopique, diastratique, diaphasique, diamésique (oral/écrit, clavardage), etc.

Tous les volumes de cette collection sont publiés après double révision à l'aveugle par des pairs.

**Directeur de collection : Dan VAN RAEMDONCK**  
*Professeur à l'Université Libre de Bruxelles  
et à la Vrije Universiteit Brussel*

### Comité scientifique

Dalila AYOUN, *University of Arizona*  
Jacques BRÈS, *Université Paul Valéry, Montpellier-III*  
Bernard COMBETTES, *Université de Nancy-II*  
Hugues CONSTANTIN DE CHANAY, *Université Lumière-Lyon 2*  
Jean-Marc DEWAELE, *Birkbeck, University of London*  
Ivan EVRARD (†), *Université Libre de Bruxelles*  
Olga GALATANU, *Université de Nantes*  
Pascale HADERMANN, *Universiteit Gent*  
Bernard HARMEGNIES, *Université de Mons*  
Eva HAVU, *Université d'Helsinki*

Georges KLEIBER, *Université Marc Bloch, Strasbourg*  
Jean-René KLEIN, *Université catholique de Louvain*  
Dominique LAGORGETTE, *Université de Savoie, Chambéry*  
Pierre LARRIVÉE, *Aston University*  
Danielle LEEMAN, *Université de Paris-X Nanterre*  
Mary-Annick MOREL, *Université de Paris-III Sorbonne Nouvelle*  
Florence MYLES, *University of Newcastle*  
Henning NØLKE, *Université d'Aarhus*  
Marie-Anne PAVEAU, *Université de Paris-XIII*  
Michel PIERRARD, *Vrije Universteit Brussel*  
Laura PINO SERRANO, *Universidade de Santiago de Compostela*  
Katja PLOOG, *Université de Franche-Comté à Besançon*  
Audrey ROIG, *Université de Paris-V Descartes*  
Laurence ROSIER, *Université Libre de Bruxelles*  
Gilles SIOUFFI, *Université de Paris-IV Sorbonne*  
Marc WILMET, *Université Libre de Bruxelles*

## Ouvrages parus

- N° 33 – Olga Galatanu, Ana-Maria Cozma et Abdelhadi Bellachhab (dir.), *Représentations du sens linguistique. Les interfaces de la complexité*, 2016.
- N° 32 – Olga Galatanu, Abdelhadi Bellachhab et Ana-Maria Cozma (dir.), *Sens et signification dans les espaces francophones. La (re-)construction discursive des significations*, 2016.
- N° 31 – Jean-Claude Anscombre, Bernard Darbord, Alexandra Oddo et César Garcia de Lucas (dir.), *La phrase autonome. Théorie et manifestations*, 2016.
- N° 30 – Antoine Gautier, Eva Havu & Dan Van Raemdonck (dir.), *DéterminationS*, 2016.
- N° 29 – Katarzyna Janic, *L'antipassif dans les langues accusatives*, 2016.
- N° 28 – Abdelhadi Bellachhab, Olga Galatanu et Rana Kandeel (dir.), *Discours et communication didactiques en FLE*, 2015.
- N° 28 – Abdelhadi Bellachhab, Olga Galatanu et Rana Kandeel (dir.), *Discours et communication didactiques en FLE*, 2015.
- N° 27 – Cécile Barbet (dir.), *Linguistique et stylistique des figures*, 2014.
- N° 26 – Eva Havu, Michel Pierrard, *Les co-prédicats adjectivants. Propriétés et fonction des adjectifs et des participes adjoints*, 2014.

- N° 25 – Marc Debono (dir.), *Corpus numériques, langues et sens. Enjeux épistémologiques et politiques*, 2014.
- N° 24 – Ana-Maria Cozma, Abdelhadi Bellachhab et Marion Pescheux (dir.), *Du sens à la signification, de la signification aux sens. Mélanges offerts à Olga Galatanu*, 2014.
- N° 23 – Teresa Ribas, Xavier Fontich et Oriol Guasch (eds.), *Grammar at School. Research on Metalinguistic Activity in Language Education*, 2015.
- N° 22 – Antoine Gautier, Laura Pino Serrano, Carlos Valcárcel Riveiro et Dan Van Raemdonck (dir.), *ComplémentationS*, 2014.
- N° 21 – Mathieu Avanzi, Virginie Conti, Gilles Corminboeuf, Frédéric Gachet, Laure Anne Johnsen et Pascal Montchaud (dir.), *Enseignement du français : les apports de la recherche en linguistique. Réflexions en l'honneur de Marie-José Béguelin*, 2014.
- N° 20 – Marie-Noëlle Roubaud et Jean-Pierre Sautot (dir.), *Le verbe en friche. Approches linguistiques et didactiques*, 2014.
- N° 19 – Olga Galatanu, Ana-Maria Cozma et Virginie Renard (dir.), *Sens et signification dans les espaces francophones. La construction discursive du concept de francophonie*, 2013.
- N° 18 – Aboubakar Ouattara (dir.), *Les fonctions grammaticales. Histoire, théories, pratiques*, 2013.
- N° 17 – Jacques François, Pierre Larrivée, Dominique Legallois et Franck Neveu (dir.), *La linguistique de la contradiction*, 2013.
- N° 16 – Pascale Hadermann, Michel Pierrard, Audrey Roig et Dan Van Raemdonck (dir.), *Ellipse & fragment. Morceaux choisis*, 2013.
- N° 15 – Véronique Delvaux, *Les voyelles nasales du français. Aérodynamique, articulation, acoustique et perception*, 2012.
- N° 14 – Jacques Bres, Aleksandra Nowakowska, Jean-Marc Sarale et Sophie Sarrazin (dir.), *Dialogisme : langue, discours*, 2012.
- N° 13 – Mathieu Avanzi, *L'interface prosodie/syntaxe en français. Dislocations, incisives et asyndètes*, 2012.
- N° 12 – Abdelhadi Bellachhab et Virginie Marie (dir.), *Sens et représentation en conflit*, 2012.
- N° 11 – Abdelhadi Bellachhab, *Représentation sémantico-conceptuelle et réalisation linguistique. L'excuse en classe de FLE au Maroc*, 2012.
- N° 10 – Dan Van Raemdonck, avec Marie Detaille et Lionel Meinertzhagen, *Le sens grammatical. Référentiel à l'usage des enseignants*, 2011, 2015<sup>2</sup>.
- N° 9 – Catherine Bolly, *Phraséologie et collocations. Approche sur corpus en français L1 et L2*, 2011.

- N° 8 – Audrey Roig, *Le traitement de l'article en français depuis 1980*, 2011.
- N° 7 – Joëlle Aden, Trevor Grimshaw & Hermine Penz (dir./eds.), *Enseigner les langues-cultures à l'ère de la complexité. Approches interdisciplinaires pour un monde en reliance / Teaching Language and Culture in an Era of Complexity. Interdisciplinarity Approaches for an Interrelated World*, 2010.
- N° 6 – Lucile Cadet, Jan Goes et Jean-Marc Mangiante (dir.), *Langue et intégration. Dimensions institutionnelle, socio-professionnelle et universitaire*, 2010.
- N° 5 – Marie-Eve Damar, *Pour une linguistique applicable. L'exemple du subjonctif en FLE*, 2009.
- N° 4 – Olga Galatanu, Michel Pierrard, Dan Van Raemdonck, Marie-Eve Damar, Nancy Kemps et Ellen Schoonheere (dir.), *Enseigner les structures langagières en FLE*, 2010.
- N° 3 – Olga Galatanu, Michel Pierrard et Dan Van Raemdonck (dir.), avec la collaboration d'Abdelhadi Bellachhab et de Virginie Marie, *Construction du sens et acquisition de la signification linguistique dans l'interaction*, 2009.
- N° 2 – Dan Van Raemdonck (dir.) avec la collaboration de Katja Ploog, *Modèles syntaxiques. La syntaxe à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle*, 2008.
- N° 1 – Pierre Larrivée, *Une histoire du sens. Panorama de la sémantique linguistique depuis Bréal*, 2008.

**Site Internet de la collection :**  
**[www.peterlang.com/?gramm-r](http://www.peterlang.com/?gramm-r)**